



Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition - Annexes

République de Guinée | Décembre 2018



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Avec un financement de :



don du peuple japonais



Au service
des peuples
et des nations



Organisation
mondiale de la Santé



BANQUE MONDIALE

Sommaire

Annexes Section 3 : Méthodologie (sauf Annexe 3.4a – voir en fin de document)	5
Annexe 3.1a : Termes de référence de l'enquête	5
Annexe 3.2a : Guide d'entretien pour la collecte de données secondaires	25
Annexe 3.3a : Liste des marchés sélectionnés pour l'enquête Marché	31
Annexe 3.5a : Note explicative sur le changement de niveau d'échantillonnage à Conakry (avril 2018)	32
Tableau 3.6a : Répartition des commerçants interrogés par sexe	34
Tableau 3.7a : Ratio de dépendance	35
Tableau 3.8a : Taille moyenne des ménages par région, préfectures et milieu de résidence	37
Annexe 3.9a : Proportion d'hommes et de femmes chefs de ménage selon les régions, les préfectures et le milieu de résidence	39
Annexes section 4 : Consommation et insécurité alimentaire	41
Tableau 4.1a – Détail de la sécurité alimentaire selon le lieu de résidence	41
Tableau 4.2a – Détail du Score de consommation alimentaire par activités principales des ménages	42
Tableau 4.3a - Score de consommation alimentaire réduit par préfecture	43
Tableau 4.4a : Stratégies d'adaptation des ménages selon la préfecture	44
Annexes section 5 : Nutrition	45
Tableau 5.1a : Répartition des enfants de moins de 5 ans selon le sexe par caractéristiques sociodémographiques	45
Tableau 5.2a : Répartition des enfants de moins 5 ans selon le statut nutritionnel (poids/taille) par caractéristiques sociodémographiques	46
Tableau 5.4a : Répartition (%) des enfants de moins 5 ans selon le statut nutritionnel (poids/taille) par classe d'âge et par caractéristiques sociodémographiques	48
Tableau 5.5a : Prévalence de la malnutrition aiguë des enfants de 6 à 59 mois, basée sur les seuils de MUAC (et/ou d'œdème) par caractéristiques sociodémographiques	49
Tableau 5.6a : Répartition des enfants de moins 5 ans selon l'indice Taille pour âge par caractéristiques géographiques	51
Tableau 5.7a : Répartition des enfants de moins 5 ans selon l'indice Taille pour âge par sexe et par caractéristiques sociodémographiques	52
Tableau 5.8a : Répartition des enfants de moins 5 ans selon l'indice Taille pour âge par classe d'âge et par caractéristiques géographiques	53
Tableau 5.9a : Répartition des enfants de moins 5 ans selon l'indice Poids-pour-âge par caractéristiques sociodémographiques	54
Tableau 5.10a : Prévalence de l'insuffisance pondérale des enfants de 0 à 59 mois, basée sur les z-scores Poids-pour-Age par sexe et par caractéristiques sociodémographiques	55

Tableau 5.11a : Proportion (%) des enfants de moins 2 ans ayant été allaités ou non par caractéristiques sociodémographiques.....	57
Tableau 5.12a : Durée moyenne (en mois) de l'allaitement maternel des enfants de moins 2 ans par caractéristiques sociodémographiques	60
Tableau 5.13a : Temps moyen et médian d'introduction des aliments de complément chez les enfants de moins de 2 ans par caractéristiques sociodémographiques.....	62
Tableau 5.13b: Répartition des enfants de 6-23 mois par apport alimentaire minimum acceptable	64
Tableau 5.14a : Proportion (%) des enfants de 6-23 mois selon la fréquence de consommation d'aliment de complément par caractéristiques sociodémographiques	68
Tableau 5.15a : Proportion (%) des enfants de 6-23 mois selon le score de diversité alimentaire par caractéristiques sociodémographiques	69
Tableau 5.16a : Proportion (%) des enfants de 6-59 mois selon la supplémentation en Vitamine A par caractéristiques sociodémographiques	71
Tableau 5.17a : Proportion (%) des enfants de 12-59 mois selon le déparasitage au Mébendazole par caractéristiques sociodémographiques	73
Tableau 5.18a : Vitamine A et taux de malnutrition aiguë	75
Tableau 5.17b : Déparasitage	80
Tableau 5.18b : Taux de MAG en fonction de l'allaitement	84
Tableau 5.19a : Proportion (%) des enfants de moins de 5 ans selon la possession d'un carnet de vaccination par caractéristiques sociodémographiques.....	88
Tableau 5.20a : Répartition (%) des femmes de 15-49 ans selon les classes d'âge quinquennales par caractéristiques sociodémographiques	90
Tableau 5.21a : Proportion (%) des femmes de 15-49 ans selon le statut physique par caractéristiques sociodémographiques.....	91
Tableau 5.22a : Prévalence de la malnutrition aiguë des femmes de 15 à 49 ans, basée sur les seuils de MUAC par caractéristiques sociodémographiques.....	93
Tableau 5.7 : Répartition des ménages utilisent du sel iodé ou non par les caractéristiques sociodémographiques.....	95
Annexe section 6 : Facteurs influençant la sécurité alimentaire	96
Tableau 6.1a : niveau d'éducation du chef de ménage selon le niveau de richesse	96
Tableau 6.2a : Niveau d'éducation du chef de ménage par préfecture	97
Tableau 6.3a : Niveau d'abandon scolaire des enfants de 6 à 14 ans par préfecture et lieu de résidence	98
Tableau 6.4a : Prévalence des maladies chroniques par région et préfecture	99
Tableau 6.5a : Type de maladies chroniques par région.....	100
Tableau 6.6a : Structure de traitement des maladies chroniques.....	101
Tableau 6.7a : Type de maladies non chroniques par région.....	103

Tableau 6.8a : Types de maladies non chroniques par préfecture	104
Tableau 6.9a : Accès des ménages au logement selon le contexte de vie, le sexe du chef de ménage, les régions et les préfectures	105
Tableau 6.10a : Principaux composants des murs des maisons par contexte de résidence, sexe du chef de ménages, région et préfecture	106
Tableau 6.11a : Principaux composants du toit des maisons par contexte de résidence, sexe du chef de ménages, région et préfecture.....	107
Tableau 6.12a : Principaux composants du sol des maisons par contexte de résidence, sexe du chef de ménages, région et préfecture.....	108
Tableau 6.13a : Principales sources d'énergie des ménages pour la cuisson	109
Tableau 6.14a : Principale source de boisson du ménage	110
Tableau 6.14.1a : Accès à l'eau	111
Tableau 6.14.2a : Type de toilettes utilisées	112
Tableau 6.15a : Eléments pris en compte dans la définition de l'indicateur de richesse	113
Tableau 6.16a : Répartition des groupes de richesse par préfecture	114
Tableau 6.17a : Taux de migration sur les 6 derniers mois	116
Tableau 6.18a : Nombre moyens de personnes migrantes par ménages par région, préfectures, lieu de résidence et sexe du chef de ménage	118
Tableau 6.19a : Migration des chefs de ménage.....	119
Tableau 6.20a : Membre du ménage prenant les décisions dans la majorité des cas en matière d'éducation	120
Tableau 6.21a: Membre du ménage prenant les décisions dans la majorité des cas en matière de santé	120
Tableau 6.22a : Membre du ménage prenant les décisions dans la majorité des cas en matière d'alimentation	120
Tableau 6.23a : Motivation des ménages à participer à un système de surveillance mobile	121
Annexes section 7 : Moyens d'existence des ménages.....	122
Tableau 7.1a Taux de pratique de l'agriculture vivrière par région et préfecture	122
Tableau 7.2a : Taux de pratique de l'agriculture vivrière par groupes de richesse	124
Tableau 7.3a : Superficies emblavées par région	125
Tableau 7.4a : Taux de pratique du maraîchage par région	126
Tableau 7.5a : Taux de pratique de la culture de rente par région, par préfecture, contexte de vie et sexe du chef de ménage	128
Tableau 7.6a Taux de pratique de l'élevage	130

Tableau 7.6a : Contraintes du secteur de l'élevage par région	130
Tableau 7.7a : Taux de pratique de la pêche selon les régions	130
Tableau 7.8a : Type de prises de poisson par région	131
Tableau 7.9a : Contraintes du secteur de la pêche.....	131
Tableau 7.10a : Première sources de revenus selon les régions	132
Tableau 7.11a : Deuxième source de revenus selon les régions	133
Tableau 7.12a : Troisième source de revenus selon les régions.....	134
Tableau 7.13a : Utilisation du crédit par région et préfecture	135
Annexes section 8 : Principaux chocs et stratégies d'adaptation	136
Tableau 7.13a : Stratégies de survie de consommation par préfecture	136
Annexe 3.4a : Manuel des enquêteurs (y compris questionnaires)	137

Annexes Section 3 : Méthodologie (sauf Annexe 3.4a – voir en fin de document)

Annexe 3.1a : Termes de référence de l'enquête

TERMES DE RÉFÉRENCE

Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (AGVSAN) République de Guinée (2018)

1. Contexte et justification

La Guinée est un pays à revenu faible, classé à la 183ème place sur 188 pays pour son indice de développement humain (PNUD, 2016). Sur le plan géographique, la Guinée occupe un territoire de 245,857 km² et est peuplée de 10 523 261 habitants (RGPH3, 2014). Sa côte face à l'océan Atlantique s'étend sur 320 km au sud-ouest et accueille la capitale Conakry. Elle est divisée en quatre régions naturelles: la Basse-Guinée, la Moyenne-Guinée, la Haute-Guinée et la Guinée Forestière. Sur le plan administratif, le pays est subdivisé en sept régions administratives (Boké, Kindia, Labé, Mamou, Faranah, Kankan et N'Zérékoré) et la région de Conakry, constituée par la grande zone urbaine de la capitale. Les régions sont à leur tour subdivisées en 33 préfectures, elles-mêmes subdivisées en sous-préfectures (303 communes rurales et 38 communes urbaines, parmi lesquelles cinq composent la ville de Conakry).

L'agriculture et le pastoralisme sont les principaux moyens de subsistance pour 97 % de la population rurale. Près de 50 % des ménages vivant de l'agriculture et de l'élevage ne disposent que de revenus limités et connaissent des difficultés de production (WFP, 2014). Les producteurs ont tendance à utiliser leurs propres semences de la récolte précédente, et font un usage limité des pesticides, des herbicides et des engrais commerciaux (FAO et WFP, 2014). Le bétail occupe le deuxième rang parmi les moyens d'existence de la Guinée. Les animaux en transhumance sont conduits des hauts plateaux du Fouta Djallon vers la côte et à travers les frontières vers le Mali, la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau.

Sur le plan de la sécurité alimentaire, la dernière étude AGVSAN menée en juin-juillet 2012 a montré qu'il existait en Guinée des poches d'insécurité alimentaire grave, en particulier en Guinée Forestière et dans la préfecture de Faranah. L'insécurité alimentaire modérée reste prédominante, surtout pendant la saison hivernale de juillet à septembre, au cours de laquelle une large partie de la population vulnérable souffre d'un déficit alimentaire dû à un manque d'accès physique et financier aux denrées alimentaires ainsi que la mauvaise gestion des recettes et des stocks alimentaires, plutôt que le manque de disponibilité. L'insécurité alimentaire touche davantage les foyers dans les zones rurales que les foyers en zone urbaine (WFP, 01/2014). Selon l'étude nationale sur la sécurité alimentaire de 2012, la prévalence de l'insécurité alimentaire est la plus élevée dans l'ouest (en particulier dans les régions de Boké, Kindia et Conakry) et dans le sud-Est (notamment dans la région de N'Zérékoré), où la demande dépasse l'offre, entraînant ainsi une hausse des prix plus importante que dans le reste du pays. Les échanges commerciaux y sont défavorables pour les producteurs et cette situation est encore exacerbée par la proximité des marchés transfrontaliers.

Sur le plan de la nutrition, le taux de malnutrition chronique est élevé en Guinée, ce qui s'explique par l'insuffisance des pratiques de soins et d'hygiène, l'accès limité aux soins de santé et à l'eau potable, le manque de diversité dans le régime alimentaire et la forte dépendance aux céréales. La malnutrition par déficit nutritionnel est un problème de santé publique en Guinée, l'enquête MICS 2016, a trouvé 33% d'enfant touchés par le retard de croissance qui dépasse la prévalence relevée par la SMART 2015, le retard de croissance en Guinée se classe selon la classification de l'OMS à un niveau sérieux voir critique pour la région de Labé (43%), Faranah (41%), Mamou (39%), Kankan (35%) et Boké (33%). La même enquête MICS a relevé que la malnutrition aigüe globale (MAG) reste encore à un niveau sérieux avec 8,6% d'enfants affectés par rapport aux 8,1% montrés par la SMART 2015. Cette persistance de la dénutrition pourrait s'expliquer par le faible niveau de couverture des interventions à haut impact (spécifiques et sensibles à la nutrition). Les carences en macronutriments touchent selon les données de l'EDS IV 2012 plus de sept enfants sur dix (77%), qui sont atteints d'anémie. Dans l'ensemble du pays, seulement 41% des enfants de moins de cinq ans ont reçu des suppléments de vitamine A. Les carences en micronutriments et vitamine A, même modérées, altèrent le système immunitaire et réduisent la résistance aux infections. La dernière enquête sécurité alimentaire réalisée en Guinée en 2015 n'avait pas pris en compte les dimensions nutritionnelles, ce qui limite l'analyse des déterminants et l'interrelation entre l'insécurité alimentaire des ménages et la malnutrition maternelle et infantile, et donc la conception de réponses efficaces et coordonnées qui abordent les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

La Maladie à Virus Ebola (MVE) a touché 3,249 cas confirmés depuis le début de la crise en mars 2014 en Guinée jusqu'à sa fin mi-2015. Les résultats de l'enquête EFSA menée la même année ont montré qu'environ 1 900 000 personnes étaient en insécurité alimentaire, dont 59,000 en insécurité alimentaire sévère, en particulier dans les régions de Labé et N'Zérékoré, Kindia, Boké, et Faranah. L'insécurité alimentaire ne concernait pas uniquement les zones affectées par la Maladie à Virus Ebola (MVE). De plus, le Réseau Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) attirait en 2015 l'attention sur l'existence de signaux négatifs pouvant affecter la sécurité alimentaire et la résilience des populations, comme le difficile retour des paysans dans leurs champs au niveau des zones affectées, la perte de leurs moyens de production, le temps nécessaire pour la reconstitution des moyens d'existence, et les difficultés de mise en œuvre des programmes d'assistance nutritionnelle en raison de la méfiance des populations dans la fréquentation des centres sanitaires et éducatifs. Cependant, il n'y a pas eu d'étude approfondie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelle nationale depuis la fin officielle de l'épidémie de MVE pour identifier son impact sur les populations touchées.

S'il existe des données sur la situation alimentaire et nutritionnelle en Guinée, celles-ci sont relativement anciennes et disparates, ne permettant pas une vision globale de la situation ni une prise de décision informée. En effet, les dernières données disponibles au niveau national remontent à 2012, et de manière plus limitée à 2015. Sur base de ces récents développements liés à l'épidémie de MVE et de ce manque de données récentes et compréhensives évaluant la situation de la sécurité alimentaire sur l'ensemble du territoire national, une nouvelle enquête approfondie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est donc nécessaire dans le contexte de la Guinée post-Ebola pour permettre au Gouvernement guinéen de bâtir des politiques appropriées avec ses partenaires. Ce processus s'alignera également avec la revue « Zero Hunger » prévue en fin d'année par le Système des Nations Unies en Guinée sous le lead du PAM, et s'inscrira comme un échelon clé dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable, en particulier les Objectifs 2 (Lutte contre la faim) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

Cette étude globale est conçue de manière inclusive, en partenariat avec le gouvernement guinéen, les agences des Nations Unies et d'autres acteurs. Elle arrive à un moment critique puisque la dernière enquête de ce type remonte à plus de cinq ans, et vise à pallier au manque de données mises à jour, scientifiquement valables, et représentatives à l'échelle nationale et préfectorale sur la situation alimentaire en Guinée. A cela s'ajoute le manque de connaissance sur l'impact de l'épidémie de MVE en termes de sécurité alimentaire et la nutrition. Les données actualisées ainsi obtenues permettront une meilleure définition des interventions dans le cadre du prochain cycle de planification du PAM et de ses partenaires en Guinée. Les données clés sur la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Guinée permettront également une prise de décision informée, et l'identification des besoins et cibles prioritaires pour les prochaines années en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Ainsi, cette enquête constituera un support institutionnel solide pour renforcer les capacités des cadres dans la prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles en Guinée. Plus particulièrement, l'AGVSAN permettra d'apporter une réponse aux questions suivantes :

- Qui sont les personnes vulnérables vivant dans l'insécurité alimentaire et malnutris ?
- Combien sont ces elles, avec un focus particulier sur les femmes et les enfants ?
- Où vivent-elles ?
- Pourquoi sont-elles vulnérables et vivent-elles dans l'insécurité alimentaire ?
- Comment pourrait-on améliorer leurs conditions de vie ?

Afin de s'assurer de la représentativité des résultats, la période planifiée pour l'enquête est l'intersaison, de manière à éviter les pics produits par les saisons d'abondance et de soudure (mars-avril 2018). Les résultats de l'enquête seront comme lors de l'enquête de 2012 représentatifs au niveau préfectoral, mais prendront cette fois en compte la dimension nutritionnelle de même que l'impact de l'épidémie de MVE, en plus des questions portant sur la sécurité alimentaire. Les informations ainsi recueillies constitueront des données actualisées de qualité permettant un meilleur ciblage lors de l'élaboration des projets/programmes d'assistance alimentaire ou non-alimentaire en faveur des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les informations qui seront recueillies et analysées fourniront des détails sur la situation alimentaire, l'état nutritionnel des groupes vulnérables, leurs activités économiques, leur appartenance socio-culturelle, leur milieu de résidence et les facteurs de leur vulnérabilité. Par ailleurs, grâce à la partie analytique, l'AGVSAN fournira aux acteurs une série de recommandations leur permettant de mieux concevoir leur ciblage et de renforcer ou de réorienter leur stratégie d'intervention. Grâce à cela, l'AGVSAN constituera un outil clé pour le plaidoyer à la fois pour le Gouvernement guinéen et ses partenaires techniques et financiers, le PAM et les autres Agences du Système des Nations Unies (SNU), les ONGs, etc.

2. Objectifs de l'AGVSAN

Plus de cinq ans après la dernière AGVSAN et deux ans après la fin de l'épidémie de MVE, l'objectif général de cette étude est d'apporter des informations actualisées sur la situation alimentaire et nutritionnelle pour une meilleure appréciation et compréhension de la situation, des tendances et risques liés à l'insécurité alimentaire des ménages en milieu rural et urbain, et de définir une nouvelle situation de référence en matière de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Guinée. La mise en place d'une base de données nationale consolidée et actualisée permettra en effet le suivi et la localisation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, la gestion et la planification des actions appropriées, et l'information au Gouvernement et ses partenaires de développement pour appuyer la prise de décision.

Les objectifs spécifiques seront :

- d'établir le profil des ménages en insécurité alimentaire ou qui risquent de l'être ;
- de déterminer les prévalences de l'insécurité alimentaire selon le degré de gravité ;
- d'estimer le nombre de personnes en insécurité alimentaire ou vulnérables ;
- d'identifier les régions où vivent les ménages en insécurité alimentaire ou en situation de vulnérabilité et vers lesquelles une assistance alimentaire et/ou non alimentaire future pourrait être prioritairement orientée ;
- d'analyser les stratégies de survie adoptées par les ménages face aux chocs subis ainsi que les conséquences qui peuvent en découler ;
- d'inventorier et localiser géographiquement les principales causes de vulnérabilité ;
- d'appréhender les risques à venir pour la sécurité alimentaire (chocs socio-économiques ou politiques, catastrophes naturelles ou autres) afin qu'ils soient pris en compte dans les plans d'intervention d'urgence ;
- d'identifier les causes directes et sous-jacentes de l'insécurité alimentaire des ménages
- de définir des critères de ciblage des ménages en insécurité alimentaire pour les programmes d'aide ;
- d'identifier les indicateurs pertinents pour le suivi de la vulnérabilité, de l'insécurité alimentaire par un système de suivi de la sécurité alimentaire ;
- d'analyser le fonctionnement et le profil des marchés (système, structure, concentration, accessibilité et connectivité, intégration, politiques gouvernementales et régulations, évolution des prix, offre et demande de produits alimentaires, etc.) ;
- d'étudier l'influence des marchés sur la sécurité alimentaire des ménages ;
- de disposer des informations sur les comptes de productions, de capital et d'exploitations des ménages agricoles ;
- d'évaluer la structure des dépenses des ménages (part des dépenses alimentaires et non-alimentaires)
- d'identifier l'impact de l'épidémie de Maladie à Virus Ebola sur la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages en Guinée ;
- de déterminer la prévalence de la malnutrition aiguë (émaciation) globale, modérée et sévère chez les enfants âgés de 6 à 59 mois ;
- d'évaluer le score de diversification alimentaire minimale dans les ménages ;
- de déterminer la prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance), l'insuffisance pondérale, globales, modérées et sévères chez les enfants âgés de 0 à 59 mois et les FEFA ;
- d'obtenir un échantillon de contacts pour le suivi de la sécurité alimentaire saisonnier via mobile VAM.

3. Partenariat et coordination de l'AGVSAN

Le Gouvernement de la République de Guinée à travers le Ministère de l'Agriculture (MA) et le PAM, est le commanditaire de cette analyse, mais la responsabilité de sa mise en exécution technique incombe au PAM, Agence du Système des Nations Unies en charge des questions de sécurité alimentaire et de nutrition. En Guinée, le PAM a déjà mené des études similaires en 2009 et 2012, et en a depuis conduit dans plusieurs autres pays de la région avec des outils actualisés.

Cette étude sera appuyée par des partenaires issus d'autres institutions et agences intervenant dans la sécurité alimentaire et la lutte contre la malnutrition. Elle sera coordonnée par un comité de pilotage regroupant le PAM, la FAO, l'UNICEF et d'autres agences du SNU, le Ministère de l'Agriculture (principalement à travers l'ANASA), le Ministère de la Santé (à travers la DAN), le Ministère du Plan (INS)

et le Ministère du Commerce, et d'autres institutions nationales et ONG partenaires, en vue d'une coopération multisectorielle.

4. Actions attendues de quelques partenaires clés impliqués dans l'AGVSAN

4.1. Rôle de la contrepartie gouvernementale

Le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de la Santé et le Ministère du Plan (principalement à travers l'ANASA, la DAN et l'INS) constitueront la contrepartie nationale au sein du comité de suivi. Tout au long du processus, ces instances, via leurs représentants et en relation avec le PAM, seront chargés de :

- Mobiliser les autres partenaires gouvernementaux impliqués dans le processus (élevage, pêche, environnement) ;
- Assurer la mise à disposition des moyens techniques, financiers et logistiques qui seront nécessaire pour la réalisation de l'étude ;
- Faire le point de l'évolution des activités de chaque étape du processus à la partie gouvernementale ;
- Superviser et faciliter la mise en œuvre de l'étude ;
- Faciliter la validation du document et mobiliser des ressources pour la réponse ;
- Assurer l'appropriation du processus et la dissémination des résultats auprès des acteurs de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de potentiels utilisateurs ;
- Fournir éventuellement un financement complémentaire ou en faciliter son obtention.

L'INS contribuera en particulier aux activités suivantes :

- Faciliter et s'assurer que l'échantillonnage est cadré au degré de représentativité recherchée et de la fiabilité statistiques des résultats (mise à jour des ZD, sous-traitance de la collecte et traitement des données, tirage des ménages échantillonnés, finalisation des outils de collecte de données) ;
- Fournir un appui technique (documentation, questionnaires, ressources humaines etc.) et logistique (PC, Véhicules, etc.)
- Appuyer l'apurement et l'analyse des données.

Pour mieux assumer ces tâches, le Gouvernement désignera un point focal parmi les structures qui le représentent au sein du comité de coordination.

4.2. Programme Alimentaire Mondial

Le PAM Guinée sera le principal partenaire en soutien à l'Etat guinéen dans la réalisation de l'AGVSAN. De ce fait, il mettra en œuvre les moyens techniques et méthodologiques nécessaires, avec le réseau de partenaires (Coordination SNU, FAO, UNICEF, coopérations bilatérales, etc.) en vue de coordonner cette étude.

Dès lors, le point focal pour l'AGVSAN au sein du PAM a pour responsabilité de coordonner avec le Gouvernement la mise en place des partenariats, la facilitation du travail de l'équipe technique du PAM et la collecte de données sur le terrain. Le point focal devra :

- Réunir conjointement avec le Gouvernement, les partenaires pour préparer l'AGVSAN et déterminer les intérêts et l'implication de chacun. Des réunions avec les partenaires impliqués seront organisées régulièrement afin d'examiner les progrès réalisés dans le cadre de la conduite de l'AGVSAN ;
- Faciliter la collecte de données secondaires ;

- Participer au recrutement des agents enquêteurs ;
- Gérer et superviser la collecte de données sur le terrain ;
- Fournir tout le soutien logistique nécessaire à toute l'équipe chargée de l'AGVSAN.

Par ailleurs, le PAM, en collaboration avec le Gouvernement, sera chargé de la conception et de la réalisation de l'AGVSAN, conformément aux objectifs et à l'approche définis dans les sections précédentes. Ainsi, des dispositions seront prises pour :

- Assurer la communication et la coordination entre les acteurs impliqués (Gouvernement, PAM, PTF, ONG, etc.) aussi souvent que ce sera nécessaire ;
- Développer un programme conjoint de travail et le budget de l'étude, ventilés selon les étapes principales : étude de la documentation et analyse des données secondaires, collecte des données primaires, nettoyage des données, ainsi qu'analyse et établissement des rapports ;
- Réaliser une étude sur la documentation et analyser les données secondaires dans les documents existants ;
- Définir avec le Gouvernement la méthodologie (quantitative et qualitative) pour les départements de l'échantillon, en coordination avec le bureau de pays et le siège du PAM ;
- Préparer et tester conjointement avec le Gouvernement les outils de l'enquête ;
- Développer une méthode d'échantillonnage ;
- Participer avec le Gouvernement au recrutement des agents énumérateurs ;
- Aider à l'élaboration d'un calendrier de travail et à la préparation logistique des enquêtes ;
- Superviser la formation des agents énumérateurs ainsi que la collecte des données sur le terrain ;
- A la fin de l'enquête, assurer le nettoyage des données ainsi collectées est bien fait ;
- Concevoir un plan d'analyse des données primaires et secondaires ;
- Organiser conjointement avec le Gouvernement et le comité de coordination l'atelier de validation des résultats et de l'analyse des réponses ;
- Préparer le rapport final.

4.3. Autres partenaires

Dans la mesure du possible et de manière constructive, en tenant compte de leur domaine d'intervention respectif, les différents partenaires s'engagent à :

- Participer aux rencontres préparatoires du Comité Technique ;
- Amender les outils de collecte et la méthodologie de l'enquête ;
- Participer à la formation des enquêteurs et/ou superviser la collecte de données sur le terrain ;
- Fournir un appui technique (documentation, questionnaires, ressources humaines, etc.) et logistique (ordinateurs, véhicules, etc.) ;
- Contribuer à l'analyse et la rédaction du rapport provisoire et participer à sa présentation ;
- Fournir un financement complémentaire ou en faciliter son obtention.

5. Approche méthodologique

5.1. Etapes clés de l'AGVSAN

Des méthodes quantitatives et qualitatives de collecte des données et d'informations seront utilisées et différentes sources d'informations seront sollicitées. Le Gouvernement et le PAM seront appuyés par un consultant national spécialisé en sécurité alimentaire et/ou analyse des marchés pour la mise en œuvre de l'enquête.

L'approche méthodologique suivra les grandes étapes ci-après :

1. Réalisation des termes de références et du budget ;
2. Analyse des données secondaires et revue de la littérature ;
3. Définition des gaps et besoins en données primaires en fonction des objectifs de l'étude ;
4. Échantillonnage ;
5. Élaboration des outils de collecte de données (questionnaires/guides d'entretien) ;
6. Élaboration du plan de traitement et d'analyse ;
7. Planification logistique et en ressources humaines ;
8. Recrutement des enquêteurs et superviseurs ;
9. Formation des agents énumérateurs, tests finaux et programmations du matériel de collectes (tablettes/smartphones) ;
10. Collecte des données auprès des ménages/Informateurs clé/Marchés ;
11. Nettoyage, traitement et analyse des données collectées ;
12. Présentation des résultats préliminaires ;
13. Rédaction du rapport ;
14. Partage de la version provisoire du rapport ;
15. Discussion des options de réponses ;
16. Finalisation et validation du rapport ;
17. Dissémination du rapport.

5.2. Analyse des données secondaires et revue de la littérature

Cette étape vise à fixer le contexte global de l'enquête. Réalisée par le PAM avec l'appui du consultant national et basée sur une étude de la documentation existante ainsi que des informations issues de statistiques officielles, l'analyse des données secondaires portera sur la présentation du pays, les informations administratives, les données démographiques, économiques et socioculturelles. Il s'agira aussi de compiler les informations disponibles sur la sécurité alimentaire et la nutrition aux niveaux national, régional et local. Cela impliquera une analyse des données compilées sur les tendances à moyen et long terme pour les différentes localités du pays : perspectives régionales, évaluations des besoins réalisées par le passé, enquêtes nutritionnelles, systèmes d'alerte précoce, insécurité alimentaire et profils de vulnérabilité, prix du marché, production agricole et animale, données socio-économiques et interventions sous forme d'aide alimentaire et d'assistance au développement réalisées par le passé. Cette analyse devra éventuellement permettre d'identifier les principales lacunes auxquelles doit suppléer la collecte de données primaires.

5.3. Collecte et analyse de données primaires

Elle est destinée à suppléer aux insuffisances constatées et à fournir les informations actualisées nécessaires pour construire les profils de sécurité alimentaire et mener l'analyse causale :

- Collecter et analyser les données primaires sur la sécurité alimentaire au niveau des ménages et de la communauté : causes générales et contexte par zone agro-écologique, par entité administrative (niveau communal en l'occurrence) et par profil socio-économique ;
- Utiliser un échantillon représentatif de zones à travers le pays et y appliquer les techniques d'évaluation rurale rapide et d'évaluation participative rurale faisant appel aux débats avec des informateurs clés, aux interviews des ménages, aux discussions de groupe, à l'observation visuelle des points d'eau, du bétail, des terres agricoles et des marchés.

Zones d'enquête, niveau de représentativité des résultats et population cible

La République de Guinée est située au sud-ouest de l'Afrique Occidentale couvre une superficie de 245.857 km². Elle est subdivisée sur le plan écologique en quatre (4) Régions naturelles (la Basse Guinée, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière) et sur le plan administratif en 7 régions

administratives et la région spéciale de Conakry (Boké, Conakry, Faranah, Kankan, Kindia, Labé, Mamou et Nzérékoré) à l'intérieur desquelles se trouvent les préfectures ou communes. Ainsi, cette enquête concernera les 33 préfectures et les 5 communes de la ville de Conakry. L'enquête sera en réalisée sur toute l'étendue du territoire. Tant en milieu urbain que rural.

Les résultats de cette enquête, seront représentatifs au niveau préfectoral. Ils seront également représentatifs pour chaque population cible et aussi pour chaque milieu de résidence (urbain et rural). Ces différents niveaux de représentativités, permettront de faire des comparaisons entre les préfectures, les populations cibles d'une préfecture à une autre, entre le milieu rural et urbain (au niveau régional et national). L'enquête s'intéressera aussi bien à la division administrative qu'aux régions naturelles pour les analyses.

La désagrégation urbain-rural se fera sur base d'un ratio 30%-70% au niveau régional, ce qui veut dire que les données des milieux urbains et ruraux ne pourront être comparées entre deux préfectures mais bien pour deux régions administratives. En effet, dans cette étude nous avons décidé que l'échantillon soit représentatif au niveau préfectoral, c'est pourquoi on n'a pas tenu compte de sa représentativité au niveau milieu de résidence.

Il s'agira d'une enquête transversale par grappe à plusieurs degrés. Compte tenu de la dispersion de la population et l'absence de listes actualisées de ménages, un sondage par grappe sera effectué. La population cible de cette enquête est constituée de l'ensemble des ménages vivant habituellement dans les zones de dénombrements. Par ailleurs, la population à observer correspond essentiellement à l'ensemble des femmes en âge de procréer (15-49 ans), les enfants de moins de 5 ans et les hommes de 15-59 ans.

Outils de collecte

La préparation des outils de collecte des données intègre la phase d'élaboration et de validation de la méthodologie globale d'intervention, des procédures et support de collecte de données et production du plan de sondage. La collecte de données primaires sur le terrain vise à suppléer aux insuffisances constatées et à fournir les informations nécessaires pour construire les profils de sécurité alimentaire et nutritionnelle et mener l'analyse causale. Elle se fera par le biais de tablettes/smartphones à l'aide de différents outils :

- **Composante « sécurité alimentaire »**
 - Un questionnaire sécurité alimentaire administré au niveau des ménages ;
 - Un questionnaire communautaire qui est un guide d'entretien semi-structuré administré dans le cadre de groupes de discussions réunissant des informateurs clés des communautés visités (chef de village, personnel de l'éducation et de la santé, commerçant, etc.).

- **Composante « nutrition »**
 - Un fichier électronique disponible dans le questionnaire ménage pour l'enregistrement des informations sur l'âge (mois), le sexe et le poids, taille et périmètre brachial ;
 - Du matériel de mesure des paramètres anthropométriques : balance, toise et ruban pour la mesure respective du poids, de la taille et du périmètre brachial (PB).

- **Composante « marché »**
 - Un questionnaire marché
 - Un questionnaire commerçant (détaillant et grossiste)
 - Un questionnaire producteur
 - Un questionnaire transporteur

Afin de garantir la représentativité des données collectées, l'INS sera le superviseur technique de la méthodologie d'échantillonnage et d'apurement des données.

Échantillonnage

L'échantillon sera représentatif au niveau national et préfectoral, afin que l'AGVSAN fournisse des résultats fiables sur l'insécurité alimentaire à ces différents niveaux.

Base de sondage

La base de sondage retenue pour cette enquête est constituée par la liste des 8.801 Zones de Dénombrement (ZD) issues de la Cartographie censitaire de 2016. Dans cette base, chaque ZD est identifiée par : la région, la préfecture, la Sous-préfecture/Commune, le district et le milieu de résidence. Pour chaque ZD, nous disposons du nombre de ménages et de la population totale correspondante issus des résultats provisoires du RGPH.

Taille de l'échantillon

L'échantillon sera composé de 38 strates : chacune des 33 préfectures et les 5 communes de Conakry constituent une strate. Pour obtenir des estimations fiables à travers les différentes variables qui seront observées dans l'enquête, il faudra pour chaque strate (préfecture) un effectif de l'échantillon suffisamment grand pour satisfaire les conditions de validité statistique. Pour le calcul de la taille de l'échantillon, nous appliqueront la formule de Neyman au niveau de chaque strate :

$$n = \frac{(Z^2 * r * (1 - r) * f * k)}{p * e^2 * \bar{n}}$$

n : est la taille de l'échantillon des ménages dans chaque strate

Z² : est la statistique qui définit le niveau de confiance requis. Z est donc égal à 1,96 lorsque le seuil de confiance accepté est de 95%.

r : est la proportion des ménages dans chaque strate (préfecture) qui ont des enfants malnutri. Dans cette enquête, comme cette proportion n'est pas connue au niveau préfectoral, sa valeur au niveau régionale va correspondre pour chaque préfecture de la région. Cette proportion est obtenue dans le rapport de EDS-MICS 2012 (page 2014) ;

f : est l'effet imputable à la conception de l'échantillon (deff) suppose comme étant de 2,0 (valeur par défaut) ;

k : est le multiplicateur visant à tenir compte du taux prévu de non-réponse ; il est estimé à 1.05 soit 5% de taux de non réponse ;

p : est la proportion dans la population totale représentée par la population cible sur laquelle est fondé le paramètre r. ici p=100% ;

\bar{n} : est la taille moyenne (nombre de personnes par ménage). La taille de ménage en Guinée au niveau de chaque strate (préfecture) est obtenue à partir des résultats préliminaires du RGPH-3 de 2014. La taille des ménages est calculée au niveau de chaque préfecture ;

e : est la marge d'erreur que l'on est prêt à accepter. Afin d'assurer un niveau de représentativité suffisant, celle-ci a été fixée à 3% dans le calcul de l'échantillon ci-dessous.

Les paramètres r, \bar{n} et p varient d'une strate (préfecture) à l'autre.

Tableau 1: Répartition des ménages tirés par préfecture (strate)

STRATES	Population total	Total ménage	Population des enfants de moins de 5ans	r	1-r	Z*Z	f		k	p	e	n (taille ménage)	Taille échantillon ménage		
													Total	Urbain	Rural
BOFFA	212583	27799	44485	41.8%	58.2%	3.842	2		1.05	1	0.03	7.6	287	86	201
BOKE	450278	61107	80211	41.8%	58.2%	3.842	2		1.05	1	0.03	7.3	300	90	210
FRIA	96700	15784	16561	41.8%	58.2%	3.842	2		1.05	1	0.03	5.8	375	113	263
GAOUAL	193612	28199	36433	41.8%	58.2%	3.842	2		1.05	1	0.03	6.8	322	97	225
KOUNDARA	129974	17635	22830	41.8%	58.2%	3.842	2		1.05	1	0.03	6.8	323	97	226
REGION DE BOKE													1607	482	1125
DIXINN	135788	20063	19028	35.5%	64.5%	3.842	2		1.05	1	0.03	6.8	301	301	0
KALOUM	62507	9345	8759	35.5%	64.5%	3.842	2		1.05	1	0.03	6.8	302	302	0
MATAM	143255	20133	20074	35.5%	64.5%	3.842	2		1.05	1	0.03	7.2	287	287	0
MATOTO	666640	91444	93415	35.5%	64.5%	3.842	2		1.05	1	0.03	7.2	310	310	0
RATOMA	652783	95786	91473	35.5%	64.5%	3.842	2		1.05	1	0.03	6.8	302	302	0
REGION DE CONAKRY													1502	450	1051
DABOLA	181137	25297	35910	64.0%	36.0%	3.842	2		1.05	1	0.03	7.1	291	87	204
DINGUIRAYE	196469	26827	39094	64.0%	36.0%	3.842	2		1.05	1	0.03	7.3	284	85	199
FARANAH	280170	34403	52046	64.0%	36.0%	3.842	2		1.05	1	0.03	8.1	256	77	179
KISSIDOUYOU	283778	39375	48870	64.0%	36.0%	3.842	2		1.05	1	0.03	7.1	292	88	204
REGION DE FARANAH													1123	337	786
KANKAN	473359	46867	96973	50.7%	49.3%	3.842	2		1.05	1	0.03	10.0	223	67	156
KEROUANE	207547	27838	43529	50.7%	49.3%	3.842	2		1.05	1	0.03	7.5	297	89	208
KOUROUSSA	268630	29148	58154	50.7%	49.3%	3.842	2		1.05	1	0.03	9.0	248	74	174
MANDIANA	335999	22760	76794	50.7%	49.3%	3.842	2		1.05	1	0.03	15.1	149	45	104
SIGUIRI	687002	64044	151165	50.7%	49.3%	3.842	2		1.05	1	0.03	10.9	206	62	144
REGION DE KANKAN													1123	337	786
COYAH	263861	35892	44107	42.1%	57.9%	3.842	2		1.05	1	0.03	7.3	299	90	209
DUBREKA	330548	45650	64737	42.1%	57.9%	3.842	2		1.05	1	0.03	7.2	303	91	212
FORECARIAH	242942	32716	49353	42.1%	57.9%	3.842	2		1.05	1	0.03	7.0	314	94	220
KINDIA	439614	62872	79929	42.1%	57.9%	3.842	2		1.05	1	0.03	7.0	312	94	218
TELIMELE	284409	49153	55210	42.1%	57.9%	3.842	2		1.05	1	0.03	5.8	378	113	265
REGION DE KINDIA													1606	482	1125
KOUBIA	100170	16633	17968	62.1%	37.9%	3.842	2		1.05	1	0.03	6.0	350	105	245
LABE	318938	56600	53881	62.1%	37.9%	3.842	2		1.05	1	0.03	5.6	377	113	264
LELOUMA	163069	29714	29778	62.1%	37.9%	3.842	2		1.05	1	0.03	5.5	387	116	271
MALI	288001	42168	50954	62.1%	37.9%	3.842	2		1.05	1	0.03	6.8	310	93	217
TOUGUE	124280	21472	21963	62.1%	37.9%	3.842	2		1.05	1	0.03	5.6	375	113	263
REGION DE LABE													1799	540	1259
DALABA	133677	27158	22594	53.2%	46.8%	3.842	2		1.05	1	0.03	5.0	445	134	312
MAMOU	318981	58139	54968	53.2%	46.8%	3.842	2		1.05	1	0.03	5.4	413	124	289
PITA	278530	54182	45640	53.2%	46.8%	3.842	2		1.05	1	0.03	4.9	451	135	316
REGION DE MAMOU													1309	393	916
BEYLA	326082	38089	69573	44.7%	55.3%	3.842	2		1.05	1	0.03	8.5	260	78	182
GUECKEDOU	290611	45455	49920	44.7%	55.3%	3.842	2		1.05	1	0.03	6.4	345	104	242
LOLA	171561	28232	31702	44.7%	55.3%	3.842	2		1.05	1	0.03	6.0	369	111	258
MACENTA	278456	44230	48032	44.7%	55.3%	3.842	2		1.05	1	0.03	6.6	338	101	237
NZEREKORE	396949	60970	69510	44.7%	55.3%	3.842	2		1.05	1	0.03	6.4	347	104	243
YOMOU	114371	18089	21245	44.7%	55.3%	3.842	2		1.05	1	0.03	9.7	227	68	159
REGION DE NZEREKORE													1886	566	1320

Total Guinée	10 523 261	1 471 268	1 916 997		11955	3586	8368
--------------	------------	--------------	-----------	--	-------	------	------

L'enquête vise un échantillon national pour la sécurité alimentaire de 11.955 ménages, dont 3.586 en milieu urbain et 8.368 en milieu rural. Au total, ce sont 30% des ménages qui seront enquêtés en milieu urbain contre 70% en milieu rural. L'échantillon de ménages enquêtés sera également représentatif pour le volet nutrition tant que le nombre minimum de 300 d'enfants par préfecture est atteint. L'échantillon sera stratifié de façon à fournir une représentation adéquate des milieux urbain et rural (national et régional) ainsi que des huit régions administratives et au niveau des préfectures. La désagrégation de l'analyse sera faite au niveau des milieux de résidence dans chaque région administrative et naturelle.

Procédure de tirage de l'échantillon

L'échantillon de l'enquête est un échantillon aréolaire stratifié et tiré à deux degrés. Au premier degré, des grappes ou zones de dénombrement (ZD) seront tirées sur l'ensemble du territoire national à partir de la liste des ZD établie lors des travaux cartographiques pour le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3) de 2014.

Globalement, 1.136 grappes, dont 299 en milieu urbain et 837 en milieu rural (*voir tableau 2*), seront sélectionnées en procédant à un tirage systématique avec probabilité proportionnelle à la taille des ZD (nombre de ménages). Un dénombrement des ménages dans chacune de ces grappes va fournir une liste des ménages à partir de laquelle sera tiré au second degré un échantillon de ménages avec un tirage systématique à probabilité égale. La procédure retenue pour le tirage de l'échantillon de l'enquête est un tirage aréolaire, stratifié à deux degrés :

- L'échantillonnage au premier degré consistera à sélectionner les grappes à enquêter pour chacune des strates. Il s'agit d'un sondage en grappes avec probabilité proportionnelle au nombre de ménage. Il sera fait à l'aide d'une application développée par l'INS pour le tirage des ZD, de manière indépendante pour chacune des préfectures. Des grappes de remplacement seront sélectionnées automatiquement.
- Au second degré, dans chaque ZD échantillon, un dénombrement exhaustif des ménages sera effectué qui va fournir une liste des ménages à partir de laquelle sera tiré un échantillon de ménages avec un tirage systématique à probabilité égale.

La procédure de tirage de l'échantillon se base sur les étapes suivantes :

- Dénombrer tous les ménages dans la ZD échantillon.
- Tirer un échantillon de 8 ménages dans les ZD rurales et 12 ménages dans chaque ZD urbaine.

Sur ce, dans chaque ZD échantillon, un nombre total de 8 ou 12 ménages identifiés seront retenus dans l'échantillon selon le milieu (rural ou urbain). Pratiquement, ce sont 1136 grappes qui seront tirées pour être dénombrées et dans lesquelles sera réalisée la collecte des données.

Tableau 2: Répartition des ménages et enfants de moins de 5 ans tirés par préfecture (strate)

STRATES	Taille Échantillon de ZD			Taille Échantillon de ménage			
	Urbain	Rural	Total	Total ménage	Enfants < 5ans	Urbain	Rural
BOFFA	7	20	27	287	718	86	201
BOKE	7	21	28	300	750	90	210
FRIA	9	26	36	375	938	113	263
GAOUAL	8	23	31	322	805	97	225
KOUNDARA	8	23	31	323	808	97	226
REGION DE BOKE	39	113	153	1607	4018	482	1125
DIXINN	25	0	25	301	753	301	0
KALOUM	25	0	25	302	755	302	0
MATAM	24	0	24	287	718	287	0
MATOTO	26	0	26	310	775	310	0
RATOMA	25	0	25	302	755	302	0
REGION DE CONAKRY	125	0	125	1502	3755	1502	0
DABOLA	7	20	28	291	728	87	204
DINGUIRAYE	7	20	27	284	710	85	199
FARANAH	6	18	24	256	640	77	179
KISSIDOUGOU	7	20	28	292	730	88	204
REGION DE FARANAH	27	78	107	1123	2808	337	786
KANKAN	6	16	21	223	558	67	156
KEROUANE	7	21	28	297	743	89	208
KOUROUSSA	6	17	24	248	620	74	174
MANDIANA	4	10	14	149	373	45	104
SIGUIRI	5	14	20	206	515	62	144
REGION DE KANKAN	28	78	107	1123	2808	337	786
COYAH	7	21	28	299	748	90	209
DUBREKA	8	21	29	303	758	91	212
FORECARIAH	8	22	30	314	785	94	220
KINDIA	8	22	30	312	780	94	218
TELIMELE	9	26	36	378	945	113	265
REGION DE KINDIA	40	112	153	1606	4015	482	1124
KOUBIA	9	25	33	350	875	105	245
LABE	9	26	36	377	943	113	264
LELOUMA	10	27	37	387	968	116	271
MALI	8	22	29	310	775	93	217
TOUGUE	9	26	36	375	938	113	263

REGION DE LABE	45	126	171	1799	4498	540	1259
DALABA	11	31	42	445	1113	134	312
MAMOU	10	29	39	413	1033	124	289
PITA	11	32	43	451	1128	135	316
REGION DE MAMOU	32	92	124	1309	3273	393	916
BEYLA	6	18	25	260	650	78	182
GUECKEDOU	9	24	33	345	863	104	242
LOLA	9	26	35	369	923	111	258
MACENTA	8	24	32	338	845	101	237
NZEREKORE	9	24	33	347	868	104	243
YOMOU	6	16	22	227	568	68	159
REGION DE NZEREKORE	47	132	180	1886	4715	566	1320
Total Guinée	383	731	1,120	11,955	29,888	4,638	7,317

Source : MP/INS/ EDS-MICS 2012 RGPH-2014, MICS 2016 et calcul de l'INS

6. Collecte des données sur le terrain

6.1. Composition des équipes

La collecte des données mobilisera trente (30) équipes comprenant chacune un (1) chef d'équipe et quatre (4) enquêteurs, soit 30 chefs d'équipes et 120 enquêteurs, soit 150 personnes au total. La supervision rapprochée des opérations sera assurée par huit (8) superviseurs régionaux et trois (3) superviseurs techniques nationaux repartis selon les différentes zones et composantes de l'enquête.

Composante sécurité alimentaire et nutrition

Pour la composante sécurité alimentaire, la collecte des données primaires sera faite par 30 équipes constituées de la manière suivante :

- Le coordinateur sera le PAM, et le superviseur technique l'INS.
- 30 chefs d'équipe chargés de la gestion des équipes sur le terrain, de l'administration du questionnaire communautaire, du contrôle de la qualité du travail des autres membres de l'équipe et du transfert journalier des données sur le serveur.
- 150 enquêteurs pour les composantes « sécurité alimentaire » et « nutrition » devant administrer chacun en moyenne 6 questionnaires ménage par jour.
- 30 voitures avec chauffeur pour accompagner les équipes en milieu rural.

Afin d'assurer la qualité et la pertinence des données collectées, les questionnaires ne devront pas dépasser une heure. A charge de travail égale pour toutes les équipes, il faudra environ deux semaines pour achever la collecte des données sur toute l'étendue du territoire national.

Composante Nutrition :

- Le coordinateur sera le PAM, et le superviseur technique la DAN.
- Un consultant national compétent maîtrisant la méthodologie SMART, ENA, et autres outils et les paramètres liés à la réalisation d'une enquête nutritionnelle.
- La prise des paramètres anthropométriques sera intégrée aux enquêtes ménages réalisées par les 120 enquêteurs, préalablement formés à ces outils et appuyés par les 30 chefs d'équipe.

Composante marché

La collecte de données au niveau des marchés durera maximum trois semaines et couvrira les principaux marchés régionaux. Elle sera assurée par :

- Le coordinateur sera le PAM, et le superviseur technique l'ANASA.
- Un consultant national (chef d'équipe) chargé de la gestion des équipes sur le terrain, de l'administration du questionnaire marché, transporteur et producteur, du contrôle de la qualité du travail des enquêteurs et du transfert journalier des données sur le serveur.
- 03 enquêteurs accompagnant le consultant pour administrer les questionnaires commerçants dans chaque région.
- 01 chauffeur.

6.2. Formation du personnel de l'enquête

Une formation sera organisée à Conakry pour les superviseurs de l'enquête (2 jours), puis les enquêteurs seront à leur tour formés pendant 5 jours dans la capitale. Les enquêteurs seront retenus sur base de critères incluant l'âge, le niveau académique, la langue parlée et l'expérience en collecte de données. Les enquêteurs pré-sélectionnés prendront ensuite part à une formation et feront l'objet d'une sélection finale. Les chefs d'équipe seront recrutés à l'issue de cette formation parmi les meilleurs éléments. La formation couvrira le questionnaire, la méthodologie et les bases de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et sera dispensée à tous les agents de terrain (enquêteurs et chefs d'équipes) pendant une durée de 5 jours. En particulier, la formation s'appuiera sur les éléments essentiels à faire sur le terrain, tels que :

- Comment délimiter et dénombrer les ménages dans les zones de dénombrement ;
- La méthode de remplissage des formulaires et d'envoi des données à partir des tablettes ;
- Les techniques d'administration des questionnaires (comment conduire une interview, comment établir de bons rapports avec l'enquête, etc.) ;
- La traduction des questions dans les différentes langues locales (en sous-groupes).
- Les mesures anthropométriques (détermination appropriée de l'âge des enfants de 0-5ans, le poids, la taille, les œdèmes, le MUAC).

Après la formation des agents de terrain, les questionnaires seront testés dans des communautés non-échantillonnées au cours d'un pré-test. Cette activité aura pour objectifs tester les outils avant la collecte et d'améliorer la mise en œuvre de l'enquête sur le terrain, savoir de :

- Tester l'utilisation de la tablette par les agents de terrain :
 - Outils de collecte des données ;
 - Cohérence des informations à recueillir ;
 - Pertinence des questions posées ;
 - Objectivité escomptée de l'étude ;
- Tester la méthodologie de collecte sur le terrain :
 - Durée de l'interview ou temps d'administration des questionnaires individuels et des fiches d'entretien ;
 - Nombre d'individus à enquêter par agent par jour ;
- Tester le niveau de formation des agents de terrain par rapport à la faisabilité de l'enquête ;
- Identifier les défis potentiels.

6.3. Supervision de la collecte des données et contrôle qualité

La supervision visera à garantir la qualité des données collectées à travers l'application de la méthodologie de sélection et d'interview des ménages. La supervision générale sera conjointement assurée par le PAM, ses partenaires gouvernementaux et les autres agences participant à cette enquête et fournir un appui technique au moment opportun.

Au total, 8 équipes de supervision assureront un suivi rapproché des équipes sur le terrain pour s'assurer du bon déroulement de la collecte et du respect des consignes méthodologiques. Chaque équipe de supervision sera composée de 2 personnes représentant les structures impliquées dans l'enquête (Gouvernement et partenaires). Les superviseurs valideront les données collectées. Ils apporteront des réponses aux questions ou difficultés rencontrées par les équipes sur le terrain. Les équipes communiqueront avec les superviseurs via un réseau téléphonique mis en place dans le cadre de l'AGVSAN.

6.4. Saisie, traitement et analyse des données

La collecte des données sera effectuée sur tablettes ou smartphone équipés d'ODK. Quelques questionnaires sur papier seront mis à la disposition de chaque équipe pour servir en cas de défaillance des appareils de collecte. Les données seront régulièrement transmises par les chefs d'équipes au serveur central pour contrôle et afin de commencer l'apurement. Au terme de cette opération, les données seront transférées sous format SPSS pour analyse selon la méthodologie élaborée. Les données anthropométriques seront analysées sur ENA. Deux experts seront affectés au traitement des données (apurement, codification de certaines questions ouvertes, etc.) et des analystes du PAM et des institutions partenaires seront affectés à l'interprétation des résultats et la rédaction du rapport, sous la coordination d'un consultant en sécurité alimentaire recruté à cet effet.

6.5. Résultats préliminaires et rédaction du rapport

Les résultats préliminaires de l'enquête seront disponibles le mois suivant la fin de la collecte de données (timing indicatif : mai 2018). Ensuite, il faudrait attendre environ un mois pour que la version préliminaire du rapport puisse être disponible (juin 2018). Il faudra ensuite compter environ 2 semaines pour recevoir les suggestions/commentaires des différents acteurs/partenaires impliqués/concernés par ce processus et 2 semaines supplémentaires pour intégrer ces différents commentaires/suggestions. Un atelier de restitution et de validation des résultats sera alors organisé à Conakry en juillet 2018. Les options de réponse et recommandations de l'AGVSAN pourront y être discutées, en tenant compte des résultats issus de l'enquête. Enfin, le rapport sera finalisé, imprimé et disséminé avec les partenaires impliqués dans ce secteur en septembre 2018.

6.6. Moyens logistiques

Les véhicules pour le transport des agents de collecte seront loués ou fournis par les partenaires impliqués dans l'AGVSAN. En cas de nécessité, le PAM pourra mettre à disposition des véhicules additionnels ou de remplacement. Le PAM fournira une partie des smartphones/tablettes dotés de GPS pour la collecte des données, et une autre partie sera achetée ou louée si nécessaire. Le matériel anthropométrique sera en partie fourni par le PAM et la DAN, et en partie acheté.

7. Contenu des outils de collecte de données

7.1. Collecte des données au niveau des communautés

Cette partie de l'enquête couvrira les aspects suivants :

- Informations démographiques ;
- Transport et communication ;
- Education (infrastructures, accès à l'éducation, nombre d'enfants scolarisés, nombre d'enseignants, etc.) ;
- Santé (infrastructures, accès à la santé, mode de transport, principales maladies, etc.) ;
- Marché (infrastructures, accès aux marchés, mode de transport, principaux produits vendus et achetés, Saisonnalité, etc.) ;
- Ressources forestières ;
- Assistance et aide alimentaire ;
- Chocs et sécurité alimentaire.

Les chefs d'équipe sont chargés de collecter les données communautaires dans les ZD concernées par l'enquête à travers des discussions de groupe.

7.2. Collecte des données au niveau des marchés

L'analyse des marchés viendra en complément à l'évaluation de la sécurité alimentaire des ménages. Elle s'appuiera sur la revue des données secondaires et sur une mission d'évaluation des marchés au niveau régional. Il s'agira d'évaluer l'incidence du fonctionnement des marchés sur la disponibilité des produits alimentaires, et par conséquent sur la sécurité alimentaire des populations. Le rôle des femmes et de jeunes fera l'objet d'une analyse particulière.

Pour l'analyse de marché, les 5 dimensions suivantes seront évaluées :

- Intégration du marché (y compris l'accessibilité au marché et la connectivité) ;
- Concurrence sur le marché ;
- Saisonnalité ;
- Volume et flux commerciaux ;
- Préférence des ménages.

Des commerçants (détaillants et grossistes, femmes et hommes) seront enquêtés dans une dizaine de marchés présélectionnés. Les données collectées porteront sur l'offre, la demande, l'accès au crédit, l'approvisionnement et la saisonnalité. Des informations seront recueillies sur la capacité de stockage et la monnaie, etc.

7.3. Collecte des données au niveau des ménages (indicatif)

Les informations générales suivantes seront collectées auprès des ménages :

- La structure démographique du ménage ;
- Le niveau d'alphabétisation et d'instruction des chefs ménages et leur (s) conjoint (s) ;
- La migration interne et externe si applicable ;
- Les conditions d'hygiène et d'habitat ;
- Les moyens de subsistance ;
- Les pratiques agropastorales des populations cibles ;
- Les biens possédés par les ménages ;
- Les sources de revenus et dépenses ;

- La consommation alimentaire ;
- Les chocs, les stratégies de survie adoptées et assistance reçue ;
- Les coûts des denrées de grande consommation ;
- Le niveau de sécurité alimentaire ;
- Les données nutritionnelles, en particulier des enfants de 6 à 59 mois et des femmes enceintes et femmes allaitantes (FEFA) ;
- La situation des enfants en âge d'aller à l'école par rapport à leur fréquentation scolaire ou l'abandon de l'école.

7.4. Indicateurs (liste non exhaustive à titre indicatif)

Indicateurs de sécurité alimentaire

a) Disponibilité :

- Production agricole alimentaire (type et quantité par culture, accès et pratiques d'irrigation, accès et utilisation des engrais, saisonnalité) ;
- Stock alimentaire au niveau des ménages (nombre de mois de consommation de céréales du ménage couvert par le stock) ;
- Disponibilité en vivres/bétail sur les marchés (existence des marchés, distance ménages- marchés) ;
- Bilan alimentaire au niveau national/départemental, zones excédentaires et déficitaires, flux commerciaux, saisonnalité.

b) Accessibilité :

- Consommation alimentaire du ménage
 - Fréquence de consommation des groupes d'aliments la veille et sur les 7 derniers jours (exprimée en % de ménages et en nombre moyen de jours de consommation par groupe d'aliments) ;
 - Diversité alimentaire au niveau du ménage et score de consommation alimentaire ;
 - Fréquence des repas par jour et par type de cible [enfant/adulte] (exprimée en % de ménages et en nombre moyen de repas) ;
 - Origine des aliments consommés (exprimés en % des ménages, en nombre moyen d'aliments et en % d'aliments autoproduits, achetés, reçus pour consommation).
- Dépenses alimentaires et non alimentaires
 - Part des dépenses pour chaque rubrique sur les dépenses totales (%) ;
 - Part de chaque dépense alimentaire sur les dépenses alimentaires totales (%) ;
 - Dépenses alimentaires rapportées par membre du ménage (moyenne et par catégorie de dépenses) ;
 - Dépenses non alimentaires rapportées par membre du ménage (moyenne et par catégorie de dépenses) ;
 - Dépenses totales rapportées par membre du ménage (moyenne et par catégorie de dépenses) ;
 - Comparaison entre le coût du panier alimentaire moyen minimal et les dépenses mensuelles du ménage.
- Activités/revenus du ménage
 - Principales sources de revenus (exprimées en % des ménages et en nombre moyen) ;
 - Contribution de chaque source de revenu au revenu total (%) ;
 - Contribution de chaque source de revenu pour l'autoconsommation (%) ;

- Groupe de mode de vie des ménages.
- Biens productifs et non productifs
 - Présence/absence de biens (exprimées en % des ménages) ;
 - Type de biens (exprimées en % des ménages et en nombre moyen)
 - Productifs (bétail, équipement agricole)
 - Non productifs (biens de consommation courante [lit, radio, etc.] et biens de luxe [téléphone, TV, etc.] ;
 - Accès au crédit au niveau commerçant et institution financière (exprimé en % des ménages et en nombre moyen) ;
 - Indice de richesse.
- Prix des aliments et du bétail sur les marchés (Indice de prix au consommateur)
- Terme de l'échange bétail/céréales
- Indice de stratégie de survie

c) Utilisation alimentaire :

- Préférences/habitudes alimentaires (aliments déconseillés et interdits) ;
- Méthodes culinaires (préparation, cuisson, etc.) ;
- Partage des repas au sein du ménage.

Indicateurs d'eau et assainissement

- Accès et utilisation des sources d'eau potable (% des ménages) ;
- Qualité de l'environnement sanitaire (% des ménages utilisant des latrines améliorées).

Indicateurs de vulnérabilité

- Chocs
 - Principaux chocs subis/diversité des chocs au cours de l'année passée ;
 - Types de chocs (récurrent/conjoncturel/transitoire).
- Stratégies de réponse aux chocs
 - Principales stratégies développées ;
 - Indice des stratégies de survie.

Indicateurs nutrition

En vue de coupler la situation alimentaire et nutritionnelle des populations, les mesures du poids, de la taille, et/ou du périmètre brachial, les œdèmes seront effectués sur tous les enfants de 6 à 59 mois identifiés au sein des ménages enquêtés sur la base des outils utilisés dans le cadre de l'activité de dépistage communautaire menée par les zones sanitaires.

Indicateurs post-Ebola

L'AGVSAN étant la première enquête portant sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle réalisée au niveau national depuis la fin de l'épidémie de Maladie à Virus Ebola, une partie du questionnaire ménage portera également sur l'impact direct et indirect de l'épidémie sur les moyens de production et les revenus des populations des zones affectées.

8. Chronogramme indicatif

La formation est prévue pour fin mars 2018, tandis que la collecte des données sur le terrain est prévue pour début avril et durera environ deux semaines. Un rapport préliminaire des tendances clés sera disponible dès le mois de mai 2018. L'atelier de validation sera organisé en juillet et le rapport sera finalisé d'ici le mois d'août 2018.

1. Préparation des termes de référence et du budget (août 2017) ;
2. Mobilisation des ressources (septembre 2017) ;
3. Mise en place du comité de pilotage et réunions mensuelles des partenaires impliqués (septembre 2017) ;
4. Collecte et analyse des données secondaires et de la documentation (octobre 2017) ;
5. Développement de la méthode d'échantillonnage (octobre 2017) ;
6. Finalisation de la méthodologie et des questionnaires (novembre 2017) ;
7. Planification de la logistique et des besoins matériels pour la formation des enquêteurs et la collecte de données de terrain (janvier 2018) ;
8. Élaboration de masques et outils de collecte des données (février 2018) ;
9. Formation des enquêteurs et superviseurs et pré-test sur le terrain (mars 2018) ;
10. Collecte des données sur le terrain (avril 2018) ;
11. Nettoyage des données (mai 2018) ;
12. Analyse des données (mai 2018) ;
13. Rapport préliminaire (mai 2018) ;
14. Rédaction du rapport (juin 2018) ;
15. Finalisation du rapport draft (juillet 2018) ;
16. Validation des résultats (juillet 2018) ;
17. Finalisation du rapport (août 2018) ;
18. Dissémination des résultats (septembre 2018).

9. Résultats escomptés

- Un programme de travail détaillé pour l'AGVSAN et une estimation budgétaire ;
- Un rapport sur l'analyse des données secondaires indiquant clairement les insuffisances dans la collecte des données primaires ;
- Une méthodologie et des instruments d'enquête et un itinéraire pour le travail de terrain ;
- Un rapport analytique final sur la situation de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité nutritionnelle avec une analyse des options de réponses incorporant les observations du bureau de pays, des partenaires et du bureau régional ou du siège du PAM, et rédigé selon la présentation standard.

Annexe 3.2a : Guide d'entretien pour la collecte de données secondaires

Guide pour le gouvernorat / Direction régionale du Plan / Direction régionale de l' Agriculture / Inspection de l'Action sociale

Région :

Lieu de l'interview (Ville / préfecture) :

Personne interrogée :

Organisation / Fonction :

Date :

Présentation de l'objectif de l'enquête

INFORMATION INSTITUTIONNELLE

Politiques nationale ou régionale

- Quelles sont les principales activités liées aux moyens d'existence des populations de la région ? Certaines activités sont-elles spécifiques à certains groupes de population (Très pauvres, pauvres ou riches)

- Concernant ces moyens d'existence, quels sont les politiques ou plans de développement local mis en place dans votre région?

- Quelles sont les politiques sociales et de santé publiques mises en place dans votre région?

Acteurs intervenants dans la zone

- Quels sont les principaux secteurs pourvoyeurs d'emploi dans votre zone ?

- Y a-t-il des programmes de filets sociaux mis en place dans votre région ou dans certaines préfectures ? Si oui, quels type de filets sociaux (institutionnels tout au long de l'année ou saisonnier) et par quels acteurs ?

- Quels sont les programmes de distributions alimentaires ou de sécurité alimentaires mis en place dans votre zone (type d'activités, durée, cible)? Quels sont les principaux acteurs mettant en place ces programmes ?

Production agricole de la zone

- Quels sont les principales cultures agricoles et cultures de rentes de la zone ?

Données statistiques recherchées :

Production agricoles au niveau décentralisée (quantités produites+ superficies emblavées)

Production halieutiques (si pertinent) et forestière (si pertinent)

Activités d'élevage dans la zone (si pertinent) : taille du cheptel + évolution des prix

Personnes employées dans les mines et l'orpaillage (si pertinent)

CHOCS

Chocs de la zone

- Quels chocs ont touché de **façon récurrente** votre région au cours de ces dernières années (ex : épizootie, sécheresse, inondations, conflit, ...) ? Quelles préfectures ou zones de votre région ont été le plus touchées ?

Instructions enquêteurs : mentionner quels types de chocs selon les zones

- Quels chocs **plus ponctuels** ont touché votre région ces dernières années (chocs liés à l'environnement, à la santé, conflit ...) ?

Instructions enquêteurs : on cherche ici à savoir si la zone subit des chocs conjoncturels en plus de chocs structurels

- Quels sont ou ont été les impacts de ces différents chocs sur les populations de la zone ?
Instruction enquêteurs : noter l'impact en différenciant les types de chocs (récurrents ou ponctuels) et le type de population impactée (très pauvres, pauvres, riches)

- Quels sont les plans de contingence, de gestion des crises ou d'alerte précoce qui existent dans votre zone pour prévenir les risques liés aux chocs (plans nationaux ou spécifiques pour votre région) ?

EBOLA (uniquement pour les zones touchées par la MVE)

- Quelles conséquences la MVE a –t-elle eu sur la sécurité alimentaire de la zone en terme de disponibilité de la nourriture, d'accès ou de consommation des aliments (qualité du régime alimentaire)?

- Quelles conséquences la MVE a –t-elle eu sur les populations de la zone (sur leurs moyens d'existence ou autres) ? Les moyens d'existence des populations sont-ils aujourd'hui différents de leurs moyens d'existence d'avant la crise ?

- Quelle est votre opinion sur la gestion de la crise et les modalités d'assistance apportées aux populations ? Qu'est ce qui aurait pu être mieux fait ?

ENVIRONNEMENT

- Votre région ou certaines zones de votre région sont-elles soumises de façon récurrente à des problèmes liés à l'environnement? Si oui, quels types de problèmes et quelles zones sont touchés ?
Instruction enquêteurs : relancer la personne interrogée sur des points tels que l'érosion des sols, des problèmes pluviométriques, les inondations, les sécheresses, la disparition des forêts, la pollution ...

- Quels sont les impacts sur les moyens d'existence des populations vivant dans ces zones ?

- Dans quelles mesures certaines activités ou stratégie d'adaptation mises en place par les ménages sont-elles néfastes pour l'environnement ? Quelles activités et quels ménages sont concernés ?

MARCHES

Disponibilité alimentaire

- Quels sont les principaux marchés (marchés alimentaires ou mixte) sur lesquels les ménages s'approvisionnent dans votre zone et leur fréquence de fonctionnement (ex: mensuel, hebdomadaire, journalier) ?

- Quelles sont les principales denrées trouvées sur ces marchés ?

- Quelles sont les principales sources d’approvisionnement de ces marchés selon la période de l’année ? Ces marchés sont-ils fonctionnels tout au long de l’année ? Si non, lesquels ne fonctionnent pas et pourquoi ?

Instruction enquêteurs: on cherche ici à savoir si les denrées qui approvisionnent les marchés tout au long de l’année sont produites localement, importées ou si elles proviennent d’autres marchés que ceux de la zone (par exemple de Conakry)

Fonctionnement des marchés

- Ces dernières années, certains marchés ont-ils disparu ou leur nature (fréquence de fonctionnement ou type de produit vendus sur ces marchés) a –t-elle évolué suite à un choc survenu dans la zone (*mentionner le type de choc*) ? Quelle a été la capacité d’adaptation ou de recouvrement de ces marchés suite à ce choc ?

- Certains marchés sont-ils régulés (ex : politique de prix fixes, subventions, droits de douane sur certains types de denrées alimentaires ...) ? Si oui, comment et sur quels produits alimentaires ?

Données statistiques :

Evolution des prix des denrées, des prix du cheptel et des produits halieutiques

MIGRATION

- Votre zone est-elle une zone d’accueil de personnes réfugiées ou déplacés ? Si oui, pouvez- vous expliquer qui sont ces personnes (provenance) et les modalités d’accueil (camps, accueil de la population locale) ? Depuis quand ces personnes arrivent-elle dans la zone ? Est-ce des migrations temporaires ou permanentes ? Quelles zones de votre région sont concernées ?

- La migration temporaire ou permanente sont-elles une stratégie d'adaptation des populations de la zone ? Si oui, pouvez-vous fournir des détails sur les pays d'accueil, la durée des migrations, le type de population concernée ?

GENRE

- Comment le genre est-il pris en compte dans les politiques que vous mettez en place ?

FIN DU QUESTIONNAIRE. MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Annexe 3.3a : Liste des marchés sélectionnés pour l'enquête Marché

Région	Préfecture /Commune	Marché	Marché par région
Conakry	Matam	Madina	3
	Matoto	Matoto	
	Ratoma	Taouyah	
Kindia	Kindia	Kindia Centre	3
	Forécariah	Mafèrenya	
	Dubreka	Tanènè	
Boké	Boffa	Koba	5
	Boké	Boké Centre	
	Koundara	Saréboïdo	
	Boké	Kolia Sanamoto	
	Boffa	Kolia	
Mamou	Mamou	Bouliwel	5
	Mamou	Mamou Centre	
	Dalaba	Ditinn	
	Pita	Timbi Madina	
	Pita	Pita Centre	
Labé	Mali	Donguel Sigon	6
	Labé	Labé Centre	
	Labé	Tountouroun	
	Lélouma	Thianguelbori	
	Labé	Popodara	
	Mali	Yembèrin	
Faranah	Faranah	Faranah Centre	4
	Kissidougou	YendèMillimou	
	Dinguiraye	Dinguiraye Centre	
	Dabola	Bissikirima	
Kankan	Kankan	Kankan Centre	5
	Kankan	Tokounou	
	Kouroussa	Kouroussa centre	
	Kouroussa	Kaboukaria	
	Siguiri	Kourémalé	
Nzérékoré	Nzérékoré	Nzérékoré – Centre	7
	Nzérékoré	Gouécké	
	Lola	Lola – Centre	
	Beyla	Sinko	
	Beyla	Beyla Centre	
	Beyla	Boola	
	Macenta	Sérédou	
TOTAL MARCHES			38

Annexe 3.5a : Note explicative sur le changement de niveau d'échantillonnage à Conakry (avril 2018)

Selon les Termes de Référence de l'étude d'Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (AGVSAN) de septembre 2017, l'enquête vise une représentativité préfectorale. Afin d'avoir les indicateurs représentatifs au niveau préfectoral, une taille d'échantillon pour chaque préfecture (strate) a été calculée. Au total pour l'ensemble des 33 préfectures et les 5 communes de Conakry, une taille de **11.955 ménages** a été obtenue pour la partie Sécurité Alimentaire. Pour ce calcul, l'indicateur choisit était **la malnutrition chronique en lieu et place de l'insécurité alimentaire**.

Pour la partie nutritionnelle, le nombre d'enfants à toucher a été obtenu par une hypothèse selon laquelle, dans les ménages qui seront sélectionnés pour l'enquête, **3 enfants** de moins de 5 ans (soit **29.888 enfants**) seraient sélectionnés alors que les résultats du dernier RGPH réalisé en 2014 a révélé que globalement le nombre de moins de 5 ans est de 1,2 enfants par ménage.

Avec l'appui du consultant national nutrition recruté à cet effet et des experts du Bureau Régional du PAM, le calcul a donc été repris sur les bases suivantes afin d'assurer la représentativité des indicateurs collectés tant pour le volet sécurité alimentaire que nutrition :

- Le taux de l'insécurité globale (EFSA 2015) du niveau régional qui a été considéré pour chaque préfecture de la région (n1) ;
- L'utilisation de ENA for SMART pour le calcul (n2) ;

Ceci a permis de calculer de nouvelles tailles d'échantillons pour chaque strate, la taille finale à prendre en compte étant la taille maximale des deux tailles (sécurité alimentaire et nutrition) de la strate **n=max(n1 ; n2)**. Au total, **17.023 ménages** seraient touchés pour l'ensemble des 38 strates (33 préfectures et les 5 communes de Conakry) de l'étude pour **15.238 enfants**. Cette augmentation du nombre de ménages entraînerait une augmentation de la charge de travail par équipe et du budget de l'enquête, ce qui pourrait avoir une conséquence sur la qualité des données collectées. En effet, outre les implications logistiques et financières d'un tel changement, l'arrivée du mois de Ramadan à la mi-mai ne permet pas à l'enquête d'aller au-delà d'une durée d'un mois.

Ainsi, dans le souci d'avoir les données de qualité tout en gardant la planification initiale, le scénario suivant a été proposé : Considérer la région de Conakry comme une seule strate au lieu de cinq, amenant à un total de 34 strates au lieu de 38. Pour la zone spéciale de Conakry, une taille globale de l'échantillon a été calculée. Ainsi les résultats seront représentatifs au niveau régional et non communal pour Conakry seulement, tandis qu'elle restera préfectorale pour les 33 autres strates comme initialement prévu, tout en garantissant la représentativité des données collectées pour le volet nutrition. Ce scénario est également soutenu par l'hypothèse que les zones les plus vulnérables se situent de manière prédominante en dehors de la capitale. De plus, au cas où des tendances inquiétantes seraient démontrées au niveau de Conakry lors de cette enquête AGVSAN, une enquête spécifique au milieu urbain pourrait être envisagée (VAMU = Vulnérabilité Alimentaire en Milieu Urbain).

En tenant compte de ces suggestions, la taille de l'échantillon obtenu est de **14 825 ménages pour 13 634 enfants attendus**. Afin que cela soit réalisable endéans les 30 jours et dans les limites du budget prévu, le nombre d'équipes d'enquêteurs a été revu de 30 à 33, et les 6 équipes des strates les plus éloignées se verront octroyer un jour de trajet supplémentaire à l'aller et au retour.

Région administrative	PREFECTURE	effet de grappe	P	Précision	Nombre d'enfants à enquêter	Taille des ménages	% enfant de 0-5 ans	Taux de non réponse	Nombre de ménages à enquêter	SA	MAX
Boké	BOFFA	1,5	20%	5%	401	7,60	19,3%	3%	313	434	434
Boké	BOKE	1,5	20%	5%	401	7,28	16,4%	3%	385	436	437
Boké	FRIA	1,5	20%	5%	401	5,81	15,8%	3%	501	431	501
Boké	GAOUAL	1,5	20%	5%	401	6,76	17,3%	3%	393	434	434
Boké	KOUNDARA	1,5	20%	5%	401	6,75	16,2%	3%	420	432	432
Conakry	Conakry	1,5	20%	5%	401	7,00	12,9%	3%	509	49	509
Faranah	DABOLA	1,5	20%	5%	401	7,09	18,3%	3%	354	436	437
Faranah	DINGUIRAYE	1,5	20%	5%	401	7,28	18,3%	3%	344	436	437
Faranah	FARANAH	1,5	20%	5%	401	8,08	17,1%	3%	333	437	438
Faranah	KISSIDOUGOU	1,5	20%	5%	401	7,07	15,9%	3%	409	438	438
Kankan	KANKAN	1,5	20%	5%	401	10,04	18,9%	3%	242	270	270
Kankan	KEROUANE	1,5	20%	5%	401	7,55	19,3%	3%	315	269	315
Kankan	KOUROUSSA	1,5	20%	5%	401	9,03	20,0%	3%	254	269	270
Kankan	MANDIANA	1,5	20%	5%	401	15,07	21,0%	3%	145	269	269
Kankan	SIGUIRI	1,5	20%	5%	401	10,89	20,4%	3%	206	270	270
Kindia	COYAH	1,5	20%	5%	401	7,30	15,4%	3%	409	450	450
Kindia	DUBREKA	1,5	20%	5%	401	7,21	18,0%	3%	354	451	451
Kindia	FORECARIAH	1,5	20%	5%	401	6,95	18,7%	3%	353	450	450
Kindia	KINDIA	1,5	20%	5%	401	7,00	16,8%	3%	390	452	452
Kindia	TELIMELE	1,5	20%	5%	401	5,77	17,9%	3%	445	451	451
Labé	KOUBIA	1,5	20%	5%	401	6,03	16,6%	3%	459	448	459
Labé	LABE	1,5	20%	5%	401	5,60	15,7%	3%	523	454	523
Labé	LELOUMA	1,5	20%	5%	401	5,45	16,8%	3%	502	452	502
Labé	MALI	1,5	20%	5%	401	6,80	16,3%	3%	415	453	454
Labé	TOUGUE	1,5	20%	5%	401	5,63	16,3%	3%	501	450	501
Mamou	DALABA	1,5	20%	5%	401	5,02	15,7%	3%	583	273	583
Mamou	MAMOU	1,5	20%	5%	401	5,41	15,9%	3%	534	274	534
Mamou	PITA	1,5	20%	5%	401	4,94	15,2%	3%	612	274	612
Nzérékoré	BEYLA	1,5	20%	5%	401	8,52	19,6%	3%	275	350	350
Nzérékoré	GUECKEDOU	1,5	20%	3%	401	6,43	15,8%	3%	452	350	452
Nzérékoré	LOLA	1,5	20%	5%	401	6,00	16,9%	3%	453	349	453
Nzérékoré	MACENTA	1,5	20%	5%	401	6,56	15,8%	3%	443	350	443
Nzérékoré	NZEREKORE	1,5	20%	5%	401	6,38	16,1%	3%	447	351	447
Nzérékoré	YOMOU	1,5	20%	5%	401	9,75	17,0%	3%	367	348	367
Total					13 634			3%	13 640	12 739	14 825

Tableau 3.6a : Répartition des commerçants interrogés par sexe

Région	1.2 Sexe du commerçant					
	homme		femme		Total	
	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)
Boké	16	50%	16	50%	32	100%
Conakry	13	54%	11	46%	24	100%
Faranah	21	53%	19	48%	40	100%
Kankan	22	55%	18	45%	40	100%
Kindia	11	48%	12	52%	23	100%
Labé	20	50%	20	50%	40	100%
Mamou	20	42%	28	58%	48	100%
Nzérékoré	25	45%	31	55%	56	100%
Total	148	49%	155	51%	303	100%

Région	Homme				Femme			
	Moyenne	Maximum	Minimum	Somme	Moyenne	Maximum	Minimum	Somme
Boké	18	25,0	6,0	71	13	24,0	0,0	50
Conakry	6	8,0	3,0	11	7	8,0	5,0	13
Faranah	9	15,0	3,0	44	16	25,0	3,0	79
Kankan	5	10,0	1,0	27	7	14,0	0,0	35
Kindia	8	12,0	3,0	25	8	15,0	0,0	25
Labé	14	45,0	5,0	72	28	48,0	10,0	139
Mamou	63	320,0	0,0	380	33	111,0	5,0	199
Nzérékoré	61	375,0	2,0	425	28	77,0	2,0	193
Total	29	375,0	0,0	1055	20	111,0	0,0	733

Tableau 3.7a : Ratio de dépendance

		Ratio de dépendance
0.4) Région	Boké	7,8
	Conakry	3,1
	Faranah	8,3
	Kankan	7,3
	Kindia	6,3
	Labé	7,3
	Mamou	4,6
	Nzérékoré	7,9
	Total	6,2
0.5) Préfecture	Boffa	7,1
	Boké	7,4
	Gaoual	7,8
	Koundara	12,8
	Conakry	3,1
	Dabola	7,9
	Dinguiraye	9,2
	Faranah	8,7
	Kissidougou	7,8
	Kankan	8,0
	Kérouané	7,6
	Kouroussa	8,0
	Mandiana	4,9
	Siguiri	17,0
	Coyah	6,5
	Dubrêka	7,1
	Forécariah	7,4
	Fria	7,3
	Kindia	4,9
	Télimélé	7,1
	Koubia	9,3
	Labé	4,8
	Lélouma	8,9
	Mali	8,6
	Tougué	8,1
	Dalaba	3,8
	Mamou	8,5
	Pita	3,6
	Beyla	7,8
Gueckédou	10,6	
Lola	7,7	

	Macenta	7,1
	Nzérékoré	7,0
	Yomou	7,8
	Total	6,2
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	6,3
	Féminin	5,4
	Total	6,2
0.10) Strate	Rurale	7,0
	Urbaine	4,7

Tableau 3.8a : Taille moyenne des ménages par région, préfectures et milieu de résidence

		Nombre total de personnes dans le ménage			
		Moyenne	Maximum	Minimum	Ecart type
0.4) Région	Boké	7,6	35	1	4,3
	Conakry	8,4	42	1	6,4
	Faranah	9,0	34	1	4,4
	Kankan	11,3	73	1	8,0
	Kindia	9,2	54	1	5,4
	Labé	6,2	28	1	3,5
	Mamou	5,9	49	1	2,9
	Nzérékoré	8,2	43	1	4,5
	Total	8,6	73	1	5,8
	0.5) Préfecture	Boffa	8,3	35	1
Boké		8,8	34	1	4,5
Gaoual		5,4	28	1	2,8
Koundara		5,9	25	2	2,5
Conakry		8,4	42	1	6,4
Dabola		8,1	26	1	4,2
Dinguiraye		8,3	27	2	4,2
Faranah		10,1	34	2	4,7
Kissidougou		9,2	31	1	4,3
Kankan		14,9	73	1	10,1
Kérouané		8,0	23	1	4,0
Kouroussa		7,9	22	2	3,5
Mandiana		16,5	61	3	8,7
Siguiri		7,6	29	2	3,7
Coyah		10,0	46	1	6,3
Dubrèka		8,2	27	2	4,3
Forécariah		11,2	45	1	6,2
Fria		8,1	30	1	4,4
Kindia		8,2	43	2	4,6
Télimélé		9,6	54	2	5,4
Koubia		7,5	28	2	3,7
Labé		4,6	25	1	2,4
Lélouma		6,2	25	1	3,4
Mali		7,7	26	2	3,9
Tougué		6,8	27	1	3,3
Dalaba		6,0	25	1	2,8
Mamou		5,2	17	1	2,4
Pita		6,5	49	2	3,3
Beyla		7,9	42	2	3,9
Gueckédou		8,2	32	2	4,4
Lola		8,7	41	1	4,5
Macenta		7,6	43	2	4,7

	Nzérékoré	8,3	34	2	4,6
	Yomou	9,4	29	2	5,1
	Total	8,6	73	1	5,8
1.03)	Masculin	8,8	73	1	5,8
Quel est	Féminin	7,3	46	1	5,4
le sexe du	Total	8,6	73	1	5,8
chef de					
ménage?					
0.10)	Rurale	8,6	73	1	5,8
Strate	Urbaine	8,3	46	1	5,7

Annexe 3.9a : Proportion d'hommes et de femmes chefs de ménage selon les régions, les préfectures et le milieu de résidence

		1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?				Total	
		Masculin		Feminin			
		Effectif	% compris dans 0.4) Région	Effectif	% compris dans 0.4) Région	Effectif	% compris dans 0.4) Région
0.4) Région	Boké	12216	87,4%	1762	12,6%	13978	100,0%
	Conakry	12644	69,8%	5461	30,2%	18105	100,0%
	Faranah	11477	92,3%	963	7,7%	12440	100,0%
	Kankan	25443	93,2%	1866	6,8%	27309	100,0%
	Kindia	16729	86,8%	2534	13,2%	19263	100,0%
	Labé	13070	87,8%	1809	12,2%	14879	100,0%
	Mamou	10971	83,3%	2204	16,7%	13175	100,0%
	Nzérékoré	19287	83,5%	3812	16,5%	23099	100,0%
Total		121837	85,7%	20411	14,3%	142248	100,0%
0.5) Préfecture	Boffa	2373	86,6%	366	13,4%	2739	100,0%
	Boké	4438	86,1%	718	13,9%	5156	100,0%
	Gaoual	2048	88,5%	266	11,5%	2314	100,0%
	Koundara	2118	91,2%	204	8,8%	2322	100,0%
	Conakry	12644	69,8%	5461	30,2%	18105	100,0%
	Dabola	2409	94,8%	133	5,2%	2542	100,0%
	Dinguiraye	2166	90,9%	217	9,1%	2383	100,0%
	Faranah	2836	88,7%	363	11,3%	3199	100,0%
	Kissidougou	4066	94,2%	249	5,8%	4315	100,0%
	Kankan	5371	93,9%	351	6,1%	5722	100,0%
	Kérouané	2709	90,1%	299	9,9%	3008	100,0%
	Kouroussa	2956	82,7%	617	17,3%	3573	100,0%
	Mandiana	6164	95,0%	325	5,0%	6489	100,0%
	Siguiri	8243	96,8%	275	3,2%	8518	100,0%
	Coyah	2207	81,8%	491	18,2%	2698	100,0%
	Dubrêka	3251	88,4%	426	11,6%	3677	100,0%
	Forécariah	3089	91,8%	276	8,2%	3365	100,0%
	Fria	1240	85,6%	208	14,4%	1448	100,0%
	Kindia	4880	81,6%	1100	18,4%	5980	100,0%
	Télimélé	3301	93,2%	241	6,8%	3542	100,0%
	Koubia	1130	72,8%	423	27,2%	1553	100,0%
	Labé	4761	94,8%	259	5,2%	5020	100,0%
	Lélouma	2324	76,8%	704	23,2%	3028	100,0%
	Mali	2959	90,8%	299	9,2%	3258	100,0%
	Tougué	1896	93,9%	124	6,1%	2020	100,0%
	Dalaba	2123	80,9%	501	19,1%	2624	100,0%
	Mamou	4073	76,3%	1264	23,7%	5337	100,0%
	Pita	4775	91,6%	438	8,4%	5213	100,0%
	Beyla	3576	80,4%	870	19,6%	4446	100,0%

	Gueckédou	3748	82,1%	815	17,9%	4563	100,0%
	Lola	2496	85,5%	422	14,5%	2918	100,0%
	Macenta	3612	90,4%	382	9,6%	3994	100,0%
	Nzérékoré	4028	79,0%	1068	21,0%	5096	100,0%
	Yomou	1827	87,8%	253	12,2%	2080	100,0%
	Rurale	89576	89,1%	10939	10,9%	100515	100,0%
	urbain	32261	77,3%	9471	22,7%	41732	100,0%
Total		121837	85,7%	20408	14,3%	142245	100,0%

Annexes section 4 : Consommation et insécurité alimentaire

Tableau 4.1a – Détail de la sécurité alimentaire selon le lieu de résidence

Indice sécurité alimentaire TOTAL	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Zones rurales	19,6%	54,7%	22,6%	3,1%
Zones urbaines	44,8%	42,6%	11,9%	0,8%
TOTAL	27,0%	51,2%	19,4%	2,4%

Tableau 4.2a – Détail du Score de consommation alimentaire par activités principales des ménages

FC_group	Pauvre	1st principal source of revenue recorded													Total				
		Aide, dons (en nature/vivres)	Artisanat	Commerce	Crédit, emprunt	Fonctionnaire/Salarié du public ou du privé	Pension de retraite, invalidité ou privé	Commerce ambulancier	métiers (mécanicien, électricien, etc...)	Producteur agricole	dargent, argent migrants ou privé etc...)	Transport (Taxi, voiture, moto etc...)	Travailleur journalier	matériaux agricoles ou produits		Autre	Mines / orpaillage	Elevage	Pêche
	Effectif % compris dans 1st principal	711	290	3243	36	974	179	1224	704	6434	452	391	483	34	562	195	207	76	16195
	Effectif % compris dans 1st principal	17,3%	7,3%	11,1%	26,3%	7,1%	9,3%	13,0%	7,6%	12,6%	24,7%	7,8%	16,7%	5,7%	12,1%	9,8%	20,1%	6,2%	11,4%
	Effectif % compris dans 1st principal	1187	740	5542	5	1867	283	1474	1167	10451	388	756	844	174	978	509	203	37	26605
	Effectif % compris dans 1st principal	28,9%	18,6%	19,0%	3,6%	13,5%	14,6%	15,7%	12,6%	20,4%	21,2%	15,0%	29,2%	29,2%	21,0%	25,7%	19,7%	3,0%	18,7%
	Effectif % compris dans 1st principal	2212	2950	20456	96	10956	1470	6699	7402	34252	991	3883	1567	388	3108	1276	620	1122	99448
	Effectif % compris dans 1st principal	53,8%	74,1%	70,0%	70,1%	79,4%	76,1%	71,3%	79,8%	67,0%	54,1%	77,2%	54,1%	65,1%	66,9%	64,4%	60,2%	90,9%	69,9%
Total	Effectif % compris dans 1st principal	4110	3980	29241	137	13797	1932	9397	9273	51137	1831	5030	2894	596	4648	1980	1030	1235	142248
	Effectif % compris dans 1st principal	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 4.3a - Score de consommation alimentaire réduit par préfecture

Préfecture	Moyenne
Boffa	1,6
Boké	2,9
Gaoual	7,8
Koundara	5,4
Conakry	2,7
Dabola	7,4
Dinguiraye	6,1
Faranah	1,0
Kissidougou	4,1
Kankan	3,6
Kérouané	7,7
Kouroussa	1,0
Mandiana	4,8
Siguiri	1,3
Coyah	3,0
Dubréka	2,9
Forécariah	4,5
Fria	6,2
Kindia	0,1
Télimélé	4,2
Koubia	10,0
Labé	5,0
Lélouma	2,7
Mali	6,5
Tougué	11,0
Dalaba	1,3
Mamou	4,7
Pita	1,3
Beyla	8,5
Gueckédou	3,9
Lola	6,6
Macenta	7,5
Nzérékoré	7,0
Yomou	3,4
National	4,0

Tableau 4.4a : Stratégies d'adaptation des ménages selon la préfecture

Préfecture	Catégories - Part des dépenses alimentaires				Total
	< 50%	50 - 65%	65 - 75%	>75%	
Boffa	18,9%	30,5%	24,9%	25,7%	100,0%
Boké	9,8%	26,7%	25,7%	37,9%	100,0%
Gaoual	8,5%	15,5%	19,1%	57,0%	100,0%
Koundara	10,4%	16,1%	14,8%	58,7%	100,0%
Conakry	68,5%	16,8%	6,9%	7,8%	100,0%
Dabola	31,1%	20,7%	20,8%	27,5%	100,0%
Dinguiraye	14,1%	24,4%	25,8%	35,7%	100,0%
Faranah	18,8%	22,6%	14,5%	44,2%	100,0%
Kissidougou	43,4%	23,3%	15,7%	17,6%	100,0%
Kankan	28,7%	39,1%	18,4%	13,8%	100,0%
Kérouané	13,6%	17,1%	15,2%	54,1%	100,0%
Kouroussa	16,0%	13,3%	23,2%	47,5%	100,0%
Mandiana	19,1%	26,8%	26,1%	28,1%	100,0%
Siguiri	32,2%	24,6%	18,5%	24,7%	100,0%
Coyah	37,1%	25,1%	19,2%	18,6%	100,0%
Dubréka	20,4%	28,9%	20,1%	30,5%	100,0%
Forécariah	28,2%	29,1%	19,4%	23,2%	100,0%
Fria	39,5%	26,3%	17,1%	17,1%	100,0%
Kindia	2,7%	8,4%	14,8%	74,1%	100,0%
Télimélé	8,6%	19,8%	20,5%	51,2%	100,0%
Koubia	6,9%	12,6%	14,3%	66,1%	100,0%
Labé	22,6%	14,4%	18,2%	44,7%	100,0%
Lélouma	13,5%	17,3%	23,3%	46,0%	100,0%
Mali	13,9%	19,4%	21,5%	45,1%	100,0%
Tougué	11,6%	14,3%	20,1%	54,1%	100,0%
Dalaba	16,0%	16,3%	15,0%	52,7%	100,0%
Mamou	21,7%	20,3%	14,6%	43,4%	100,0%
Pita	18,1%	19,2%	28,4%	34,3%	100,0%
Beyla	26,1%	20,0%	16,5%	37,5%	100,0%
Gueckédou	22,9%	24,2%	21,7%	31,2%	100,0%
Lola	28,4%	21,7%	19,2%	30,7%	100,0%
Macenta	27,4%	28,2%	20,7%	23,8%	100,0%
Nzérékoré	39,3%	30,7%	17,9%	12,2%	100,0%
Yomou	38,9%	20,0%	14,1%	27,0%	100,0%

Annexes section 5 : Nutrition

Tableau 5.1a : Répartition des enfants de moins de 5 ans selon le sexe par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques		Nombre total d'enfants de 0-59 mois	Sexe de l'enfant			
			Masculin		Féminin	
			n	%	n	%
Préfecture	Boffa	581	288	49,6	293	50,4
	Boké	609	338	55,5	271	44,5
	Fria	654	339	51,8	315	48,2
	Gaoual	422	239	56,6	183	43,4
	Koundara	612	334	54,6	278	45,4
	Conakry	808	436	54,0	372	46,0
	Dabola	668	357	53,4	311	46,6
	Dinguiraye	642	351	54,7	291	45,3
	Faranah	1045	575	55,0	470	45,0
	Kissidougou	609	310	50,9	299	49,1
	Kankan	1112	598	53,8	514	46,2
	Kérouané	699	404	57,8	295	42,2
	Kouroussa	566	315	55,7	251	44,3
	Mandiana	933	527	56,5	406	43,5
	Siguiri	796	403	50,6	393	49,4
	Coyah	764	423	55,4	341	44,6
	Dubrêka	604	302	50,0	302	50,0
	Forécariah	1006	545	54,2	461	45,8
	Kindia	534	278	52,1	256	47,9
	Télimélé	1049	552	52,6	497	47,4
	Kouibia	720	371	51,5	349	48,5
	Labé	484	252	52,1	232	47,9
	Lélouma	746	377	50,5	369	49,5
	Mali	728	391	53,7	337	46,3
	Tougué	704	349	49,6	355	50,4
	Dalaba	552	300	54,3	252	45,7
	Mamou	581	313	53,9	268	46,1
	Pita	708	367	51,8	341	48,2
	Beyla	635	336	52,9	299	47,1
	Gueckédou	928	473	51,0	455	49,0
Lola	829	410	49,5	419	50,5	
Macenta	735	381	51,8	354	48,2	
Nzérékoré	670	345	51,5	325	48,5	
Yomou	801	406	50,7	395	49,3	
Milieu de résidence	Rurale	19344	10214	52,8	9130	47,2
	Urbaine	5190	2771	53,4	2419	46,6
Sexe du CM	Masculin	21842	11609	53,1	10233	46,9
	Féminin	2692	1376	51,1	1316	48,9
National		24534	12985	52,9	11549	47,1

Tableau 5.2a : Répartition des enfants de moins 5 ans selon le statut nutritionnel (poids/taille) par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques		N	Malnutrition Aigüe Globale (<-2 z-score et/ou œdèmes)		Malnutrition Aigüe Modérée (≥ -3 et <-2 sans œdèmes)		Malnutrition Aigüe Sévère (<-3 z-score et/ou œdèmes)	
				IC ₉₅		IC ₉₅		IC ₉₅
Région administrative	Boké	2770	6,8	5,6-8,2	4,4	3,6-5,5	2,3	1,8-3,1
	Conakry	648	7,9	5,8-10,5	5,6	4,0-7,6	2,3	1,2-4,4
	Faranah	2820	7,1	5,9-8,4	4,9	4,1-5,8	2,2	1,6-3,1
	Kankan	3800	5,1	4,4-5,9	4,3	3,7-5,1	0,7	0,5-1,0
	Kindia	3702	5,7	4,9-6,7	4,1	3,4-4,8	1,6	1,3-2,1
	Labé	6715	6,2	5,1-7,6	5,2	4,3-6,4	1	0,7-1,4
	Mamou	1601	7,1	6,0-8,5	5,7	4,7-7,0	1,4	0,9-2,1
Nzérékoré	3947	5,7	5,0-6,0	3,1	2,6-3,6	2,6	2,2-3,2	
Niveau National		22301	6,1	5,8-6,5	4,4	4,1-4,7	1,7	1,5-1,9
Préfecture	Boffa	548	4,7	3,2-7,0	2,7	1,8-4,2	2	1,1-3,7
	Boké	586	6,3	4,3-9,2	4,4	3,1-6,4	1,9	0,8-4,1
	Fria	614	6,8	5,1-9,1	3,3	2,0-5,3	3,6	2,6-4,9
	Gaoual	416	8,4	6,1-11,5	6,5	4,6-9,0	1,9	0,9-3,9
	Koundara	606	7,9	5,4-11,6	5,8	3,9-8,5	2,1	1,0-4,4
	Conakry	648	7,9	5,8-10,5	5,6	4,0-7,6	2,3	1,2-4,4
	Dabola	622	8,7	6,3-11,9	5,6	4,3-7,4	3,1	1,6-5,7
	Dinguiraye	608	10,4	8,1-13,1	8,1	6,1-10,5	2,3	1,2-4,4
	Faranah	1003	5,5	4,1-7,3	3,4	2,5-4,6	2,1	1,3-3,4
	Kissidougou	587	4,6	3,0-7,0	3,2	1,9-5,4	1,4	0,6-3,0
	Kankan	1063	4,0	3,1-5,3	3,5	2,6-4,7	0,6	0,3-1,0
	Kérouané	675	4,9	3,7-6,5	3,6	2,5-5,1	1,3	0,6-2,9
	Kouroussa	483	1,4	0,7-3,1	0,8	0,4-1,7	0,6	0,2-1,6
	Mandiana	822	5,5	4,0-7,5	5,5	4,0-7,5	0	0,0-0,0
	Siguiri	757	8,6	7,2-10,2	7,3	6,1-8,7	1,3	0,7-2,4
	Coyah	760	3,7	2,5-5,5	2,4	1,4-3,9	1,3	0,8-2,1
	Dubrèka	648	6,0	4,3-8,4	3,9	2,6-5,7	2,2	1,2-3,9
	Forécariah	1013	4,1	2,6-6,6	3,6	2,1-5,9	0,6	0,3-1,3
	Kindia	412	7,8	5,0-11,8	4,1	2,4-6,9	3,6	2,0-6,6
	Télimélé	868	8,1	6,2-10,4	6,2	4,9-7,8	1,8	1,1-3,0
	Koubia	664	7,5	5,2-10,9	5,9	4,0-8,6	1,7	1,0-2,8
	Labé	325	8,9	5,6-13,8	8,6	5,4-13,6	0,3	0,0-2,4
	Lélouma	706	4,5	2,8-7,2	3,3	1,8-6,0	1,3	0,8-2,0
	Mali	636	6,1	3,8-9,9	5,2	3,4-7,9	0,9	0,3-2,8
	Tougué	682	5,6	3,8-8,0	5,1	3,3-7,8	0,4	0,1-1,4
	Dalaba	469	3,8	2,5-5,8	3,6	2,3-5,7	0,2	0,0-1,9
	Mamou	465	8,4	6,4-10,9	7,1	5,3-9,4	1,3	0,6-2,8
	Pita	667	8,5	6,4-11,3	6,3	4,3-9,2	2,2	1,3-3,9
	Beyla	461	4,6	2,7-7,6	2	0,9-4,0	2,6	1,5-4,5
	Gueckédou	892	7,5	5,8-9,6	3,9	2,9-5,2	3,6	2,5-5,1
Lola	518	8,1	6,0-11,0	3,9	2,6-5,7	4,2	2,7-6,7	
Macenta	704	5,4	4,0-7,3	3,6	2,5-5,1	1,8	1,2-2,7	
Nzérékoré	603	7,3	5,3-10	4,1	2,9-6	3,2	1,8-5,3	
Yomou	769	1,8	1,0-3,3	1	0,4-2,4	0,8	0,3-2,3	
Milieu de résidence	Urbain	5626	6,0	5,3-6,6	4,1	3,6-4,6	1,9	1,6-2,3
	Rural	16675	6,2	5,7-6,7	4,5	4,2-4,9	1,7	1,5-1,9
Niveau National		22301	6,1	5,8-6,5	4,4	4,1-4,7	1,7	1,5-1,9

Graphique 5.3a: Prévalence de la malnutrition aiguë par sexe, basée sur les z-scores poids-pour-taille et/ ou œdème par sexe, la préfecture et le milieu de résidence

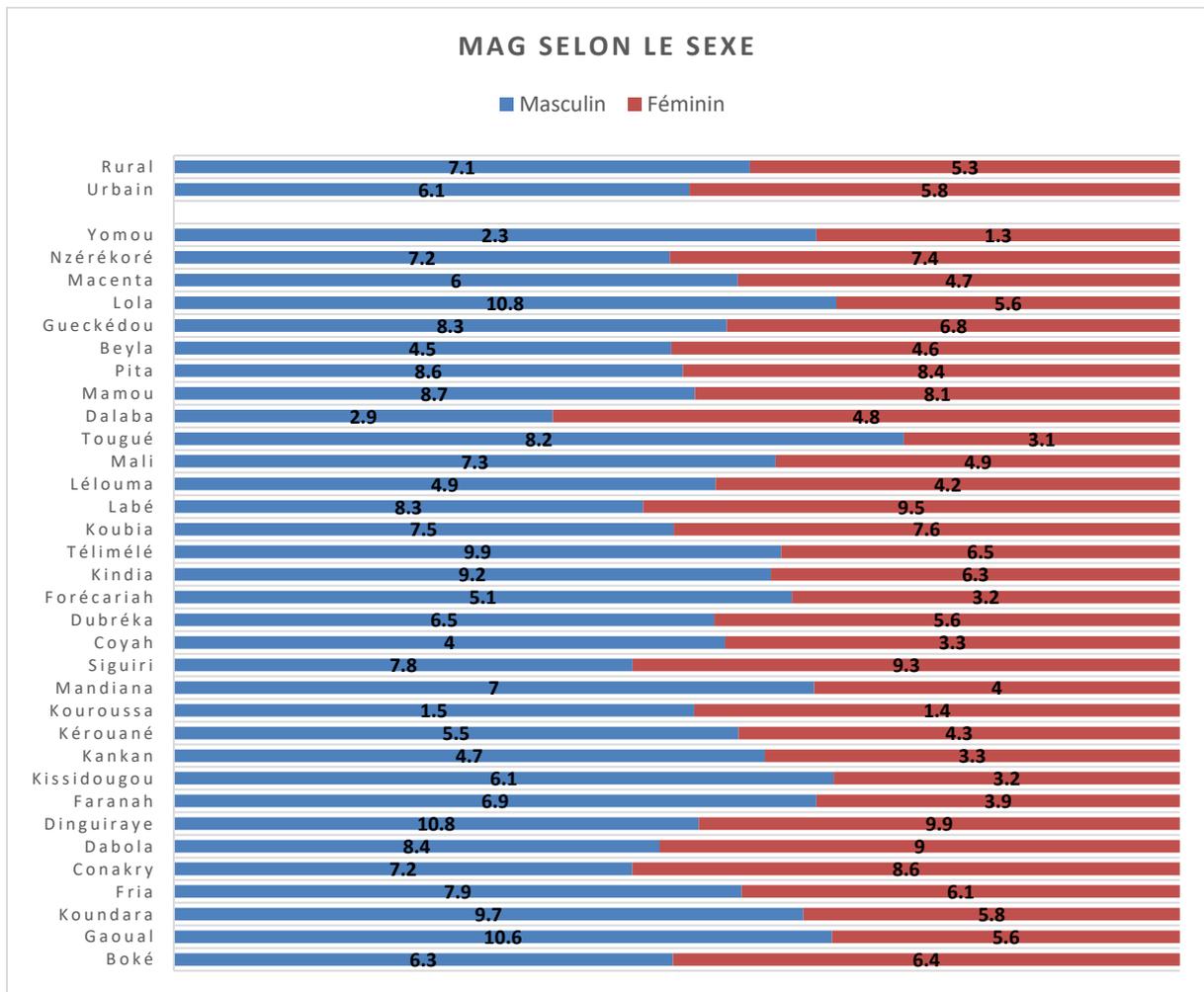


Tableau 5.4a : Répartition (%) des enfants de moins 5 ans selon le statut nutritionnel (poids/taille) par classe d'âge et par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques		N	Age en mois				
			0-5	6-11	12-23	24-47	48-59
Region administrative	Boké	2770	6,9	6,0	9,1	4,9	4,3
	Conakry	648	8,1	3,5	4,6	5,9	6,9
	Faranah	2820	8,9	11,5	9,3	3,6	3,8
	Kankan	3800	10,7	9,0	5,0	3,1	2,9
	Kindia	3701	8,3	11,5	7,2	3,6	3,6
	Labé	3013	6,5	7,4	5,5	4,7	7,1
	Mamou	1601	25,0	5,1	8,5	4,7	4,3
	Nzérékoré	3947	16,1	10,5	4,9	3,2	2,9
Niveau National		22301	9,7	7,1	4,2	3,5	4,1
Préfecture	Boffa	548	5,6	16,7	5,2	2,2	2,4
	Boké	586	1,9	2,3	16,3	5,3	4,1
	Fria	614	12,9	3,7	9,0	4,3	4,7
	Gaoual	416	9,3	2,0	9,6	6,9	2,4
	Koundara	606	4,8	7,0	7,7	6,9	8,7
	Conakry	648	8,1	3,5	4,6	5,9	6,9
	Dabola	622	13,5	15,0	15,8	2,4	6,0
	Dinguiraye	608	17,4	13,1	12,9	7,0	6,1
	Faranah	1003	5,2	9,9	5,4	3,8	1,6
	Kissidougou	587	4,4	10,6	5,6	0,8	2,9
	Kankan	1063	10,2	7,2	6,1	1,8	1,6
	Kérouané	675	13,9	6,7	3,6	1,3	3,7
	Kouroussa	483	3,7	3,6	0,0	0,0	0,0
	Mandiana	822	14,0	10,3	5,1	3,9	4,8
	Siguiri	757	10,9	17,9	7,8	7,6	3,8
	Coyah	760	2,7	3,4	3,3	2,0	2,5
	Dubrêka	648	3,4	8,5	3,9	2,3	5,4
	Forécariah	1013	8,4	9,1	5,7	3,3	2,4
	Kindia	412	4,6	15,8	5,9	4,9	7,3
	Télimélé	868	24,4	22,6	12,8	5,0	2,6
	Koubia	664	5,1	15,4	7,6	6,1	8,6
	Labé	325	6,1	6,0	10,1	9,7	10,3
	Lélouma	706	15,3	3,9	2,2	2,3	5,0
	Mali	636	4,8	3,4	6,8	4,4	11,6
	Tougué	682	0,0	4,5	12,0	5,0	3,7
	Dalaba	469	33,3	0,0	5,2	3,5	2,9
	Mamou	465	21,9	6,0	8,5	6,1	10,1
	Pita	667	26,2	5,2	10,0	4,9	0,0
	Beyla	461	38,5	10,0	1,3	1,7	0,9
	Gueckédou	892	21,2	16,7	8,4	3,7	2,5
	Lola	518	19,5	5,4	6,5	5,0	3,7
	Macenta	704	16,7	10,5	6,3	2,1	4,2
	Nzérékoré	603	0,0	7,3	4,7	6,7	5,4
Yomou	769	2,9	6,8	0,8	0,9	0,9	
Milieu de résidence	Urbain	5626	9,6	7,1	5,5	3,9	4,9
	Rural	16675	10,2	7,8	4,3	3,5	3,9
Niveau National		22301	9,7	7,1	4,2	3,5	4,1

Tableau 5.5a : Prévalence de la malnutrition aiguë des enfants de 6 à 59 mois, basée sur les seuils de MUAC (et/ou d'œdème) par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques		Nombre d'enfants dont le MUAC a été pris	Malnutrition aiguë selon le PB					
			Sévère		Modérée		MAG	
			n	%	n	%	n	%
Région administrative	Boké	2531	34	1,30	53	2,10	87	3,40
	Conakry	689	20	2,90	16	2,30	36	5,20
	Faranah	2537	43	1,70	54	2,10	97	3,80
	Kankan	3587	37	1,00	76	2,10	113	3,20
	Kindia	3558	71	2,00	78	2,20	149	4,20
	Labé	3046	26	0,90	91	3,00	117	3,80
	Mamou	1592	28	1,80	47	3,00	75	4,70
	Nzérékoré	4128	72	1,70	131	3,20	203	4,90
	Total	21668	331	1,50	546	2,50	877	4,00
Préfecture	Boffa	511	4	0,80	12	2,30	16	3,10
	Boké	541	8	1,50	20	3,70	28	5,20
	Fria	558	6	1,10	10	1,80	16	2,90
	Gaoual	377	8	2,10	4	1,10	12	3,20
	Koundara	544	8	1,50	7	1,30	15	2,80
	Conakry	689	20	2,90	16	2,30	36	5,20
	Dabola	570	11	1,90	8	1,40	19	3,30
	Dinguiraye	561	6	1,10	18	3,20	24	4,30
	Faranah	877	14	1,60	18	2,10	32	3,60
	Kissidougou	529	12	2,30	10	1,90	22	4,20
	Kankan	979	5	0,50	16	1,60	21	2,10
	Kérouané	614	9	1,50	23	3,70	32	5,20
	Kouroussa	460	6	1,30	11	2,40	17	3,70
	Mandiana	790	6	0,80	20	2,50	26	3,30
	Siguiri	744	11	1,50	6	0,80	17	2,30
	Coyah	683	15	2,20	5	0,70	20	2,90
	Dubrêka	549	11	2,00	18	3,30	29	5,30
	Forécariah	909	4	0,40	11	1,20	15	1,70
	Kindia	467	23	4,90	5	1,10	28	6,00
	Télimélé	950	18	1,90	39	4,10	57	6,00

	Koubia	672	10	1,50	26	3,90	36	5,40
	Labé	418	5	1,20	20	4,80	25	6,00
	Lélouma	657	6	0,90	23	3,50	29	4,40
	Mali	645	4	0,60	10	1,60	14	2,20
	Tougué	654	1	0,20	12	1,80	13	2,00
	Dalaba	541	12	2,20	20	3,70	32	5,90
	Mamou	421	3	0,70	9	2,10	12	2,90
	Pita	630	13	2,10	18	2,90	31	4,90
	Beyla	596	18	3,00	32	5,40	50	8,40
	Gueckédou	850	15	1,80	51	6,00	66	7,80
	Lola	693	15	2,20	12	1,70	27	3,90
	Macenta	658	5	0,80	10	1,50	15	2,30
	Nzérékoré	588	15	2,60	23	3,90	38	6,50
	Yomou	743	4	0,50	3	0,40	7	0,90
Milieu de residence	Rurale	17075	251	1,50	455	2,70	706	4,10
	Urbaine	4593	80	1,70	91	2,00	171	3,70
National		21668	331	1,50	546	2,50	877	4,00

Tableau 5.6a : Répartition des enfants de moins 5 ans selon l'indice Taille pour âge par caractéristiques géographiques

Caractéristiques géographiques		N	Malnutrition Chronique Globale		Malnutrition Chronique Modérée		Malnutrition Chronique Sévère (< 3 z-score)	
				IC ₉₅		IC ₉₅		IC ₉₅
Préfecture	Boffa	545	27,3	21,3-34,3	17,6	13,9-22,1	9,7	6,6-14,0
	Boké	586	23,5	19,9-27,7	18,6	15,3-22,4	4,9	3,4-7,1
	Fria	615	20,2	16,9-23,8	14,1	11,7-17,0	6,0	4,3-8,3
	Gaoual	419	24,6	20,5-29,2	16,2	13,4-19,5	8,4	5,6-12,2
	Koundara	605	25,0	20,0-30,6	16,5	12,8-21,0	8,4	5,9-12,0
	Conakry	643	14,6	11,9-17,8	12,4	10,0-15,4	2,2	1,2-3,9
	Dabola	617	25,1	21,7-28,9	16,7	13,4-20,6	8,4	7,0-10,2
	Dinguiraye	604	31,0	26,2-36,1	21,9	18,0-26,3	9,1	6,5-12,6
	Faranah	999	36,7	33,0-40,7	19,3	17,0-21,8	17,4	14,3-21,1
	Kissidougou	585	28,9	23,8-34,6	20,7	16,7-25,3	8,2	6,5-10,2
	Kankan	1057	22,5	19,2-26,2	16,6	14,6-18,7	6,0	4,2-8,3
	Kérouané	671	28,8	21,3-37,6	17,7	12,6-24,3	11,0	8,0-15,1
	Kouroussa	480	9,0	6,6-12,0	9,0	6,6-12,0	0,0	0,0-0,0
	Mandiana	822	17,8	15,3-20,5	17,8	15,3-20,5	0,0	0,0-0,0
	Siguiri	746	17,0	14-20,5	13,0	10,5-16,1	4,0	2,9-5,5
	Coyah	736	15,4	12,5-18,8	11,4	9,2-14,1	3,9	2,8-5,5
	Dubrèka	644	19,3	14,9-24,5	12,6	9,2-17,0	6,7	4,6-9,6
	Forécariah	1011	17,1	15,2-19,2	14,6	12,9-16,6	2,5	1,8-3,4
	Kindia	405	10,6	8,1-13,9	10,6	8,1-13,9	0,0	0,0-0,0
	Télimélé	965	29,4	25,8-33,3	22,5	19,8-25,4	6,9	5,2-9,3
	Koubia	664	19,7	16,7-23,2	13,3	11,2-15,6	6,5	4,5-9,3
	Labé	322	28,9	22,9-35,7	17,1	13,7-21,3	11,8	8,7-15,9
	Lélouma	718	19,2	15,7-23,3	13,4	10,0-17,6	5,8	4,1-8,2
	Mali	637	28,3	24,4-32,5	20,1	17,3-23,2	8,2	6,0-11,0
	Tougué	683	30,2	25,4-35,4	19,2	16,1-22,7	11	8,1-14,7
	Dalaba	467	10,3	7,9-13,2	10,1	7,9-12,7	0,2	0,0-1,8
	Mamou	469	31,1	27,0-35,6	27,1	23,2-31,3	4,1	2,8-5,9
	Pita	657	25,1	21,2-29,4	15,8	12,9-19,3	9,3	7,1-12,0
	Beyla	464	60,3	49,7-70,1	39,4	33,5-45,7	20,9	15,3-27,8
	Gueckédou	883	31,7	26,5-37,4	20,7	16,4-25,8	11	8,8-13,6
Lola	512	41,4	37,9-45,0	32,8	29,4-36,5	8,6	6,1-12,0	
Macenta	700	20,4	16,4-25,2	16	12,7-20,0	4,4	3,2-6,0	
Nzérékoré	584	25,3	21,0-30,3	16,8	13,9-20,1	8,6	6,1-11,9	
Yomou	755	18,8	16,3-21,6	13,8	11,0-17,0	5,0	3,4-7,5	
Milieu de résidence	Urbain	5580	21	19,6-22,5	15,4	14,3-16,5	5,6	4,9-6,4
	Rural	16698	25,6	24,8-26,4	18,1	17,5-18,1	7,5	6,9-8,1
Niveau National		22278	24,4	23,7-25,2	17,4	16,9-18,0	7,0	6,6-7,5

Tableau 5.7a : Répartition des enfants de moins 5 ans selon l'indice Taille pour âge par sexe et par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Préfecture	N	Malnutrition chronique globale			
			Masculin		Féminin	
				IC ₉₅		IC ₉₅
Region administrative	Boké	2770	26,4	24,0-29,1	21,5	19,3-23,8
	Conakry	643	15,1	11,0-20,4	14,1	11,4-17,4
	Faranah	2805	34,1	31,0-37,4	28,4	25,0-32,0
	Kankan	3776	22,6	20,2-25,1	17,0	14,9-19,3
	Kindia	3761	21,0	18,7-23,6	18,6	16,7-20,7
	Labé	3024	26,9	25,0-29,0	22,6	20,1-25,3
	Mamou	1593	25,3	21,9-29,0	19,7	16,9-22,9
	Nzérékoré	3898	34,7	31,5-38,0	27,0	23,4-31,0
Niveau National		22278	26,9	26,1-27,8	21,9	21,0-22,8
Préfecture	Boffa	545	29,4	21,6-38,7	25,3	18,9-32,9
	Boké	586	24,1	18,1-31,3	22,9	18,3-28,3
	Fria	615	25,2	20,1-31,1	16,6	13,6-20,2
	Gaoual	419	28,6	22,7-35,2	19,3	13,5-27,0
	Koundara	605	25,8	18,4-34,8	24	19,8-28,7
	Conakry	643	15,1	11,0-20,4	14,1	11,4-17,4
	Dabola	617	29,5	25,4-34,1	20,7	16,3-26,0
	Dinguiraye	604	29,3	24,3-34,0	32,8	26,4-39,8
	Faranah	999	39,5	34,6-44,7	33,8	28,8-39,1
	Kissidougou	585	34,7	28,9-41,0	23,7	17,9-30,7
	Kankan	1057	24,2	19,6-29,5	20,5	16,9-24,7
	Kérouané	671	33,2	22,2-46,5	24,6	18,6-31,7
	Kouroussa	480	9,0	6,1-13,1	8,9	5,9-13,2
	Mandiana	822	22,9	19,2-27,0	13	10,1-16,5
	Siguiri	746	19,8	15,6-24,8	14,6	10,7-19,6
	Coyah	736	14,1	10,2-19,2	16,9	13,0-21,6
	Dubréka	644	21,3	16,0-27,8	17,2	11,8-24,3
	Forécariah	1011	19,1	15,7-23,0	15,5	12,3-18,4
	Kindia	405	11,3	7,8-16,1	10,0	6,4-15,2
	Télimélé	965	32,0	27,4-36,9	27,1	22,6-32,0
	Koubia	664	23,9	18,9-29,7	15,5	12,0-19,7
	Labé	322	28,6	20,9-37,7	29,2	22,4-37,0
	Lélouma	718	21,7	17,8-26,0	16,9	12,2-22,9
	Mali	637	30,0	24,7-35,9	26,4	21,3-32,2
	Tougué	683	31,8	26,6-37,5	28,6	23,0-35,0
	Dalaba	467	13,8	9,0-20,4	6,6	4,3-10,2
	Mamou	469	33,8	27,5-40,7	28,5	23,3-34,4
	Pita	657	27,6	21,9-34,0	22,5	18,1-27,5
	Beyla	464	61,6	49,2-72,7	58,9	48,1-68,9
	Gueckédou	883	38,1	32,7-43,9	25,2	19,7-31,6
Lola	512	45,2	40,1-50,3	37,9	32,6-43,5	
Macenta	700	21,2	16,6-26,8	19,6	14,3-26,2	
Nzérékoré	584	30,2	24,2-36,9	20,4	15,8-25,9	
Yomou	755	22,8	18,7-27,5	14,8	11,2-19,3	
Milieu de résidence	Urbain	5580	22,7	20,9-24,5	19,2	17,5-21,0
	Rural	16698	28,4	27,5-29,4	22,8	21,8-23,7
Niveau National		22278	26,9	26,1-27,8	21,9	21,0-22,8

Tableau 5.8a : Répartition des enfants de moins 5 ans selon l'indice Taille pour âge par classe d'âge et par caractéristiques géographiques

Région adm	Préfecture	N	Age en mois				
			0-5	6-11	12-23	24-47	48-59
Préfecture	Boffa	545	9,5	7,1	28,8	34,2	27,9
	Boké	586	12,8	20,4	27,2	23,8	26,2
	Fria	615	9,5	7,4	24,3	22,4	22,4
	Gaoual	419	10,9	11,6	21,4	33,6	35,0
	Koundara	605	12,7	18,6	28,8	28,4	21,7
	Conakry	643	13	14,5	14,7	8,4	10,6
	Dabola	617	14,7	17	32,7	28,4	19,8
	Dinguiraye	604	16,7	21,3	30,9	33,6	43,9
	Faranah	999	33,8	29,4	35,6	42,9	33,3
	Kissidougou	585	25	31,3	27,2	27,5	35,3
	Kankan	1057	13,5	14,7	34,8	25,6	14,3
	Kérouané	671	26,6	29,3	32,1	31,8	17,6
	Kouroussa	480	9,3	1,9	14	9,5	6,2
	Mandiana	822	14	14,7	13,7	18,8	22,4
	Siguiri	746	0	13	20,2	20,8	13,5
	Coyah	736	4,7	5,5	17,5	18,5	14,7
	Dubrèka	644	7,1	11,6	19,2	25,5	13,8
	Forécariah	1011	12,7	22,7	20,9	21,1	9,2
	Kindia	405	13,6	0,0	12,3	11,0	9,5
	Télimélé	965	9,5	12,7	17,5	32,5	45,9
	Koubia	664	18,0	26,9	20,5	24,8	13,5
	Labé	322	6,7	8,0	14,5	43,0	51,7
	Lélouma	718	9,4	9,0	15,1	22,0	29,5
	Mali	637	15,9	20,4	35,4	27,4	33,0
	Tougué	683	16,3	18,2	234,9	36,7	23,3
	Dalaba	467	33,3	33,3	7,9	6,8	25
	Mamou	469	41,6	36,0	21,2	35,8	26,1
	Pita	657	30,3	9,8	17,4	32,2	25,4
	Beyla	464	55,7	85,0	48,8	59,9	66
	Gueckédou	883	16,7	19,2	31,2	37,1	30,3
Lola	512	10,0	48,6	59,6	44,3	29,4	
Macenta	700	14,9	12,3	29,5	18,4	21,8	
Nzérékoré	584	10,0	23,7	25,7	32,2	18	
Yomou	755	11,8	13,0	0,8	1,9	4,0	
Milieu de résidence	Urbain	5580	18,6	15,0	23,6	22,7	18,7
	Rural	16698	18,5	25,8	27,9	29,5	24,4
Niveau National		22278	18,1	25,2	26,6	28,0	23,0

Tableau 5.9a : Répartition des enfants de moins 5 ans selon l'indice Poids-pour-âge par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques géographiques		N	Insuffisance pondérale Globale (<-2 z-score)		Insuffisance pondérale Modérée (≥ -3 et <-2)		Insuffisance pondérale Sévère (<-3 z-score)	
				IC ₉₅		IC ₉₅		IC ₉₅
Région adm	Boké	2756	11,6	10,4-12,9	8,9	7,7-10,2	2,8	2,2-3,4
	Conakry	658	09,9	07,5-12,9	9,4	7,2-12,3	0,5	0,1-1,4
	Faranah	2855	16,7	15,3-18,3	12,9	11,7-14,3	3,8	3,1-4,7
	Kankan	3780	08,5	07,6-09,6	7,5	6,6-8,5	1,0	0,7-1,5
	Kindia	3805	08,7	07,6-10,0	8,1	7,0-9,4	0,6	0,4-1,0
	Labé	3260	14,8	12,8-17,8	10,3	8,8-12,1	4,4	3,4-5,7
	Mamou	1658	13,9	11,9-16,2	12,1	10,4-14,1	1,8	1,1-2,9
	Nzérékoré	4277	13,0	11,9-14,3	10,6	9,7-11,7	2,4	1,9-3,0
Niveau National		23057	12,1	11,6-12,6	9,8	9,3-10,3	2,3	2,0-2,6
Préfecture	Boffa	547	10,8	8,1-14,2	9,1	6,9-12,1	1,6	0,8- 3,5
	Boké	587	08,3	6,1-11,3	6,6	4,9-9,0	1,7	0,8-3,5
	Gaoual	410	15,9	13,6-18,4	12,4	10,5-14,7	3,4	1,7-6,6
	Koundara	599	14,4	11,6-17,6	10,2	7,3-14,1	4,2	2,9-6,0
	Fria	613	10,0	07,8-12,7	7,0	5,1-9,5	2,9	2,0-4,4
	Conakry	658	09,9	07,5-12,9	9,4	7,2-12,3	0,5	0,1-1,4
	Dabola	627	14,7	12,0-17,8	11,2	8,0-15,4	3,5	2,2-5,5
	Dinguiraye	612	20,9	17,0-25,4	17,2	13,4-21,7	3,8	2,6-5,4
	Faranah	1019	17,6	15,2-20,2	12,7	10,6-15,1	4,9	3,4-7,0
	Kissidougou	597	13,2	10,7-16,2	10,9	8,5-13,8	2,3	1,5-3,6
	Kankan	1057	10,6	8,9-12,6	8,8	7,0-11,0	1,8	1,3-2,5
	Kérouané	671	10,3	6,8-15,2	8,5	5,6-12,7	1,8	0,8-3,9
	Kouroussa	480	02,3	1,2-4,3	2,3	1,2-4,3	0	0,0-0,0
	Mandiana	822	06,1	4,6-8,0	6,1	4,6-8,0	0	0,0-0,0
	Siguiri	750	10,7	8,4-13,5	9,6	7,3-12,6	1,1	0,6-1,9
	Coyah	748	05,1	3,3-7,9	4,9	3,2-7,6	0,1	0,0-1,1
	Dubréka	649	07,6	4,7-12,0	5,9	3,5-9,6	1,7	0,9-3,3
	Forécariah	1025	07,2	5,4-9,7	6,2	4,5-8,7	1,0	0,5-1,9
	Kindia	481	09,4	6,9-12,6	9,4	6,9-12,6	0,0	0,0-0,0
	Télimélé	902	13,7	11,1-16,9	13,7	11,1-16,9	0,0	0,0-0,0
	Koubia	688	12,8	9,9-16,3	10,5	7,7-14,0	2,3	1,2-4,3
	Labé	476	30,9	24,5-38,1	14,5	11,0-18,9	16,4	12,0-21,9
	Lélouma	743	07,5	4,7-11,9	5,8	3,7-8,9	1,7	0,9-3,6
	Mali	642	13,6	9,2-19,6	11,8	7,9-17,3	1,7	0,7-4,0
	Tougué	711	14,5	10,4-19,9	10,8	7,9-14,7	3,7	2,1-6,3
	Dalaba	527	04,9	3,0-8,0	4,7	2,8-7,9	0,8	0,0-1,5
	Mamou	469	18,6	15,0-22,7	17,1	13,8-20,9	1,5	0,7-3,3
	Pita	662	17,8	14,0-22,4	14,5	11,3-18,4	3,3	1,8-6,0
	Beyla	625	11,4	9,1-14,1	9	7,1-11,2	2,4	1,2-4,8
	Gueckédou	934	18,6	15,6-22,1	14,6	11,9-17,7	4,1	3,1-5,3
Lola	580	22,9	19,6-26,6	19,8	16,8-23,2	3,1	1,8-5,2	
Macenta	735	09,4	7,1-12,4	6,4	4,4-9,3	3	1,7-5,2	
Nzérékoré	614	13,7	10,8-7,1	12,4	10,1-15,1	1,3	0,5-3,2	
Yomou	789	03,4	2,3-5,1	3,2	2,1-4,6	0,3	0,1-1,0	
Milieu de résidence	Urbain	5792	10,7	9,8-11,8	9	8,2-9,8	1,8	1,4-2,3
	Rural	17265	12,5	11,9-13,2	10,1	9,5-10,7	2,5	2,2-2,8
Niveau National		23057	12,1	11,6-12,6	9,8	9,3-10,3	2,3	2,0-2,6

Tableau 5.10a : Prévalence de l'insuffisance pondérale des enfants de 0 à 59 mois, basée sur les z-scores Poids-pour-Age par sexe et par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques géographiques		N	Insuffisance pondérale Globale			
			Masculin		Féminin	
				IC ₉₅		IC ₉₅
Région adm	Boké	2756	13,6	11,8-15,6	09,5	8,2-11,1
	Conakry	658	09,7	6,7-13,8	10,1	7,1-14,2
	Faranah	2855	18,4	16,3-20,6	15,1	13,3-17,1
	Kankan	3780	09,7	8,4-11,2	07,3	6,0-8,9
	Kindia	3805	09,9	8,3-11,8	07,5	6,2-9,1
	Labé	3260	16,8	14,4-19,5	12,7	10,6-15,1
	Mamou	1658	14,2	11,6-17,2	13,7	11,4-16,4
	Nzérékoré	4277	14,8	13,3-16,4	11,2	9,9-12,8
Niveau National		23057	13,6	12,9-14,3	10,6	10,0-11,3
Préfecture	Boffa	547	12,1	8,1-17,9	9,5	6,9-12,7
	Boké	587	8,4	5,8-12,1	8,2	5,3-12,7
	Gaoual	410	17,7	13,5-23,0	13,4	9,2-19,1
	Koundara	599	1,7	14,3-20,1	11,1	7,5-16,2
	Fria	613	13,5	9,0-19,6	7,5	5,3-10,4
	Conakry	658	9,7	6,7-13,8	10,1	7,1-14,2
	Dabola	627	17,3	12,9-22,7	12,1	9,0-16,1
	Dinguiraye	612	20,4	13,4-26,5	21,4	16,8-26,9
	Faranah	1019	19,2	15,2-24,0	15,7	12,7-19,4
	Kissidougou	597	15,6	11,5-20,9	11,1	8,7-14,1
	Kankan	1057	11,1	8,8-13,8	10,1	7,6-13,1
	Kérouané	671	12,9	7,5-21,4	7,8	5,0-12,0
	Kouroussa	480	3	1,6-5,7	1,4	0,3-5,9
	Mandiana	822	8,3	6,0-11,3	4	2,4-6,6
	Siguiri	750	11,3	8,8-14,5	10,1	6,9-14,6
	Coyah	748	4,4	2,3-8,2	5,9	3,3-10,2
	Dubrèka	649	8,0	5,0-12,7	7,1	3,9-12,8
	Forécariah	1025	8,0	5,3-12,0	6,4	4,3-9,5
	Kindia	481	12,2	8,7-17,0	6,4	3,8-10,3
	Télimélé	902	17,0	13,3-21,4	10,9	7,9-14,8
Koubia	688	15,9	11,8-21,0	9,7	6,4-14,4	

	Labé	476	32,6	24,3-42,3	29,1	22,7-36,3
	Lélouma	743	7,4	4,3-12,4	7,7	4,3-13,3
	Mali	642	14,7	9,2-22,8	12,3	8,3-17,9
	Tougué	711	18,8	13,5-25,5	10,4	7,1-15,1
	Dalaba	527	6,5	3,8-11,0	3,2	1,6-6,4
	Mamou	469	15,4	11,2-20,7	21,7	16,4-28,2
	Pita	662	19,5	14,1-26,2	16	12,9-19,8
	Beyla	625	11,4	8,5-15,2	11,3	8,1-15,6
	Gueckédou	934	21,6	17,6-26,2	15,6	12,4-19,4
	Lola	580	24,6	19,9-29,9	21,4	17,1-26,3
	Macenta	735	11,9	8,2-17,0	6,6	4,2-10,1
	Nzérékoré	614	15,5	12,6-18,9	11,8	8,0-17,1
	Yomou	789	4,6	2,8-7,4	2,3	1,1-4,4
Milieu de résidence	Urbain	5792	11,4	10,3-12,7	10	8,7-11,5
	Rural	17265	14,3	13,5-15,1	10,8	10,1-11,5
Niveau National		23057	13,6	12,9-14,3	10,6	10,0-11,3

Tableau 5.11a : Proportion (%) des enfants de moins 2 ans ayant été allaités ou non par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques		Allaitement des enfants de 0-23 mois				Total
		Oui		Non		
		N	%	N	%	
Région administrative	Boké	7096	94,2	439	5,8	7535
	Conakry	8517	88,1	1148	11,9	9665
	Faranah	10566	95,3	519	4,7	11085
	Kankan	21070	90,4	2229	9,6	23299
	Kindia	11582	94,8	635	5,2	12217
	Labé	8346	93,7	558	6,3	8904
	Mamou	6041	95,8	266	4,2	6307
	Nzérékoré	12295	86,0	1999	14,0	14295
	Total	85514	91,6	7793	8,4	93307
Préfecture	Boffa	1331	95,1	68	4,9	1399
	Boké	2439	96,5	88	3,5	2527
	Fria	727	95,2	37	4,8	764
	Gaoual	1050	86,7	161	13,3	1211
	Koundara	1550	94,8	85	5,2	1635
	Conakry	8517	88,1	1148	11,9	9665
	Dabola	1580	95,1	81	4,9	1660
	Dinguiraye	2189	93,3	157	6,7	2346
	Faranah	4339	97,8	95	2,2	4434
	Kissidougou	2459	93,0	186	7,0	2645
	Kankan	5643	89,1	694	10,9	6337
	Kérouané	2059	86,1	331	13,9	2390
	Kouroussa	2225	95,5	106	4,5	2331
	Mandiana	5490	95,7	247	4,3	5738
	Siguiri	5653	86,9	851	13,1	6503
	Coyah	1879	99,2	16	,8	1895
	Dubréka	1825	93,4	130	6,6	1955
	Forécariah	2244	95,6	103	4,4	2347
	Kindia	2480	96,6	87	3,4	2567
	Télimélé	3154	91,3	299	8,7	3454
	Koubia	675	90,5	71	9,5	745
	Labé	2644	89,4	313	10,6	2957
	Lélouma	2209	97,2	63	2,8	2272
Mali	1923	97,0	59	3,0	1982	

	Tougué	895	94,4	53	5,6	948
	Dalaba	342	89,9	39	10,1	381
	Mamou	2826	94,8	155	5,2	2982
	Pita	2872	97,5	73	2,5	2944
	Beyla	2229	96,7	76	3,3	2305
	Gueckédou	3023	95,7	135	4,3	3158
	Lola	1592	75,8	509	24,2	2101
	Macenta	2076	67,1	1017	32,9	3093
	Nzérékoré	2296	92,4	188	7,6	2484
	Yomou	1078	93,5	75	6,5	1153
Milieu de résidence	Rurale	63322	91,6	5789	8,4	69111
	Urbaine	22192	91,7	2004	8,3	24196
Sexe du CM	Masculin	75672	91,7	6835	8,3	82507
	Féminin	9842	91,1	958	8,9	10800
National		85514	91,6	7793	8,4	93307

Tableau 5.12a : Durée moyenne (en mois) de l'allaitement maternel des enfants de moins 2 ans par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques		Durée moyenne de l'allaitement
Région administrative	Boké	10,54
	Conakry	9,05
	Faranah	9,52
	Kankan	9,58
	Kindia	10,19
	Labé	10,65
	Mamou	8,92
	Nzérékoré	9,60
	Total	9,77
Préfecture	Boffa	9,64
	Boké	11,04
	Gaoual	11,03
	Koundara	10,97
	Conakry	9,05
	Dabola	9,69
	Dinguiraye	10,72
	Faranah	5,38
	Kissidougou	9,72
	Kankan	9,44
	Kérouané	8,03
	Kouroussa	7,83
	Mandiana	9,13
	Siguiri	11,09
	Coyah	9,27
	Dubréka	9,84
	Forécariah	12,33
	Fria	9,23
	Kindia	7,64
	Télimélé	11,39
Koubia	11,57	
Labé	9,71	
Lélouma	11,22	

	Mali	10,58
	Tougué	11,54
	Dalaba	10,55
	Mamou	10,44
	Pita	7,51
	Beyla	11,78
	Gueckédou	8,71
	Lola	8,05
	Macenta	9,80
	Nzérékoré	10,16
	Yomou	8,79
Milieu de résidence	Rurale	9,89
	Urbaine	9,41
Sexe du CM	Masculin	9,84
	Féminin	9,21
National		9,77

Tableau 5.13a : Temps moyen et médian d'introduction des aliments de complément chez les enfants de moins de 2 ans par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques		Temps d'introduction d'aliment de complément	
		Moyenne	Médiane
Région administrative	Boké	7,32	6,00
	Conakry	6,40	6,00
	Faranah	6,86	6,00
	Kankan	6,78	6,00
	Kindia	6,91	6,00
	Labé	5,02	6,00
	Mamou	6,54	6,00
	Nzérékoré	6,33	6,00
	Total	6,54	6,00
Préfecture	Boffa	6,24	6,00
	Boké	7,56	6,00
	Fria	7,81	8,00
	Gaoual	6,99	6,00
	Koundara	7,75	6,00
	Conakry	6,40	6,00
	Dabola	6,91	7,00
	Dinguiraye	7,96	6,00
	Faranah	5,54	6,00
	Kissidougou	7,26	6,00
	Kankan	5,72	6,00
	Kérouané	6,63	6,00
	Kouroussa	6,92	6,00
	Mandiana	6,80	6,00
	Siguiri	7,88	7,00
	Coyah	6,78	6,00
	Dubréka	6,68	6,00
	Forécariah	8,64	8,00
	Kindia	6,57	6,00
	Télimélé	6,33	6,00
	Koubia	5,88	6,00
	Labé	6,43	6,00
	Lélouma	5,92	6,00
Mali	2,23	0,00	

	Tougué	6,45	6,00
	Dalaba	8,00	6,00
	Mamou	6,46	6,00
	Pita	6,31	6,00
	Beyla	7,20	6,00
	Gueckédou	6,30	6,00
	Lola	5,50	6,00
	Macenta	6,59	6,00
	Nzérékoré	6,11	6,00
	Yomou	5,91	6,00
Milieu de résidence	Rurale	6,55	6,00
	Urbaine	6,51	6,00
Sexe du CM	Masculin	6,53	6,00
	Féminin	6,64	6,00
National		6,54	6,00

Tableau 5.13b: Répartition des enfants de 6-23 mois par apport alimentaire minimum acceptable

Classe d'âge des enfants		Apport alimentaire minimum acceptable			
		N'a pas atteint l'apport alimentaire minimum acceptable		A atteint l'apport alimentaire minimum acceptable	
		N	%	n	%
Age	6-11 mois	1717	83,3%	344	16,7%
	12-17 mois	1807	68,9%	814	31,1%
	18-23 mois	1280	66,4%	647	33,6%
	Total 6-23 mois	4804	72,7%	1805	27,3%

Min dietary diversity: Niveau National

		Min dietary diversity			
		N'a pas atteint l'apport alimentaire minimum acceptable		A atteint l'apport alimentaire minimum acceptable	
		n	%	n	%
Age	6-11 months	1690	82.0%	371	18.0%
	12-17 months	1749	66.7%	872	33.3%
	18-23 months	1220	63.3%	707	36.7%
	Total, 6-23 mos	4659	70.5%	1950	29.5%

Minimum Meal Frequency Niveau National

		Minimum Meal Frequency			
		Does not meet Min Meal Frequency		Meets Min Meal Frequency	
		n	%	n	%
Age	6-11 months	224	10.9%	1837	89.1%
	12-17 months	284	10.8%	2337	89.2%
	18-23 months	323	16.8%	1604	83.2%
	Total, 6-23 mos	831	12.6%	5778	87.4%

Proportion of children meeting MAD for each age group Region

Région adm	Classe d'age	Minimum Acceptable Diet			
		Does not meet Min Acceptable Diet		Meets Min Acceptable Diet	
		Count	Row N %	Count	Row N %
Boké	6-11 months	231	86.5%	36	13.5%
	12-17 months	235	67.0%	116	33.0%
	18-23 months	173	66.0%	89	34.0%
	Total, 6-23 mos	639	72.6%	241	27.4%
Conakry	6-11 months	54	73.0%	20	27.0%
	12-17 months	46	59.0%	32	41.0%
	18-23 months	47	65.3%	25	34.7%
	Total, 6-23 mos	147	65.6%	77	34.4%
Faranah	6-11 months	310	88.3%	41	11.7%
	12-17 months	258	73.1%	95	26.9%
	18-23 months	178	67.7%	85	32.3%
	Total, 6-23 mos	746	77.1%	221	22.9%
Kankan	6-11 months	265	75.1%	88	24.9%
	12-17 months	269	66.6%	135	33.4%
	18-23 months	195	58.7%	137	41.3%
	Total, 6-23 mos	729	66.9%	360	33.1%
Kindia	6-11 months	208	77.6%	60	22.4%
	12-17 months	228	57.1%	171	42.9%
	18-23 months	151	60.2%	100	39.8%
	Total, 6-23 mos	587	63.9%	331	36.1%
Labé	6-11 months	253	88.8%	32	11.2%
	12-17 months	291	76.4%	90	23.6%
	18-23 months	185	69.0%	83	31.0%
	Total, 6-23 mos	729	78.1%	205	21.9%
Mamou	6-11 months	123	86.6%	19	13.4%
	12-17 months	183	75.9%	58	24.1%
	18-23 months	122	74.8%	41	25.2%
	Total, 6-23 mos	428	78.4%	118	21.6%
Nzérékoré	6-11 months	273	85.0%	48	15.0%
	12-17 months	297	71.7%	117	28.3%
	18-23 months	229	72.5%	87	27.5%
	Total, 6-23 mos	799	76.0%	252	24.0%

Proportion of children meeting MDD, MMF, and proportion breastfed for each age group. Region

Région adm	Classe d'age	Min dietary diversity			
		Does not meet Min Diet Diversity		Meets Min Diet Diversity	
		Count	Row N %	Count	Row N %
Boké	6-11 months	230	86.1%	37	13.9%
	12-17 months	230	65.5%	121	34.5%
	18-23 months	165	63.0%	97	37.0%
	Total, 6-23 mos	625	71.0%	255	29.0%
Conakry	6-11 months	53	71.6%	21	28.4%
	12-17 months	37	47.4%	41	52.6%
	18-23 months	40	55.6%	32	44.4%
	Total, 6-23 mos	130	58.0%	94	42.0%
Faranah	6-11 months	309	88.0%	42	12.0%
	12-17 months	249	70.5%	104	29.5%
	18-23 months	172	65.4%	91	34.6%
	Total, 6-23 mos	730	75.5%	237	24.5%
Kankan	6-11 months	256	72.5%	97	27.5%
	12-17 months	258	63.9%	146	36.1%
	18-23 months	183	55.1%	149	44.9%
	Total, 6-23 mos	697	64.0%	392	36.0%
Kindia	6-11 months	199	74.3%	69	25.7%
	12-17 months	215	53.9%	184	46.1%
	18-23 months	133	53.0%	118	47.0%
	Total, 6-23 mos	547	59.6%	371	40.4%
Labé	6-11 months	252	88.4%	33	11.6%
	12-17 months	286	75.1%	95	24.9%
	18-23 months	184	68.7%	84	31.3%
	Total, 6-23 mos	722	77.3%	212	22.7%
Mamou	6-11 months	123	86.6%	19	13.4%
	12-17 months	179	74.3%	62	25.7%
	18-23 months	121	74.2%	42	25.8%
	Total, 6-23 mos	423	77.5%	123	22.5%
Nzérékoré	6-11 months	268	83.5%	53	16.5%
	12-17 months	295	71.3%	119	28.7%
	18-23 months	222	70.3%	94	29.7%
	Total, 6-23 mos	785	74.7%	266	25.3%

Région adm	Classe d'age	Minimum Meal Frequency			
		Does not meet Min Meal Frequency		Meets Min Meal Frequency	
		Count	Row N %	Count	Row N %
Boké	6-11 months	10	3.7%	257	96.3%
	12-17 months	21	6.0%	330	94.0%
	18-23 months	50	19.1%	212	80.9%
	Total, 6-23 mos	81	9.2%	799	90.8%
Conakry	6-11 months	7	9.5%	67	90.5%
	12-17 months	13	16.7%	65	83.3%
	18-23 months	15	20.8%	57	79.2%
	Total, 6-23 mos	35	15.6%	189	84.4%
Faranah	6-11 months	64	18.2%	287	81.8%
	12-17 months	68	19.3%	285	80.7%
	18-23 months	46	17.5%	217	82.5%
	Total, 6-23 mos	178	18.4%	789	81.6%
Kankan	6-11 months	27	7.6%	326	92.4%
	12-17 months	44	10.9%	360	89.1%
	18-23 months	47	14.2%	285	85.8%
	Total, 6-23 mos	118	10.8%	971	89.2%
Kindia	6-11 months	22	8.2%	246	91.8%
	12-17 months	33	8.3%	366	91.7%
	18-23 months	41	16.3%	210	83.7%
	Total, 6-23 mos	96	10.5%	822	89.5%
Labé	6-11 months	26	9.1%	259	90.9%
	12-17 months	28	7.3%	353	92.7%
	18-23 months	28	10.4%	240	89.6%
	Total, 6-23 mos	82	8.8%	852	91.2%
Mamou	6-11 months	7	4.9%	135	95.1%
	12-17 months	21	8.7%	220	91.3%
	18-23 months	25	15.3%	138	84.7%
	Total, 6-23 mos	53	9.7%	493	90.3%
Nzérékoré	6-11 months	61	19.0%	260	81.0%
	12-17 months	56	13.5%	358	86.5%
	18-23 months	71	22.5%	245	77.5%
	Total, 6-23 mos	188	17.9%	863	82.1%

Tableau 5.14a : Proportion (%) des enfants de 6-23 mois selon la fréquence de consommation d'aliment de complément par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques		Nombre de fois que l'enfant été nourri/alimenté de bouillies, d'aliments solides ou semi-						Total
		Une fois		Deux fois		Trois fois ou plus		
		n	%	n	%	n	%	
Région administrative	Boké	312	5,2	1020	16,8	4725	78,0	6057
	Conakry	969	14,0	1189	17,2	4751	68,8	6910
	Faranah	1408	17,2	1951	23,8	4833	59,0	8192
	Kankan	1442	7,6	3409	18,0	14071	74,4	18921
	Kindia	752	7,5	1391	13,8	7934	78,7	10077
	Labé	539	7,5	1101	15,4	5508	77,1	7147
	Mamou	451	8,4	896	16,8	4000	74,8	5347
	Nzérékoré	1077	9,6	5083	45,1	5105	45,3	11265
	Total	6950	9,4	16038	21,7	50927	68,9	73915
Préfecture	Boffa	27	2,6	52	5,0	958	92,4	1037
	Boké	175	9,3	367	19,5	1337	71,1	1879
	Fria	60	10,0	50	8,4	489	81,6	599
	Gaoual	25	2,1	367	31,2	784	66,6	1176
	Koundara	25	1,8	184	13,5	1158	84,7	1367
	Conakry	969	14,0	1189	17,2	4751	68,8	6910
	Dabola	63	5,4	154	13,0	961	81,6	1177
	Dinguiraye	40	2,2	105	5,7	1687	92,1	1832
	Faranah	1078	34,6	1135	36,4	902	29,0	3116
	Kissidougou	226	11,0	557	26,9	1284	62,1	2067
	Kankan	660	14,3	1400	30,3	2555	55,4	4615
	Kérouané	195	10,7	442	24,1	1192	65,2	1829
	Kouroussa	0	0,0	57	3,2	1742	96,8	1798
	Mandiana	480	9,3	1230	23,7	3475	67,0	5185
	Siguiri	107	1,9	281	5,1	5107	93,0	5494
	Coyah	24	1,6	186	12,7	1261	85,7	1471
	Dubréka	159	9,5	270	16,1	1252	74,5	1681
	Forécariah	50	2,6	506	26,3	1364	71,1	1920
	Kindia	424	22,2	254	13,3	1233	64,5	1911
	Télimélé	95	3,1	175	5,6	2825	91,3	3094
	Koumbia	0	0,0	9	1,5	602	98,5	611
	Labé	196	8,4	351	15,1	1783	76,5	2331
	Lélouma	114	6,4	382	21,3	1299	72,4	1795
	Mali	138	8,4	121	7,3	1390	84,3	1650
	Tougué	90	11,8	237	31,2	433	57,0	761
	Dalaba	309	58,6	144	27,2	75	14,2	527
	Mamou	119	5,0	223	9,3	2062	85,8	2404
	Pita	22	,9	529	21,9	1864	77,2	2415
	Beyla	32	1,6	642	32,3	1315	66,1	1988
	Gueckédou	452	17,6	1365	53,0	759	29,5	2577
	Lola	224	15,1	753	50,6	511	34,3	1487
	Macenta	138	5,9	1266	54,1	935	40,0	2340
	Nzérékoré	199	10,5	709	37,3	993	52,3	1901
Yomou	31	3,2	349	35,9	592	61,0	971	
Milieu de résidence	Rurale	5035	9,1	12789	23,1	37582	67,8	55405
	Urbaine	1915	10,3	3250	17,6	13346	72,1	18510
Sexe du CM	Masculin	6089	9,3	14234	21,7	45221	69,0	65544
	Féminin	861	10,3	1804	21,6	5706	68,2	8371
National		6950	9,4	16038	21,7	50927	68,9	73915

Tableau 5.15a : Proportion (%) des enfants de 6-23 mois selon le score de diversité alimentaire par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques		Score de Diversité Alimentaire						Total
		Faible		Moyen		Elevé		
		n	%	n	%	n	%	
Région administrative	Boké	2546	42,0%	2056	33,9%	1456	24,0%	6057
	Conakry	2147	32,7%	1982	30,1%	2446	37,2%	6574
	Faranah	4179	51,0%	2326	28,4%	1686	20,6%	8192
	Kankan	5495	29,0%	8715	46,1%	4711	24,9%	18921
	Kindia	3723	36,9%	3119	31,0%	3235	32,1%	10077
	Labé	3839	53,7%	1964	27,5%	1344	18,8%	7147
	Mamou	3121	58,4%	1400	26,2%	825	15,4%	5347
	Nzérékoré	5991	53,2%	3460	30,7%	1814	16,1%	11265
	Total	31039	42,2%	25023	34,0%	17518	23,8%	73580
Préfecture	Boffa	250	24,1%	557	53,7%	230	22,2%	1037
	Boké	834	44,4%	515	27,4%	530	28,2%	1879
	Fria	271	45,3%	140	23,4%	188	31,3%	599
	Gaoual	508	43,2%	459	39,1%	208	17,7%	1176
	Koundara	683	50,0%	384	28,1%	300	21,9%	1367
	Conakry	2147	32,7%	1982	30,1%	2446	37,2%	6574
	Dabola	248	21,0%	300	25,5%	630	53,5%	1177
	Dinguiraye	767	41,9%	565	30,8%	500	27,3%	1832
	Faranah	1734	55,7%	1023	32,8%	359	11,5%	3116
	Kissidougou	1431	69,2%	439	21,2%	197	9,5%	2067
	Kankan	1234	26,7%	2658	57,6%	724	15,7%	4615
	Kérouané	718	39,3%	357	19,5%	753	41,2%	1829
	Kouroussa	552	30,7%	546	30,4%	700	38,9%	1798
	Mandiana	1188	22,9%	2954	57,0%	1043	20,1%	5185
	Siguiri	1802	32,8%	2201	40,1%	1492	27,1%	5494
	Coyah	303	20,6%	504	34,3%	664	45,2%	1471
	Dubrêka	754	44,8%	457	27,2%	470	28,0%	1681
	Forécariah	634	33,0%	660	34,4%	626	32,6%	1920
	Kindia	867	45,4%	540	28,3%	503	26,3%	1911
	Télimélé	1165	37,6%	957	30,9%	972	31,4%	3094
Kouibia	200	32,7%	247	40,4%	164	26,9%	611	

	Labé	1216	52,2%	612	26,2%	503	21,6%	2331
	Lélouma	1374	76,5%	192	10,7%	229	12,8%	1795
	Mali	693	42,0%	630	38,2%	326	19,8%	1650
	Tougué	355	46,7%	283	37,2%	122	16,1%	761
	Dalaba	317	60,1%	111	21,1%	99	18,7%	527
	Mamou	824	34,3%	973	40,5%	607	25,3%	2404
	Pita	1980	82,0%	316	13,1%	119	4,9%	2415
	Beyla	899	45,2%	859	43,2%	231	11,6%	1988
	Gueckédou	1532	59,4%	745	28,9%	300	11,6%	2577
	Lola	649	43,6%	567	38,1%	272	18,3%	1487
	Macenta	1793	76,6%	305	13,0%	243	10,4%	2340
	Nzérékoré	903	47,5%	741	39,0%	256	13,5%	1901
	Yomou	216	22,2%	244	25,1%	512	52,7%	971
Milieu de résidence	Rurale	24821	44,8%	19174	34,6%	11410	20,6%	55405
	Urbaine	6218	34,2%	5849	32,2%	6108	33,6%	18175
Sexe du CM	Masculin	28151	43,1%	22356	34,2%	14825	22,7%	65332
	Féminin	2888	35,0%	2667	32,3%	2693	32,6%	8249
National		31039	42,2%	25023	34,0%	17518	23,8%	73580

Tableau 5.16a : Proportion (%) des enfants de 6-59 mois selon la supplémentation en Vitamine A par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques		L'enfant a reçu un supplément en VITAMINE A dans les six derniers mois avant l'enquête						Total
		oui		non		Ne sait pas/Ne veut pas répondre		
		n	%	n	%	n	%	
Région administrative	Boké	15145	92,2	1069	6,5	206	1,3	16420
	Conakry	18207	88,4	1095	5,3	1284	6,2	20586
	Farannah	18183	90,9	779	3,9	1051	5,3	20013
	Kankan	53525	88,3	4099	6,8	2982	4,9	60605
	Kindia	28166	91,3	1513	4,9	1170	3,8	30849
	Labé	16071	90,8	1291	7,3	330	1,9	17692
	Mamou	10504	80,8	1827	14,0	675	5,2	13006
	Nzérékoré	34444	90,2	1740	4,6	2001	5,2	38185
	Total	194244	89,4	13414	6,2	9698	4,5	217356
Préfecture	Boffa	3424	97,0	87	2,5	18	0,5	3528
	Boké	5948	93,9	346	5,5	41	0,6	6335
	Fria	1494	89,0	106	6,3	79	4,7	1679
	Gaoual	1608	80,3	387	19,3	8	0,4	2003
	Koundara	2671	92,9	143	5,0	61	2,1	2876
	Conakry	18207	88,4	1095	5,3	1284	6,2	20586
	Dabola	2884	82,4	387	11,1	228	6,5	3499
	Dinguiraye	3481	88,1	213	5,4	259	6,5	3952
	Farannah	6883	92,0	49	,6	547	7,3	7479
	Kissidougou	4936	97,1	131	2,6	17	0,3	5083
	Kankan	13557	83,9	1011	6,3	1591	9,8	16159
	Kérouané	3213	64,5	1335	26,8	430	8,6	4978
	Kouroussa	4515	91,8	400	8,1	6	0,1	4920
	Mandiana	16739	98,4	279	1,6	0	0,0	17018
	Siguiri	15500	88,4	1074	6,1	955	5,4	17529
	Coyah	4337	94,2	143	3,1	122	2,7	4602
	Dubrêka	4641	96,6	164	3,4	0	0,0	4805
	Forécariah	7008	96,0	161	2,2	129	1,8	7297
	Kindia	4861	76,0	851	13,3	682	10,7	6394
	Télimélé	7320	94,4	195	2,5	237	3,1	7752
Koubia	2260	98,5	33	1,5	0	0,0	2294	
Labé	4061	94,1	239	5,5	15	0,3	4315	

	Lélouma	3792	95,5	180	4,5	0	0,0	3972
	Mali	3871	85,2	385	8,5	288	6,3	4544
	Tougué	2087	81,3	453	17,7	27	1,0	2567
	Dalaba	1352	50,3	1008	37,5	329	12,2	2688
	Mamou	4359	84,6	445	8,6	346	6,7	5150
	Pita	4794	92,8	373	7,2	0	0,0	5167
	Beyla	6755	97,3	188	2,7	0	0,0	6943
	Gueckédou	8388	95,8	331	3,8	38	0,4	8758
	Lola	3868	84,7	70	1,5	630	13,8	4567
	Macenta	4700	75,6	571	9,2	943	15,2	6214
	Nzérékoré	6361	88,9	573	8,0	220	3,1	7154
	Yomou	4372	96,1	7	0,2	169	3,7	4549
Milieu de résidence	Rurale	145129	88,8	10891	6,7	7497	4,6	163517
	Urbaine	49116	91,2	2522	4,7	2201	4,1	53839
Sexe du CM	Masculin	173002	89,6	11901	6,2	8185	4,2	193087
	Féminin	21243	87,5	1513	6,2	1513	6,2	24268
National		194244	89,4	13414	6,2	9698	4,5	217356

Tableau 5.17a : Proportion (%) des enfants de 12-59 mois selon le déparasitage au Mébendazole par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques		L'enfant a-t-il reçu un déparasitage au Mébendazole						Total
		oui		Non		Ne sait pas/ Ne veut pas répondre		
		n	%	n	%	n	%	
Région administrative	Boké	12959	87,2	1586	10,7	319	2,1	14864
	Conakry	14575	78,5	2803	15,1	1185	6,4	18563
	Faranah	15577	89,4	816	4,7	1022	5,9	17415
	Kankan	47089	84,7	4219	7,6	4285	7,7	55594
	Kindia	26066	90,7	1754	6,1	926	3,2	28746
	Labé	13898	87,8	1573	9,9	353	2,2	15824
	Mamou	8069	68,1	2300	19,4	1483	12,5	11853
	Nzérékoré	26152	73,9	7075	20,0	2144	6,1	35370
	Total	164385	82,9	22125	11,2	11718	5,9	198228
Préfecture	Boffa	3114	96,1	96	3,0	30	,9	3240
	Boké	4883	84,1	791	13,6	132	2,3	5805
	Fria	1330	87,4	105	6,9	88	5,8	1522
	Gaoual	1404	79,6	351	19,9	8	,5	1764
	Koundara	2228	88,0	243	9,6	62	2,4	2533
	Conakry	14575	78,5	2803	15,1	1185	6,4	18563
	Dabola	2557	82,0	321	10,3	241	7,7	3119
	Dinguiraye	3112	87,7	194	5,5	241	6,8	3547
	Faranah	5759	90,7	75	1,2	519	8,2	6353
	Kissidougou	4148	94,4	227	5,2	21	,5	4396
	Kankan	12002	80,9	1435	9,7	1395	9,4	14833
	Kérouané	2262	50,5	1416	31,6	802	17,9	4481
	Kouroussa	4262	98,7	52	1,2	6	,1	4320
	Mandiana	15329	97,4	412	2,6	0	0,0	15741
	Siguiri	13233	81,6	904	5,6	2082	12,8	16219
	Coyah	3917	93,0	181	4,3	116	2,7	4214
	Dubrêka	3681	86,6	567	13,4	0	0,0	4249
	Forécariah	6680	96,9	79	1,1	131	1,9	6890
	Kindia	4984	82,8	732	12,2	302	5,0	6017
	Télimélé	6804	92,2	195	2,6	377	5,1	7376
Koubia	2135	97,0	63	2,9	4	,2	2202	
Labé	3392	92,7	247	6,8	18	,5	3657	

	Lélouma	3307	95,0	175	5,0	0	0,0	3482
	Mali	3198	78,2	588	14,4	305	7,5	4091
	Tougué	1866	78,0	499	20,9	26	1,1	2391
	Dalaba	1028	38,7	1150	43,3	478	18,0	2656
	Mamou	3186	68,2	492	10,5	996	21,3	4673
	Pita	3856	85,2	658	14,6	9	,2	4523
	Beyla	4151	62,7	2385	36,0	86	1,3	6622
	Gueckédou	5340	67,0	2557	32,1	71	,9	7968
	Lola	3442	81,0	186	4,4	622	14,6	4250
	Macenta	3737	66,5	983	17,5	900	16,0	5620
	Nzérékoré	5464	82,6	924	14,0	229	3,5	6617
	Yomou	4017	93,6	40	,9	235	5,5	4293
Milieu de résidence	Rurale	123499	82,5	16706	11,2	9494	6,3	149699
	Urbaine	40886	84,3	5419	11,2	2224	4,6	48529
Sexe du CM	Masculin	146220	83,1	19368	11,0	10344	5,9	175932
	Féminin	18165	81,5	2757	12,4	1374	6,2	22296
National		164385	82,9	22125	11,2	11718	5,9	198228

Tableau 5.18a : Vitamine A et taux de malnutrition aiguë

Préfecture	Malnutrition Aigue Globale	Prise de la VITAMINE A dans les six derniers mois					
		oui		non		Ne sait pas/Ne veut pas répondre	
		n	%	n	%	n	%
Boffa	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	28	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	46	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	817	95,1%	42	4,9%	0	0,0%
	Total	890	95,5%	42	4,5%	0	0,0%
Boké	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	58	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	125	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	1162	90,3%	111	8,6%	14	1,1%
	Total	1344	91,5%	111	7,6%	14	1,0%
Gaoual	Sévère avec oedeme	13	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	5	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	66	93,8%	4	6,2%	0	0,0%
	Normal	697	75,0%	233	25,0%	0	0,0%
	Total	781	76,7%	237	23,3%	0	0,0%
Koundara	Sévère avec oedeme	3	51,0%	3	49,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	14	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	57	92,0%	5	8,0%	0	0,0%
	Normal	1126	92,2%	88	7,2%	7	,6%
	Total	1200	92,0%	96	7,4%	7	,6%
Conakry	Sévère avec oedeme	114	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	323	88,5%	0	0,0%	42	11,5%
	Normal	5160	87,7%	402	6,8%	319	5,4%
	Total	5597	88,0%	402	6,3%	361	5,7%
Dabola	Sévère avec oedeme	12	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	48	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	77	70,7%	26	24,2%	6	5,1%
	Normal	645	74,6%	200	23,2%	19	2,2%
	Total	782	75,7%	227	21,9%	25	2,4%
Dinguiraye	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	26	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	156	87,3%	15	8,4%	8	4,3%
	Normal	1223	87,8%	77	5,5%	93	6,7%
	Total	1405	87,9%	92	5,7%	101	6,3%
Faranah	Sévère avec oedeme	11	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	26	60,1%	17	39,9%	0	0,0%
	Modérée	180	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	2620	93,4%	20	,7%	165	5,9%
	Total	2837	93,3%	37	1,2%	165	5,4%
Kissidougou	Sévère avec oedeme	0	0,0%	14	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	39	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	117	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	1753	97,9%	38	2,1%	0	0,0%
	Total	1909	97,4%	51	2,6%	0	0,0%
Kankan	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	16	52,3%	15	47,7%	0	0,0%
	Modérée	163	73,9%	38	17,0%	20	9,1%
	Normal	3284	82,4%	347	8,7%	355	8,9%
	Total	3464	81,7%	400	9,4%	375	8,8%
Kérouané	Sévère avec oedeme	5	46,4%	6	53,6%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	10	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	47	72,1%	18	27,9%	0	0,0%
	Normal	1165	72,7%	344	21,5%	94	5,8%
	Total	1227	72,7%	368	21,8%	94	5,5%
Kouroussa	Sévère avec oedeme	26	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	19	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	1393	94,2%	86	5,8%	0	0,0%
	Total	1438	94,3%	86	5,7%	0	0,0%
Mandiana	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	178	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	3316	99,5%	16	,5%	0	0,0%

	Total	3494	99,5%	16	,5%	0	0,0%
Siguiiri	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	384	81,9%	58	12,4%	27	5,7%
	Normal	3527	83,9%	406	9,7%	270	6,4%
	Total	3911	83,7%	464	9,9%	296	6,3%
Coyah	Sévère avec oedeme	26	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	35	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	1082	92,5%	58	4,9%	31	2,6%
	Total	1142	92,8%	58	4,7%	31	2,5%
Dubréka	Sévère avec oedeme	8	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	57	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	71	86,7%	11	13,3%	0	0,0%
	Normal	1255	95,7%	56	4,3%	0	0,0%
	Total	1390	95,4%	67	4,6%	0	0,0%
Forécariah	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	13	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	60	88,8%	0	0,0%	7	11,2%
	Normal	1335	97,1%	7	,5%	32	2,3%
	Total	1408	96,8%	7	,5%	39	2,7%
Fria	Sévère avec oedeme	3	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	15	84,2%	3	15,8%	0	0,0%
	Modérée	23	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	422	90,4%	26	5,6%	18	3,9%
	Total	464	90,7%	29	5,7%	18	3,6%
Kindia	Sévère avec oedeme	25	57,1%	0	0,0%	19	42,9%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	87	92,0%	8	8,0%	0	0,0%
	Normal	1327	83,5%	173	10,9%	90	5,7%
	Total	1439	83,3%	180	10,4%	109	6,3%
Télimélé	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	83	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	195	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	1422	96,4%	23	1,6%	29	2,0%
	Total	1701	97,0%	23	1,3%	29	1,7%
Koubia	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	8	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	27	74,1%	9	25,9%	0	0,0%
	Normal	382	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Total	417	97,8%	9	2,2%	0	0,0%
Labé	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	19	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	95	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	1665	93,3%	116	6,5%	4	,2%
	Total	1780	93,7%	116	6,1%	4	,2%
Lélouma	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	13	72,1%	5	27,9%	0	0,0%
	Modérée	16	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	1265	92,2%	107	7,8%	0	0,0%
	Total	1293	92,1%	112	7,9%	0	0,0%
Mali	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	14	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	58	93,2%	4	6,8%	0	0,0%
	Normal	1233	87,8%	140	9,9%	32	2,3%
	Total	1305	88,1%	144	9,7%	32	2,2%
Tougué	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	5	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	45	75,4%	15	24,6%	0	0,0%
	Normal	495	80,4%	114	18,4%	7	1,1%
	Total	546	80,1%	128	18,8%	7	1,0%
Dalaba	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	0	0,0%	0	0,0%	5	100,0%
	Normal	181	64,5%	80	28,6%	19	6,9%
	Total	181	63,3%	80	28,0%	25	8,7%
Mamou	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	90	71,5%	36	28,5%	0	0,0%
	Normal	1246	81,8%	171	11,3%	106	6,9%
	Total	1335	81,0%	207	12,6%	106	6,4%
Pita	Sévère avec oedeme	27	85,5%	4	14,5%	0	0,0%

	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	189	96,0%	8	4,0%	0	0,0%
	Normal	1946	92,8%	151	7,2%	0	0,0%
	Total	2162	93,0%	164	7,0%	0	0,0%
Beyla	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	14	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	14	57,8%	10	42,2%	0	0,0%
	Normal	1554	97,0%	48	3,0%	0	0,0%
	Total	1582	96,4%	59	3,6%	0	0,0%
Gueckédou	Sévère avec oedeme	7	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	116	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	137	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	1833	92,6%	146	7,4%	0	0,0%
	Total	2092	93,5%	146	6,5%	0	0,0%
Lola	Sévère avec oedeme	6	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	21	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	8	66,0%	4	34,0%	0	0,0%
	Normal	1014	85,3%	23	2,0%	151	12,7%
	Total	1049	85,5%	28	2,3%	151	12,3%
Macenta	Sévère avec oedeme	7	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	45	91,8%	4	8,2%	0	0,0%
	Modérée	113	87,2%	7	5,1%	10	7,7%
	Normal	1139	68,1%	224	13,4%	310	18,5%
	Total	1304	70,2%	235	12,6%	320	17,2%
Nzérékoré	Sévère avec oedeme	28	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	58	80,9%	14	19,1%	0	0,0%
	Normal	1194	86,5%	177	12,8%	10	,7%
	Total	1280	86,4%	191	12,9%	10	,6%
Yomou	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	30	100,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	860	96,5%	7	,8%	24	2,7%
	Total	890	96,6%	7	,8%	24	2,6%
Total	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Total	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%

Préfecture	Malnutrition Aigue Globale	14.7) Si l'enfant a entre 6 et 59 mois, est-ce que votre enfant a reçu un supplément en VITAMINE A dans les six derniers mois?
Boffa	Khi-deux	3,789
	df	2
	Sig.	,150 ^{a,b}
Boké	Khi-deux	19,426
	df	4
	Sig.	,001 ^{a,b,*d}
Gaoual	Khi-deux	19,193
	df	3
	Sig.	,000 ^{a,b,*}
Koundara	Khi-deux	17,638
	df	6
	Sig.	,007 ^{a,b,*d}
Conakry	Khi-deux	63,653
	df	4
	Sig.	,000 ^{a,b,*}
Dabola	Khi-deux	25,043
	df	6
	Sig.	,000 ^{a,b,*d}
Dinguiraye	Khi-deux	7,102
	df	4
	Sig.	,131 ^{a,b}
Faranah	Khi-deux	546,389
	df	6
	Sig.	,000 ^{a,b,*d}

Kissidougou	Khi-deux	520,160
	df	3
	Sig.	,000 ^{a,b,*} , ^d
Kankan	Khi-deux	74,320
	df	4
	Sig.	,000 ^{a,b,*}
Kérouané	Khi-deux	15,909
	df	6
	Sig.	,014 ^{a,b,*} , ^d
Kouroussa	Khi-deux	2,773
	df	2
	Sig.	,250 ^{a,b}
Mandiana	Khi-deux	,859
	df	1
	Sig.	,354 ^{a,b,d}
Siguiri	Khi-deux	3,618
	df	2
	Sig.	,164 ^{a,b}
Coyah	Khi-deux	4,997
	df	4
	Sig.	,288 ^{a,b,d}
Dubréka	Khi-deux	17,992
	df	3
	Sig.	,000 ^{a,b,*} , ^d
Forécariah	Khi-deux	16,854
	df	4
	Sig.	,002 ^{a,b,*} , ^d
Fria	Khi-deux	7,360
	df	6
	Sig.	,289 ^{a,b,d}
Kindia	Khi-deux	111,690
	df	4
	Sig.	,000 ^{a,b,*}
Télimélé	Khi-deux	10,107
	df	4
	Sig.	,039 ^{a,b,*}
Koumba	Khi-deux	99,604
	df	2
	Sig.	,000 ^{a,b,*} , ^d
Labé	Khi-deux	8,181
	df	4
	Sig.	,085 ^{a,b,d}
Lélouma	Khi-deux	11,074
	df	2
	Sig.	,004 ^{a,b,*}
Mali	Khi-deux	4,311
	df	4
	Sig.	,366 ^{a,b,d}
Tougué	Khi-deux	3,357
	df	4
	Sig.	,500 ^{a,b,d}
Dalaba	Khi-deux	55,346
	df	2
	Sig.	,000 ^{a,b,*} , ^d
Mamou	Khi-deux	38,204
	df	2
	Sig.	,000 ^{a,b,*}
Pita	Khi-deux	4,397
	df	2
	Sig.	,111 ^{a,b}
Beyla	Khi-deux	104,166
	df	2
	Sig.	,000 ^{a,b,*} , ^d
Gueckédou	Khi-deux	20,519
	df	3
	Sig.	,000 ^{a,b,*} , ^d
Lola	Khi-deux	59,950
	df	6
	Sig.	,000 ^{a,b,*} , ^d
Macenta	Khi-deux	36,396
	df	6
	Sig.	,000 ^{a,b,*} , ^d

Nzérékoré	Khi-deux	7,620
	df	4
	Sig.	,107 ^{a,b,d}
Yomou	Khi-deux	1,080
	df	2
	Sig.	,583 ^{a,b,d}
Total	Khi-deux	
	df	
	Sig.	

Tableau 5.17b : Déparasitage

Préfecture	Malnutrition Aigue Globale	Prise du Mébendazole par les enfants de 12-59 mois							
		oui		non		Ne sait pas/Ne veut pas répondre		Total	
		n	%	n	%	n	%	n	%
Boffa	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	15	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	15	100,0%
	Modérée	10	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	10	100,0%
	Normal	579	92,5%	41	6,5%	6	1,0%	626	100,0%
	Total	604	92,8%	41	6,2%	6	1,0%	651	100,0%
Boké	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	51	89,5%	6	10,5%	0	0,0%	58	100,0%
	Modérée	118	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	118	100,0%
	Normal	575	75,3%	158	20,7%	30	4,0%	764	100,0%
	Total	745	79,3%	164	17,5%	30	3,2%	940	100,0%
Gaoual	Sévère avec oedeme	13	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	13	100,0%
	Sévère sans oedeme	5	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	5	100,0%
	Modérée	66	93,8%	4	6,2%	0	0,0%	70	100,0%
	Normal	532	75,0%	177	25,0%	0	0,0%	709	100,0%
	Total	616	77,2%	181	22,8%	0	0,0%	797	100,0%
Koundara	Sévère avec oedeme	0	0,0%	3	49,0%	3	51,0%	7	100,0%
	Sévère sans oedeme	4	40,4%	6	59,6%	0	0,0%	10	100,0%
	Modérée	42	89,4%	5	10,6%	0	0,0%	47	100,0%
	Normal	837	92,4%	63	7,0%	5	,6%	905	100,0%
	Total	883	91,2%	77	8,0%	8	,9%	969	100,0%
Conakry	Sévère avec oedeme	86	75,5%	28	24,5%	0	0,0%	114	100,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	273	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	273	100,0%
	Normal	2867	71,9%	722	18,1%	396	9,9%	3985	100,0%
	Total	3226	73,8%	750	17,2%	396	9,1%	4372	100,0%
Dabola	Sévère avec oedeme	8	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	8	100,0%
	Sévère sans oedeme	43	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	43	100,0%
	Modérée	56	88,2%	2	3,0%	6	8,8%	63	100,0%
	Normal	426	79,1%	112	20,9%	0	0,0%	538	100,0%
	Total	533	81,7%	114	17,5%	6	,9%	653	100,0%
Dinguiraye	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	15	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	15	100,0%
	Modérée	119	88,8%	7	5,4%	8	5,8%	134	100,0%
	Normal	897	86,0%	59	5,6%	88	8,4%	1044	100,0%
	Total	1031	86,5%	66	5,5%	96	8,0%	1192	100,0%
Faranah	Sévère avec oedeme	11	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	11	100,0%
	Sévère sans oedeme	16	48,0%	17	52,0%	0	0,0%	33	100,0%
	Modérée	61	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	61	100,0%
	Normal	1673	92,5%	20	1,1%	116	6,4%	1809	100,0%
	Total	1760	92,0%	37	1,9%	116	6,1%	1913	100,0%
Kissidougou	Sévère avec oedeme	0	0,0%	14	100,0%	0	0,0%	14	100,0%
	Sévère sans oedeme	8	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	8	100,0%
	Modérée	69	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	69	100,0%
	Normal	1117	93,5%	77	6,5%	0	0,0%	1195	100,0%
	Total	1194	92,9%	91	7,1%	0	0,0%	1286	100,0%
Kankan	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	15	100,0%	0	0,0%	15	100,0%
	Modérée	140	85,9%	23	14,1%	0	0,0%	163	100,0%
	Normal	1997	72,4%	576	20,9%	184	6,7%	2757	100,0%
	Total	2137	72,8%	613	20,9%	184	6,3%	2934	100,0%
Kérouané	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	10	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	10	100,0%
	Modérée	16	45,2%	20	54,8%	0	0,0%	36	100,0%
	Normal	634	54,0%	358	30,5%	182	15,5%	1173	100,0%
	Total	660	54,1%	377	31,0%	182	14,9%	1219	100,0%
Kouroussa	Sévère avec oedeme	17	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	17	100,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	932	98,2%	17	1,8%	0	0,0%	950	100,0%
	Total	950	98,2%	17	1,8%	0	0,0%	967	100,0%
Mandiana	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	149	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	149	100,0%
	Normal	2206	96,9%	70	3,1%	0	0,0%	2276	100,0%
	Total	2355	97,1%	70	2,9%	0	0,0%	2425	100,0%
Siguiri	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	233	81,9%	0	0,0%	51	18,1%	285	100,0%
	Normal	2459	79,9%	285	9,3%	332	10,8%	3076	100,0%
	Total	2692	80,1%	285	8,5%	384	11,4%	3361	100,0%
Coyah	Sévère avec oedeme	10	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	10	100,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	22	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	22	100,0%
	Normal	759	93,8%	45	5,5%	6	,7%	810	100,0%
	Total	791	94,0%	45	5,3%	6	,7%	842	100,0%
Dubrêka	Sévère avec oedeme	8	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	8	100,0%

	Sévère sans oedeme	44	88,1%	6	11,9%	0	0,0%	50	100,0%
	Modérée	34	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	34	100,0%
	Normal	609	73,6%	218	26,4%	0	0,0%	827	100,0%
	Total	695	75,6%	224	24,4%	0	0,0%	919	100,0%
Forécariah	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	9	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	9	100,0%
	Modérée	45	85,8%	0	0,0%	7	14,2%	53	100,0%
	Normal	978	97,7%	0	0,0%	24	2,3%	1001	100,0%
	Total	1032	97,1%	0	0,0%	31	2,9%	1063	100,0%
Fria	Sévère avec oedeme	0	0,0%	3	100,0%	0	0,0%	3	100,0%
	Sévère sans oedeme	18	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	18	100,0%
	Modérée	18	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	18	100,0%
	Normal	279	88,3%	13	4,2%	24	7,5%	316	100,0%
	Total	315	88,7%	16	4,6%	24	6,7%	355	100,0%
Kindia	Sévère avec oedeme	25	57,1%	0	0,0%	19	42,9%	44	100,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	63	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	63	100,0%
	Normal	1031	82,7%	162	13,0%	53	4,3%	1246	100,0%
	Total	1118	82,7%	162	12,0%	72	5,3%	1352	100,0%
Télimélé	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	51	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	51	100,0%
	Modérée	101	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	101	100,0%
	Normal	1145	93,5%	34	2,8%	46	3,8%	1226	100,0%
	Total	1297	94,2%	34	2,5%	46	3,3%	1378	100,0%
Koubia	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	2	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	100,0%
	Modérée	15	52,6%	9	33,1%	4	14,3%	29	100,0%
	Normal	281	92,1%	24	7,9%	0	0,0%	305	100,0%
	Total	298	88,8%	33	10,0%	4	1,2%	335	100,0%
Labé	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	19	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	19	100,0%
	Modérée	67	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	67	100,0%
	Normal	1044	90,4%	104	9,0%	7	,6%	1155	100,0%
	Total	1130	91,0%	104	8,4%	7	,6%	1242	100,0%
Lélouma	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	5	100,0%	0	0,0%	5	100,0%
	Modérée	11	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	11	100,0%
	Normal	814	90,6%	85	9,4%	0	0,0%	899	100,0%
	Total	825	90,2%	90	9,8%	0	0,0%	915	100,0%
Mali	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	5	40,4%	8	59,6%	0	0,0%	14	100,0%
	Modérée	36	69,2%	16	30,8%	0	0,0%	53	100,0%
	Normal	782	77,9%	162	16,1%	60	5,9%	1004	100,0%
	Total	824	77,0%	186	17,4%	60	5,6%	1070	100,0%
Tougué	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	5	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	5	100,0%
	Modérée	39	74,0%	14	26,0%	0	0,0%	53	100,0%
	Normal	343	76,6%	101	22,6%	4	,8%	447	100,0%
	Total	387	76,6%	115	22,7%	4	,7%	506	100,0%
Dalaba	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	0	0,0%	0	0,0%	5	100,0%	5	100,0%
	Normal	136	55,0%	87	35,1%	25	9,9%	248	100,0%
	Total	136	53,8%	87	34,3%	30	11,9%	253	100,0%
Mamou	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	63	69,5%	9	10,0%	19	20,6%	91	100,0%
	Normal	757	64,0%	142	12,0%	283	24,0%	1182	100,0%
	Total	820	64,4%	151	11,8%	302	23,7%	1273	100,0%
Pita	Sévère avec oedeme	5	18,4%	22	81,6%	0	0,0%	27	100,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	161	92,5%	13	7,5%	0	0,0%	174	100,0%
	Normal	1274	84,6%	233	15,4%	0	0,0%	1507	100,0%
	Total	1440	84,3%	267	15,7%	0	0,0%	1707	100,0%
Beyla	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	14	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	14	100,0%
	Normal	986	75,5%	319	24,5%	0	0,0%	1305	100,0%
	Total	1000	75,8%	319	24,2%	0	0,0%	1319	100,0%
Gueckédou	Sévère avec oedeme	7	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	7	100,0%
	Sévère sans oedeme	40	57,9%	29	42,1%	0	0,0%	70	100,0%
	Modérée	60	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	60	100,0%
	Normal	773	58,3%	540	40,7%	12	,9%	1325	100,0%
	Total	881	60,2%	569	38,9%	12	,8%	1462	100,0%
Lola	Sévère avec oedeme	0	0,0%	6	100,0%	0	0,0%	6	100,0%
	Sévère sans oedeme	18	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	18	100,0%
	Modérée	8	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	8	100,0%
	Normal	652	74,2%	92	10,5%	135	15,3%	879	100,0%
	Total	678	74,5%	98	10,7%	135	14,8%	911	100,0%
Macenta	Sévère avec oedeme	7	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	7	100,0%
	Sévère sans oedeme	17	81,3%	0	0,0%	4	18,7%	21	100,0%

	Modérée	74	88,1%	0	0,0%	10	11,9%	84	100,0%
	Normal	713	61,9%	214	18,6%	225	19,5%	1151	100,0%
	Total	811	64,2%	214	16,9%	239	18,9%	1264	100,0%
Nzérékoré	Sévère avec oedeme	18	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	18	100,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	22	59,6%	15	40,4%	0	0,0%	38	100,0%
	Normal	701	78,9%	166	18,7%	21	2,4%	888	100,0%
	Total	742	78,6%	181	19,2%	21	2,2%	944	100,0%
Yomou	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	5	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	5	100,0%
	Normal	604	91,5%	23	3,4%	33	5,1%	660	100,0%
	Total	610	91,6%	23	3,4%	33	5,0%	666	100,0%
Total	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Total	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%

Préfecture	Malnutrition Aigue Globale	14.8) Si l'enfant a entre 12-59 mois, a t'il reçu un déparasitage au Mébendazole?
Boffa	Khi-deux	2,023
	df	4
	Sig.	,732 ^{a,b,d}
Boké	Khi-deux	42,237
	df	4
	Sig.	,000 ^{a,b,*}
Gaoual	Khi-deux	18,862
	df	3
	Sig.	,000 ^{a,b,*}
Koundara	Khi-deux	234,304
	df	6
	Sig.	,000 ^{a,b,*d}
Conakry	Khi-deux	118,388
	df	4
	Sig.	,000 ^{a,b,*}
Dabola	Khi-deux	77,906
	df	6
	Sig.	,000 ^{a,b,*d}
Dinguiraye	Khi-deux	3,433
	df	4
	Sig.	,488 ^{a,b,d}
Faranah	Khi-deux	441,537
	df	6
	Sig.	,000 ^{a,b,*d}
Kissidougou	Khi-deux	190,287
	df	3
	Sig.	,000 ^{a,b,*d}
Kankan	Khi-deux	75,138
	df	4
	Sig.	,000 ^{a,b,*d}
Kérouané	Khi-deux	21,853
	df	4
	Sig.	,000 ^{a,b,*}
Kouroussa	Khi-deux	,310
	df	1
	Sig.	,578 ^{a,b,d}
Mandiana	Khi-deux	4,719
	df	1
	Sig.	,030 ^{a,b,*}
Siguiré	Khi-deux	38,165
	df	2
	Sig.	,000 ^{a,b,*}
Coyah	Khi-deux	2,145
	df	4
	Sig.	,709 ^{a,b,d}
Dubréka	Khi-deux	19,460
	df	3
	Sig.	,000 ^{a,b,*}
Forécariah	Khi-deux	21,655
	df	2
	Sig.	,000 ^{a,b,*d}
Fria	Khi-deux	68,575
	df	6
	Sig.	,000 ^{a,b,*d}
Kindia	Khi-deux	144,297
	df	4
	Sig.	,000 ^{a,b,*}
Télimélé	Khi-deux	10,539

	df	4
	Sig.	,032 ^{a,b,*}
Koubia	Khi-deux	63,710
	df	4
	Sig.	,000 ^{a,b,*d}
Labé	Khi-deux	9,077
	df	4
	Sig.	,059 ^{a,b,d}
Lélouma	Khi-deux	47,181
	df	2
	Sig.	,000 ^{a,b,*d}
Mali	Khi-deux	27,723
	df	4
	Sig.	,000 ^{a,b,*d}
Tougué	Khi-deux	2,398
	df	4
	Sig.	,663 ^{a,b,d}
Dalaba	Khi-deux	37,916
	df	2
	Sig.	,000 ^{a,b,*d}
Mamou	Khi-deux	1,008
	df	2
	Sig.	,604 ^{a,b}
Pita	Khi-deux	97,289
	df	2
	Sig.	,000 ^{a,b,*}
Beyla	Khi-deux	4,514
	df	1
	Sig.	,034 ^{a,b,*}
Gueckédou	Khi-deux	47,045
	df	6
	Sig.	,000 ^{a,b,*d}
Lola	Khi-deux	58,960
	df	6
	Sig.	,000 ^{a,b,*d}
Macenta	Khi-deux	35,293
	df	6
	Sig.	,000 ^{a,b,*}
Nzérékoré	Khi-deux	16,443
	df	4
	Sig.	,002 ^{a,b,*d}
Yomou	Khi-deux	,463
	df	2
	Sig.	,793 ^{a,b,d}
Total	Khi-deux	
	df	
	Sig.	

Tableau 5.18b : Taux de MAG en fonction de l'allaitement

Préfecture	Malnutrition Aigue Globale	Breastfeeding status			
		Child breastfed		Child not breastfed	
		Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)
Boffa	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	28	100,0%	0	0,0%
	Modérée	46	100,0%	0	0,0%
	Normal	825	96,0%	34	4,0%
	Total	898	96,4%	34	3,6%
Boké	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	58	100,0%	0	0,0%
	Modérée	125	100,0%	0	0,0%
	Normal	1270	99,2%	10	,8%
	Total	1452	99,3%	10	,7%
Gaoual	Sévère avec oedeme	13	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	5	100,0%	0	0,0%
	Modérée	66	100,0%	0	0,0%
	Normal	688	86,3%	109	13,7%
	Total	771	87,6%	109	12,4%
Koundara	Sévère avec oedeme	3	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	10	69,7%	4	30,3%
	Modérée	50	86,2%	8	13,8%
	Normal	1128	94,3%	68	5,7%
	Total	1191	93,7%	80	6,3%
Conakry	Sévère avec oedeme	114	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	330	100,0%	0	0,0%
	Normal	5458	94,6%	312	5,4%
	Total	5903	95,0%	312	5,0%
Dabola	Sévère avec oedeme	12	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	43	89,4%	5	10,6%
	Modérée	103	94,5%	6	5,5%
	Normal	821	95,6%	38	4,4%
	Total	980	95,3%	49	4,7%
Dinguiraye	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	26	100,0%	0	0,0%
	Modérée	169	94,7%	9	5,3%
	Normal	1333	97,0%	42	3,0%
	Total	1528	96,8%	51	3,2%
Faranah	Sévère avec oedeme	11	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	33	76,7%	10	23,3%
	Modérée	180	100,0%	0	0,0%
	Normal	2699	97,8%	62	2,2%
	Total	2923	97,6%	72	2,4%
Kissidougou	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	39	100,0%	0	0,0%
	Modérée	117	100,0%	0	0,0%
	Normal	1586	92,0%	137	8,0%
	Total	1742	92,7%	137	7,3%
Kankan	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	31	100,0%	0	0,0%
	Modérée	186	84,3%	35	15,7%
	Normal	3469	88,5%	450	11,5%
	Total	3686	88,4%	485	11,6%
Kérouané	Sévère avec oedeme	0	0,0%	11	100,0%
	Sévère sans oedeme	10	100,0%	0	0,0%
	Modérée	54	83,7%	11	16,3%
	Normal	1360	86,6%	211	13,4%
	Total	1424	85,9%	233	14,1%
Kouroussa	Sévère avec oedeme	26	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	19	100,0%	0	0,0%
	Normal	1372	95,1%	71	4,9%
	Total	1417	95,2%	71	4,8%
Mandiana	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	178	100,0%	0	0,0%
	Normal	3013	94,4%	178	5,6%
	Total	3191	94,7%	178	5,3%
Siguiri	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	469	100,0%	0	0,0%
	Normal	3627	87,5%	520	12,5%
	Total	4096	88,7%	520	11,3%
Coyah	Sévère avec oedeme	21	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	35	100,0%	0	0,0%
	Normal	1101	98,6%	16	1,4%

	Total	1157	98,7%	16	1,3%
Dubréka	Sévère avec oedeme	8	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	49	86,2%	8	13,8%
	Modérée	64	94,0%	4	6,0%
	Normal	1223	94,4%	73	5,6%
	Total	1344	94,1%	85	5,9%
Forécariah	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	13	100,0%	0	0,0%
	Modérée	60	88,8%	7	11,2%
	Normal	1337	99,1%	12	,9%
	Total	1410	98,6%	20	1,4%
Fria	Sévère avec oedeme	3	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	18	100,0%	0	0,0%
	Modérée	23	100,0%	0	0,0%
	Normal	440	96,8%	14	3,2%
	Total	484	97,1%	14	2,9%
Kindia	Sévère avec oedeme	44	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	94	100,0%	0	0,0%
	Normal	1510	95,9%	65	4,1%
	Total	1648	96,2%	65	3,8%
Télimélé	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	83	100,0%	0	0,0%
	Modérée	195	100,0%	0	0,0%
	Normal	1234	87,4%	178	12,6%
	Total	1513	89,5%	178	10,5%
Koubia	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	8	100,0%	0	0,0%
	Modérée	36	100,0%	0	0,0%
	Normal	372	97,2%	11	2,8%
	Total	416	97,5%	11	2,5%
Labé	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	19	100,0%	0	0,0%
	Modérée	87	100,0%	0	0,0%
	Normal	1667	93,4%	119	6,6%
	Total	1773	93,7%	119	6,3%
Lélouma	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	18	100,0%	0	0,0%
	Modérée	16	100,0%	0	0,0%
	Normal	1331	98,2%	24	1,8%
	Total	1365	98,3%	24	1,7%
Mali	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	14	100,0%	0	0,0%
	Modérée	62	100,0%	0	0,0%
	Normal	1303	97,1%	39	2,9%
	Total	1379	97,3%	39	2,7%
Tougué	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	5	100,0%	0	0,0%
	Modérée	56	93,8%	4	6,2%
	Normal	584	95,0%	31	5,0%
	Total	646	94,9%	35	5,1%
Dalaba	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	5	100,0%	0	0,0%
	Normal	258	96,9%	8	3,1%
	Total	263	97,0%	8	3,0%
Mamou	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	100	79,7%	25	20,3%
	Normal	1451	95,6%	66	4,4%
	Total	1551	94,4%	92	5,6%
Pita	Sévère avec oedeme	26	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	174	92,1%	15	7,9%
	Normal	1983	97,7%	47	2,3%
	Total	2183	97,2%	62	2,8%
Beyla	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	14	100,0%	0	0,0%
	Modérée	24	100,0%	0	0,0%
	Normal	1537	97,5%	40	2,5%
	Total	1575	97,5%	40	2,5%
Gueckédou	Sévère avec oedeme	7	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	116	100,0%	0	0,0%
	Modérée	122	94,7%	7	5,3%
	Normal	1820	96,0%	76	4,0%
	Total	2065	96,2%	83	3,8%
Lola	Sévère avec oedeme	6	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	21	100,0%	0	0,0%
	Modérée	13	100,0%	0	0,0%
	Normal	934	79,3%	244	20,7%
	Total	973	80,0%	244	20,0%

Macenta	Sévère avec oedeme	7	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	21	43,7%	27	56,3%
	Modérée	105	81,2%	24	18,8%
	Normal	1146	68,8%	519	31,2%
	Total	1279	69,1%	571	30,9%
Nzérékoré	Sévère avec oedeme	28	100,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	71	100,0%	0	0,0%
	Normal	1272	92,1%	109	7,9%
	Total	1371	92,6%	109	7,4%
Yomou	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	30	100,0%	0	0,0%
	Normal	823	94,8%	45	5,2%
	Total	853	95,0%	45	5,0%
Total	Sévère avec oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Sévère sans oedeme	0	0,0%	0	0,0%
	Modérée	0	0,0%	0	0,0%
	Normal	0	0,0%	0	0,0%
	Total	0	0,0%	0	0,0%

			Breastfeeding status	
0.5) Préfecture	Boffa	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	3,040
			df	2
			Sig.	,219 ^{a,b}
	Boké	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	1,440
			df	2
			Sig.	,487 ^{a,b,c}
	Gaoual	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	13,110
			df	3
			Sig.	,004 ^{a,b,c,*}
	Koundara	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	18,262
			df	3
			Sig.	,000 ^{a,b,c,*}
	Conakry	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	25,277
			df	2
			Sig.	,000 ^{a,b,*}
	Dabola	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	4,329
			df	3
			Sig.	,228 ^{a,b,c}
	Dinguiraye	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	2,903
			df	2
Sig.			,234 ^{a,b,c}	
Faranah	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	84,687	
		df	3	
		Sig.	,000 ^{a,b,c,*}	
Kissidougou	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	13,379	
		df	2	
		Sig.	,001 ^{a,b,*}	
Kankan	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	7,970	
		df	2	
		Sig.	,019 ^{a,b,*}	
Kérouané	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	69,821	
		df	3	
		Sig.	,000 ^{a,b,*}	
Kouroussa	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	2,325	
		df	2	
		Sig.	,313 ^{a,b,c}	
Mandiana	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	10,483	
		df	1	
		Sig.	,001 ^{a,b,*}	
Siguiri	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	66,275	
		df	1	
		Sig.	,000 ^{a,b,*}	
Coyah	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	,813	
		df	2	
		Sig.	,666 ^{a,b,c}	
Dubréka	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	7,400	
		df	3	
		Sig.	,060 ^{a,b,c}	
Forécariah	Malnutrition Aigue Globale	Khi-deux	44,626	
		df	2	

			Sig.	,000 ^{a,b,c,*}
Fria	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	1,396
			df	3
			Sig.	,706 ^{a,b,c}
Kindia	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	5,920
			df	2
			Sig.	,052 ^{a,b}
Télimélé	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	39,171
			df	2
			Sig.	,000 ^{a,b,*}
Koubia	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	1,297
			df	2
			Sig.	,523 ^{a,b,c}
Labé	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	7,537
			df	2
			Sig.	,023 ^{a,b,*}
Lélouma	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	,613
			df	2
			Sig.	,736 ^{a,b,c}
Mali	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	2,271
			df	2
			Sig.	,321 ^{a,b,c}
Tougué	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	,569
			df	2
			Sig.	,752 ^{a,b,c}
Dalaba	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	,155
			df	1
			Sig.	,694 ^{a,b,c}
Mamou	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	54,026
			df	1
			Sig.	,000 ^{a,b,*}
Pita	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	21,092
			df	2
			Sig.	,000 ^{a,b,c,*}
Beyla	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	,988
			df	2
			Sig.	,610 ^{a,b,c}
Gueckédou	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	5,898
			df	3
			Sig.	,117 ^{a,b,c}
Lola	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	10,361
			df	3
			Sig.	,016 ^{a,b,*}
Macenta	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	26,798
			df	3
			Sig.	,000 ^{a,b,*}
Nzérékoré	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	8,435
			df	2
			Sig.	,015 ^{a,b,*}
Yomou	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	1,637
			df	1
			Sig.	,201 ^{a,b}
Total	Malnutrition Aigue Globale		Khi-deux	
			df	
			Sig.	

Les résultats sont basés sur les lignes et les colonnes non vides de chacun des sous-tables les plus internes.

*. Les statistiques Khi-deux sont significatives au niveau ,05.

a. Plus de 20 % des cellules de cette sous-table ont un effectif de cellule attendu inférieur à 5. Les résultats du test Khi-deux risquent de ne pas être valides.

b. Certains effectifs de cellule de cette sous-table ne sont pas des entiers. Ils ont été arrondis à l'entier le plus proche avant calcul du test de Khi-Deux.

c. L'effectif de cellule minimal attendu pour cette sous-table est inférieur à un. Les résultats du Khi-Deux risquent de ne pas être valides.

Tableau 5.19a : Proportion (%) des enfants de moins de 5 ans selon la possession d'un carnet de vaccination par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques		Possession du carnet de vaccination de l'enfant				Total
		Oui		non		
		n	%	n	%	
Région administrative	Boké	15348	84,1	2896	15,9	18244
	Conakry	21470	90,3	2318	9,7	23788
	Faranah	17741	76,5	5443	23,5	23184
	Kankan	55461	84,6	10099	15,4	65561
	Kindia	31216	93,2	2294	6,8	33510
	Labé	16923	86,4	2673	13,6	19597
	Mamou	12410	86,6	1925	13,4	14335
	Nzérékoré	35378	85,0	6236	15,0	41615
	Total	205948	85,9	33884	14,1	239832
Préfecture	Boffa	2649	68,1	1242	31,9	3891
	Boké	6243	88,7	798	11,3	7041
	Fria	1757	94,1	109	5,9	1866
	Gaoual	1821	80,9	430	19,1	2251
	Koundara	2878	90,1	317	9,9	3195
	Conakry	21470	90,3	2318	9,7	23788
	Dabola	2994	74,4	1030	25,6	4024
	Dinguiraye	1831	40,6	2674	59,4	4505
	Faranah	7358	82,9	1518	17,1	8876
	Kissidougou	5557	96,2	222	3,8	5778
	Kankan	14164	78,9	3784	21,1	17949
	Kérouané	4393	78,2	1228	21,8	5621
	Kouroussa	5409	96,8	177	3,2	5586
	Mandiana	14934	83,9	2864	16,1	17798
	Siguiriri	16561	89,0	2046	11,0	18607
	Coyah	4922	96,2	193	3,8	5115
	Dubrêka	4679	90,4	498	9,6	5177
	Forécariah	7649	97,9	165	2,1	7814
	Kindia	6224	86,1	1005	13,9	7229
	Télimélé	7741	94,7	432	5,3	8173
Koubia	2300	94,6	131	5,4	2431	
Labé	4036	81,6	913	18,4	4949	
Lélouma	4175	93,1	309	6,9	4484	

	Mali	4109	82,5	869	17,5	4978
	Tougué	2303	83,6	451	16,4	2754
	Dalaba	2262	82,2	490	17,8	2752
	Mamou	4566	79,5	1177	20,5	5743
	Pita	5582	95,6	258	4,4	5840
	Beyla	5408	73,6	1940	26,4	7348
	Gueckédou	8960	94,1	563	5,9	9523
	Lola	4113	79,1	1088	20,9	5200
	Macenta	5159	73,7	1843	26,3	7002
	Nzérékoré	7108	91,5	659	8,5	7767
	Yomou	4631	97,0	143	3,0	4774
Milieu de résidence	Rurale	150091	83,7	29297	16,3	179388
	Urbaine	55857	92,4	4587	7,6	60444
Sexe du CM	Masculin	182211	85,7	30486	14,3	212698
	Féminin	23736	87,5	3398	12,5	27134
National		205948	85,9	33884	14,1	239832

Tableau 5.20a : Répartition (%) des femmes de 15-49 ans selon les classes d'âge quinquennales par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques		Classe d'âge en années												Total		
		15-19		20-24		25-29		30-34		35-39		40-44			45-49	
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
Région	Boké	398	13,8	512	17,8	671	23,3	505	17,5	412	14,3	217	7,5	163	5,7	2878
	Conakry	124	16,0	184	23,7	147	18,9	138	17,8	86	11,1	61	7,9	37	4,8	777
	Faranah	493	16,6	507	17,1	620	20,9	531	17,9	383	12,9	221	7,5	209	7,1	2964
	Kankan	621	15,1	663	16,1	953	23,2	689	16,8	626	15,2	330	8,0	224	5,5	4106
	Kindia	630	15,9	677	17,1	853	21,6	711	18,0	550	13,9	273	6,9	263	6,6	3957
	Labé	484	14,3	534	15,8	780	23,1	533	15,8	556	16,4	275	8,1	220	6,5	3382
	Mamou	286	15,5	305	16,6	432	23,5	331	18,0	259	14,1	119	6,5	109	5,9	1841
	Nzérékoré	708	15,4	756	16,4	1052	22,9	748	16,3	674	14,7	359	7,8	301	6,5	4598
	Total	3744	15,3	4138	16,9	5508	22,5	4186	17,1	3546	14,5	1855	7,6	1526	6,2	24503
Milieu de résidence	Rurale	2951	15,3	3287	17,0	4320	22,3	3269	16,9	2803	14,5	1488	7,7	1226	6,3	19344
	Urbaine	793	15,4	851	16,5	1188	23,0	917	17,8	743	14,4	367	7,1	300	5,8	5159
Sexe du CM	Masculin	3284	15,1	3714	17,0	4901	22,5	3761	17,2	3120	14,3	1658	7,6	1382	6,3	21820
	Féminin	460	17,1	424	15,8	607	22,6	425	15,8	426	15,9	197	7,3	144	5,4	2683
	National	3744	15,3	4138	16,9	5508	22,5	4186	17,1	3546	14,5	1855	7,6	1526	6,2	24503

Tableau 5.21a : Proportion (%) des femmes de 15-49 ans selon le statut physique par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques		Statut physique des femmes de 15-49 ans								Total
		Enceinte		Allaitante		Enceinte et Allaitante		Ni enceinte et ni allaitante		
		n	%	n	%	N	%	n	%	
Région administrative	Boké	1622	8,9	7991	43,8	181	1,0	8467	46,4	18262
	Conakry	836	3,7	4799	21,0	332	1,5	16872	73,9	22838
	Farannah	2014	8,7	7020	30,2	285	1,2	13905	59,9	23223
	Kankan	5840	8,9	21568	32,9	1135	1,7	37040	56,5	65582
	Kindia	2602	7,8	11718	34,9	466	1,4	18776	55,9	33562
	Labé	1580	8,1	6355	32,4	173	0,9	11497	58,6	19605
	Mamou	1275	8,9	4346	30,3	215	1,5	8504	59,3	14339
	Nzérékoré	3423	8,2	13646	32,8	752	1,8	23794	57,2	41615
	National	19192	8,0	77442	32,4	3539	1,5	138855	58,1	239027
Préfecture	Boffa	419	10,8	1664	42,8	106	2,7	1701	43,7	3891
	Boké	700	9,9	3243	46,1	16	0,2	3082	43,8	7041
	Fria	108	5,8	684	36,7	19	1,0	1055	56,6	1866
	Gaoual	181	8,0	821	36,5	30	1,3	1219	54,2	2251
	Koundara	214	6,7	1579	49,1	10	0,3	1410	43,9	3213
	Conakry	836	3,7	4799	21,0	332	1,5	16872	73,9	22838
	Dabola	484	12,0	1335	33,1	20	0,5	2195	54,4	4035
	Dinguiraye	448	9,9	1379	30,6	76	1,7	2602	57,8	4505
	Farannah	760	8,6	2393	27,0	103	1,2	5620	63,3	8876
	Kissidougou	321	5,5	1912	32,9	87	1,5	3488	60,1	5808
	Kankan	1403	7,8	5175	28,8	606	3,4	10775	60,0	17959
	Kérouané	350	6,2	1837	32,7	114	2,0	3319	59,1	5621
	Kouroussa	431	7,7	2053	36,7	90	1,6	3023	54,0	5597
	Mandiana	1444	8,1	6472	36,4	14	0,1	9869	55,5	17798
	Siguiri	2212	11,9	6032	32,4	311	1,7	10053	54,0	18607
	Coyah	451	8,8	1748	34,2	104	2,0	2812	55,0	5115
	Dubrêka	412	8,0	1583	30,6	79	1,5	3103	59,9	5177
	Forécariah	530	6,8	2436	31,2	109	1,4	4740	60,7	7814
	Kindia	793	10,9	3083	42,4	68	0,9	3323	45,7	7267
	Télimélé	416	5,1	2868	35,0	107	1,3	4798	58,6	8189
	Koubia	243	10,0	709	29,2	11	0,5	1467	60,4	2431
	Labé	386	7,8	1425	28,8	80	1,6	3057	61,8	4949
Lélouma	281	6,3	1521	33,9	32	0,7	2649	59,1	4484	

	Mali	443	8,9	1898	38,1	19	0,4	2626	52,7	4986
	Tougué	226	8,2	801	29,1	30	1,1	1697	61,6	2754
	Dalaba	189	6,8	738	26,8	47	1,7	1779	64,6	2752
	Mamou	577	10,0	1804	31,4	94	1,6	3268	56,9	5743
	Pita	510	8,7	1804	30,9	73	1,3	3457	59,2	5844
	Beyla	569	7,7	2202	30,0	134	1,8	4444	60,5	7348
	Gueckédou	1044	11,0	3225	33,9	59	,6	5196	54,6	9523
	Lola	524	10,1	1968	37,8	126	2,4	2582	49,7	5200
	Macenta	429	6,1	2641	37,7	314	4,5	3618	51,7	7002
	Nzérékoré	572	7,4	2220	28,6	119	1,5	4857	62,5	7767
	Yomou	286	6,0	1390	29,1	0	0,0	3098	64,9	4774
Milieu de résidence	Rurale	15327	8,5	60028	33,4	2743	1,5	101420	56,5	179519
	Urbaine	3864	6,5	17413	29,3	795	1,3	37435	62,9	59508
Sexe du CM	Masculin	17174	8,1	69575	32,8	3265	1,5	122071	57,6	212085
	Féminin	2018	7,5	7867	29,2	274	1,0	16784	62,3	26942
National		19192	8,0	77442	32,4	3539	1,5	138855	58,1	239027

Tableau 5.22a : Prévalence de la malnutrition aiguë des femmes de 15 à 49 ans, basée sur les seuils de MUAC par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques		Malnutrition aiguë								Total
		Malnutrition Sévère		Malnutrition Modéré		MAG		Normal		
		n	%	n	%	n	%	n	%	
Région administrative	Boké	107	0,6	547	3,1	654	3,7	16988	96,3	17642
	Conakry	790	3,8	884	4,3	1675	8,1	18948	91,9	20623
	Faranah	383	1,7	1123	5,0	1506	6,7	20977	93,3	22483
	Kankan	798	1,3	1586	2,5	2384	3,8	60969	96,2	63354
	Kindia	515	1,6	1346	4,1	1861	5,7	30914	94,3	32774
	Labé	164	0,9	551	2,9	715	3,8	18079	96,2	18794
	Mamou	161	1,2	483	3,5	644	4,7	13093	95,3	13737
	Nzérékoré	475	1,2	1406	3,5	1881	4,7	38508	95,3	40388
	Total	3393	1,5	7926	3,4	11319	4,9	218475	95,1	229794
Préfecture	Boffa	0	0,0	101	2,8	101	2,8	3517	97,2	3618
	Boké	49	0,7	218	3,1	266	3,8	6701	96,2	6967
	Fria	8	0,4	32	1,8	40	2,2	1753	97,8	1793
	Gaoual	17	0,8	91	4,3	108	5,1	2011	94,9	2119
	Koundara	33	1,1	104	3,3	138	4,4	3006	95,6	3144
	Conakry	790	3,8	884	4,3	1675	8,1	18948	91,9	20623
	Dabola	47	1,2	90	2,3	137	3,6	3715	96,4	3852
	Dinguiraye	54	1,2	251	5,7	306	6,9	4111	93,1	4417
	Faranah	217	2,5	632	7,3	849	9,8	7855	90,2	8703
	Kissidougou	65	1,2	149	2,7	214	3,9	5296	96,1	5511
	Kankan	256	1,5	371	2,2	627	3,7	16378	96,3	17005
	Kérouané	34	0,6	167	3,1	201	3,7	5256	96,3	5457
	Kouroussa	86	1,6	119	2,2	205	3,7	5310	96,3	5515
	Mandiana	88	0,5	294	1,7	382	2,2	17165	97,8	17547
	Siguiri	334	1,9	635	3,6	969	5,4	16861	94,6	17829
	Coyah	51	1,0	187	3,7	238	4,7	4776	95,3	5014
	Dubrêka	19	0,4	139	2,7	158	3,1	5001	96,9	5159
	Forécariah	138	1,8	369	4,8	507	6,6	7168	93,4	7675
	Kindia	223	3,1	302	4,2	525	7,4	6578	92,6	7103
	Télimélé	83	1,1	350	4,5	433	5,5	7390	94,5	7823
Koubia	29	1,2	44	1,9	74	3,1	2292	96,9	2366	
Labé	16	0,3	203	4,2	219	4,5	4639	95,5	4859	

	Lélouma	92	2,2	114	2,7	206	4,9	3976	95,1	4182
	Mali	11	0,2	110	2,3	122	2,5	4695	97,5	4816
	Tougué	16	0,6	79	3,1	95	3,7	2477	96,3	2571
	Dalaba	32	1,2	171	6,3	204	7,5	2529	92,5	2732
	Mamou	96	1,8	151	2,8	247	4,6	5127	95,4	5373
	Pita	33	0,6	161	2,9	194	3,4	5437	96,6	5631
	Beyla	125	1,7	218	3,0	343	4,7	6956	95,3	7299
	Gueckédou	73	0,8	379	4,1	452	4,9	8812	95,1	9264
	Lola	37	0,7	146	2,9	183	3,6	4907	96,4	5090
	Macenta	163	2,5	155	2,4	318	4,9	6140	95,1	6458
	Nzérékoré	68	0,9	295	3,9	363	4,8	7227	95,2	7590
	Yomou	9	0,2	213	4,5	221	4,7	4467	95,3	4688
Milieu de residence	Rurale	2124	1,2	5830	3,4	7954	4,6	165586	95,4	173540
	Urbaine	1269	2,3	2096	3,7	3365	6,0	52889	94,0	56254
Sexe du CM	Masculin	2772	1,4	7126	3,5	9898	4,8	194539	95,2	204438
	Féminin	621	2,4	800	3,2	1421	5,6	23936	94,4	25356
National		3393	1,5	7926	3,4	11319	4,9	218475	95,1	229794

Tableau 5.23 : Répartition des ménages utilisent du sel iodé ou non par les caractéristiques sociodémographiques.

Caractéristiques sociodémographiques		Le ménage dispose-t'il de sel iodé						Total N
		oui		non		Non Applicable		
		n	%	n	%	n	%	
Région administrative	Boké	3960	28,3%	9932	71,0%	87	0,6%	13979
	Conakry	6084	33,6%	10808	59,7%	1213	6,7%	18105
	Faranah	11355	91,3%	608	4,9%	477	3,8%	12440
	Kankan	19598	71,8%	7351	26,9%	360	1,3%	27309
	Kindia	2982	15,5%	15903	82,6%	377	2,0%	19263
	Labé	7522	50,6%	7246	48,7%	111	0,7%	14879
	Mamou	8961	68,0%	3857	29,3%	357	2,7%	13175
	Nzérékoré	12884	55,8%	9389	40,6%	827	3,6%	23099
Préfecture	Boffa	886	32,3%	1848	67,5%	6	0,2%	2739
	Boké	524	10,2%	4612	89,5%	19	0,4%	5155
	Gaoual	1057	45,7%	1238	53,5%	19	0,8%	2315
	Koundara	1485	64,0%	837	36,0%	0	0,0%	2322
	Conakry	6084	33,6%	10808	59,7%	1213	6,7%	18105
	Dabola	2221	87,4%	311	12,2%	10	0,4%	2542
	Dinguiraye	1931	81,0%	11	0,5%	440	18,5%	2383
	Faranah	3199	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	3199
	Kissidougou	4003	92,8%	285	6,6%	27	0,6%	4315
	Kankan	5356	93,6%	202	3,5%	164	2,9%	5722
	Kérouané	2603	86,6%	353	11,7%	51	1,7%	3007
	Kouroussa	16	0,4%	3552	99,4%	6	0,2%	3573
	Mandiana	3297	50,8%	3053	47,0%	139	2,1%	6489
	Siguiri	8326	97,7%	192	2,3%	0	0,0%	8517
	Coyah	871	32,3%	1758	65,1%	70	2,6%	2698
	Dubréka	1957	53,2%	1720	46,8%	0	0,0%	3677
	Forécariah	76	2,2%	3279	97,4%	10	0,3%	3365
	Fria	8	0,5%	1397	96,5%	43	3,0%	1448
	Kindia	38	0,6%	5856	97,9%	87	1,4%	5980
	Télimélé	42	1,2%	3291	92,9%	210	5,9%	3542
	Koubia	1211	78,0%	339	21,8%	3	0,2%	1553
	Labé	1747	34,8%	3273	65,2%	0	0,0%	5020
	Lélouma	1723	56,9%	1298	42,9%	7	0,2%	3028
	Mali	2702	82,9%	455	14,0%	101	3,1%	3258
	Tougué	139	6,9%	1881	93,1%	0	0,0%	2020
	Dalaba	536	20,4%	1799	68,6%	288	11,0%	2624
	Mamou	3613	67,7%	1714	32,1%	10	,2%	5337
	Pita	4811	92,3%	344	6,6%	58	1,1%	5213
	Beyla	256	5,8%	4160	93,6%	31	,7%	4446
	Guéckédou	4564	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	4564
Lola	2149	73,6%	14	,5%	755	25,9%	2918	
Macenta	25	0,6%	3969	99,4%	0	0,0%	3994	
Nzérékoré	4197	82,4%	864	17,0%	35	,7%	5096	
Yomou	1694	81,4%	381	18,3%	6	,3%	2081	
Sexe du CM	Masculin	63904	52,5%	54896	45,1%	3038	2,5%	121837
	Féminin	9441	46,3%	10198	50,0%	772	3,8%	20411
Milieu de résidence	Rurale	54137	53,9%	44199	44,0%	2178	2,2%	100515
	Urbaine	19207	46,0%	20894	50,1%	1631	3,9%	41732
National		73345	51,6%	65093	45,8%	3810	2,7%	142247

Annexe section 6 : Facteurs influençant la sécurité alimentaire

Tableau 6.1a : niveau d'éducation du chef de ménage selon le niveau de richesse

			Percentile Group of Wealth_Index				Total
			Very Poor	Poor	Middle Income	Better-off	
2.01) Quel est le niveau d'instruction du chef de ménage ?	Aucun non-alphabétisé	Effectif	9848	9636	8097	5152	32733
		% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	27,3%	27,5%	23,3%	14,2%	23,0%
	Aucun alphabétisé	Effectif	4858	3398	2811	2675	13742
		% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	13,5%	9,7%	8,1%	7,4%	9,7%
	Primaire incomplet	Effectif	2569	3583	2989	3145	12286
		% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	7,1%	10,2%	8,6%	8,7%	8,6%
	Primaire complet	Effectif	754	1123	1341	1271	4489
		% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	2,1%	3,2%	3,9%	3,5%	3,2%
	Secondaire incomplet	Effectif	2805	3723	3087	3541	13156
		% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	7,8%	10,6%	8,9%	9,7%	9,2%
	Secondaire complet	Effectif	830	1615	1676	1930	6051
		% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	2,3%	4,6%	4,8%	5,3%	4,3%
	Education supérieure (université, etc.)	Effectif	561	1273	2259	6084	10177
		% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	1,6%	3,6%	6,5%	16,8%	7,2%
	Formation professionnelle	Effectif	630	995	1252	2347	5224
		% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	1,7%	2,8%	3,6%	6,5%	3,7%
	Coranique	Effectif	13115	9445	11031	9955	43546
		% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	36,3%	27,0%	31,7%	27,4%	30,6%
Autres (Préciser)	Effectif	140	252	233	218	843	
	% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	,4%	,7%	,7%	,6%	,6%	
Total	Effectif	36110	35043	34776	36318	142247	
	% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

Tableau 6.2a : Niveau d'éducation du chef de ménage par préfecture

		2.01) Quel est le niveau d'instruction du chef de ménage ?																			
		alphabétisé		Aucun alphabétisé		Primaire incomplet		Primaire complet		incomplet		Secondaire complet		supérieure		professionnelle		Coranique		Autres (Préciser)	
		Nombre	lignes (%)	Nombre	lignes (%)	Nombre	lignes (%)	Nombre	lignes (%)	Nombre	lignes (%)	Nombre	lignes (%)	Nombre	lignes (%)	Nombre	lignes (%)	Nombre	lignes (%)	Nombre	lignes (%)
0.4) Région	Boké	1909	13,7%	523	3,7%	1003	7,2%	515	3,7%	1250	8,9%	579	4,1%	727	5,2%	739	5,3%	6677	47,8%	57	,4%
	Conakry	2414	13,3%	1011	5,6%	1545	8,5%	480	2,7%	2019	11,2%	1230	6,8%	4191	23,1%	1263	7,0%	3858	21,3%	94	,5%
	Faranah	3480	28,0%	1489	12,0%	1108	8,9%	196	1,6%	1242	10,0%	271	2,2%	586	4,7%	326	2,6%	3684	29,6%	57	,5%
	Kankan	11416	41,8%	4190	15,3%	1565	5,7%	810	3,0%	2168	7,9%	917	3,4%	1288	4,7%	765	2,8%	3987	14,6%	202	,7%
	Kindia	1913	9,9%	1491	7,7%	1529	7,9%	526	2,7%	1495	7,8%	861	4,5%	1178	6,1%	761	3,9%	9248	48,0%	260	1,4%
	Labé	2177	14,6%	879	5,9%	1269	8,5%	458	3,1%	886	6,0%	249	1,7%	370	2,5%	306	2,1%	8273	55,6%	14	,1%
	Mamou	2466	18,7%	423	3,2%	1162	8,8%	534	4,1%	775	5,9%	651	4,9%	373	2,8%	148	1,1%	6563	49,8%	80	,6%
	Nzérékoré	6957	30,1%	3735	16,2%	3104	13,4%	969	4,2%	3322	14,4%	1294	5,6%	1464	6,3%	918	4,0%	1256	5,4%	79	,3%
0.5) Préfecture	Boffa	117	4,3%	292	10,7%	94	3,4%	27	1,0%	219	8,0%	28	1,0%	125	4,6%	45	1,6%	1756	64,1%	37	1,4%
	Boké	635	12,3%	37	,7%	445	8,6%	167	3,2%	470	9,1%	329	6,4%	331	6,4%	342	6,6%	2389	46,3%	10	,2%
	Gaoual	425	18,4%	117	5,0%	113	4,9%	137	5,9%	235	10,1%	95	4,1%	61	2,6%	21	,9%	1111	48,0%	0	0,0%
	Koundara	441	19,0%	46	2,0%	222	9,6%	114	4,9%	189	8,2%	57	2,5%	82	3,5%	198	8,5%	964	41,5%	7	,3%
	Conakry	2414	13,3%	1011	5,6%	1545	8,5%	480	2,7%	2019	11,2%	1230	6,8%	4191	23,1%	1263	7,0%	3858	21,3%	94	,5%
	Dabola	116	4,6%	291	11,4%	171	6,7%	17	,7%	205	8,1%	65	2,5%	69	2,7%	10	,4%	1593	62,7%	5	,2%
	Dinguiraye	820	34,4%	230	9,7%	139	5,8%	27	1,1%	123	5,2%	72	3,0%	90	3,8%	51	2,2%	810	34,0%	21	,9%
	Faranah	1019	31,8%	819	25,6%	244	7,6%	42	1,3%	162	5,1%	48	1,5%	175	5,5%	44	1,4%	622	19,4%	25	,8%
	Kissidougou	1524	35,3%	149	3,4%	555	12,9%	110	2,6%	753	17,4%	86	2,0%	253	5,9%	221	5,1%	659	15,3%	6	,1%
	Kankan	1811	31,6%	607	10,6%	329	5,8%	81	1,4%	529	9,2%	77	1,3%	541	9,5%	343	6,0%	1287	22,5%	116	2,0%
	Kérouané	1154	38,4%	328	10,9%	188	6,3%	101	3,4%	95	3,2%	161	5,3%	88	2,9%	5	,2%	881	29,3%	6	,2%
	Kouroussa	467	13,1%	1901	53,2%	191	5,4%	104	2,9%	213	6,0%	108	3,0%	61	1,7%	16	,4%	512	14,3%	0	0,0%
	Mandiana	4054	62,5%	917	14,1%	253	3,9%	159	2,5%	400	6,2%	106	1,6%	62	,9%	59	,9%	434	6,7%	46	,7%
	Siguiré	3931	46,1%	436	5,1%	604	7,1%	365	4,3%	932	10,9%	465	5,5%	536	6,3%	342	4,0%	874	10,3%	34	,4%
	Coyah	519	19,2%	205	7,6%	378	14,0%	52	1,9%	286	10,6%	101	3,7%	348	12,9%	163	6,1%	621	23,0%	25	,9%
	Dubréka	556	15,1%	262	7,1%	318	8,6%	132	3,6%	314	8,5%	188	5,1%	253	6,9%	129	3,5%	1461	39,7%	64	1,8%
	Forécariyah	299	8,9%	130	3,9%	223	6,6%	80	2,4%	228	6,8%	163	4,8%	111	3,3%	55	1,6%	2008	59,7%	69	2,1%
	Fria	290	20,1%	31	2,2%	129	8,9%	70	4,8%	136	9,4%	70	4,8%	129	8,9%	133	9,2%	456	31,5%	2	,2%
	Kindia	133	2,2%	534	8,9%	398	6,6%	165	2,8%	468	7,8%	339	5,7%	356	5,9%	313	5,2%	3173	53,1%	102	1,7%
	Télimélé	406	11,5%	360	10,2%	212	6,0%	97	2,7%	200	5,6%	71	2,0%	110	3,1%	100	2,8%	1986	56,1%	0	0,0%
	Koubia	256	16,5%	49	3,1%	47	3,0%	9	,6%	71	4,6%	33	2,2%	44	2,8%	15	1,0%	1025	66,0%	5	,3%
	Labé	602	12,0%	483	9,6%	566	11,3%	234	4,7%	222	4,4%	47	,9%	131	2,6%	51	1,0%	2685	53,5%	0	0,0%
	Lélouma	779	25,7%	7	,2%	341	11,3%	48	1,6%	236	7,8%	61	2,0%	70	2,3%	19	,6%	1466	48,4%	0	0,0%
	Mali	465	14,3%	31	1,0%	191	5,9%	96	3,0%	222	6,8%	49	1,5%	76	2,3%	174	5,3%	1953	60,0%	0	0,0%
	Tougué	75	3,7%	309	15,3%	123	6,1%	70	3,5%	134	6,6%	59	2,9%	49	2,4%	47	2,3%	1144	56,6%	9	,4%
	Dalaba	203	7,7%	113	4,3%	207	7,9%	81	3,1%	75	2,9%	0	0,0%	8	,3%	29	1,1%	1893	72,1%	17	,6%
	Mamou	581	10,9%	278	5,2%	424	7,9%	249	4,7%	402	7,5%	349	6,5%	238	4,5%	112	2,1%	2670	50,0%	34	,6%
	Pita	1682	32,3%	33	,6%	531	10,2%	205	3,9%	297	5,7%	301	5,8%	127	2,4%	8	,1%	2000	38,4%	29	,6%
	Beyla	3092	69,5%	13	,3%	273	6,1%	41	,9%	164	3,7%	77	1,7%	91	2,1%	160	3,6%	535	12,0%	0	0,0%
	Gueckédou	758	16,6%	878	19,2%	1121	24,6%	246	5,4%	590	12,9%	290	6,4%	331	7,3%	153	3,3%	159	3,5%	38	,8%
	Lola	1165	39,9%	58	2,0%	568	19,5%	198	6,8%	458	15,7%	85	2,9%	205	7,0%	28	1,0%	143	4,9%	10	,3%
	Macenta	187	4,7%	1903	47,7%	384	9,6%	116	2,9%	640	16,0%	254	6,3%	205	5,1%	132	3,3%	165	4,1%	8	,2%
Nzérékoré	930	18,2%	852	16,7%	512	10,0%	281	5,5%	1008	19,8%	443	8,7%	516	10,1%	315	6,2%	240	4,7%	0	0,0%	
Yomou	826	39,7%	30	1,5%	247	11,9%	88	4,2%	461	22,2%	145	7,0%	116	5,6%	130	6,2%	13	,6%	23	1,1%	
0.10) Strate	Rurale	26663	26,5%	10763	10,7%	8414	8,4%	3100	3,1%	8511	8,5%	3399	3,4%	2852	2,8%	2252	2,2%	34012	33,8%	548	,5%
	Urbaine	6068	14,5%	2978	7,1%	3871	9,3%	1389	3,3%	4645	11,1%	2653	6,4%	7325	17,6%	2974	7,1%	9535	22,8%	295	,7%
	Total	32732	23,0%	13741	9,7%	12285	8,6%	4489	3,2%	13156	9,2%	6052	4,3%	10177	7,2%	5226	3,7%	43547	30,6%	843	,6%
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	25924	21,3%	11044	9,1%	10279	8,4%	4070	3,3%	11767	9,7%	5349	4,4%	9062	7,4%	4472	3,7%	39168	32,1%	702	,6%
	Féminin	6807	33,4%	2697	13,2%	2006	9,8%	419	2,1%	1389	6,8%	703	3,4%	1115	5,5%	754	3,7%	4378	21,5%	141	,7%
	Total	32732	23,0%	13741	9,7%	12285	8,6%	4489	3,2%	13156	9,2%	6052	4,3%	10177	7,2%	5226	3,7%	43547	30,6%	843	,6%

Tableau 6.3a : Niveau d'abandon scolaire des enfants de 6 à 14 ans par préfecture et lieu de résidence

		2.03b) Y a-t'il des cas d'abandons d'ecole chez les enfants de 6-14 ans dans le ménage?			
		oui		non	
		Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)
0.5) Préfecture	Boffa	220	8,0%	2519	92,0%
	Boké	321	6,2%	4834	93,8%
	Gaoual	106	4,6%	2209	95,4%
	Koundara	93	4,0%	2229	96,0%
	Conakry	1104	6,1%	17001	93,9%
	Dabola	225	8,8%	2317	91,2%
	Dinguiraye	275	11,5%	2108	88,5%
	Faranah	57	1,8%	3142	98,2%
	Kissidougou	543	12,6%	3772	87,4%
	Kankan	485	8,5%	5237	91,5%
	Kérouané	474	15,8%	2533	84,2%
	Kouroussa	143	4,0%	3430	96,0%
	Mandiana	1539	23,7%	4950	76,3%
	Siguiri	474	5,6%	8043	94,4%
	Coyah	279	10,4%	2419	89,6%
	Dubrêka	190	5,2%	3487	94,8%
	Forécariah	253	7,5%	3112	92,5%
	Fria	87	6,0%	1361	94,0%
	Kindia	81	1,3%	5899	98,7%
	Télimélé	494	13,9%	3048	86,1%
	Koubia	123	7,9%	1430	92,1%
	Labé	97	1,9%	4923	98,1%
	Lélouma	71	2,3%	2958	97,7%
	Mali	302	9,3%	2956	90,7%
	Tougué	149	7,4%	1871	92,6%
	Dalaba	184	7,0%	2441	93,0%
	Mamou	680	12,7%	4657	87,3%
	Pita	393	7,5%	4821	92,5%
	Beyla	430	9,7%	4017	90,3%
	Gueckédou	233	5,1%	4330	94,9%
	Lola	374	12,8%	2545	87,2%
	Macenta	231	5,8%	3763	94,2%
	Nzérékoré	438	8,6%	4658	91,4%
Yomou	222	10,6%	1859	89,4%	
Rurale	9155	9,1%	91360	90,9%	
0.10) Strate Urbaine	2212	5,3%	39520	94,7%	
Total	11368	8,0%	130880	92,0%	

Tableau 6.4a : Prévalence des maladies chroniques par région et préfecture

		3.01) Des membres de votre ménage ont-ils souffert de MALADIES CHRONIQUES ou HANDICAPS au cours des 12 derniers mois ?			
		oui		non	
		Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)
0.4) Région	Boké	2305	16,5%	11674	83,5%
	Conakry	3938	21,7%	14167	78,3%
	Faranah	1858	14,9%	10582	85,1%
	Kankan	7302	26,7%	20007	73,3%
	Kindia	2952	15,3%	16310	84,7%
	Labé	2224	14,9%	12655	85,1%
	Mamou	1442	10,9%	11733	89,1%
	Nzérékoré	4063	17,6%	19036	82,4%
	Boffa	324	11,8%	2415	88,2%
	Boké	1037	20,1%	4119	79,9%
	Gaoual	461	19,9%	1853	80,1%
	Koundara	140	6,0%	2182	94,0%
	Conakry	3938	21,7%	14167	78,3%
	Dabola	398	15,7%	2144	84,3%
	Dinguiraye	248	10,4%	2135	89,6%
	Faranah	314	9,8%	2885	90,2%
	Kissidougou	897	20,8%	3418	79,2%
	Kankan	1936	33,8%	3785	66,2%
	Kérouané	259	8,6%	2748	91,4%
	0.5) Préfecture	Kouroussa	733	20,5%	2840
Mandiana		3058	47,1%	3431	52,9%
Siguiri		1316	15,4%	7202	84,6%
Coyah		479	17,7%	2220	82,3%
Dubrêka		695	18,9%	2982	81,1%
Forécariah		684	20,3%	2681	79,7%
Fria		343	23,7%	1104	76,3%
Kindia		444	7,4%	5536	92,6%
Télimélé		651	18,4%	2892	81,6%
Koubia		222	14,3%	1330	85,7%
Labé		991	19,7%	4029	80,3%
Lélouma		187	6,2%	2841	93,8%
Mali		515	15,8%	2743	84,2%
Tougué		307	15,2%	1713	84,8%
Dalaba		588	22,4%	2037	77,6%
Mamou		396	7,4%	4941	92,6%
Pita		459	8,8%	4755	91,2%
Beyla		717	16,1%	3729	83,9%
Gueckédou		617	13,5%	3946	86,5%
Lola		547	18,7%	2372	81,3%
Macenta	210	5,3%	3784	94,7%	
Nzérékoré	1691	33,2%	3406	66,8%	
Yomou	281	13,5%	1799	86,5%	
Total	26084	18,3%	116163	81,7%	

Tableau 6.5a : Type de maladies chroniques par région

		Hyper/Hypo tension artérielle et autres MCV	Diabète	Cancer	Maladie respiratoire chronique (y compris asthme)	Maladie mentale (y compris épilepsie)	Handicap physique ou mental à la naissance	Handicap physique ou mental acquis par accident / maladie	Autre
0.4) Région	Boké	58,3%	11,7%	1,4%	16,2%	2,7%	3,8%	4,8%	15,6%
	Conakry	53,6%	18,9%	,8%	16,3%	3,9%	4,2%	5,7%	17,7%
	Faranah	68,3%	8,8%	2,3%	10,5%	2,2%	4,9%	2,8%	12,6%
	Kankan	64,8%	8,9%	2,0%	14,3%	1,4%	3,5%	3,4%	19,9%
	Kindia	71,0%	12,2%	,4%	6,6%	,7%	5,0%	4,4%	11,9%
	Labé	69,0%	9,9%	,6%	12,9%	3,1%	4,5%	5,8%	8,2%
	Mamou	66,5%	15,3%	,5%	5,2%	3,6%	5,6%	9,8%	10,1%
	Nzérékoré	49,4%	10,1%	2,7%	13,5%	4,3%	2,8%	6,7%	22,3%
0.5) Préfecture	Boffa	73,4%	0,0%	0,0%	5,4%	2,0%	2,2%	6,3%	23,6%
	Boké	59,1%	14,7%	2,8%	12,9%	2,4%	1,4%	6,2%	13,7%
	Gaoual	36,0%	7,4%	0,0%	34,8%	6,1%	11,9%	2,9%	16,8%
	Koundara	68,3%	3,8%	0,0%	16,4%	0,0%	0,0%	0,0%	19,4%
	Conakry	53,6%	18,9%	,8%	16,3%	3,9%	4,2%	5,7%	17,7%
	Dabola	55,0%	6,0%	6,3%	8,7%	4,7%	5,9%	1,6%	25,5%
	Dinguiraye	72,1%	4,2%	0,0%	15,0%	0,0%	2,2%	0,0%	12,9%
	Faranah	66,2%	10,9%	0,0%	19,9%	0,0%	3,4%	2,2%	7,2%
	Kissidougou	73,9%	10,7%	2,0%	6,8%	2,5%	5,8%	4,3%	8,7%
	Kankan	66,6%	7,0%	3,3%	8,8%	1,6%	3,9%	4,9%	13,2%
	Kérouané	39,0%	5,8%	0,0%	16,5%	0,0%	3,9%	0,0%	46,6%
	Kouroussa	68,4%	19,2%	0,0%	6,6%	3,8%	5,1%	3,9%	1,5%
	Mandiana	66,7%	4,7%	2,7%	19,8%	1,5%	2,6%	3,1%	30,3%
	Siguiri	60,7%	16,5%	0,0%	13,6%	0,0%	3,9%	2,2%	10,5%
	Coyah	66,8%	14,7%	0,0%	6,7%	1,9%	3,1%	5,6%	20,8%
	Dubrêka	59,2%	13,4%	,9%	7,0%	1,6%	4,3%	6,3%	21,1%
	Forécariah	84,2%	11,0%	0,0%	12,8%	0,0%	1,0%	1,0%	,4%
	Fria	67,5%	22,8%	,9%	11,1%	1,1%	3,4%	3,4%	10,9%
	Kindia	61,7%	7,2%	1,6%	2,4%	0,0%	13,9%	0,0%	13,2%
	Télimélé	79,0%	13,9%	0,0%	2,5%	0,0%	5,1%	8,0%	6,5%
	Koubia	43,7%	1,6%	1,7%	7,2%	7,1%	14,6%	13,9%	24,2%
	Labé	69,5%	12,0%	,9%	13,9%	,9%	1,3%	8,7%	6,7%
	Lélouma	68,1%	9,5%	0,0%	15,5%	12,9%	2,1%	0,0%	0,0%
	Mali	74,1%	7,4%	0,0%	18,6%	1,3%	8,3%	1,0%	6,9%
	Tougué	77,5%	13,8%	0,0%	3,2%	4,4%	2,6%	2,4%	8,7%
	Dalaba	86,5%	15,6%	0,0%	5,6%	0,0%	2,0%	3,3%	5,8%
	Mamou	55,0%	24,4%	0,0%	6,5%	0,0%	4,8%	8,4%	16,6%
	Pita	50,6%	7,2%	1,5%	3,6%	11,5%	10,9%	19,4%	9,9%
	Beyla	52,3%	7,1%	0,0%	18,7%	1,0%	1,9%	4,9%	17,9%
	Gueckédou	33,9%	11,8%	5,0%	10,7%	4,3%	6,6%	3,7%	30,8%
	Lola	50,6%	8,7%	3,2%	12,3%	5,3%	1,7%	6,4%	15,6%
	Macenta	50,3%	10,0%	4,7%	7,5%	0,0%	6,3%	4,0%	30,1%
	Nzérékoré	54,4%	12,1%	3,0%	11,6%	6,6%	1,1%	8,8%	21,8%
	Yomou	42,5%	4,9%	0,0%	24,8%	0,0%	6,0%	7,7%	24,9%
0.10) Strate	Rurale	62,5%	8,3%	1,7%	13,0%	2,6%	4,2%	4,7%	17,4%
	Urbaine	59,4%	18,8%	1,2%	12,6%	2,6%	3,6%	5,6%	15,0%
	Total	61,5%	11,7%	1,5%	12,9%	2,6%	4,0%	5,0%	16,6%
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	60,9%	11,9%	1,7%	13,1%	2,3%	3,8%	5,0%	17,5%
	Féminin	65,5%	10,3%	,6%	11,5%	4,5%	5,3%	5,1%	11,2%
	Total	61,5%	11,7%	1,5%	12,9%	2,6%	4,0%	5,0%	16,6%

Tableau 6.6a : Structure de traitement des maladies chroniques

		Structure de santé	Guérisseur/R emèdes traditionnels	Automédicati on (Pharmacie, médicaments de rue, etc.)	Autre
0.4) Région	Boké	87,2%	9,7%	1,1%	2,0%
	Conakry	86,2%	4,9%	6,1%	2,9%
	Faranah	85,2%	10,1%	3,5%	1,3%
	Kankan	90,3%	6,9%	1,6%	1,2%
	Kindia	91,3%	6,8%	1,2%	,6%
	Labé	88,8%	9,5%	1,1%	,6%
	Mamou	81,1%	14,5%	4,4%	0,0%
	Nzérékoré	83,4%	12,7%	3,1%	,8%
0.5) Préfecture	Boffa	88,8%	8,8%	0,0%	2,4%
	Boké	86,0%	11,8%	0,0%	2,1%
	Gaoual	80,0%	14,3%	3,5%	2,2%
	Koundara	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Conakry	86,2%	4,9%	6,1%	2,9%
	Dabola	89,6%	5,2%	2,8%	2,4%
	Dinguiraye	84,6%	15,4%	0,0%	0,0%
	Faranah	87,0%	4,6%	8,4%	0,0%
	Kissidougou	82,7%	12,7%	3,1%	1,6%
	Kankan	84,7%	11,3%	4,0%	0,0%
	Kérouané	88,4%	7,7%	3,9%	0,0%
	Kouroussa	91,5%	7,3%	0,0%	1,2%
	Mandiana	91,9%	6,4%	,9%	,7%
	Siguiri	94,4%	1,2%	0,0%	4,4%
	Coyah	93,9%	3,3%	2,9%	0,0%
	Dubréka	90,2%	8,0%	,7%	1,1%
	Forécariah	87,2%	11,7%	1,1%	0,0%
	Fria	93,9%	2,0%	2,6%	1,5%
	Kindia	92,5%	7,5%	0,0%	0,0%
	Télimélé	94,1%	2,5%	1,6%	1,7%
	Koubia	74,7%	20,6%	1,1%	3,6%
	Labé	90,5%	9,5%	0,0%	0,0%
	Lélouma	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Mali	85,7%	10,9%	2,4%	1,0%
	Tougué	92,2%	5,1%	2,8%	0,0%
	Dalaba	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Mamou	85,7%	8,4%	5,9%	0,0%
Pita	53,1%	38,2%	8,7%	0,0%	
Beyla	87,6%	8,4%	3,0%	1,0%	
Gueckédou	93,7%	6,3%	0,0%	0,0%	
Lola	98,3%	1,7%	0,0%	0,0%	
Macenta	60,6%	30,4%	5,9%	3,1%	
Nzérékoré	78,1%	17,0%	4,0%	,9%	
Yomou	70,7%	20,3%	8,2%	,7%	
0.10) Strate	Rurale	86,9%	9,8%	2,1%	1,1%
	Urbaine	88,6%	6,0%	3,8%	1,6%
	Total	87,4%	8,6%	2,7%	1,3%
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	88,0%	7,9%	2,7%	1,4%
	Féminin	84,0%	13,2%	2,5%	,4%
	Total	87,4%	8,6%	2,7%	1,3%

Tableau 6.7a : Type de maladies non chroniques par région

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	Nzérékoré	Total
Paludisme/Malaria	82,3%	80,0%	82,2%	87,1%	88,7%	78,3%	87,7%	85,8%	84,5%
Diarrhée	15,2%	16,6%	18,1%	13,3%	9,8%	15,5%	22,8%	14,3%	14,8%
Vers intestinaux	10,3%	9,2%	3,1%	12,8%	3,9%	3,5%	7,5%	20,5%	10,5%
Autres problèmes respiratoires (Toux, grippe, ...)	5,4%	7,5%	11,9%	6,3%	4,8%	14,3%	13,7%	8,9%	8,4%
Maladies de la peau	4,0%	4,8%	9,2%	3,2%	7,2%	8,3%	8,8%	6,0%	5,9%
Anémie	3,3%	2,0%	3,6%	10,1%	2,2%	0,6%	0,8%	9,2%	5,3%
Infection Respiratoire Aiguë (IRA)	2,6%	5,1%	4,4%	1,8%	2,1%	4,2%	0,4%	2,8%	2,9%
Malnutrition	0,8%	2,0%	1,6%	1,9%	0,9%	1,3%	3,6%	1,3%	1,5%

Tableau 6.8a : Types de maladies non chroniques par préfecture

		Paludisme/Malaria	Diarrhée	Anémie	Vers intestinaux	Malnutrition	Infection Respiratoire Aiguë (IRA)	Autres problèmes respiratoires	Maladies de la peau
0.5)									
Préfecture	Boffa	85,9%	6,1%	6,9%	4,5%	2,2%	2,0%	1,8%	8,8%
	Boké	71,2%	10,6%	2,5%	10,2%	,3%	2,0%	3,6%	4,1%
	Gaoual	81,4%	24,4%	1,1%	5,4%	1,0%	8,2%	12,6%	3,8%
	Koundara	96,5%	22,5%	,4%	3,6%	,3%	,4%	,4%	3,1%
	Conakry	80,0%	16,6%	2,0%	9,2%	2,0%	5,1%	7,5%	4,8%
	Dabola	86,9%	5,9%	1,0%	,6%	1,2%	2,4%	28,0%	2,2%
	Dinguiraye	81,7%	15,8%	0,0%	0,0%	4,9%	2,2%	14,7%	8,1%
	Faranah	76,9%	28,9%	3,2%	3,7%	,8%	8,3%	7,5%	7,2%
	Kissidougou	83,7%	17,4%	6,5%	5,1%	,7%	3,7%	6,5%	13,9%
	Kankan	91,6%	11,1%	7,2%	21,9%	,8%	,2%	9,6%	2,3%
	Kérouané	80,5%	8,4%	1,3%	4,5%	1,6%	1,9%	2,0%	3,2%
	Kouroussa	87,3%	11,7%	2,5%	5,2%	,5%	,5%	,8%	3,2%
	Mandiana	87,8%	17,9%	17,7%	9,2%	6,5%	1,3%	11,1%	2,8%
	Siguiri	84,6%	13,6%	12,0%	13,5%	,2%	3,8%	3,7%	4,3%
	Coyah	81,1%	4,1%	4,0%	10,7%	2,1%	,9%	7,4%	13,4%
	Dubrêka	86,4%	7,8%	3,5%	4,5%	0,0%	,6%	5,0%	3,7%
	Forécariah	94,6%	5,2%	1,9%	1,0%	0,0%	5,6%	5,6%	,7%
	Fria	87,3%	13,2%	9,7%	32,6%	1,1%	2,1%	13,8%	1,4%
	Kindia	83,8%	12,1%	2,3%	4,4%	1,8%	1,6%	5,6%	6,7%
	Télimélé	96,0%	16,2%	,3%	,9%	,6%	1,9%	1,4%	12,0%
	Koubia	80,9%	3,0%	,7%	8,3%	0,0%	6,5%	7,0%	9,2%
	Labé	80,6%	15,4%	,4%	,5%	1,3%	,5%	19,0%	9,5%
	Lélouma	87,8%	12,9%	,5%	1,0%	3,0%	3,1%	5,8%	7,5%
	Mali	71,1%	23,0%	1,0%	5,1%	,4%	8,2%	15,8%	6,7%
	Tougué	74,2%	14,6%	,4%	5,1%	2,2%	1,9%	19,9%	9,2%
	Dalaba	91,9%	46,2%	,5%	1,2%	0,0%	1,2%	,5%	,4%
	Mamou	90,4%	17,7%	,7%	7,8%	3,9%	,2%	24,7%	7,8%
	Pita	77,4%	11,9%	1,2%	13,1%	6,5%	0,0%	,7%	19,5%
	Beyla	83,5%	15,0%	23,2%	22,3%	1,7%	6,5%	2,5%	1,7%
	Gueckédou	86,0%	11,6%	3,7%	4,4%	2,2%	4,0%	7,6%	5,8%
	Lola	76,5%	10,2%	11,8%	2,4%	,5%	,7%	3,6%	5,3%
	Macenta	94,3%	15,8%	2,0%	44,7%	,7%	,9%	24,4%	4,9%
	Nzérékoré	87,8%	20,7%	9,9%	24,2%	,7%	,7%	8,4%	6,7%
	Yomou	79,1%	3,7%	6,4%	33,5%	1,3%	4,4%	4,3%	16,1%
0.10) Strate	Rurale	85,5%	15,4%	5,8%	10,8%	1,6%	2,7%	8,3%	6,2%
	Urbaine	81,9%	13,1%	4,1%	9,7%	1,3%	3,5%	8,8%	5,2%
	Total	84,5%	14,8%	5,3%	10,5%	1,5%	2,9%	8,4%	5,9%
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?									
	Masculin	84,9%	14,4%	5,6%	10,5%	1,5%	2,8%	8,6%	5,8%
	Féminin	81,7%	17,9%	3,5%	10,3%	1,6%	3,2%	7,3%	7,0%
	Total	84,5%	14,8%	5,3%	10,5%	1,5%	2,9%	8,4%	5,9%

Tableau 6.9a : Accès des ménages au logement selon le contexte de vie, le sexe du chef de ménage, les régions et les préfectures

		5.01) Quelle est la « situation locative » de la maison ou de la concession dans lequel habite le ménage ?							
		Propriétaire/Hérité		Logé gratuitement		Locataire		Autre (à préciser)	
		Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)
0.4) Région	Boké	12511	89,5%	472	3,4%	991	7,1%	4	,0%
	Conakry	9427	52,1%	1171	6,5%	7506	41,5%	0	0,0%
	Faranah	11239	90,4%	525	4,2%	661	5,3%	15	,1%
	Kankan	25322	92,7%	734	2,7%	1252	4,6%	0	0,0%
	Kindia	16417	85,2%	1279	6,6%	1567	8,1%	0	0,0%
	Labé	13934	93,7%	634	4,3%	303	2,0%	7	,0%
	Mamou	12083	91,7%	671	5,1%	420	3,2%	0	0,0%
	Nzérékoré	18708	81,0%	1630	7,1%	2754	11,9%	8	,0%
	Boffa	2653	96,9%	52	1,9%	34	1,2%	0	0,0%
	Boké	4394	85,2%	108	2,1%	654	12,7%	0	0,0%
	Gaoual	2211	95,5%	79	3,4%	24	1,0%	0	0,0%
	Koundara	2177	93,8%	79	3,4%	61	2,6%	4	,2%
	Conakry	9427	52,1%	1171	6,5%	7506	41,5%	0	0,0%
	Dabola	2420	95,2%	76	3,0%	46	1,8%	0	0,0%
	Dinguiraye	2208	92,6%	83	3,5%	93	3,9%	0	0,0%
	Faranah	2976	93,0%	60	1,9%	148	4,6%	15	,5%
	Kissidougou	3636	84,3%	306	7,1%	374	8,7%	0	0,0%
	Kankan	5255	91,8%	82	1,4%	385	6,7%	0	0,0%
	Kérouané	2756	91,6%	95	3,2%	156	5,2%	0	0,0%
	Kouroussa	3384	94,7%	123	3,4%	66	1,9%	0	0,0%
Mandiana	6341	97,7%	135	2,1%	13	,2%	0	0,0%	
Siguiri	7586	89,1%	300	3,5%	632	7,4%	0	0,0%	
Coyah	1883	69,8%	268	9,9%	547	20,3%	0	0,0%	
Dubrêka	2939	79,9%	396	10,8%	342	9,3%	0	0,0%	
0.5) Préfectur e	Forécariah	3115	92,6%	146	4,3%	104	3,1%	0	0,0%
	Fria	1075	74,3%	154	10,7%	218	15,1%	0	0,0%
	Kindia	5004	83,7%	403	6,7%	573	9,6%	0	0,0%
	Télimélé	3475	98,1%	67	1,9%	0	0,0%	0	0,0%
	Kouibia	1480	95,3%	61	3,9%	13	,8%	0	0,0%
	Labé	4515	89,9%	288	5,7%	216	4,3%	0	0,0%
	Lélouma	2887	95,3%	97	3,2%	44	1,5%	0	0,0%
	Mali	3120	95,8%	131	4,0%	0	0,0%	7	,2%
	Tougué	1933	95,7%	57	2,8%	30	1,5%	0	0,0%
	Dalaba	2529	96,4%	79	3,0%	16	,6%	0	0,0%
	Mamou	4785	89,6%	238	4,5%	314	5,9%	0	0,0%
	Pita	4769	91,5%	354	6,8%	90	1,7%	0	0,0%
	Beyla	4034	90,7%	136	3,1%	275	6,2%	0	0,0%
	Gueckédou	3745	82,1%	481	10,5%	338	7,4%	0	0,0%
	Lola	2374	81,4%	140	4,8%	404	13,8%	0	0,0%
	Macenta	3186	79,8%	368	9,2%	441	11,0%	0	0,0%
Nzérékoré	3633	71,3%	331	6,5%	1132	22,2%	0	0,0%	
Yomou	1735	83,4%	174	8,4%	163	7,8%	8	,4%	
0.10) Strate	Rurale	93162	92,7%	4455	4,4%	2879	2,9%	19	,0%
	Urbaine	26479	63,5%	2663	6,4%	12576	30,1%	15	,0%
	Total	119641	84,1%	7118	5,0%	15454	10,9%	34	,0%
1.03) Quel est le sexe du chef	Masculin	103690	85,1%	5674	4,7%	12443	10,2%	30	,0%
	Féminin	15951	78,2%	1444	7,1%	3012	14,8%	4	,0%
	Total	119641	84,1%	7118	5,0%	15454	10,9%	34	,0%

Tableau 6.10a : Principaux composants des murs des maisons par

		5.02) Quel est le principal composant des murs du logement occupé par le ménage ?															
		Paille		Palme/Bambou		Bois/Planche		Terre		Semi-dur		Pierre		Brique/Parpaings		Autre (à préciser)	
		Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)
0.4) Région	Boké	638	4,6%	284	2,0%	112	,8%	5030	36,0%	1659	11,9%	64	,5%	6183	44,2%	8	,1%
	Conakry	122	,7%	0	0,0%	46	,3%	756	4,2%	1938	10,7%	243	1,3%	14903	82,3%	97	,5%
	Faranah	470	3,8%	509	4,1%	0	0,0%	4670	37,5%	2694	21,7%	70	,6%	4028	32,4%	0	0,0%
	Kankan	2473	9,1%	988	3,6%	59	,2%	3076	11,3%	4909	18,0%	256	,9%	15474	56,7%	74	,3%
	Kindia	483	2,5%	10	,1%	9	,0%	2612	13,6%	5355	27,8%	89	,5%	10705	55,6%	0	0,0%
	Labé	705	4,7%	111	,7%	14	,1%	4091	27,5%	1193	8,0%	33	,2%	8727	58,7%	5	,0%
	Mamou	686	5,2%	26	,2%	86	,7%	2018	15,3%	5251	39,9%	50	,4%	5058	38,4%	0	0,0%
	Nzérékoré	123	,5%	405	1,8%	36	,2%	8677	37,6%	5457	23,6%	127	,5%	8190	35,5%	84	,4%
	Boffa	158	5,8%	39	1,4%	81	2,9%	633	23,1%	286	10,5%	23	,8%	1513	55,2%	5	,2%
	Boké	22	,4%	0	0,0%	0	0,0%	2903	56,3%	203	3,9%	12	,2%	2016	39,1%	0	0,0%
	Gaoual	400	17,3%	5	,2%	0	0,0%	916	39,6%	163	7,0%	25	1,1%	806	34,8%	0	0,0%
	Koundara	55	2,4%	240	10,3%	27	1,2%	453	19,5%	784	33,8%	4	,2%	759	32,7%	0	0,0%
	Conakry	122	,7%	0	0,0%	46	,3%	756	4,2%	1938	10,7%	243	1,3%	14903	82,3%	97	,5%
	Dabola	121	4,7%	322	12,7%	0	0,0%	1007	39,6%	163	6,4%	26	1,0%	904	35,6%	0	0,0%
	Dinguiraye	341	14,3%	95	4,0%	0	0,0%	1191	50,0%	197	8,2%	23	1,0%	537	22,5%	0	0,0%
	Faranah	0	0,0%	11	,3%	0	0,0%	445	13,9%	1053	32,9%	0	0,0%	1691	52,9%	0	0,0%
	Kissidougou	8	,2%	81	1,9%	0	0,0%	2027	47,0%	1281	29,7%	22	,5%	896	20,8%	0	0,0%
	Kankan	84	1,5%	567	9,9%	0	0,0%	578	10,1%	346	6,1%	205	3,6%	3931	68,7%	11	,2%
	Kérouané	420	14,0%	0	0,0%	15	,5%	175	5,8%	855	28,4%	9	,3%	1478	49,2%	55	1,8%
	Kouroussa	466	13,1%	225	6,3%	0	0,0%	519	14,5%	874	24,5%	0	0,0%	1489	41,7%	0	0,0%
Mandiana	1181	18,2%	98	1,5%	22	,3%	1128	17,4%	40	,6%	0	0,0%	4012	61,8%	8	,1%	
Siguiri	322	3,8%	97	1,1%	22	,3%	676	7,9%	2793	32,8%	42	,5%	4564	53,6%	0	0,0%	
Coyah	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	86	3,2%	1801	66,7%	0	0,0%	812	30,1%	0	0,0%	
Dubrêka	9	,2%	0	0,0%	0	0,0%	608	16,5%	1088	29,6%	20	,6%	1952	53,1%	0	0,0%	
Forécariah	0	0,0%	0	0,0%	9	,3%	625	18,6%	1621	48,2%	33	1,0%	1077	32,0%	0	0,0%	
Fria	3	,2%	0	0,0%	4	,3%	126	8,7%	223	15,4%	0	0,0%	1090	75,3%	2	,2%	
Kindia	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	765	12,8%	0	0,0%	26	,4%	5189	86,8%	0	0,0%	
Télimélé	474	13,4%	10	,3%	0	0,0%	529	14,9%	847	23,9%	9	,2%	1674	47,3%	0	0,0%	
Koubia	20	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	954	61,4%	497	32,0%	2	,1%	75	4,8%	5	,3%	
Labé	413	8,2%	0	0,0%	0	0,0%	149	3,0%	49	1,0%	24	,5%	4385	87,4%	0	0,0%	
Lélouma	164	5,4%	0	0,0%	0	0,0%	619	20,4%	480	15,8%	7	,2%	1759	58,1%	0	0,0%	
Mali	105	3,2%	55	1,7%	10	,3%	1761	54,0%	167	5,1%	0	0,0%	1161	35,6%	0	0,0%	
Tougué	3	,2%	56	2,8%	5	,2%	608	30,1%	0	0,0%	0	0,0%	1348	66,7%	0	0,0%	
Dalaba	563	21,5%	4	,1%	54	2,0%	221	8,4%	91	3,4%	18	,7%	1674	63,8%	0	0,0%	
Mamou	81	1,5%	16	,3%	0	0,0%	1106	20,7%	1917	35,9%	21	,4%	2196	41,1%	0	0,0%	
Pita	42	,8%	6	,1%	33	,6%	691	13,3%	3244	62,2%	10	,2%	1188	22,8%	0	0,0%	
Beyla	27	,6%	67	1,5%	14	,3%	1365	30,7%	1275	28,7%	34	,8%	1622	36,5%	42	,9%	
Gueckédou	71	1,6%	0	0,0%	18	,4%	3115	68,3%	91	2,0%	56	1,2%	1204	26,4%	8	,2%	
Lola	20	,7%	6	,2%	0	0,0%	1160	39,8%	327	11,2%	0	0,0%	1370	46,9%	35	1,2%	
Macenta	0	0,0%	0	0,0%	4	,1%	1920	48,1%	1602	40,1%	20	,5%	448	11,2%	0	0,0%	
Nzérékoré	0	0,0%	313	6,1%	0	0,0%	733	14,4%	1758	34,5%	0	0,0%	2292	45,0%	0	0,0%	
Yomou	5	,2%	18	,9%	0	0,0%	383	18,4%	404	19,4%	16	,8%	1254	60,3%	0	0,0%	
Rurale	5300	5,3%	2206	2,2%	313	,3%	27609	27,5%	19934	19,8%	604	,6%	44378	44,2%	171	,2%	
Urbaine	399	1,0%	126	,3%	50	,1%	3320	8,0%	8522	20,4%	327	,8%	28890	69,2%	97	,2%	
Total	5699	4,0%	2332	1,6%	363	,3%	30929	21,7%	28456	20,0%	931	,7%	73268	51,5%	268	,2%	
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	4828	4,0%	2167	1,8%	353	,3%	27285	22,4%	24217	19,9%	777	,6%	62086	51,0%	126	,1%
Féminin	872	4,3%	166	,8%	10	,0%	3645	17,9%	4240	20,8%	155	,8%	11182	54,8%	142	,7%	
Total	5699	4,0%	2332	1,6%	363	,3%	30929	21,7%	28456	20,0%	931	,7%	73268	51,5%	268	,2%	

contexte de résidence, sexe du chef de ménages, région et préfecture

Tableau 6.11a : Principaux composants du toit des maisons par contexte de résidence, sexe du chef de ménages, région et préfecture

		5.03) Quel est le principal composant du toit du logement occupé par le ménage ?															
		Tôle		Tuile		Terre		Paille		Dalles		Bois/Planche		Tente		Autre (à préciser)	
		Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)
0.4) Région	Boké	9650	69,0%	73	,5%	122	,9%	4056	29,0%	0	0,0%	40	,3%	36	,3%	0	0,0%
	Conakry	17978	99,3%	87	,5%	21	,1%	0	0,0%	19	,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Faranah	7978	64,1%	32	,3%	88	,7%	4271	34,3%	0	0,0%	71	,6%	0	0,0%	0	0,0%
	Kankan	19120	70,0%	658	2,4%	462	1,7%	6532	23,9%	54	,2%	476	1,7%	0	0,0%	6	,0%
	Kindia	17947	93,2%	107	,6%	136	,7%	1046	5,4%	15	,1%	11	,1%	0	0,0%	0	0,0%
	Labé	10474	70,4%	34	,2%	835	5,6%	3451	23,2%	8	,1%	57	,4%	0	0,0%	20	,1%
	Mamou	10503	79,7%	0	0,0%	27	,2%	2625	19,9%	21	,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Nzérékoré	21536	93,2%	265	1,1%	93	,4%	1194	5,2%	0	0,0%	11	,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Boffa	2284	83,4%	73	2,7%	9	,3%	331	12,1%	0	0,0%	6	,2%	36	1,3%	0	0,0%
	Boké	4436	86,0%	0	0,0%	0	0,0%	719	14,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Gaoual	1052	45,4%	0	0,0%	88	3,8%	1148	49,6%	0	0,0%	27	1,2%	0	0,0%	0	0,0%
	Koundara	588	25,3%	0	0,0%	23	1,0%	1704	73,4%	0	0,0%	7	,3%	0	0,0%	0	0,0%
	Conakry	17978	99,3%	87	,5%	21	,1%	0	0,0%	19	,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Dabola	926	36,4%	13	,5%	13	,5%	1590	62,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Dinguiraye	731	30,7%	11	,5%	41	1,7%	1547	64,9%	0	0,0%	53	2,2%	0	0,0%	0	0,0%
	Faranah	2401	75,1%	8	,3%	11	,3%	761	23,8%	0	0,0%	18	,6%	0	0,0%	0	0,0%
	Kissidougou	3920	90,8%	0	0,0%	23	,5%	372	8,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Kankan	3470	60,7%	608	10,6%	0	0,0%	1589	27,8%	54	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Kérouané	2189	72,8%	18	,6%	8	,3%	646	21,5%	0	0,0%	141	4,7%	0	0,0%	6	,2%
	Kouroussa	1839	51,5%	32	,9%	5	,1%	1696	47,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Mandiana	4225	65,1%	0	0,0%	372	5,7%	1876	28,9%	0	0,0%	17	,3%	0	0,0%	0	0,0%	
Siguiré	7397	86,8%	0	0,0%	77	,9%	725	8,5%	0	0,0%	318	3,7%	0	0,0%	0	0,0%	
Coyah	2645	98,0%	0	0,0%	0	0,0%	37	1,4%	15	,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
Dubrèka	3504	95,3%	0	0,0%	0	0,0%	162	4,4%	0	0,0%	11	,3%	0	0,0%	0	0,0%	
Forécariah	3328	98,9%	0	0,0%	0	0,0%	37	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
0.5) Préfecture	Fria	1291	89,2%	0	0,0%	3	,2%	154	10,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Kindia	5664	94,7%	94	1,6%	13	,2%	208	3,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Télimélé	2806	79,2%	12	,3%	123	3,5%	601	17,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Koubia	723	46,5%	0	0,0%	0	0,0%	826	53,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	5	,3%
	Labé	4373	87,1%	23	,5%	312	6,2%	258	5,1%	8	,2%	46	,9%	0	0,0%	0	0,0%
	Lélouma	2417	79,8%	11	,4%	161	5,3%	434	14,3%	0	0,0%	6	,2%	0	0,0%	0	0,0%
	Mali	2149	66,0%	0	0,0%	361	11,1%	726	22,3%	0	0,0%	6	,2%	0	0,0%	16	,5%
	Tougué	813	40,3%	0	0,0%	0	0,0%	1207	59,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Dalaba	1606	61,2%	0	0,0%	0	0,0%	1019	38,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Mamou	4502	84,4%	0	0,0%	18	,3%	816	15,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Pita	4395	84,3%	0	0,0%	8	,2%	790	15,1%	21	,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Beyla	3306	74,4%	230	5,2%	45	1,0%	854	19,2%	0	0,0%	11	,2%	0	0,0%	0	0,0%
	Gueckédou	4465	97,8%	0	0,0%	0	0,0%	98	2,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Lola	2748	94,2%	0	0,0%	32	1,1%	139	4,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Macenta	3933	98,5%	0	0,0%	16	,4%	45	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
Nzérékoré	5038	98,9%	35	,7%	0	0,0%	23	,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
Yomou	2045	98,3%	0	0,0%	0	0,0%	35	1,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
0.10) Strate	Rurale	74792	74,4%	1051	1,0%	1721	1,7%	22179	22,1%	75	,1%	635	,6%	36	,0%	26	,0%
	Urbaine	40395	96,8%	206	,5%	62	,1%	996	2,4%	42	,1%	32	,1%	0	0,0%	0	0,0%
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Total	115186	81,0%	1256	,9%	1784	1,3%	23175	16,3%	117	,1%	666	,5%	36	,0%	26	,0%
	Masculin	97467	80,0%	1089	,9%	1640	1,3%	20871	17,1%	93	,1%	614	,5%	36	,0%	26	,0%
	Féminin	17719	86,8%	167	,8%	144	,7%	2304	11,3%	24	,1%	53	,3%	0	0,0%	0	0,0%
	Total	115186	81,0%	1256	,9%	1784	1,3%	23175	16,3%	117	,1%	666	,5%	36	,0%	26	,0%

Tableau 6.12a : Principaux composants du sol des maisons par contexte de résidence, sexe du chef de ménages, région et préfecture

		5.04) Quel est le principal composant du sol du logement occupé par le ménage ?											
		Ciment		Carrelage		Terre battue/sable		Bois/Planche		Bambou/Palme		Autre (à préciser)	
		Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)
0.4) Région	Boké	6140	43,9%	326	2,3%	7289	52,1%	55	,4%	156	1,1%	12	,1%
	Conakry	15059	83,2%	2883	15,9%	163	,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Faranah	5870	47,2%	249	2,0%	5335	42,9%	87	,7%	898	7,2%	0	0,0%
	Kankan	17760	65,0%	571	2,1%	7844	28,7%	176	,6%	684	2,5%	275	1,0%
	Kindia	13221	68,6%	1014	5,3%	4790	24,9%	33	,2%	197	1,0%	7	,0%
	Labé	9221	62,0%	125	,8%	5160	34,7%	24	,2%	319	2,1%	31	,2%
	Mamou	9253	70,2%	423	3,2%	3321	25,2%	28	,2%	150	1,1%	0	0,0%
	Nzérékoré	11156	48,3%	293	1,3%	10730	46,5%	22	,1%	898	3,9%	0	0,0%
0.5) Préfecture	Boffa	1312	47,9%	44	1,6%	1300	47,5%	15	,5%	69	2,5%	0	0,0%
	Boké	2361	45,8%	161	3,1%	2621	50,8%	0	0,0%	0	0,0%	12	,2%
	Gaoual	832	35,9%	54	2,3%	1323	57,1%	33	1,4%	73	3,2%	0	0,0%
	Koundara	692	29,8%	25	1,1%	1584	68,2%	7	,3%	14	,6%	0	0,0%
	Conakry	15059	83,2%	2883	15,9%	163	,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Dabola	1221	48,0%	62	2,4%	738	29,0%	21	,8%	501	19,7%	0	0,0%
	Dinguiraye	698	29,3%	40	1,7%	1229	51,6%	66	2,8%	350	14,7%	0	0,0%
	Faranah	1846	57,7%	80	2,5%	1253	39,2%	0	0,0%	19	,6%	0	0,0%
	Kissidougou	2105	48,8%	67	1,6%	2115	49,0%	0	0,0%	28	,7%	0	0,0%
	Kankan	3360	58,7%	285	5,0%	1871	32,7%	0	0,0%	205	3,6%	0	0,0%
	Kérouané	1565	52,0%	9	,3%	1004	33,4%	120	4,0%	122	4,0%	187	6,2%
	Kouroussa	2014	56,4%	46	1,3%	1419	39,7%	0	0,0%	94	2,6%	0	0,0%
	Mandiana	4145	63,9%	0	0,0%	2285	35,2%	0	0,0%	59	,9%	0	0,0%
	Siguiri	6676	78,4%	231	2,7%	1265	14,8%	56	,7%	203	2,4%	88	1,0%
	Coyah	2022	74,9%	503	18,6%	165	6,1%	0	0,0%	0	0,0%	7	,3%
	Dubrèka	2626	71,4%	268	7,3%	649	17,7%	12	,3%	121	3,3%	0	0,0%
	Forécariah	1885	56,0%	105	3,1%	1374	40,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Fria	943	65,2%	43	3,0%	461	31,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Kindia	4573	76,5%	63	1,1%	1297	21,7%	0	0,0%	47	,8%	0	0,0%
	Télimélé	2114	59,7%	74	2,1%	1304	36,8%	21	,6%	30	,8%	0	0,0%
	Koubia	641	41,3%	2	,2%	904	58,2%	0	0,0%	3	,2%	3	,2%
	Labé	4311	85,9%	71	1,4%	337	6,7%	24	,5%	277	5,5%	0	0,0%
	Lélouma	2303	76,0%	16	,5%	698	23,0%	0	0,0%	0	0,0%	12	,4%
	Mali	1087	33,4%	14	,4%	2137	65,6%	0	0,0%	4	,1%	16	,5%
	Tougué	879	43,5%	21	1,0%	1085	53,7%	0	0,0%	35	1,7%	0	0,0%
	Dalaba	1466	55,9%	9	,3%	1149	43,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Mamou	3820	71,6%	213	4,0%	1143	21,4%	28	,5%	133	2,5%	0	0,0%
	Pita	3967	76,1%	201	3,9%	1029	19,7%	0	0,0%	17	,3%	0	0,0%
	Beyla	2009	45,2%	21	,5%	2329	52,4%	0	0,0%	87	2,0%	0	0,0%
	Gueckédou	1294	28,4%	0	0,0%	2477	54,3%	0	0,0%	793	17,4%	0	0,0%
	Lola	1447	49,6%	52	1,8%	1412	48,4%	7	,2%	0	0,0%	0	0,0%
	Macenta	1579	39,5%	14	,3%	2383	59,7%	0	0,0%	18	,5%	0	0,0%
	Nzérékoré	3584	70,3%	198	3,9%	1300	25,5%	15	,3%	0	0,0%	0	0,0%
	Yomou	1242	59,7%	8	,4%	830	39,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
0.10) Strate	Rurale	53360	53,1%	1072	1,1%	42240	42,0%	413	,4%	3148	3,1%	282	,3%
	Urbaine	34319	82,2%	4812	11,5%	2392	5,7%	12	,0%	154	,4%	44	,1%
	Total	87679	61,6%	5884	4,1%	44632	31,4%	425	,3%	3301	2,3%	326	,2%
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	73739	60,5%	4606	3,8%	39833	32,7%	390	,3%	2988	2,5%	280	,2%
	Féminin	13940	68,3%	1278	6,3%	4799	23,5%	35	,2%	313	1,5%	45	,2%
	Total	87679	61,6%	5884	4,1%	44632	31,4%	425	,3%	3301	2,3%	326	,2%

Tableau 6.13a : Principales sources d'énergie des ménages pour la cuisson

		5.07) Quelle est la principale source d'énergie pour la cuisson et la transformation des aliments du ménage ?													
		Bois		Cire de bois (Koffo)		Charbon de bois		Gaz		Electricité		Déchets animaux		Réchaud à pétrole	
		Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)
0.4) Région	Boké	10846	77,6%	21	,1%	3106	22,2%	0	0,0%	6	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Conakry	742	4,1%	76	,4%	17165	94,8%	49	,3%	72	0,4%	0	0,0%	0	0,0%
	Faranah	11176	89,8%	33	,3%	1216	9,8%	14	,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Kankan	24183	88,6%	463	1,7%	2629	9,6%	13	,0%	21	,1%	0	0,0%	0	0,0%
	Kindia	12700	65,9%	722	3,7%	5781	30,0%	24	,1%	24	,1%	0	0,0%	11	,1%
	Labé	13676	91,9%	22	,1%	1135	7,6%	29	,2%	9	,1%	0	0,0%	8	,1%
	Mamou	11770	89,3%	95	,7%	1306	9,9%	0	0,0%	4	,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Nzérékoré	20128	87,1%	75	,3%	2853	12,4%	11	,0%	33	,1%	0	0,0%	0	0,0%
	Boffa	2452	89,5%	5	,2%	282	10,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Boké	3480	67,5%	15	,3%	1660	32,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Gaoual	1767	76,3%	0	0,0%	548	23,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Koundara	2262	97,4%	0	0,0%	60	2,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Conakry	742	4,1%	76	,4%	17165	94,8%	49	,3%	72	,4%	0	0,0%	0	0,0%
	Dabola	2398	94,3%	4	,2%	140	5,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Dinguiraye	2354	98,8%	15	,6%	15	,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Faranah	2740	85,6%	0	0,0%	445	13,9%	14	,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Kissidougou	3684	85,4%	15	,3%	617	14,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Kankan	5000	87,4%	0	0,0%	709	12,4%	13	,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Kérouané	2431	80,8%	150	5,0%	426	14,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Kouroussa	3409	95,4%	23	,6%	141	3,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Mandiana	6367	98,1%	9	,1%	105	1,6%	0	0,0%	8	,1%	0	0,0%	0	0,0%
	Siguiri	6975	81,9%	280	3,3%	1249	14,7%	0	0,0%	13	,2%	0	0,0%	0	0,0%
	Coyah	890	33,0%	24	,9%	1769	65,6%	12	,4%	0	0,0%	0	0,0%	3	,1%
	Dubrêka	2067	56,2%	0	0,0%	1602	43,6%	0	0,0%	8	,2%	0	0,0%	0	0,0%
	Forécariah	2859	85,0%	21	,6%	478	14,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	7	,2%
	Fria	885	61,2%	0	0,0%	557	38,4%	0	0,0%	6	,4%	0	0,0%	0	0,0%
	Kindia	4001	66,9%	78	1,3%	1901	31,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Télimélé	2883	81,4%	599	16,9%	31	,9%	12	,3%	17	,5%	0	0,0%	0	0,0%
	Koubia	1538	99,0%	0	0,0%	15	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Labé	4278	85,2%	11	,2%	714	14,2%	0	0,0%	9	,2%	0	0,0%	8	,2%
	Lélouma	2680	88,5%	6	,2%	322	10,6%	21	,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Mali	3179	97,6%	6	,2%	65	2,0%	8	,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
	Tougué	2001	99,1%	0	0,0%	19	,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Dalaba	2588	98,6%	0	0,0%	33	1,3%	0	0,0%	4	,1%	0	0,0%	0	0,0%	
Mamou	4537	85,0%	39	,7%	761	14,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
Pita	4645	89,1%	55	1,1%	513	9,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
Beyla	4253	95,6%	23	,5%	160	3,6%	11	,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
Gueckédou	4151	91,0%	0	0,0%	406	8,9%	0	0,0%	7	,2%	0	0,0%	0	0,0%	
Lola	2751	94,3%	0	0,0%	151	5,2%	0	0,0%	17	,6%	0	0,0%	0	0,0%	
Macenta	3774	94,5%	7	,2%	213	5,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
Nzérékoré	3443	67,6%	45	,9%	1599	31,4%	0	0,0%	9	,2%	0	0,0%	0	0,0%	
Yomou	1757	84,4%	0	0,0%	324	15,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	
Rurale	94364	93,9%	1040	1,0%	4981	5,0%	60	,1%	54	,1%	0	0,0%	15	0,0%	
Urbaine	10858	26,0%	466	1,1%	30211	72,4%	80	,2%	114	,3%	0	0,0%	3	0,0%	
Total	105222	74,0%	1507	1,1%	35192	24,7%	140	,1%	169	,1%	0	0,0%	19	0,0%	
0.10) Strate 1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	93065	76,4%	1375	1,1%	27121	22,3%	130	,1%	127	,1%	0	0,0%	19	0,0%
	Féminin	12156	59,6%	131	,6%	8071	39,5%	10	,0%	42	,2%	0	0,0%	0	0,0%
	Total	105222	74,0%	1507	1,1%	35192	24,7%	140	,1%	169	,1%	0	0,0%	19	,0%

Tableau 6.14a : Principale source de boisson du ménage

		Robinet	Forage/pompe	Eau de surface (marigot, rivière, lac, ...)	Puits amélioré	Puits traditionnel	Eau de pluie	Sachet ou bouteille d'eau minérale	Autre
0.4) Région	Boké	11,8%	48,9%	13,5%	4,0%	18,2%	2,8%	0,0%	,8%
	Conakry	58,4%	35,0%	0,0%	3,2%	2,5%	0,0%	,7%	,1%
	Faranah	10,6%	69,6%	7,4%	3,2%	9,0%	,2%	0,0%	,1%
	Kankan	13,4%	66,3%	3,5%	5,2%	9,3%	1,6%	0,0%	,7%
	Kindia	13,7%	47,7%	24,3%	4,5%	8,5%	,4%	,3%	,6%
	Labé	5,9%	46,0%	19,2%	6,0%	21,8%	,6%	,2%	,3%
	Mamou	5,7%	44,0%	24,6%	10,0%	13,5%	,0%	,4%	1,8%
0.5) Préfecture	Nzérékoré	3,3%	69,7%	8,3%	6,9%	10,8%	,8%	,1%	,1%
	Boffa	4,2%	37,0%	8,4%	4,5%	35,2%	10,5%	0,0%	,2%
	Boké	17,7%	47,6%	13,7%	3,4%	15,5%	,3%	0,0%	1,8%
	Gaoual	,2%	49,5%	28,2%	8,8%	13,1%	,2%	0,0%	0,0%
	Koundara	7,6%	73,4%	,7%	,7%	14,0%	3,4%	0,0%	,2%
	Conakry	58,4%	35,0%	0,0%	3,2%	2,5%	0,0%	,7%	,1%
	Dabola	22,0%	59,1%	5,2%	2,4%	10,3%	,8%	0,0%	,2%
	Dinguiraye	1,6%	60,0%	13,5%	2,0%	22,8%	0,0%	0,0%	0,0%
	Faranah	8,0%	81,8%	,6%	2,4%	7,1%	0,0%	0,0%	0,0%
	Kissidougou	10,7%	71,9%	10,4%	4,8%	1,9%	0,0%	0,0%	,2%
	Kankan	20,9%	65,1%	5,2%	5,7%	3,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Kérouané	6,8%	75,9%	6,5%	2,9%	7,4%	,2%	0,0%	,3%
	Kouroussa	12,6%	66,7%	,5%	4,7%	10,6%	0,0%	0,0%	4,9%
	Mandiana	22,2%	50,3%	6,7%	8,2%	12,5%	,2%	0,0%	0,0%
	Siguiri	4,2%	75,9%	0,0%	3,8%	11,2%	4,9%	0,0%	0,0%
	Coyah	40,8%	25,1%	9,0%	7,8%	16,2%	,2%	,4%	,4%
	Dubrêka	2,7%	59,1%	20,6%	6,0%	8,2%	1,2%	,2%	2,0%
	Forécariah	3,1%	44,7%	22,4%	9,3%	19,2%	,2%	1,1%	0,0%
	Fria	30,8%	35,4%	19,6%	3,0%	10,5%	,6%	0,0%	,2%
	Kindia	22,2%	58,5%	16,7%	1,7%	,7%	0,0%	0,0%	,2%
	Télimélé	,1%	37,4%	54,2%	,8%	5,9%	,9%	0,0%	,6%
	Koubia	,9%	58,9%	24,7%	,1%	14,9%	,3%	0,0%	,2%
	Labé	15,4%	50,3%	5,7%	8,9%	17,7%	1,4%	0,0%	,6%
	Lélouma	2,1%	32,7%	29,0%	4,9%	31,2%	0,0%	0,0%	0,0%
	Mali	,2%	44,6%	29,9%	5,6%	19,1%	,6%	0,0%	0,0%
	Tougué	1,2%	47,7%	16,1%	6,0%	27,2%	0,0%	1,4%	,4%
	Dalaba	5,1%	51,4%	21,2%	6,4%	15,5%	,2%	0,0%	,2%
	Mamou	5,4%	49,5%	15,6%	12,9%	14,6%	0,0%	,8%	1,2%
	Pita	6,4%	34,6%	35,6%	8,7%	11,3%	0,0%	,1%	3,2%
Beyla	4,6%	67,1%	7,6%	9,4%	10,3%	1,1%	0,0%	0,0%	
Gueckédou	3,6%	68,9%	20,0%	3,1%	4,1%	,2%	0,0%	0,0%	
Lola	,9%	70,7%	,8%	8,3%	17,0%	1,8%	0,0%	,6%	
Macenta	2,0%	83,3%	5,3%	2,1%	6,7%	,5%	0,0%	0,0%	
Nzérékoré	5,4%	52,0%	8,5%	12,8%	19,6%	1,2%	,3%	,2%	
Yomou	,5%	92,3%	0,0%	3,0%	4,2%	0,0%	0,0%	0,0%	
0.10) Strate	Rurale	4,7%	59,5%	15,9%	5,1%	13,1%	1,1%	,1%	,6%
	Urbaine	42,1%	43,4%	1,2%	6,0%	6,3%	,4%	,5%	,3%
	Total	15,6%	54,7%	11,6%	5,4%	11,1%	,9%	,2%	,5%
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	14,2%	55,5%	12,2%	5,2%	11,3%	,8%	,2%	,6%
	Féminin	24,0%	49,9%	7,9%	6,5%	10,2%	1,1%	,2%	,3%
	Total	15,6%	54,7%	11,6%	5,4%	11,1%	,9%	,2%	,5%

Tableau 6.14.1a : Accès à l'eau

		5.09) Comment les membres du ménage ont-ils accès à l'eau ?				
		Accès gratuit		Achat		
		Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	
0.4) Région	Boké	12308	88,0%	1671	12,0%	
	Conakry	6811	37,6%	11294	62,4%	
	Faranah	9594	77,1%	2846	22,9%	
	Kankan	12814	46,9%	14495	53,1%	
	Kindia	14986	77,8%	4277	22,2%	
	Labé	13950	93,8%	928	6,2%	
	Mamou	12226	92,8%	949	7,2%	
	Nzérékoré	12572	54,4%	10527	45,6%	
	Boffa	1899	69,3%	840	30,7%	
	Boké	4821	93,5%	335	6,5%	
	Gaoual	2286	98,8%	29	1,2%	
	Koundara	2114	91,1%	207	8,9%	
	Conakry	6811	37,6%	11294	62,4%	
	Dabola	1842	72,5%	700	27,5%	
	Dinguiraye	2214	92,9%	169	7,1%	
	Faranah	2382	74,5%	817	25,5%	
	Kissidougou	3156	73,1%	1159	26,9%	
	Kankan	2648	46,3%	3074	53,7%	
	Kérouané	1114	37,0%	1894	63,0%	
	0.5) Préfecture	Kouroussa	1404	39,3%	2169	60,7%
Mandiana		3280	50,6%	3209	49,4%	
Siguiré		4367	51,3%	4150	48,7%	
Coyah		1838	68,1%	860	31,9%	
Dubrêka		2689	73,1%	988	26,9%	
Forécariah		2043	60,7%	1323	39,3%	
Fria		1187	82,0%	261	18,0%	
Kindia		4929	82,4%	1051	17,6%	
Télimélé		3488	98,5%	55	1,5%	
Koubia		1484	95,5%	69	4,5%	
Labé		4444	88,5%	576	11,5%	
Lélouma		2924	96,6%	104	3,4%	
Mali		3121	95,8%	137	4,2%	
Tougué		1978	97,9%	42	2,1%	
Dalaba		2616	99,7%	8	,3%	
Mamou		4585	85,9%	752	14,1%	
Pita		5025	96,4%	189	3,6%	
Beyla		3553	79,9%	894	20,1%	
Gueckédou		1981	43,4%	2582	56,6%	
0.10) Strate		Lola	1265	43,4%	1653	56,6%
	Macenta	1409	35,3%	2585	64,7%	
	Nzérékoré	3011	59,1%	2085	40,9%	
	Yomou	1352	65,0%	729	35,0%	
	Rurale	73752	73,4%	26763	26,6%	
	Urbaine	21508	51,5%	20224	48,5%	
	Total	95260	67,0%	46987	33,0%	
	1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	82199	67,5%	39638	32,5%
		Féminin	13062	64,0%	7349	36,0%
		Total	95260	67,0%	46987	33,0%

Tableau 6.14.2a : Type de toilettes utilisées

		5.13) Quel est le principal type de toilette utilisé par le ménage ?							
		Toilette avec chasse d'eau		Latrines améliorées		Latrines traditionnelles		Dans la nature	
		Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)
0.4) Région	Boké	89	,6%	3529	25,2%	8974	64,2%	1386	9,9%
	Conakry	3054	16,9%	13583	75,0%	1436	7,9%	31	,2%
	Faranah	111	,9%	1786	14,4%	9611	77,3%	932	7,5%
	Kankan	751	2,8%	10107	37,0%	16410	60,1%	40	,1%
	Kindia	427	2,2%	7209	37,4%	11484	59,6%	143	,7%
	Labé	131	,9%	2883	19,4%	9343	62,8%	2523	17,0%
	Mamou	215	1,6%	4199	31,9%	8285	62,9%	476	3,6%
	Nzérékoré	1314	5,7%	5365	23,2%	14415	62,4%	2005	8,7%
0.5) Préfecture	Boffa	27	1,0%	390	14,2%	2321	84,8%	0	0,0%
	Boké	27	,5%	1890	36,7%	3238	62,8%	0	0,0%
	Gaoual	0	0,0%	245	10,6%	1232	53,2%	838	36,2%
	Koundara	21	,9%	309	13,3%	1452	62,6%	540	23,2%
	Conakry	3054	16,9%	13583	75,0%	1436	7,9%	31	,2%
	Dabola	33	1,3%	375	14,8%	2123	83,5%	11	,4%
	Dinguiraye	0	0,0%	253	10,6%	1612	67,7%	518	21,7%
	Faranah	29	,9%	530	16,6%	2517	78,7%	124	3,9%
	Kissidougou	49	1,1%	628	14,6%	3359	77,8%	280	6,5%
	Kankan	84	1,5%	2565	44,8%	3043	53,2%	29	,5%
	Kérouané	16	,5%	600	19,9%	2387	79,4%	5	,2%
	Kouroussa	0	0,0%	741	20,7%	2826	79,1%	6	,2%
	Mandiana	0	0,0%	3363	51,8%	3126	48,2%	0	0,0%
	Siguiri	651	7,6%	2838	33,3%	5028	59,0%	0	0,0%
	Coyah	222	8,2%	1526	56,6%	937	34,7%	13	,5%
	Dubrêka	102	2,8%	1691	46,0%	1766	48,0%	117	3,2%
	Forécariah	28	,8%	903	26,8%	2434	72,3%	0	0,0%
	Fria	13	,9%	696	48,1%	730	50,4%	9	,6%
	Kindia	31	,5%	2508	41,9%	3441	57,5%	0	0,0%
	Télimélé	43	1,2%	582	16,4%	2905	82,0%	12	,3%
	Koubia	5	,3%	262	16,9%	935	60,2%	352	22,7%
	Labé	92	1,8%	1871	37,3%	2926	58,3%	131	2,6%
	Lélouma	0	0,0%	204	6,7%	2355	77,8%	469	15,5%
	Mali	20	,6%	275	8,5%	1669	51,2%	1293	39,7%
	Tougué	14	,7%	271	13,4%	1458	72,2%	277	13,7%
	Dalaba	36	1,4%	508	19,3%	1954	74,5%	126	4,8%
	Mamou	23	,4%	1630	30,5%	3360	62,9%	324	6,1%
Pita	156	3,0%	2061	39,5%	2971	57,0%	25	,5%	
Beyla	1159	26,1%	524	11,8%	2750	61,9%	13	,3%	
Gueckédou	52	1,1%	917	20,1%	3205	70,2%	391	8,6%	
Lola	22	,8%	265	9,1%	2392	81,9%	239	8,2%	
Macenta	8	,2%	190	4,7%	3266	81,8%	530	13,3%	
Nzérékoré	73	1,4%	2740	53,8%	1842	36,1%	441	8,7%	
Yomou	0	0,0%	730	35,1%	960	46,2%	390	18,8%	
0.10) Strate	Rurale	2007	2,0%	20229	20,1%	70905	70,5%	7374	7,3%
	Urbaine	4084	9,8%	28433	68,1%	9052	21,7%	162	,4%
	Total	6092	4,3%	48662	34,2%	79957	56,2%	7536	5,3%
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	4973	4,1%	39644	32,5%	70586	57,9%	6634	5,4%
	Féminin	1119	5,5%	9018	44,2%	9372	45,9%	902	4,4%
	Total	6092	4,3%	48662	34,2%	79957	56,2%	7536	5,3%

Tableau 6.15a : Eléments pris en compte dans la définition de l'indicateur de richesse

5.14.01) Machine à coudre
5.14.02) Lampe à gaz / pétrole
5.14.03) Radio
5.14.04) Bicyclette
5.14.05) Houe / hache
5.14.06) Faucille/Couteau
5.14.07) Fer à repasser
5.14.08) Machette/Coupe-coupe
5.14.9) Téléphone portable
5.14.10) Télévision
5.14.11) Voiture
5.14.12) Moto/Mobylette
5.14.13) Table
5.14.14) Chaises
5.14.15) Lit
5.14.16) Tracteur
5.14.17) Charrue
5.14.18) Bœuf de labour
5.14.19) Charrette
5.14.20) Fusil de chasse
5.14.21) Moulin/Décortiqueuse
5.14.22) Filet de pêche
5.14.23) Pirogue

Tableau 6.16a : Répartition des groupes de richesse par préfecture

Préfecture	0.5) Préfecture																	
	Bofa	Boké	Gaoual	Koundara	Conakry	Dabola	Dinguiray	Faranah	Kissidou	Kankan	Kérouané	Kourouss	Mandiana	Siguiri	Coyah	Dubrèka	Forécariah	
Very Poor	Effectif	956	1748	1358	1703	0	1421	1689	1089	1836	2077	1065	1715	2255	1238	106	441	706
	% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	2,6%	4,8%	3,8%	4,7%	0,0%	3,9%	4,7%	3,0%	5,1%	5,8%	2,9%	4,7%	6,2%	3,4%	,3%	1,2%	2,0%
Poor	Effectif	783	1431	340	216	407	514	245	1215	1324	792	1175	772	1277	3285	644	872	1358
	% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	2,2%	4,1%	1,0%	,6%	1,2%	1,5%	,7%	3,5%	3,8%	2,3%	3,4%	2,2%	3,6%	9,4%	1,8%	2,5%	3,9%
Middle Income	Effectif	549	710	422	207	3686	312	306	576	725	1596	503	693	2025	2018	1134	1413	833
	% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	1,6%	2,0%	1,2%	,6%	10,6%	,9%	,9%	1,7%	2,1%	4,6%	1,4%	2,0%	5,8%	5,8%	3,3%	4,1%	2,4%
Better-off	Effectif	451	1266	194	195	14012	295	144	319	431	1257	265	394	932	1977	814	950	468
	% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	1,2%	3,5%	,5%	,5%	38,6%	,8%	,4%	,9%	1,2%	3,5%	,7%	1,1%	2,6%	5,4%	2,2%	2,6%	1,3%
Total	Effectif	2739	5155	2314	2321	18105	2542	2384	3199	4315	5722	3008	3574	6489	8518	2698	3676	3365
	% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	1,9%	3,6%	1,6%	1,6%	12,7%	1,8%	1,7%	2,2%	3,0%	4,0%	2,1%	2,5%	4,6%	1,9%	2,6%	2,6%	2,4%

Percentile Group of Wealth_Index	Fria	Kindia	Télimélé	Koubia	Labé	Lérouma	Mali	Tougué	Dalaba	Mamou	Pita	Beyla	Gueckédou	Lola	Macenta	Nzérékoré	Yomou	Total
Very Poor	236	630	1064	887	598	644	1683	1120	1000	931	889	1517	962	562	1571	337	78	36111
% compris dans 0.5) Préfecture Effectif	16,3%	10,5%	30,0%	57,1%	11,9%	21,3%	51,7%	55,4%	38,1%	17,4%	17,1%	34,1%	21,1%	19,3%	39,3%	6,6%	3,7%	25,4%
Poor	334	1012	979	407	219	930	911	293	325	1354	1394	1742	2639	1340	2111	1372	1030	35042
% compris dans 0.5) Préfecture Effectif	23,1%	16,9%	27,6%	26,2%	4,4%	30,7%	28,0%	14,5%	12,4%	25,4%	26,7%	39,2%	57,8%	45,9%	52,9%	26,9%	49,5%	24,6%
Middle Income	379	1712	996	228	2012	1055	469	381	768	2024	2012	710	688	814	286	1965	567	34774
% compris dans 0.5) Préfecture Effectif	26,2%	28,6%	28,1%	14,7%	40,1%	34,8%	14,4%	18,9%	29,3%	37,9%	38,6%	16,0%	15,1%	27,9%	7,2%	38,6%	27,2%	24,4%
Better-off	498	2626	504	32	2190	399	195	226	531	1028	919	477	275	202	26	1421	406	36319
% compris dans 0.5) Préfecture Effectif	34,4%	43,9%	14,2%	2,1%	43,6%	13,2%	6,0%	11,2%	20,2%	19,3%	17,6%	10,7%	6,0%	6,9%	7,7%	27,9%	19,5%	25,5%
Total	1447	5980	3543	1554	5019	3028	3258	2020	2624	5337	5214	4446	4564	2918	3994	5095	2081	142246
% compris dans 0.5) Préfecture	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 6.17a : Taux de migration sur les 6 derniers mois

		4.01) Certains membres de votre ménage ont-ils migré pendant au moins 1 mois au cours des 6 derniers mois ?				
		oui		non		
		Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	
0.4) Région	Boké	2437	17,4%	11541	82,6%	
	Conakry	2339	12,9%	15766	87,1%	
	Faranah	2812	22,6%	9628	77,4%	
	Kankan	5437	19,9%	21871	80,1%	
	Kindia	2458	12,8%	16804	87,2%	
	Labé	2810	18,9%	12068	81,1%	
	Mamou	1769	13,4%	11406	86,6%	
	Nzérékoré	4647	20,1%	18452	79,9%	
	0.5) Préfecture	Boffa	293	10,7%	2446	89,3%
		Boké	618	12,0%	4537	88,0%
		Gaoual	499	21,5%	1816	78,5%
		Koundara	624	26,9%	1698	73,1%
		Conakry	2339	12,9%	15766	87,1%
		Dabola	960	37,8%	1582	62,2%
		Dinguiraye	527	22,1%	1856	77,9%
		Faranah	299	9,3%	2900	90,7%
		Kissidougou	1026	23,8%	3289	76,2%
Kankan		1211	21,2%	4511	78,8%	
Kérouané		538	17,9%	2469	82,1%	
Kouroussa		354	9,9%	3219	90,1%	
Mandiana		2270	35,0%	4219	65,0%	
Siguiri		1064	12,5%	7453	87,5%	
Coyah		515	19,1%	2183	80,9%	
Dubréka		442	12,0%	3235	88,0%	
Forécariah		404	12,0%	2962	88,0%	
Fria		404	27,9%	1043	72,1%	
Kindia		145	2,4%	5835	97,6%	
Télimélé		953	26,9%	2590	73,1%	
Koubia		329	21,2%	1224	78,8%	
Labé		860	17,1%	4160	82,9%	
Lélouma		509	16,8%	2519	83,2%	
Mali		795	24,4%	2462	75,6%	
Tougué		316	15,7%	1704	84,3%	
Dalaba		183	7,0%	2441	93,0%	
Mamou		603	11,3%	4734	88,7%	
Pita	983	18,9%	4230	81,1%		
Beyla	927	20,8%	3519	79,2%		
Gueckédou	1384	30,3%	3179	69,7%		

	Lola	532	18,2%	2387	81,8%
	Macenta	590	14,8%	3404	85,2%
	Nzérékoré	1055	20,7%	4041	79,3%
	Yomou	159	7,7%	1921	92,3%
0.10) Strate	Rurale	19143	19,0%	81371	81,0%
	Urbaine	5567	13,3%	36165	86,7%
	Total	24710	17,4%	117537	82,6%
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	21531	17,7%	100306	82,3%
	Féminin	3179	15,6%	17231	84,4%
	Total	24710	17,4%	117537	82,6%

Tableau 6.18a : Nombre moyens de personnes migrantes par ménages par région, préfectures, lieu de résidence et sexe du chef de ménage

		4.03) Combien de membres de votre ménage ont migrés?
		Moyenne
0.4) Région	Boké	1,28
	Conakry	1,34
	Faranah	1,64
	Kankan	1,70
	Kindia	1,60
	Labé	1,92
	Mamou	1,54
	Nzérékoré	1,64
0.5) Préfecture	Boffa	1,34
	Boké	1,23
	Gaoual	1,13
	Koundara	1,28
	Conakry	1,34
	Dabola	1,57
	Dinguiraye	1,96
	Faranah	1,55
	Kissidougou	1,56
	Kankan	2,18
	Kérouané	1,55
	Kouroussa	1,30
	Mandiana	1,80
	Siguiri	1,14
	Coyah	1,44
	Dubrêka	1,36
	Forécariah	1,42
	Fria	1,52
	Kindia	1,89
	Télimélé	1,83
	Koubia	1,76
	Labé	1,17
	Lélouma	4,36
	Mali	1,48
	Tougué	1,30
	Dalaba	1,40
	Mamou	1,23
	Pita	1,75
Beyla	1,52	
Gueckédou	1,85	
Lola	1,45	
Macenta	1,35	
Nzérékoré	1,77	
Yomou	1,29	
0.10) Strate	Rurale	1,68
	Urbaine	1,37
	Total	1,61
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	1,64
	Féminin	1,40
	Total	1,61

Tableau 6.19a : Migration des chefs de ménage

		4.02) Si oui, le chef de ménage en fait-il partie?			
		oui		non	
		Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)
0.4) Région	Boké	879	36,1%	1558	63,9%
	Conakry	424	18,1%	1915	81,9%
	Faranah	463	16,5%	2348	83,5%
	Kankan	1083	19,9%	4354	80,1%
	Kindia	676	27,5%	1782	72,5%
	Labé	1238	44,0%	1573	56,0%
	Mamou	790	44,7%	979	55,3%
	Nzérékoré	1486	32,0%	3161	68,0%
0.5) Préfecture	Boffa	104	35,5%	189	64,5%
	Boké	264	42,7%	354	57,3%
	Gaoual	226	45,3%	273	54,7%
	Koundara	220	35,3%	404	64,7%
	Conakry	424	18,1%	1915	81,9%
	Dabola	224	23,3%	736	76,7%
	Dinguiraye	51	9,7%	476	90,3%
	Faranah	47	15,8%	252	84,2%
	Kissidougou	142	13,8%	884	86,2%
	Kankan	211	17,5%	1000	82,5%
	Kérouané	118	22,0%	420	78,0%
	Kouroussa	42	11,9%	312	88,1%
	Mandiana	320	14,1%	1950	85,9%
	Siguiré	391	36,7%	674	63,3%
	Coyah	239	46,4%	276	53,6%
	Dubrèka	166	37,7%	275	62,3%
	Forécariah	67	16,6%	337	83,4%
	Fria	66	16,2%	339	83,8%
	Kindia	38	26,2%	107	73,8%
	Télimélé	166	17,4%	787	82,6%
	Koubia	39	11,9%	290	88,1%
	Labé	605	70,3%	256	29,7%
	Lélouma	181	35,5%	328	64,5%
	Mali	324	40,8%	471	59,2%
	Tougué	89	28,2%	227	71,8%
	Dalaba	22	12,0%	161	88,0%
	Mamou	247	40,9%	356	59,1%
	Pita	522	53,1%	461	46,9%
	Beyla	212	22,9%	715	77,1%
	Gueckédou	563	40,7%	821	59,3%
Lola	211	39,6%	321	60,4%	
Macenta	268	45,3%	323	54,7%	
Nzérékoré	224	21,2%	831	78,8%	
Yomou	10	6,1%	150	93,9%	
0.10) Strate	Rurale	5315	27,8%	13828	72,2%
	Urbaine	1725	31,0%	3842	69,0%
	Total	7040	28,5%	17670	71,5%
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	6198	28,8%	15333	71,2%
	Féminin	842	26,5%	2337	73,5%
	Total	7040	28,5%	17670	71,5%

Tableau 6.20a : Membre du ménage prenant les décisions dans la majorité des cas en matière d'éducation

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	Nzérékoré	National
Chef de ménage seulement	90,5%	85,6%	93,2%	94,7%	88,5%	92,9%	95,4%	82,3%	90,0%
Epouse du chef de ménage seulement	4,8%	8,4%	4,3%	1,8%	6,4%	5,4%	2,0%	10,3%	5,6%
Homme(s) seulement	1,2%	1,4%	0,8%	1,6%	0,7%	0,1%	0,2%	1,4%	1,0%
Femme(s) seulement	0,6%	1,5%	0,4%	0,1%	1,2%	0,3%	0,1%	0,8%	0,6%
Adultes seulement	1,0%	1,9%	0,1%	1,1%	1,0%	0,5%	0,5%	0,2%	0,9%
Enfants seulement	0,1%	0,4%	0,2%	0,1%	0,3%	0,2%	0,0%	0,1%	0,2%
Femmes et enfants	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,3%	0,0%	0,2%	0,1%	0,1%
Hommes et enfants	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%
Tous	1,6%	0,7%	0,7%	0,4%	1,6%	0,6%	1,4%	4,7%	1,6%

Tableau 6.21a: Membre du ménage prenant les décisions dans la majorité des cas en matière de santé

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	Nzérékoré	National
Chef de ménage seulement	89,5%	77,5%	91,6%	91,2%	87,4%	88,6%	85,7%	76,6%	85,7%
Epouse du chef de ménage seulement	6,9%	15,0%	5,4%	4,0%	6,7%	8,7%	9,6%	15,4%	9,0%
Adultes seulement	2,4%	5,1%	1,3%	4,1%	3,4%	1,7%	1,6%	3,3%	3,1%
Homme(s) seulement	1,1%	1,4%	0,6%	1,8%	0,6%	0,3%	0,2%	1,5%	1,1%
Femme(s) seulement	0,6%	2,1%	0,4%	0,5%	1,3%	0,6%	0,4%	1,3%	1,0%
Adultes seulement	0,7%	1,7%	0,2%	1,8%	1,5%	0,9%	1,0%	0,5%	1,1%
Enfants seulement	0,2%	1,1%	0,3%	0,4%	0,2%	0,2%	0,1%	0,3%	0,4%
Adultes et enfants	0,3%	0,2%	0,3%	0,1%	0,5%	0,0%	0,4%	0,6%	0,3%
Femmes et enfants	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%	0,0%	0,2%	0,2%	0,1%
Hommes et enfants	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	0,2%	0,4%	0,2%
Tous	0,8%	1,0%	1,1%	0,2%	1,8%	0,8%	2,6%	3,7%	1,5%

Tableau 6.22a : Membre du ménage prenant les décisions dans la majorité des cas en matière d'alimentation

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	Nzérékoré	Total
Chef de ménage seulement	76,9%	68,9%	78,6%	86,6%	70,0%	76,1%	84,3%	63,4%	75,4%
Epouse du chef de ménage seulement	18,6%	25,0%	18,7%	9,3%	23,6%	21,2%	7,9%	29,5%	19,3%
Homme(s) seulement	0,8%	0,8%	0,8%	1,5%	0,4%	0,2%	0,5%	1,3%	0,9%
Femme(s) seulement	1,2%	2,5%	0,4%	0,6%	1,9%	1,0%	1,4%	1,0%	1,2%
Adultes seulement	1,0%	1,0%	0,2%	1,3%	1,2%	0,7%	3,1%	0,3%	1,0%
Enfants seulement	0,2%	0,2%	0,4%	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,5%	0,3%
Femmes et enfants	0,1%	0,4%	0,0%	0,0%	0,4%	0,0%	0,1%	0,2%	0,1%
Hommes et enfants	0,0%	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,1%
Tous	1,3%	1,1%	0,8%	0,5%	2,3%	0,6%	2,5%	3,7%	1,6%

Tableau 6.23a : Motivation des ménages à participer à un système de surveillance mobile

		15.01) Seriez-vous d'accord pour participer à une telle enquête?			
		oui		non	
		Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)
0.4) Région	Boké	10252	73,3%	3726	26,7%
	Conakry	15906	87,9%	2198	12,1%
	Faranah	9388	75,5%	3051	24,5%
	Kankan	21799	79,8%	5510	20,2%
	Kindia	17256	89,6%	2007	10,4%
	Labé	11513	77,4%	3366	22,6%
	Mamou	10537	80,0%	2638	20,0%
	Nzérékoré	19112	82,7%	3987	17,3%
	Boffa	2716	99,2%	23	,8%
	Boké	2848	55,2%	2307	44,8%
	Gaoual	2022	87,4%	293	12,6%
	Koundara	1359	58,5%	963	41,5%
	Conakry	15906	87,9%	2198	12,1%
	Dabola	1648	64,8%	894	35,2%
	Dinguiraye	1998	83,8%	386	16,2%
	Faranah	3079	96,2%	121	3,8%
	Kissidougou	2664	61,7%	1652	38,3%
	Kankan	5279	92,3%	443	7,7%
	Kérouané	2964	98,6%	43	1,4%
Kouroussa	2954	82,7%	619	17,3%	
Mandiana	5137	79,2%	1352	20,8%	
Siguiri	5465	64,2%	3052	35,8%	
Coyah	2465	91,3%	233	8,7%	
Dubrêka	3481	94,7%	196	5,3%	
0.5) Préfecture	Forécariah	2899	86,2%	466	13,8%
	Fria	1307	90,3%	140	9,7%
	Kindia	5220	87,3%	760	12,7%
	Télimélé	3191	90,1%	352	9,9%
	Koubia	1256	80,9%	297	19,1%
	Labé	4255	84,8%	764	15,2%
	Lélouma	2521	83,3%	507	16,7%
	Mali	2246	68,9%	1012	31,1%
	Tougué	1235	61,1%	785	38,9%
	Dalaba	762	29,1%	1862	70,9%
	Mamou	4885	91,5%	452	8,5%
	Pita	4889	93,8%	325	6,2%
	Beyla	3264	73,4%	1182	26,6%
	Gueckédou	4556	99,8%	7	,2%
	Lola	2829	97,0%	89	3,0%
	Macenta	3100	77,6%	894	22,4%
	Nzérékoré	3728	73,2%	1368	26,8%
	Yomou	1634	78,5%	447	21,5%
	0.10) Strate	Rurale	80275	79,9%	20240
Urbaine		35488	85,0%	6244	15,0%
Total		115763	81,4%	26484	18,6%
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Homme	98828	81,1%	23008	18,9%
	Femme	16935	83,0%	3476	17,0%
	Total	115763	81,4%	26484	18,6%

Annexes section 7 : Moyens d'existence des ménages

Tableau 7.1a Taux de pratique de l'agriculture vivrière par région et préfecture

	oui		non		Total	
	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)
Boké	7985	57,1%	5994	42,9%	13979	100,0%
Conakry	398	2,2%	17809	97,8%	18206	100,0%
Faranah	9005	72,2%	3474	27,8%	12478	100,0%
Kankan	16721	61,2%	10607	38,8%	27329	100,0%
Kindia	8437	43,5%	10938	56,5%	19375	100,0%
Labé	8914	59,8%	5984	40,2%	14898	100,0%
Mamou	6095	46,1%	7115	53,9%	13210	100,0%
Nzérékoré	15603	67,4%	7541	32,6%	23144	100,0%
Total	73158	51,3%	69461	48,7%	142619	100,0%
Boffa	1413	51,6%	1325	48,4%	2739	100,0%
Boké	2186	42,4%	2969	57,6%	5155	100,0%
Gaoual	1762	76,1%	553	23,9%	2315	100,0%
Koundara	1978	85,2%	344	14,8%	2322	100,0%
Conakry	398	2,2%	17809	97,8%	18206	100,0%
Dabola	2111	83,1%	431	16,9%	2542	100,0%
Dinguiraye	1830	76,8%	553	23,2%	2383	100,0%
Faranah	2240	70,0%	960	30,0%	3199	100,0%
Kissidougou	2824	64,9%	1530	35,1%	4354	100,0%
Kankan	3851	67,1%	1890	32,9%	5742	100,0%
Kérouané	2164	71,9%	844	28,1%	3007	100,0%
Kouroussa	2354	65,9%	1219	34,1%	3573	100,0%
Mandiana	5496	84,7%	993	15,3%	6489	100,0%
Siguiri	2857	33,5%	5661	66,5%	8517	100,0%
Coyah	442	16,3%	2264	83,7%	2706	100,0%
Dubrêka	1389	37,8%	2288	62,2%	3677	100,0%
Forécariah	2390	71,0%	976	29,0%	3365	100,0%
Fria	645	44,6%	803	55,4%	1448	100,0%
Kindia	1323	21,8%	4747	78,2%	6070	100,0%
Télimélé	2894	81,3%	664	18,7%	3558	100,0%
Koubia	1095	70,5%	458	29,5%	1553	100,0%
Labé	1913	38,0%	3126	62,0%	5039	100,0%
Lélouma	1876	61,9%	1153	38,1%	3028	100,0%
Mali	2691	82,6%	567	17,4%	3258	100,0%
Tougué	1340	66,3%	680	33,7%	2020	100,0%
Dalaba	1725	65,1%	923	34,9%	2648	100,0%
Mamou	3291	61,7%	2046	38,3%	5337	100,0%
Pita	1078	20,6%	4146	79,4%	5224	100,0%
Beyla	3571	80,3%	876	19,7%	4446	100,0%
Gueckédou	3423	75,0%	1140	25,0%	4564	100,0%

Lola		2266	77,6%	653	22,4%	2918	100,0%
Macenta		2625	65,7%	1369	34,3%	3994	100,0%
Nzérékoré		2414	47,0%	2727	53,0%	5141	100,0%
Yomou		1305	62,7%	776	37,3%	2081	100,0%
Total		73158	51,3%	69461	48,7%	142619	100,0%
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	66094	54,2%	55743	45,8%	121837	100,0%
	Féminin	6794	33,3%	13617	66,7%	20411	100,0%
0.10) Strate	Rurale	68381	67,9%	32375	32,1%	100756	100,0%
	Urbaine	4776	11,4%	37087	88,6%	41863	100,0%
	Total	73158	51,3%	69461	48,7%	142619	100,0%

Avertissement : le taux de pratique de la région de Kindia se révèle un peu faible au regard de la réalité.

Tableau 7.2a : Taux de pratique de l'agriculture vivrière par groupes de richesse

		Percentile Group of Wealth Index				Total	
		Very Poor	Poor	Middle Income	Better-off		
6.01) Le ménage a-t-il pratiqué l'agriculture (cultures vivrières) au cours de la dernière campagne agricole (mai 2017 à février 2018) ?	oui	Effectif	27325	22561	15310	7692	72888
		% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	75,7%	64,4%	44,0%	21,2%	51,3%
	non	Effectif	8785	12482	19466	28627	69360
		% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	24,3%	35,6%	56,0%	78,8%	48,7%
Total		Effectif	36110	35043	34776	36319	142248
		% compris dans Percentile Group of Wealth_Index	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 7.3a : Superficies emblavées par région

	6.04) Quelle est la superficie totale mise en valeur ?														
	Moins de 1 hectare		1 à 1,99 hectares		2 à 2,99 hectares		3 à 3,99 hectares		4 à 4,99 hectares		5 hectares et plus		Total		
	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	
Boké	2472	31,0%	2779	34,8%	1539	19,3%	647	8,1%	295	3,7%	253	3,2%	7985	100,0%	
Conakry	<i>bf</i>	<i>bf</i>	<i>bf</i>	<i>bf</i>	<i>bf</i>	<i>bf</i>	<i>bf</i>	<i>bf</i>	<i>bf</i>	<i>bf</i>	<i>bf</i>	<i>bf</i>	<i>bf</i>	<i>bf</i>	
Faranah	1520	17,0%	2814	31,4%	2126	23,7%	1096	12,2%	481	5,4%	929	10,4%	8966	100,0%	
Kankan	1498	9,0%	2356	14,1%	3553	21,3%	2367	14,2%	1898	11,4%	5029	30,1%	16701	100,0%	
Kindia	3305	39,7%	2422	29,1%	1351	16,2%	637	7,6%	309	3,7%	301	3,6%	8325	100,0%	
Labé	6318	71,0%	1739	19,5%	535	6,0%	186	2,1%	68	,8%	50	,6%	8895	100,0%	
Mamou	3195	52,7%	2526	41,7%	268	4,4%	35	,6%	0	0,0%	36	,6%	6060	100,0%	
Nzérékoré	3503	22,5%	4823	31,0%	3385	21,8%	1469	9,4%	808	5,2%	1571	10,1%	15558	100,0%	
Total	21968	30,1%	19580	26,9%	12816	17,6%	6454	8,9%	3859	5,3%	8210	11,3%	72888	100,0%	
Boffa	318	22,5%	614	43,4%	213	15,0%	132	9,3%	80	5,6%	57	4,0%	1413	100,0%	
Boké	1051	48,1%	852	39,0%	185	8,4%	36	1,6%	34	1,6%	28	1,3%	2186	100,0%	
Gaoual	553	31,4%	444	25,2%	397	22,5%	263	15,0%	65	3,7%	39	2,2%	1762	100,0%	
Koundara	427	21,6%	623	31,5%	515	26,0%	205	10,4%	103	5,2%	105	5,3%	1978	100,0%	
Conakry	156	39,1%	121	30,4%	60	15,2%	19	4,8%	0	0,0%	42	10,5%	398	100,0%	
Dabola	229	10,9%	477	22,6%	524	24,8%	297	14,1%	149	7,1%	434	20,6%	2111	100,0%	
Dinguiraye	317	17,3%	531	29,0%	300	16,4%	256	14,0%	164	8,9%	262	14,3%	1830	100,0%	
Faranah	189	8,4%	768	34,3%	677	30,2%	338	15,1%	131	5,9%	136	6,1%	2240	100,0%	
Kissidougou	784	28,2%	1037	37,2%	625	22,4%	205	7,4%	36	1,3%	97	3,5%	2785	100,0%	
Kankan	35	,9%	168	4,4%	394	10,3%	495	12,9%	354	9,2%	2385	62,2%	3831	100,0%	
Kérouané	427	19,7%	557	25,7%	709	32,8%	203	9,4%	95	4,4%	171	7,9%	2164	100,0%	
Kouroussa	257	10,9%	363	15,4%	668	28,4%	386	16,4%	257	10,9%	422	17,9%	2354	100,0%	
Mandiana	539	9,8%	534	9,7%	1175	21,4%	718	13,1%	857	15,6%	1672	30,4%	5496	100,0%	
Siguiré	240	8,4%	733	25,7%	606	21,2%	564	19,7%	335	11,7%	378	13,2%	2857	100,0%	
Coyah	173	39,9%	111	25,6%	99	22,7%	24	5,5%	0	0,0%	28	6,4%	434	100,0%	
Dubrèka	569	41,0%	521	37,5%	163	11,8%	76	5,5%	36	2,6%	24	1,8%	1389	100,0%	
Forécariéh	505	21,2%	627	26,3%	562	23,5%	385	16,1%	158	6,6%	152	6,4%	2390	100,0%	
Fria	123	19,1%	245	38,0%	230	35,6%	11	1,6%	13	2,0%	23	3,6%	645	100,0%	
Kindia	171	13,8%	358	29,0%	362	29,4%	139	11,3%	115	9,4%	88	7,1%	1233	100,0%	
Télimélé	1887	65,6%	805	28,0%	165	5,7%	13	,5%	0	0,0%	9	,3%	2878	100,0%	
Koumbia	921	84,1%	136	12,4%	27	2,5%	11	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	1095	100,0%	
Labé	1746	92,2%	130	6,9%	18	,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1894	100,0%	
Léouma	1545	82,4%	274	14,6%	39	2,1%	11	,6%	0	0,0%	6	,3%	1876	100,0%	
Mali	1104	41,0%	936	34,8%	389	14,5%	158	5,9%	61	2,2%	44	1,6%	2691	100,0%	
Tougué	1001	74,7%	264	19,7%	62	4,7%	6	,4%	7	,5%	0	0,0%	1340	100,0%	
Dalaba	906	53,2%	749	44,0%	38	2,2%	9	,5%	0	0,0%	0	0,0%	1701	100,0%	
Mamou	1375	41,8%	1634	49,7%	220	6,7%	26	,8%	0	0,0%	36	1,1%	3291	100,0%	
Pita	914	85,6%	143	13,4%	10	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1068	100,0%	
Beyla	336	9,4%	750	21,0%	652	18,3%	611	17,1%	374	10,5%	848	23,7%	3571	100,0%	
Gueckédou	1332	38,9%	1163	34,0%	779	22,8%	101	2,9%	20	,6%	27	,8%	3423	100,0%	
Lola	322	14,2%	697	30,7%	400	17,7%	246	10,8%	174	7,7%	427	18,9%	2266	100,0%	
Macenta	329	12,5%	803	30,6%	898	34,2%	264	10,1%	125	4,8%	206	7,9%	2625	100,0%	
Nzérékoré	698	29,5%	991	41,9%	418	17,6%	148	6,3%	65	2,7%	48	2,0%	2369	100,0%	
Yomou	486	37,2%	420	32,2%	237	18,2%	98	7,5%	50	3,9%	13	1,0%	1305	100,0%	
Total	21968	30,1%	19580	26,9%	12816	17,6%	6454	8,9%	3859	5,3%	8210	11,3%	72888	100,0%	
1.03) Quel est le sexe du chef de	M	19164	29,0%	17483	26,5%	11838	17,9%	6049	9,2%	3619	5,5%	7941	12,0%	66094	100,0%
0.10) Strate	F	2804	41,3%	2097	30,9%	978	14,4%	406	6,0%	240	3,5%	269	4,0%	6794	100,0%
	R	20470	30,0%	18348	26,9%	11784	17,3%	6055	8,9%	3711	5,4%	7772	11,4%	68140	100,0%
	U	1498	31,5%	1232	25,9%	1032	21,7%	400	8,4%	148	3,1%	438	9,2%	4748	100,0%
	T	21968	30,1%	19580	26,9%	12816	17,6%	6454	8,9%	3859	5,3%	8210	11,3%	72888	100,0%

bf : base faible

Tableau 7.4a : Taux de pratique du maraîchage par région

	oui	
	Nombre	Nb. lignes (%)
Boké	2405	17,2%
Conakry	398	2,2%
Faranah	3296	26,4%
Kankan	8054	29,5%
Kindia	5806	30,0%
Labé	4945	33,2%
Mamou	3411	25,8%
Nzérékoré	8632	37,3%
Total	36945	25,9%
Boffa	595	21,7%
Boké	923	17,9%
Gaoual	404	17,4%
Koundara	183	7,9%
Conakry	398	2,2%
Dabola	568	22,3%
Dinguiraye	822	34,5%
Faranah	129	4,0%
Kissidougou	1777	40,8%
Kankan	2659	46,3%
Kérouané	770	25,6%
Kouroussa	1416	39,6%
Mandiana	2788	43,0%
Siguiri	421	4,9%
Coyah	683	25,2%
Dubréka	856	23,3%
Forécariah	1213	36,0%
Fria	300	20,7%
Kindia	2293	37,8%
Télimélé	761	21,4%
Koubia	278	17,9%
Labé	1624	32,2%
Lélouma	704	23,2%
Mali	1413	43,4%
Tougué	925	45,8%
Dalaba	1210	45,7%
Mamou	1850	34,7%
Pita	351	6,7%
Beyla	2934	66,0%
Gueckédou	2056	45,0%
Lola	1163	39,8%
Macenta	864	21,6%
Nzérékoré	1410	27,4%

Yomou		206	9,9%
Total		36945	25,9%
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	32534	26,7%
	Féminin	4141	20,3%
	Rurale	33377	33,1%
0.10) Strate	Urbaine	3568	8,5%
	Total	36945	25,9%

Tableau 7.5a : Taux de pratique de la culture de rente par région, par préfecture, contexte de vie et sexe du chef de ménage

		6.10) Au cours de la campagne 2017/2018, le ménage a-t-il pratiqué l'agriculture de rente ?					
		oui		non		Total	
		Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)
0.4) Région	Boké	3481	24,9%	10498	75,1%	13979	100,0%
	Conakry	62	,3%	18042	99,7%	18105	100,0%
	Faranah	2663	21,4%	9777	78,6%	12440	100,0%
	Kankan	5562	20,4%	21747	79,6%	27309	100,0%
	Kindia	1226	6,4%	18037	93,6%	19263	100,0%
	Labé	262	1,8%	14617	98,2%	14879	100,0%
	Mamou	1143	8,7%	12032	91,3%	13175	100,0%
	Nzérékoré	7315	31,7%	15784	68,3%	23099	100,0%
	Total	21714	15,3%	120533	84,7%	142247	100,0%
		Boffa	605	22,1%	2134	77,9%	2739
0.5) Préfecture	Boké	1731	33,6%	3424	66,4%	5155	100,0%
	Gaoual	555	24,0%	1759	76,0%	2315	100,0%
	Koundara	381	16,4%	1941	83,6%	2322	100,0%
	Conakry	62	,3%	18042	99,7%	18105	100,0%
	Dabola	826	32,5%	1716	67,5%	2542	100,0%
	Dinguiraye	782	32,8%	1602	67,2%	2383	100,0%
	Faranah	0	0,0%	3199	100,0%	3199	100,0%
	Kissidougou	1055	24,4%	3260	75,6%	4315	100,0%
	Kankan	2794	48,8%	2928	51,2%	5722	100,0%
	Kérouané	377	12,6%	2630	87,4%	3007	100,0%
	Kouroussa	919	25,7%	2654	74,3%	3573	100,0%
	Mandiana	990	15,3%	5499	84,7%	6489	100,0%
	Siguiri	481	5,6%	8036	94,4%	8517	100,0%
	Coyah	29	1,1%	2670	98,9%	2698	100,0%
	Dubrêka	600	16,3%	3077	83,7%	3677	100,0%
	Forécariah	305	9,1%	3060	90,9%	3365	100,0%
	Fria	209	14,5%	1238	85,5%	1448	100,0%
	Kindia	94	1,6%	5886	98,4%	5980	100,0%
	Télimélé	199	5,6%	3344	94,4%	3542	100,0%
	Koubia	18	1,2%	1535	98,8%	1553	100,0%
	Labé	61	1,2%	4959	98,8%	5020	100,0%
	Lélouma	146	4,8%	2882	95,2%	3028	100,0%
	Mali	35	1,1%	3223	98,9%	3258	100,0%
	Tougué	2	,1%	2018	99,9%	2020	100,0%
	Dalaba	302	11,5%	2323	88,5%	2624	100,0%
	Mamou	841	15,8%	4496	84,2%	5337	100,0%
	Pita	0	0,0%	5213	100,0%	5213	100,0%
	Beyla	485	10,9%	3961	89,1%	4446	100,0%
Gueckédou	2283	50,0%	2280	50,0%	4564	100,0%	

	Lola	1150	39,4%	1769	60,6%	2918	100,0%
	Macenta	566	14,2%	3428	85,8%	3994	100,0%
	Nzérékoré	1678	32,9%	3418	67,1%	5096	100,0%
	Yomou	1152	55,4%	928	44,6%	2081	100,0%
	Total	21714	15,3%	120533	84,7%	142247	100,0%
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage?	Masculin	19627	16,1%	102210	83,9%	121837	100,0%
	Féminin	2088	10,2%	18323	89,8%	20411	100,0%
	Total	21714	15,3%	120533	84,7%	142247	100,0%
Rurale		20029	19,9%	80486	80,1%	100515	100,0%
Urbaine		1685	4,0%	40047	96,0%	41732	100,0%
Total		21714	15,3%	120533	84,7%	142247	100,0%

Tableau 7.6a Taux de pratique de l'élevage

	Pratique de l'élevage	
	Effectif	%
Boké	5792	41,4%
Conakry	505	2,8%
Faranah	5091	40,9%
Kankan	8399	30,8%
Kindia	3888	20,2%
Labé	7790	52,4%
Mamou	4179	31,7%
Nzérékoré	4459	19,3%
National	40103	28,2%

Le taux de Boké n'est pas ici mentionné car il semble surestimé par rapport à la réalité.

Tableau 7.6a : Contraintes du secteur de l'élevage par région

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	Nzérékoré	National
Problème de santé (maladies animaux ou éleveurs)	88,2%	57,0%	68,8%	61,9%	67,6%	91,2%	77,7%	43,5%	72,3%
Insuffisance de services vétérinaires	35,0%	5,6%	21,3%	12,2%	34,0%	29,9%	35,2%	28,0%	26,3%
Manque pâturage	20,7%	13,8%	24,3%	33,2%	18,9%	26,4%	21,0%	22,2%	24,8%
Insécurité	24,8%	25,1%	17,1%	24,5%	24,9%	17,8%	37,9%	23,0%	23,6%
Manque de moyens économiques	20,3%	32,1%	21,0%	22,1%	13,2%	12,5%	27,6%	45,6%	22,3%
Manque d'infrastructures	2,4%	9,2%	25,5%	9,6%	13,2%	4,0%	5,9%	8,0%	9,3%
Autre	3,1%	12,1%	14,8%	8,2%	6,3%	7,9%	4,6%	8,7%	7,8%

Tableau 7.7a : Taux de pratique de la pêche selon les régions

	Taux de pratique de la pêche
Boké	6,8%
Conakry	2,3%
Faranah	5,6%
Kankan	3,7%
Kindia	na
Labé	na
Mamou	na
Nzérékoré	4,7%
National	3,2%

Tableau 7.8a : Type de prises de poisson par région

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	Nzérékoré	National
Petit poisson	84,3%	<i>bf</i>	88,7%	93,8%	88,8%	89,8%	55,5%	89,0%	85,0%
Poissons moyens (dorade, capitaine, ...)	33,4%	<i>bf</i>	31,2%	39,5%	25,9%	36,7%	33,6%	19,3%	33,0%
Gros poissons (espadon, requin, barracuda, thon)	7,5%	<i>bf</i>	0,0%	13,3%	5,7%	0,0%	0,0%	5,6%	8,9%
Crustacés (crevettes, écrevisse, langouste, langoustine, ...)	4,1%	<i>bf</i>	4,5%	2,3%	10,9%	28,6%	14,9%	4,5%	6,5%
Autres fruits de la mer	,6%	<i>bf</i>	0,0%	6,0%	3,6%	0,0%	10,9%	1,9%	4,6%
Mollusques (seiche, calamar, poulpe, escargot de mer, ...)	0,0%	<i>bf</i>	0,0%	1,4%	5,7%	0,0%	0,0%	0,5%	1,3%
Autres	2,9%	<i>bf</i>	0,0%	0,0%	0,0%	10,2%	0,0%	2,3%	1,2%

Tableau 7.9a : Contraintes du secteur de la pêche

	Réponses	Pourcentage d'observations
Manque de moyens (ressources économiques)	2752	60,2%
Manque de structures de conservation (chaîne du froid)	1274	27,8%
Problème de santé	739	16,2%
Marché trop loin	668	14,6%
Transport (carence d'infrastructures ou de moyens de transport)	584	12,8%
Insécurité	523	11,4%
Migration (déplacement)	109	2,4%

Tableau 7.10a : Première sources de revenus selon les régions

			0.4) Région								Total
			Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	Nzérékoré	
8.06.1) Première source de revenu (\$S8.03.1.ca lc))	Chef de ménage seulement	Effectif	11936	15261	10812	22991	15873	12006	12030	15666	116575
		% compris dans 0.4) Région	85,4%	84,3%	86,9%	84,2%	82,4%	80,7%	91,3%	67,8%	82,0%
	Epouse du chef de ménage seulement	Effectif	784	1236	529	489	959	931	543	2918	8389
		% compris dans 0.4) Région	5,6%	6,8%	4,3%	1,8%	5,0%	6,3%	4,1%	12,6%	5,9%
	Homme(s) seulement	Effectif	226	565	168	1199	281	125	21	372	2957
		% compris dans 0.4) Région	1,6%	3,1%	1,4%	4,4%	1,5%	,8%	,2%	1,6%	2,1%
	Femme(s) seulement	Effectif	135	342	35	71	295	142	24	304	1348
		% compris dans 0.4) Région	1,0%	1,9%	0,3%	0,3%	1,5%	1,0%	0,2%	1,3%	0,9%
	Adultes seulement	Effectif	214	394	634	1646	395	157	104	680	4224
		% compris dans 0.4) Région	1,5%	2,2%	5,1%	6,0%	2,1%	1,1%	,8%	2,9%	3,0%
	Enfants seulement	Effectif	73	156	47	72	50	180	60	230	868
		% compris dans 0.4) Région	0,5%	0,9%	0,4%	0,3%	0,3%	1,2%	0,5%	1,0%	0,6%
Femmes et enfants	Effectif	20	49	0	15	74	25	7	31	221	
	% compris dans 0.4) Région	,1%	,3%	0,0%	,1%	,4%	,2%	,1%	,1%	,2%	
Hommes et enfants	Effectif	28	0	29	206	28	21	20	86	418	
	% compris dans 0.4) Région	0,2%	0,0%	0,2%	0,8%	0,1%	0,1%	0,2%	0,4%	0,3%	
Tous	Effectif	562	101	185	621	1306	1292	367	2813	7247	
	% compris dans 0.4) Région	4,0%	0,6%	1,5%	2,3%	6,8%	8,7%	2,8%	12,2%	5,1%	

Tableau 7.11a : Deuxième source de revenus selon les régions

			0.4) Région								Total
			Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	Nzérékoré	
8.06.2) Deuxième source de revenu (\$S8.03.2.ca lc)	Chef de ménage seulement	Effectif	3497	2167	3496	7524	3198	3568	3672	4986	32108
		% compris dans 0.4) Région	49,7%	25,5%	54,9%	64,5%	47,2%	58,8%	76,5%	54,9%	53,2%
	Epouse du chef de ménage seulement	Effectif	2429	4489	2056	1627	2655	1305	786	2401	17748
		% compris dans 0.4) Région	34,5%	52,8%	32,3%	13,9%	39,2%	21,5%	16,4%	26,4%	29,4%
	Homme(s) seulement	Effectif	316	564	330	681	202	104	25	249	2471
		% compris dans 0.4) Région	4,5%	6,6%	5,2%	5,8%	3,0%	1,7%	,5%	2,7%	4,1%
	Femme(s) seulement	Effectif	282	616	87	196	173	154	37	253	1798
		% compris dans 0.4) Région	4,0%	7,2%	1,4%	1,7%	2,6%	2,5%	,8%	2,8%	3,0%
	Adultes seulement	Effectif	158	323	210	990	293	136	113	222	2445
		% compris dans 0.4) Région	2,2%	3,8%	3,3%	8,5%	4,3%	2,2%	2,4%	2,4%	4,1%
Enfants seulement	Effectif	143	184	103	257	64	198	58	100	1107	
	% compris dans 0.4) Région	2,0%	2,2%	1,6%	2,2%	,9%	3,3%	1,2%	1,1%	1,8%	
Femmes et enfants	Effectif	21	91	32	0	20	67	32	29	292	
	% compris dans 0.4) Région	,3%	1,1%	,5%	0,0%	,3%	1,1%	,7%	,3%	,5%	
Hommes et enfants	Effectif	3	65	33	45	20	11	7	0	184	
	% compris dans 0.4) Région	,0%	,8%	,5%	,4%	,3%	,2%	,1%	0,0%	,3%	
Tous	Effectif	192	0	24	348	149	526	67	841	2147	
	% compris dans 0.4) Région	2,7%	0,0%	,4%	3,0%	2,2%	8,7%	1,4%	9,3%	3,6%	
Total	Effectif	7041	8499	6371	11668	6774	6069	4797	9081	60300	
	% compris dans 0.4) Région	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

Tableau 7.12a : Troisième source de revenus selon les régions

		0.4) Région									Total
		Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	Nzérékoré		
8.06.3 Troisième source de revenu (\$S8.03.3.ca lc))	Chef de ménage seulement	Effectif	186	587	363	853	251	369	65	483	3157
		% compris dans 0.4) Région	40,9%	29,6%	48,8%	67,3%	52,2%	53,9%	30,8%	50,4%	46,5%
	Epouse du chef de ménage seulement	Effectif	143	530	193	130	117	82	21	351	1567
		% compris dans 0.4) Région	31,4%	26,7%	25,9%	10,3%	24,3%	12,0%	10,0%	36,6%	23,1%
	Homme(s) seulement	Effectif	36	300	55	90	54	67	14	22	638
		% compris dans 0.4) Région	7,9%	15,1%	7,4%	7,1%	11,2%	9,8%	6,6%	2,3%	9,4%
	Femme(s) seulement	Effectif	40	218	19	57	39	50	35	7	465
		% compris dans 0.4) Région	8,8%	11,0%	2,6%	4,5%	8,1%	7,3%	16,6%	,7%	6,9%
	Adultes seulement	Effectif	18	179	31	16	14	5	58	22	343
		% compris dans 0.4) Région	4,0%	9,0%	4,2%	1,3%	2,9%	,7%	27,5%	2,3%	5,1%
	Enfants seulement	Effectif	14	66	70	109	6	61	10	27	363
		% compris dans 0.4) Région	3,1%	3,3%	9,4%	8,6%	1,2%	8,9%	4,7%	2,8%	5,4%
	Femmes et enfants	Effectif	0	28	6	0	0	3	8	7	52
		% compris dans 0.4) Région	0,0%	1,4%	,8%	0,0%	0,0%	,4%	3,8%	,7%	,8%
Hommes et enfants	Effectif	0	0	0	5	0	0	0	0	5	
	% compris dans 0.4) Région	0,0%	0,0%	0,0%	,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	,1%	
Tous	Effectif	18	74	7	7	0	47	0	40	193	
	% compris dans 0.4) Région	4,0%	3,7%	,9%	,6%	0,0%	6,9%	0,0%	4,2%	2,8%	
Total	Effectif	455	1982	744	1267	481	684	211	959	6783	
	% compris dans 0.4) Région	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

Tableau 7.13a : Utilisation du crédit par région et préfecture

		9.03) A quelles fins est principalement utilisé le crédit contracté ?																			
		Achat des aliments		scolarité		Soins de santé		Achat des semences		agricoles/peche		nourriture/soins des		ménage		Loyer		Cérémonies		Total	
		Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)	Nombre	Nb. lignes (%)
0.4) Région	Boké	3348	71.6%	55	1.2%	406	8.7%	306	6.5%	265	5.7%	41	.9%	133	2.8%	0	0.0%	122	2.6%	4675	100.0%
	Conakry	2099	57.8%	386	10.6%	486	13.4%	0	0.0%	128	3.5%	0	0.0%	212	5.8%	26	.7%	293	8.1%	3630	100.0%
	Faranah	2356	63.0%	70	1.9%	435	11.6%	359	9.6%	395	10.6%	6	.1%	45	1.2%	0	0.0%	74	2.0%	3740	100.0%
	Kankan	4940	53.6%	321	3.5%	1962	21.3%	246	2.7%	1108	12.0%	79	.9%	63	.7%	51	.5%	451	4.9%	9220	100.0%
	Kindia	4098	74.5%	118	2.1%	563	10.2%	213	3.9%	173	3.2%	33	.6%	80	1.5%	39	.7%	183	3.3%	5501	100.0%
	Labé	3585	84.2%	31	.7%	253	5.9%	36	.8%	22	.5%	8	.2%	68	1.6%	3	.1%	250	5.9%	4256	100.0%
	Mamou	1555	71.5%	8	.4%	185	8.5%	43	2.0%	37	1.7%	7	.3%	22	1.0%	0	0.0%	319	14.7%	2176	100.0%
	Nzérékoré	6821	51.5%	715	5.4%	2358	17.8%	911	6.9%	1652	12.5%	47	.4%	244	1.8%	77	.6%	412	3.1%	13238	100.0%
	Total	28801	62.0%	1704	3.7%	6649	14.3%	2113	4.6%	3780	8.1%	220	.5%	868	1.9%	196	.4%	2104	4.5%	46435	100.0%
0.5) Préfecture	Boffa	636	67.8%	0	0.0%	68	7.2%	69	7.4%	142	15.1%	0	0.0%	10	1.0%	0	0.0%	13	1.4%	938	100.0%
	Boké	1347	70.9%	34	1.8%	167	8.8%	150	7.9%	53	2.8%	0	0.0%	99	5.2%	0	0.0%	50	2.6%	1899	100.0%
	Gaoual	787	82.9%	7	.7%	30	3.2%	41	4.3%	21	2.2%	26	2.8%	11	1.2%	0	0.0%	27	2.8%	950	100.0%
	Koundara	235	58.4%	0	0.0%	52	13.0%	43	10.6%	45	11.2%	15	3.6%	8	2.0%	0	0.0%	5	1.1%	402	100.0%
	Conakry	2099	57.8%	386	10.6%	486	13.4%	0	0.0%	128	3.5%	0	0.0%	212	5.8%	26	.7%	293	8.1%	3630	100.0%
	Dabola	967	71.7%	21	1.5%	89	6.6%	131	9.7%	109	8.1%	0	0.0%	3	.2%	0	0.0%	30	2.2%	1349	100.0%
	Dinguirayé	377	85.9%	6	1.4%	38	8.7%	6	1.4%	0	0.0%	0	0.0%	6	1.3%	0	0.0%	6	1.3%	439	100.0%
	Faranah	129	61.5%	0	0.0%	16	7.4%	31	14.6%	27	12.6%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	8	3.9%	210	100.0%
	Kissidougou	882	50.7%	43	2.5%	292	16.8%	192	11.0%	259	14.9%	6	.3%	37	2.1%	0	0.0%	30	1.7%	1741	100.0%
	Kankan	867	44.1%	80	4.1%	429	21.8%	57	2.9%	389	19.8%	0	0.0%	31	1.6%	51	2.6%	61	3.1%	1964	100.0%
	Kérouané	1358	89.6%	27	1.8%	62	4.1%	18	1.2%	38	2.5%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	13	.8%	1515	100.0%
	Kouroussa	234	50.8%	10	2.2%	16	3.4%	106	23.0%	95	20.6%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	460	100.0%
	Mandiana	1063	39.2%	61	2.3%	994	36.7%	65	2.4%	483	17.8%	22	.8%	0	0.0%	0	0.0%	22	.8%	2708	100.0%
	Siguiri	1419	55.2%	143	5.6%	461	17.9%	0	0.0%	104	4.0%	57	2.2%	32	1.2%	0	0.0%	356	13.8%	2573	100.0%
	Coyah	446	63.1%	29	4.2%	92	13.0%	11	1.6%	25	3.5%	0	0.0%	32	4.5%	23	3.2%	48	6.8%	706	100.0%
	Dubréka	920	69.7%	31	2.4%	172	13.0%	37	2.8%	39	3.0%	7	.5%	28	2.1%	10	.8%	76	5.8%	1320	100.0%
	Forécariah	1266	79.5%	30	1.9%	84	5.3%	88	5.6%	45	2.8%	10	.6%	20	1.2%	6	.4%	44	2.7%	1592	100.0%
	Fria	342	70.6%	14	2.9%	89	18.4%	3	.6%	5	1.1%	0	0.0%	5	.9%	0	0.0%	27	5.6%	485	100.0%
	Kindia	363	55.2%	7	1.1%	180	27.4%	56	8.4%	52	7.9%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	658	100.0%
	Télimélé	1104	90.1%	21	1.7%	36	2.9%	21	1.7%	12	1.0%	17	1.4%	0	0.0%	0	0.0%	15	1.2%	1225	100.0%
	Koubia	406	83.0%	1	.3%	48	9.8%	10	2.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	3	.5%	21	4.4%	489	100.0%
	Labé	1082	86.8%	0	0.0%	30	2.4%	0	0.0%	0	0.0%	8	.6%	0	0.0%	0	0.0%	127	10.2%	1246	100.0%
	Lélouma	471	86.9%	7	1.3%	52	9.5%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	6	1.0%	0	0.0%	7	1.3%	542	100.0%
	Mali	1089	83.1%	23	1.7%	98	7.5%	13	1.0%	13	1.0%	0	0.0%	15	1.1%	0	0.0%	59	4.5%	1311	100.0%
	Tougué	537	80.4%	0	0.0%	25	3.8%	13	1.9%	9	1.3%	0	0.0%	48	7.2%	0	0.0%	36	5.4%	668	100.0%
	Dalaba	442	74.7%	4	.6%	126	21.3%	5	.8%	5	.8%	0	0.0%	6	1.1%	0	0.0%	4	.7%	592	100.0%
	Mamou	895	77.0%	0	0.0%	59	5.1%	17	1.5%	15	1.3%	0	0.0%	9	.8%	0	0.0%	168	14.4%	1162	100.0%
	Pita	218	51.7%	4	1.1%	0	0.0%	21	5.1%	17	4.1%	7	1.6%	7	1.6%	0	0.0%	147	34.8%	422	100.0%
	Beyla	559	29.8%	53	2.8%	283	15.1%	172	9.2%	776	41.4%	0	0.0%	13	.7%	0	0.0%	19	1.0%	1874	100.0%
	Gueckédou	2158	62.1%	67	1.9%	392	11.3%	239	6.9%	276	7.9%	13	.4%	49	1.4%	18	.5%	265	7.6%	3476	100.0%
	Lola	562	38.5%	91	6.3%	138	9.5%	244	16.7%	360	24.6%	0	0.0%	24	1.7%	30	2.1%	11	.8%	1461	100.0%
	Macenta	1626	60.0%	69	2.6%	633	23.4%	180	6.6%	93	3.4%	8	.3%	75	2.8%	0	0.0%	25	.9%	2710	100.0%
	Nzérékoré	1226	43.0%	416	14.6%	814	28.6%	71	2.5%	109	3.8%	22	.8%	68	2.4%	29	1.0%	93	3.2%	2849	100.0%
	Yomou	690	79.6%	18	2.1%	98	11.3%	5	.6%	38	4.4%	4	.4%	14	1.7%	0	0.0%	0	0.0%	868	100.0%
	Total	28801	62.0%	1704	3.7%	6649	14.3%	2113	4.6%	3780	8.1%	220	.5%	868	1.9%	196	.4%	2104	4.5%	46435	100.0%
1.03) Quel est le sexe	Masculin	24942	61.2%	1385	3.4%	5804	14.2%	2008	4.9%	3594	8.8%	207	.5%	779	1.9%	183	.4%	1835	4.5%	40737	100.0%
	Féminin	3859	67.7%	319	5.6%	844	14.8%	105	1.8%	186	3.3%	13	.2%	89	1.6%	14	.2%	269	4.7%	5698	100.0%
0.10) Strate	Rurale	22793	62.2%	1042	2.8%	5241	14.3%	1984	5.4%	3460	9.4%	203	.6%	452	1.2%	121	.3%	1352	3.7%	36647	100.0%
	Urbaine	6009	61.4%	662	6.8%	1408	14.4%	129	1.3%	320	3.3%	18	.2%	416	4.3%	75	.8%	752	7.7%	9789	100.0%
	Total	28801	62.0%	1704	3.7%	6649	14.3%	2113	4.6%	3780	8.1%	220	.5%	868	1.9%	196	.4%	2104	4.5%	46435	100.0%

Annexes section 8 : Principaux chocs et stratégies d'adaptation
 Tableau 7.13a : Stratégies de survie de consommation par préfecture

0.5) Préfecture	Mean	Median
Boffa	1.6226	0.0000
Boké	2.8824	2.0000
Gaoual	7.8383	7.0000
Koundara	5.4310	0.0000
Conakry	2.6683	0.0000
Dabola	7.3757	3.8292
Dinguiraye	6.1281	2.0000
Faranah	1.0408	0.0000
Kissidougou	4.0977	0.0000
Kankan	3.6276	0.0000
Kérouané	7.6750	7.0000
Kouroussa	.9955	0.0000
Mandiana	4.8340	0.0000
Siguiri	1.2636	0.0000
Coyah	3.0039	0.0000
Dubrêka	2.9421	0.0000
Forécariah	4.4851	0.0000
Fria	6.2353	2.0000
Kindia	.1222	0.0000
Télimélé	4.2303	2.0000
Koubia	9.9816	9.0000
Labé	5.0020	3.0000
Lélouma	2.6611	0.0000
Mali	6.5433	6.0000
Tougué	10.9932	5.0000
Dalaba	1.2908	0.0000
Mamou	4.7211	3.0000
Pita	1.2922	0.0000
Beyla	8.4746	6.0000
Gueckédou	3.8594	3.0000
Lola	6.5801	4.0000
Macenta	7.5034	8.0000
Nzérékoré	7.0109	2.0000
Yomou	3.3786	2.0000
Total	4.0305	0.0000

Annexe 3.4a : Manuel des enquêteurs (y compris questionnaires)

(voir page suivante)



RÉPUBLIQUE DE GUINEE
Travail- Justice- Solidarité

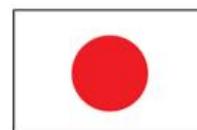
MANUEL DES ENQUETEURS : Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

Conakry, Avril 2018



Au service
des peuples
et des nations

Avec un financement de :



don du peuple japonais

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
I.PRESENTATION DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL	5
II.MÉTHODOLOGIE.....	6
2.1 Objectifs du manuel	6
2.2 Objectif de cette enquête.....	6
2.3 Cadre institutionnel	6
III. STRATEGIE DE COLLECTE	11
3.1 Règles générales de conduite	11
3.2 Caractère légal et confidentiel des informations.....	11
3.3 Responsabilités du Superviseur	11
3.4 Responsabilités du chef d'équipe.....	12
3.4.1 Contact avec les autorités locales des zones d'enquête.....	12
3.4.2 Rôle du chef d'équipe	12
3.5 Rôle de l'enquêteur /enquêteurice	13
3.5.1 Comment conduire une interview	13
3.5.2 Comment établir de bons rapports avec l'enquêté(e).....	13
3.5.3 Faites, dès le début, une bonne impression.....	13
3.5.4 Adoptez toujours une approche positive.....	13
3.5.5 Répondez franchement aux questions de l'enquêté(e)s	13
3.5.6 Vérification des questionnaires remplis	13
IV. PROCEDURES GENERALES SUR LE TERRAIN	15
4.1 Tâches de l'agent enquêteur.....	15
4.2 Tenue des documents de travail	15
4.3 Interdits	15
4.4 Sanctions.....	16
4.5. Procédures générales de l'interview	16
4.5.1 Préparation de l'interview	16
4.5.2 Conduite de l'interview.....	17
4.5.3 Non disponibilité du ménage/commerçant.....	17
4.5.4 Réticence ou refus de l'interview.....	17
4.5.5 Vérification du questionnaire.....	17
V. REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE.....	18
5.1. Conseils pratiques pour l'enregistrement des réponses	18

AGVSAN - Guinée 2018

5.2. Enregistrement des informations ou des réponses.....	18
5.3 Remplissage du questionnaire « Ménage».....	19
Section 14 : Nutrition	37
5.3 Remplissage du questionnaire « Village ».....	48
Annexe 1 : Types de points d'eau	55
Annexe 2 : Questionnaires.....	58
Annexe 3 : Configuration et utilisation d'ODK.....	110

INTRODUCTION

La Guinée est un pays à revenu faible, classé à la 183^{ème} place sur 188 pays pour son indice de développement humain (PNUD, 2016). Sur le plan géographique, la Guinée occupe un territoire de 245,857 km² et est peuplée de 10 523 261 habitants (RGPH3, 2014). Sa côte face à l'océan Atlantique s'étend sur 320 km au sud-ouest et accueille la capitale Conakry. Elle est divisée en quatre régions naturelles : la Basse-Guinée, la Moyenne-Guinée, la Haute-Guinée et la Guinée Forestière. Sur le plan administratif, le pays est subdivisé en sept régions administratives (Boké, Kindia, Labé, Mamou, Faranah, Kankan et N'Zérékoré) et la région de Conakry, constituée par la grande zone urbaine de la capitale. Les régions sont à leur tour subdivisées en 33 préfectures, elles-mêmes subdivisées en sous-préfectures (303 communes rurales et 38 communes urbaines, parmi lesquelles cinq composent la ville de Conakry).

L'agriculture et le pastoralisme sont les principaux moyens de subsistance pour 97 % de la population rurale. Près de 50 % des ménages vivant de l'agriculture et de l'élevage ne disposent que de revenus limités et connaissent des difficultés de production (WFP, 2014). Les producteurs ont tendance à utiliser leurs propres semences de la récolte précédente, et font un usage limité des pesticides, des herbicides et des engrais commerciaux (FAO et WFP, 2014). Le bétail occupe le deuxième rang parmi les moyens d'existence de la Guinée. Les animaux en transhumance sont conduits des hauts plateaux du Fouta Djallon vers la côte et à travers les frontières vers le Mali, la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau.

Sur le plan de la sécurité alimentaire, la dernière étude AGVSAN menée en juin-juillet 2012 a montré qu'il existait en Guinée des poches d'insécurité alimentaire grave, en particulier en Guinée Forestière et dans la préfecture de Faranah. L'insécurité alimentaire modérée reste prédominante, surtout pendant la saison hivernale de juillet à septembre, au cours de laquelle une large partie de la population vulnérable souffre d'un déficit alimentaire dû à un manque d'accès physique et financier aux denrées alimentaires ainsi que la mauvaise gestion des recettes et des stocks alimentaires, plutôt que le manque de disponibilité. L'insécurité alimentaire touchait 41 % des foyers dans les zones rurales et 31 % des foyers en zone urbaine (WFP, 01/2014). Selon l'étude nationale sur la sécurité alimentaire de 2012, la prévalence de l'insécurité alimentaire est la plus élevée dans l'ouest (en particulier dans les régions de Boké, Kindia et Conakry) et dans le sud-Est (notamment dans la région de N'Zérékoré), où la demande dépasse l'offre, entraînant ainsi une hausse des prix plus importante que dans le reste du pays. Les échanges commerciaux y sont défavorables pour les producteurs et cette situation est encore exacerbée par la proximité des marchés transfrontaliers.

Au regard des nombreux défis, cette étude permettra d'actualiser les données sur la situation de la sécurité alimentaire en Guinée, ce qui est critique puisque la dernière enquête de ce type remonte à plus de cinq ans et qu'à cela s'ajoute l'impact de l'épidémie de MVE. Elle permettra également d'obtenir des données clés sur la situation nutritionnelle à l'échelle nationale, d'appuyer la prise de décision dans ces domaines et d'identifier les besoins pour les prochaines années. Ceci mènera à une meilleure définition des interventions dans le cadre du prochain cycle de planification avec tous les partenaires impliqués (Zero Hunger Review, CSP, etc.). La manière dont cette étude globale est conçue est en effet inclusive et basée sur un partenariat entre le gouvernement guinéen, les agences des Nations Unies et les autres partenaires impliqués dans la sécurité alimentaire et la nutrition en Guinée. De cette manière, l'enquête donnera un support institutionnel solide pour renforcer les capacités des cadres dans la prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles et les catastrophes naturelles en Guinée. L'objectif général de cette étude est de mettre en place une base de données nationale consolidées et réactualisées pour :

- Le suivi et la localisation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition ;
- La gestion et la planification des actions appropriées ;
- L'information au Gouvernement et ses partenaires de développement pour appuyer la prise de décision.

AGVSAN - Guinée 2018

Plus particulièrement, l'AGVSAN permettra d'apporter une réponse aux questions suivantes :

- Qui sont les personnes vulnérables vivant dans l'insécurité alimentaire et malnutris ?
- Combien sont ces elles, avec un focus particulier sur les femmes et les enfants ?
- Où vivent-elles ?
- Pourquoi sont-elles vulnérables et vivent-elles dans l'insécurité alimentaire ?
- Comment pourrait-on améliorer leurs conditions de vie ?

Afin de s'assurer de la représentativité des résultats, la période planifiée pour l'enquête est l'intersaison, de manière à éviter les pics produits par les saisons d'abondance et de soudure (mars-avril 2018). Les résultats de l'enquête seront comme lors de l'ENSAV de 2012 représentatifs au niveau préfectoral, mais prendront cette fois en compte la dimension nutritionnelle de même que l'impact de l'épidémie de MVE, en plus des questions portant sur la sécurité alimentaire. Les informations ainsi recueillies constitueront des données actualisées de qualité permettant un meilleur ciblage lors de l'élaboration des projets/programmes d'assistance alimentaire ou non-alimentaire en faveur des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les informations qui seront recueillies et analysées fourniront des détails sur la situation alimentaire, l'état nutritionnel des groupes vulnérables, leurs activités économiques, leur appartenance socio-culturelle, leur milieu de résidence et les facteurs de leur vulnérabilité. Par ailleurs, grâce à la partie analytique, l'AGVSAN fournira aux acteurs une série de recommandations leur permettant de mieux concevoir leur ciblage et de renforcer ou de réorienter leur stratégie d'intervention. Grâce à cela, l'AGVSAN constituera un outil clé pour le plaidoyer à la fois pour le Gouvernement guinéen et ses partenaires techniques et financiers, le PAM et les autres Agences du Système des Nations Unies (SNU), les ONGs, etc.

I. PRESENTATION DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Le PAM Guinée sera le principal partenaire en soutien à l'Etat guinéen dans la réalisation de l'AGVSAN. De ce fait, il mettra en œuvre les moyens techniques et méthodologiques nécessaires, avec le réseau de partenaires (Coordination SNU, FAO, UNICEF, BM, PNUD, UNICEF, OMS, coopérations bi et multilatérales, etc.) en vue de coordonner cette étude.

Dès lors, le point focal pour l'AGVSAN au sein du PAM a pour responsabilité de coordonner avec le Gouvernement la mise en place des partenariats, la facilitation du travail de l'équipe technique du PAM et la collecte de données sur le terrain. Le point focal devra :

- réunir conjointement avec le Gouvernement, les partenaires pour préparer l'AGVSAN et déterminer les intérêts et l'implication de chacun. Des réunions avec les partenaires impliqués seront organisées régulièrement afin d'examiner les progrès réalisés dans le cadre de la conduite de l'AGVSAN ;
- faciliter la collecte de données secondaires ;
- participer au recrutement des agents enquêteurs ;
- gérer et superviser la collecte de données sur le terrain ;
- fournir tout le soutien logistique nécessaire à toute l'équipe chargée de l'AGVSAN.

Par ailleurs, le PAM, en collaboration avec le Gouvernement, sera chargé de la conception et de la réalisation de l'AGVSAN, conformément aux objectifs et à l'approche définis dans les sections précédentes. Ainsi, des dispositions seront prises pour :

- assurer la communication et la coordination entre les acteurs impliqués (Gouvernement, SNU, PTF, ONG, etc.) aussi souvent que ce sera nécessaire ;
- développer un programme conjoint de travail et le budget de l'étude, ventilés selon les étapes principales : étude de la documentation et analyse des données secondaires; collecte des données primaires; nettoyage des données, ainsi qu'analyse et établissement des rapports ;
- réaliser une étude sur la documentation et analyser les données secondaires dans les documents existants ;
- définir avec le Gouvernement la méthodologie (quantitative et qualitative) pour les départements de l'échantillon, en coordination avec le bureau de pays et le siège du PAM ;
- préparer et tester conjointement avec le Gouvernement les outils de l'enquête ;
- développer une méthode d'échantillonnage ;
- participer avec le Gouvernement au recrutement des agents énumérateurs ;
- aider à l'élaboration d'un calendrier de travail et à la préparation logistique des enquêtes ;
- superviser la formation des agents énumérateurs ainsi que la collecte des données sur le terrain ;
- à la fin de l'enquête, assurer le nettoyage des données ainsi collectées est bien fait ;
- concevoir un plan d'analyse des données primaires et secondaires ;
- organiser conjointement avec le Gouvernement et le comité de coordination l'atelier de validation des résultats et de l'analyse des réponses ;
- préparer le rapport final.

II.MÉTHODOLOGIE

2.1 Objectifs du manuel

L'objectif de ce manuel est d'expliquer aux enquêteurs comment faire leur travail. Vous y trouverez donc des informations sur la réalisation de l'enquête, la formation et les procédures de collecte des données sur le terrain. En outre, les techniques d'interview et les procédures de remplissage des questionnaires y sont également présentées.

2.2 Objectif de cette enquête

Plus de cinq ans après la dernière AGVSAN et deux ans après la fin de l'épidémie de MVE, l'objectif général de cette étude est d'apporter des informations actualisées sur la situation alimentaire et nutritionnelle pour une meilleure appréciation et compréhension de la situation, des tendances et risques liés à l'insécurité alimentaire des ménages en milieu rural et urbain, et de définir une nouvelle situation de référence en matière de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Guinée.

2.3 Cadre institutionnel

L'agence d'exécution de ce projet est le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Cependant, il travaillera en étroite collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS), ainsi que les partenaires techniques et financiers, notamment l'ANASA, DAN, UNICEF, PNUD, UNICEF, OMS, FAO, Banque Mondiale, le Catholique Relief de la santé (CRS) etc.

L'Institut National de la Statistique assurera :

- L'élaboration des outils de collecte des données (questionnaires, manuels des agents de terrain, note technique, etc.) ;
- L'élaboration du plan d'échantillonnage ;
- La conception de la méthodologie de l'étude ;
- L'élaboration du plan de sensibilisation ;
- L'élaboration des plans de tabulation et d'analyse des données;
- La constitution des différentes bases de sondage ;
- Le recrutement et la formation des agents de terrain ;
- Le suivi et la supervision des opérations de collecte des données ;
- Le traitement et l'analyse des données ;
- La rédaction du rapport;
- La présentation des résultats.

2.4 Résultats attendus

A l'issue de l'enquête, les résultats suivants sont attendus :

-  Elaboration du plan d'échantillonnage
-  Elaboration et validation des supports et documents méthodologiques de collecte des données auprès des ménages ;
-  Réalisation des collectes auprès des ménages ;
-  Disponibilité des données fiables et les rapports d'enquête

2.5 Phases De L'enquête

La présente étude va privilégier une approche quantitative. Elle utilisera trois types de questionnaires : Un questionnaire sécurité alimentaire administré au niveau des ménages, questionnaire village et un questionnaire commerçant (détaillant et grossiste). Ces questionnaires seront administrés respectivement aux chefs de ménage, au chef de village et de la santé ainsi que des commerçants responsables des services considérés. Les questionnaires doivent être administrés par interview directe (entretien individuel). En plus de ces questionnaires, un guide d'entretien semi-structuré administré dans le cadre des groupes de discussions réunissant des informateurs clés des communautés visités (chef de village, personnel de l'éducation et de la santé, commerçant, etc.) est élaboré.

La réalisation de l'enquête se déroulera en 3 phases :

- **Phase de conception.**

La phase préparatoire ou de conception concerne l'élaboration des outils de collecte et la validation de la méthodologie globale d'intervention, la production du plan de sondage ainsi que le tirage de l'échantillon. Cette phase regroupe toutes les opérations préalables au démarrage de l'enquête.

Cette phase va impliquer l'ensemble des représentants de l'INS, de l'ANASA et de DAN ainsi les partenaires (PAM, BM, PNUD, UNICEF, OMS, FAO). **Elle durera 3 jours.**

- **Phase de collecte des données.**

Cette phase regroupe toutes les opérations relatives à la collecte et l'acheminement des données :

La durée effective de cette phase varie en fonction du nombre de ZD dans les strates (préfectures) :

- ✓ Il y a 28 équipes qui font faire 23 jours (soit 3 semaines) sur le terrain,
- ✓ Sept équipes vont faire 30 jours (soit un mois) sur le terrain.

- **Phase de Rédaction**

Elle durera **30 jours** sous la responsabilité du Coordinateur de l'INS et du celui du PAM.

Champ de l'étude

Sur le plan géographique, l'enquête va couvrir tout le territoire national. Les agents enquêteurs se rendront dans toutes les préfectures de la Guinée pour collecter les données auprès des ménages, des chefs de village, du personnel de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de la pêche ainsi que des commerçants.

Type d'enquête

Cette enquête sera réalisée selon une approche quantitative et qualitative sur les données primaires de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau des ménages et de la communauté. Dans un premier temps, les données seront collectées auprès des ménages. Dans un second temps, un focus groupe sera organisé par les chefs d'équipes en faisant appel aux débats avec des informateurs clés composés de 15 personnes au maximum, aux discussions de groupe, et des responsables des communautés.

Population à observer

La population cible de cette enquête est constituée de l'ensemble des ménages vivant habituellement dans les zones de dénombrements. Par ailleurs, la population à observer correspond essentiellement à l'ensemble des femmes en âge de procréer (**15-49 ans**), les enfants de moins de 5 ans et les hommes de 15-59 ans.

Outils de collecte

Trois types de questionnaires sont élaborés : Un questionnaire sécurité alimentaire et nutritionnelle version Word (questionnaire ménages), une version électronique du même questionnaire disponible sur le smartphone pour l'enregistrement des informations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; et un questionnaire commerçant (détaillant et grossiste). En plus de ces questionnaires, un guide d'entretien semi-structuré administré dans le cadre des groupes de discussions réunissant des informateurs clés des communautés visités (chef de village, personnel de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de la pêche, des commerçants, etc.) est élaboré. Ces questionnaires seront administrés respectivement aux chefs de ménage ou son substitut, au chef de village, personnel de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de la pêche ainsi que des commerçants responsables des services considérés. Les questionnaires doivent être administrés par interview directe (entretien individuel).

La collecte de données primaires sur le terrain vise à suppléer aux insuffisances constatées et à fournir les informations nécessaires pour construire les profils de sécurité alimentaire et nutritionnelle et mener l'analyse causale. Elle se fera par le biais de tablettes/smartphones à l'aide de différents outils :

❖ Composante « sécurité alimentaire »

- Un questionnaire électronique disponible sur le smartphone sur la sécurité alimentaire devra être administré au niveau des ménages ;
- Un questionnaire communautaire qui est un guide d'entretien semi-structuré administré dans le cadre de groupes de discussions réunissant des informateurs clés des communautés visités (chef de village, personnel de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de la pêche, etc.).

❖ Composante « nutrition »

- Un fichier électronique inclus dans le questionnaire ménage disponible sur le smartphone pour l'enregistrement des informations sur l'âge (mois), le sexe et le poids, taille et périmètre brachial ;
- Du matériel de mesure des paramètres anthropométriques : balance, toise et ruban pour la mesure respective du poids, de la taille et du périmètre brachial (PB).

❖ Composante « marché »

- Un questionnaire électronique disponible sur le smartphone qui sera administré auprès des commerçants (détaillant et grossiste).

Afin de garantir la représentativité des données collectées, l'INS sera le superviseur technique de la méthodologie d'échantillonnage et d'apurement des données.

2.6 Echantillonnage

L'échantillon sera représentatif au niveau national et préfectoral, afin que l'AGVSAN fournisse des résultats fiables sur l'insécurité alimentaire à ces différents niveaux.

Taille de l'échantillon

L'échantillon sera composé de 34 strates : chacune des 33 préfectures et la ville de Conakry constituent une strate. Pour obtenir des estimations fiables à travers les différentes variables qui seront observées dans l'enquête, il faudra pour chaque strate (préfecture) un effectif de l'échantillon suffisamment grand pour satisfaire les conditions de validité statistique.

Tableau 2 : Répartition des ménages tirés par préfecture (strate) dont ceux incluant le volet nutrition

Région administrative	PREFECTURE	Nombre d'enfants à enquêter	% enfant de 0-5 ans	Taux de non réponse	Nombre de ménages à enquêter	Nombre de ménages par ZD	Nombre réel de grappes	Nombre de jours de collecte par région
Boké	BOFFA	401	19.3%	3%	434	15	29	23
Boké	BOKE	401	16.4%	3%	437	15	30	23
Boké	FRIA	401	15.8%	3%	501	15	34	30
Boké	GAOUAL	401	17.3%	3%	434	15	29	23
Boké	KOUNDARA	401	16.2%	3%	432	15	29	23
Conakry	CONAKRY	401	16.2%	3%	509	15	34	1
Faranah	DABOLA	401	18.3%	3%	437	15	30	23
Faranah	DINGUIRAYE	401	18.3%	3%	437	15	25	23
Faranah	FARANAH	401	17.1%	3%	438	15	25	23
Faranah	KISSIDOUGOU	401	15.9%	3%	438	15	30	23
Kankan	KANKAN	401	18.9%	3%	270	15	25	23
Kankan	KEROUANE	401	19.3%	3%	315	15	25	23
Kankan	KOUROUSSA	401	20.0%	3%	270	15	25	23
Kankan	MANDIANA	401	21.0%	3%	269	15	25	23
Kankan	SIGUIRI	401	20.4%	3%	270	15	25	23
Kindia	COYAH	401	15.4%	3%	450	15	30	23
Kindia	DUBREKA	401	18.0%	3%	451	15	31	23
Kindia	FORECARIAH	401	18.7%	3%	450	15	30	23
Kindia	KINDIA	401	16.8%	3%	452	15	31	23
Kindia	TELIMELE	401	17.9%	3%	451	15	31	23
Labé	KOUBIA	401	16.6%	3%	459	15	31	23
Labé	LABE	401	15.7%	3%	523	15	35	30
Labé	LELOUMA	401	16.8%	3%	502	15	34	30
Labé	MALI	401	16.3%	3%	454	15	31	23
Labé	TOUGUE	401	16.3%	3%	501	15	34	30
Mamou	DALABA	401	15.7%	3%	583	15	39	30
Mamou	MAMOU	401	15.9%	3%	534	15	36	30
Mamou	PITA	401	15.2%	3%	612	15	41	30
Nzérékoré	BEYLA	401	19.6%	3%	350	15	25	23

AGVSAN - Guinée 2018

Nzérékoré	GUECKEDOU	401	15.8%	3%	452	15	31	23
Nzérékoré	LOLA	401	16.9%	3%	453	15	31	23
Nzérékoré	MACENTA	401	15.8%	3%	443	15	30	23
Nzérékoré	NZEREKORE	401	16.1%	3%	447	15	30	23
Nzérékoré	YOMOU	401	17.0%	3%	367	15	25	23
Total		13,634		3%	14,825		1,026	

Source : MP/INS/ EDS-MICS 2012 RGPH-2014, MICS 2016 et calcul de l'INS et du PAM

2.7 Procédure de tirage de l'échantillon

L'échantillon ménage

L'échantillon des ménages de l'**Enquête de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle** est un échantillon aréolaire stratifié et tiré à deux degrés. Au premier degré, des zones de dénombrement (ZD) seront tirées dans chaque strate à partir de la liste des ZD établie lors des travaux cartographiques du RGPH-3 de 2014.

Globalement 1 026 grappes seront tirées en procédant à un tirage systématique avec probabilité proportionnelle à la taille des ZD (nombre de ménages) dans chacune des 34 strates.

A partir de la liste des ménages de ces ZD, sera tiré au second degré un échantillon de ménages avec un tirage systématique à probabilité égale.

Dans chaque ZD retenu dans l'échantillon, 15 ménages seront sélectionnés.

La procédure de tirage de l'échantillon se base sur les étapes suivantes :

- ✓ Connaître le nombre de ménages de la ZD échantillon
- ✓ Tirer un échantillon des ménages dans chaque ZD, 15 ménages dans les ZD de l'échantillon en respectant la procédure de tirage.

L'échantillon des enfants

Dans chaque ménage enquêté, les enquêteurs doivent lister puis collecter les informations sur tous les enfants de moins de 5 ans.

L'échantillon des groupes d'entretiens

Les chefs d'équipes doivent organiser des focus groupes dans chaque localité/village composée de dix à 15 personnes (chef de village, personnels de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de la pêche, etc.). La liste de ces localités seront données aux chefs d'équipe. Ci-dessous la liste de l'ensemble des localités où on doit organiser des focus groupes.

III. STRATEGIE DE COLLECTE

La collecte des données sur le terrain pour l'enquête ménage aura lieu en quatre étapes.

- La première étape consiste à collecter les informations auprès des chefs de village, personnels de l'éducation, de la santé de l'agriculture, de la pêche etc. cette phase sera réalisée par le chef d'équipe à travers un focus groupe.
- La deuxième étape consistera à la reconnaissance et la délimitation des zones de dénombrement avec un représentant de la communauté (le guide). Cette étape permettra d'identifier tous les ménages existant dans la zone d'enquête. A cette étape, le nombre de ménage sera connu dans chaque zone d'enquête. Celui-ci permettra de tirer un échantillon pour l'enquête ménage. Elle sera réalisée par les agents enquêteurs en collaboration avec les guides.
- La troisième étape sera consacrée à réaliser la collecte des données auprès de 15 ménages dans les ZD tirées en respectant les procédures de tirage dans chaque grappe échantillon (voir l'annexe). Cette étape consiste à administrer le questionnaire ménage au chef de ménage. Ce travail sera réalisé par les agents enquêteurs au niveau de chaque zone d'enquête.
- La quatrième étape consistera à administrer le questionnaire auprès des enfants de moins de cinq ans. Elle sera réalisée par deux agents enquêteurs en binôme.

La collecte des données sur le terrain pour l'enquête dans les marchés aura lieu en deux étapes :

- La première étape consiste à identifier les commerçants (détaillants, grossistes, etc.)
- La deuxième étape consistera une collecte des données auprès de ces commerçants.

Les agents enquêteurs évolueront en équipe sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Chaque équipe sera composée de quatre agents enquêteurs et d'un chef d'équipe. Au niveau de chaque zone de dénombrement, un guide sera disponible pour accompagner les enquêteurs auprès des ménages. Ces guides, seront désignés par les responsables locaux. Ils doivent connaître mieux la zone d'enquête.

3.1 Règles générales de conduite

La réussite de l'enquête dépend du dévouement et du degré d'engagement de l'agent enquêteur. Elle dépend aussi du niveau d'assimilation du contenu du présent manuel par les agents enquêteurs, les chefs d'équipes et les superviseurs. Elle dépend enfin des rapports entre les équipes de terrain et les responsables des services concernés. Pour atteindre votre objectif, vous devrez suivre les instructions définies dans la suite de ce manuel et être discipliné pour réussir votre travail.

3.2 Caractère légal et confidentiel des informations.

Le décret légalisant les enquêtes et recensement et la loi portant l'organisation du système statistique national en Guinée souligne le caractère confidentiel des réponses obtenues des personnes enquêtées ou recensées et l'obligation pour toute personne de répondre avec exactitude aux questions posées.

« Les renseignements recueillis au cours des enquêtes et recensements, sont CONFIDENTIELS ; ils ne peuvent en aucun cas être divulgués ou utilisés à des fins politiques, de contrôle fiscal, de répression économique ou de poursuite judiciaire ».

Ainsi, entant qu'agents de terrain, vous êtes amenés à respecter scrupuleusement le contenu de cette loi. Par conséquent, vous devez rassurer les personnes à enquêter que les renseignements qu'elles donnent serviront uniquement à des fins statistiques.

3.3 Responsabilités du Superviseur

Le superviseur doit établir le contact avec les chefs d'équipes, les autorités locales des différentes zones d'enquêtes. On vous remettra un ordre de mission pour vous aider dans cette tâche. Le superviseur est le responsable de la qualité des données des équipes qu'il supervise. À ce titre, il doit être en contact direct

avec les chefs d'équipes des zones qui le concernent. Il doit, en outre, s'assurer que les tâches qui ont été attribuées à l'équipe sont menées à bien.

3.4 Responsabilités du chef d'équipe

3.4.1 Contact avec les autorités locales des zones d'enquête

Le chef d'équipe doit établir le contact avec les responsables des unités/entités avant de commencer le travail sur le terrain. On vous remettra un ordre de mission pour vous aider dans cette tâche. Mais vous devez apprendre à exposer clairement et avec tact les buts de l'enquête. Cela facilitera la coopération nécessaire pour effectuer l'enquête.

3.4.2 Rôle du chef d'équipe

Le chef d'équipe est le responsable de l'équipe. À ce titre, il est responsable du bien-être et de la sécurité des membres de l'équipe. Il doit, en outre, s'assurer que les tâches qui ont été attribuées à l'équipe sont menées à bien. Le maintien de la qualité des données fait également partie de ses responsabilités.

Le chef d'équipe reçoit des instructions du superviseur de terrain et c'est également à lui qu'il adresse ses rapports. La préparation de l'organisation et la direction du travail sur le terrain font également partie des responsabilités du chef d'équipe.

En outre, le chef d'équipe doit vérifier le travail des enquêteurs en ayant pour objectif l'amélioration et le maintien de la qualité des données. Une supervision étroite des enquêteurs et la vérification des questionnaires remplis sont des tâches essentielles si l'on veut obtenir des informations exactes et complètes.

La collecte de données de haute qualité étant essentielle pour le succès de l'enquête, il est important que les chefs d'équipe fassent preuve de responsabilité dans l'exécution de leurs tâches. Cela est particulièrement important au cours des phases initiales du travail sur le terrain quand il est possible d'éliminer des erreurs qui ne sont pas encore devenues des habitudes.

❖ Pour la préparation du travail sur le terrain, le chef d'équipe doit :

1. Obtenir la liste des unités de l'échantillon dans lesquelles son équipe travaillera ;
2. Établir le contact avec les responsables des unités à enquêter, les avertir du déroulement de l'enquête et obtenir leur coopération ;
3. Obtenir les fournitures, et l'équipement nécessaire pour que l'équipe puisse mener à bien les interviews dont elle a la charge. Une préparation minutieuse de la part du chef d'équipe est importante car elle facilitera le travail de l'équipe sur le terrain, elle permettra de maintenir le moral des enquêtrices/enquêteurs et facilitera la liaison avec le Coordinateur pendant le déroulement du travail sur le terrain.

❖ Pour l'organisation du travail sur le terrain, le chef d'équipe doit :

1. Répartir le travail entre les enquêtrices/enquêteurs en veillant à ce que la répartition soit la plus équitable possible ;
2. Tenir les feuilles de contrôle du travail sur le terrain et s'assurer de la bonne exécution des tâches ;
3. Tenir le superviseur ou coordonnateur de terrain au courant de tous les problèmes ;
4. Prendre les dispositions nécessaires pour organiser les déplacements de l'équipe ;
5. S'efforcer de développer un esprit d'équipe : une atmosphère de travail harmonieuse ainsi qu'un planning soigneusement établi et une bonne organisation des activités sur le terrain contribuent à la qualité de l'enquête ;
6. Se charger du véhicule de l'équipe en veillant à ce qu'il soit conservé en bon état et en s'assurant qu'il est utilisé uniquement pour le travail ;
7. Coordonner l'utilisation des transports publics de l'équipe si des véhicules ne sont pas utilisés.

3.5 Rôle de l'enquêteur /enquêtrice

L'enquêteur/enquêtrice occupe une position centrale dans cette opération, puisque c'est lui/elle qui recueille les informations auprès des unités. Par conséquent, le succès de cette opération dépend de la qualité de son travail.

3.5.1 Comment conduire une interview

Conduire une interview avec succès est un art et ne doit pas être considéré comme un procédé mécanique. Chaque interview est une nouvelle source d'informations, il faut donc la rendre intéressante et agréable. L'art d'enquêter se développe avec la pratique mais il existe certains principes de base que les enquêteurs/enquêtrices doivent suivre pour réussir. Dans cette section, vous trouverez plusieurs directives générales pour vous apprendre comment établir de bons rapports avec les enquêtés et comment mener une interview réussie.

3.5.2 Comment établir de bons rapports avec l'enquêté(e)

En tant qu'enquêteur/enquêtrice, votre première responsabilité consiste à établir le contact avec l'enquêté(e). Au début d'une interview, l'enquêteur et l'enquêté(e) sont des étrangers l'un pour l'autre. La première impression que l'enquêté(e) aura de vous influera sur sa bonne volonté à coopérer à l'enquête. Assurez-vous que votre attitude est amicale quand vous vous présentez pour inspirer la confiance.

3.5.3 Faites, dès le début, une bonne impression.

Lorsque vous abordez l'enquêté (e) pour la première fois, faites de votre mieux pour le (la) mettre à l'aise. Avec quelques paroles bien choisies vous pouvez mettre l'enquêté(e) dans un état d'esprit favorable pour l'interview (utiliser si possible la plaisanterie de cousinage). Commencez l'interview avec un sourire et en disant "*Bonjour ou bonsoir*", puis présentez-vous.

L'introduction avant de poser les questions doit être lue telle qu'elle est exactement rédigée dans le questionnaire si possible approprié vous de cette partie. Autrement dit, vous vous présentez en commençant par dire "*Je m'appelle... Je représente le Ministère de la Santé. Nous menons une enquête sur les dépenses de la santé pour savoir « Qui finance le secteur de la santé ? », « Quel est le montant des dépenses de la santé ? », « Où sont acheminés les fonds destinés à la santé ? » et « Qui bénéficie des dépenses de santé ? Je voudrais discuter avec vous et vous poser quelques questions à ce sujet. Je vous rassure que ces informations soient traitées confidentiellement et aucun nom d'individu/Entité ne sera divulgué. Les renseignements seront mis en commun pour rédiger le rapport final et ne seront pas utilisés à des fins fiscales*".

3.5.4 Adoptez toujours une approche positive.

N'adoptez jamais un air d'excuses, et n'utilisez pas des expressions telles que "Êtes-vous trop Occupé ?" Une telle question risque d'entraîner un refus avant même de commencer. Dites plutôt à l'enquêté(e), "Je voudrais vous poser quelques questions" ou "Je voudrais vous parler quelques instants."

3.5.5 Répondez franchement aux questions de l'enquêté(e)s

Avant d'accepter d'être interviewé, l'enquêté(e) peut vous poser quelques questions concernant l'enquête ou la façon dont on a sélectionné l'unité. Soyez direct et aimable quand vous répondez.

3.5.6 Vérification des questionnaires remplis

L'enquêteur/enquêtrice a la responsabilité de revoir chaque questionnaire quand l'interview se termine. Cette vérification doit être faite avant de quitter l'unité pour que vous soyez sûr que chaque question appropriée a été posée, que toutes les réponses sont claires et logiques, et que votre écriture est lisible. En outre, vérifiez que vous avez suivi correctement les instructions de remplissage.

3.6 Kit de l'agent enquêteur

Pour bien effectuer son travail, un certain nombre d'outils de travail sera remis à l'agent enquêteur. Le dossier contient ;

- ✓ Un manuel de l'agent enquêteur ;
- ✓ Un cartable.
- ✓ Deux stylos bleus (stylos)
- ✓ Un ordre de mission par équipe ;
- ✓ Un badge de l'agent enquêteur ;
- ✓ Deux Bacop par équipe
- ✓ Une tablette par enquêteur
- ✓ Une Tsirts par enquêteur
- ✓ Une balance
- ✓ etc

Avant de se rendre sur le terrain, l'agent doit s'assurer que son kit d'enquête est au complet.

IV. PROCEDURES GENERALES SUR LE TERRAIN

4.1 Tâches de l'agent enquêteur

Comme indiqué dans la présentation de l'organigramme, vous devez accomplir les tâches suivantes :

- ✓ Reconnaître toutes les localités/secteurs, Districts/Quartiers, Sous-préfectures et Préfectures au niveau desquels se trouvent vos différentes zones de dénombrement (ZD) ;
- ✓ Rencontrer les autorités locales, administratives et communautaires de la zone d'enquête
- ✓ Reconnaître le guide proposé par les autorités locales
- ✓ Reconnaître et délimiter les ZD avec le guide ;
- ✓ Tirer un échantillon de 15 ménages dans les ZD sélectionnées en respectant le pas P qui est égal au nombre total de ménage dans la ZD divisé par le nombre de ménages à enquêter (15 ménages)
- ✓ Collecter les données auprès des ménages sélectionnés à l'aide du questionnaire ménage,
- ✓ Après la collecte des données auprès des ménages, collecter les informations auprès de moins trois enfants de moins de cinq ans se trouvant dans le ménage ;
- ✓ Procéder à la vérification des données collectées dans la tablette à la fin de la collecte (chaque soir) ;
- ✓ Avant de synchroniser les questionnaires, vérifier la complétude du remplissage de chaque questionnaire ;
- ✓ Informer et sensibiliser les ménages ainsi que les membres des au fur et à mesure de la progression de l'enquête pendant toute la période de la collecte des données ;
- ✓ Aider vos autres collègues si vous terminez plus tôt votre tâche car vous formez une même équipe.

4.2 Tenue des documents de travail

Pendant toute la durée de l'enquête sur le terrain, prenez constamment les précautions suivantes :

- ✓ Vérifier que tous les questionnaires de la journée sont bien renseignés dans la tablette avant de synchroniser ;
- ✓ Vérifier que vos noms et prénoms sont effectivement mentionnés à l'endroit approprié ;
- ✓ Garder les tablettes propres, à l'abri de l'humidité, de la poussière et des huiles ;
- ✓ Il faut les charger à travers les power back-ups pour ne pas qu'elles se déchargent en pleine interviews ;
- ✓ Ne pas manipuler la tablette pour des jeux ou des navigations si ce n'est pas pour collecter ou synchroniser les données ;
- ✓ A la fin de la collecte, remettez-les à votre chef d'équipe.

4.3 Interdits

Il vous est formellement interdit de :

- ✓ Déléguer vos fonctions d'agent enquêteur, de superviseur à une autre personne (par exemple, faire remplir le questionnaire par un autre ou un diplômé) ;
- ✓ Influencer la réponse des enquêtés ;
- ✓ Communiquer ou faire des commentaires sur les renseignements individuels ou collectifs recueillis lors de l'enquête ;
- ✓ Montrer les documents de l'enquête à toute personne autre que vos supérieurs hiérarchiques dans la structure de l'enquête ;
- ✓ Demandé des renseignements qui ne figurent pas dans le questionnaire ;
- ✓ Inscrire dans le questionnaire des informations fantaisistes, illogiques, invraisemblables, fausses ou inventées ;
- ✓ Agresser ou de menacer les enquêtés pour quelques raisons que ce soit ;
- ✓ Avoir des discussions avec les répondants (responsable des entreprises, ONG, etc.) sur des sujets qui n'ont rien à voir avec la collecte des données ;
- ✓ Vous adonner à des activités autres que celles de l'enquête durant la période de votre engagement ;
- ✓ Abandonner votre travail de collecte des données avant l'expiration de la période d'engagement ;
- ✓ Refuser d'aider un agent de votre équipe à la demande de votre chef hiérarchique ;
- ✓ Adopter tout autre comportement susceptible de compromettre la bonne réalisation de l'opération.

4.4 Sanctions

Tout comportement nuisant à la bonne marche de l'opération sera sanctionné. Tout personnel de terrain peut faire l'objet de sanction. Toute négligence sera sévèrement sanctionnée. Cette sanction pourra aller de la réduction du salaire au renvoi selon la gravité de la faute commise.

Tout manquement à la loi régissant la confidentialité des données statistiques peut faire l'objet d'une poursuite judiciaire. Toute personne faisant perdre sa tablette ne sera pas payer pour la deuxième tranche (c'est dire les 40% restant).

Exemple 1 : toute absence d'une demi-journée pendant la formation conduit à la radiation de l'intéressé.

Exemple 3 : une journée d'absence pendant la collecte des données conduit également à la radiation.

Exemple 4 : à la fin de l'enquête, toute personne ne disposant pas sa tablette en bon Etat ne sera pas payer pour la deuxième tranche.

4.5. Procédures générales de l'interview

4.5.1 Préparation de l'interview

Pour préparer les interviews de la journée, vous devez relire votre manuel la veille et revoir le questionnaire pour pouvoir l'utiliser facilement (identification des ménages a dans la ZD, sélection des ménages, respect des sauts et filtres, respect des questions à choix multiples, etc.).

Vous devez également vérifier si vous possédez le matériel de travail nécessaire. Vous devez aussi contrôler votre tenue : mettre une tenue convenable et être présentable.

C'est vous qui allez demander des informations aux ménages et aux commerçants, donc un service. En conséquence, c'est à vous d'être courtois et d'adopter une attitude qui inspire confiance.

Quand vous arrivez dans le ménage, après l'interview du questionnaire ménage, vous cherchez à rencontrer le chef de ménage. S'il est absent, renseignez-vous sur le moment de sa rentrée dans le ménage. Ainsi, vous fixerez un rendez-vous que vous serez là dès son retour.

Vous devez mettre les répondants à l'aise au moment de l'interview. Sachez écouter attentivement et de bien recueillir les réponses données ; cette attitude incite les personnes interrogées à s'exprimer davantage. Il faut amener les interlocuteurs à bien comprendre les questions.

NB : Certaines réponses, peuvent faire l'objet de rappel ou de suggestion.

Pour introduire le sujet de votre visite auprès du ménage ou du commerçant, vous allez suivre les consignes suivantes :

« Bonjour (Madame, Monsieur)

Je m'appelle (...) agent de collecte au compte du Programme Alimentaire Mondial. Cette enquête se réalise auprès des ménages, des enfants ainsi que des commerçants. Il s'inscrit dans le cadre de la vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle. Les informations que nous collectons auprès de vous, permettront à notre pays dans sa finalité d'amorcer un développement socioéconomique durable et de redonner plus de confiance des bailleurs de fonds à notre pays.

Pour cette raison, votre ménage a été choisi sur un ensemble de 11 955 ménages pour avoir ces informations très importantes pour Sécurité Alimentaire de notre pays.

Cette interview ne prendra pas assez de temps. Elle concernera sur l'éducation, la santé, la migration, l'habitation et les activités ménages durant les douze derniers mois.

Je voudrais vous assurer que les informations fournies n'ont qu'un but statistique et resteront strictement confidentielles.

Merci infiniment pour votre accueil et votre attention. Puis-je commencer l'interview ? »

4.5.2 Conduite de l'interview

Vous devez veiller à la bonne gestion du temps afin que l'interview ne soit pas trop longue de peur de lasser votre interlocuteur. Pour y parvenir quelques astuces sont proposées.

- ✓ Quand le répondant est hors-sujet, essayez de le ramener sur la bonne voie d'une manière polie.
- ✓ Si le répondant donne des réponses à la question ultérieure, ne lui montrer pas qu'il a brûlé l'étape, renseignez cette information.
- ✓ S'il y a des interruptions dues peut-être aux visiteurs (collègues de travail, famille, amis, etc.) demandez à l'enquêté de vous donner un petit temps pour finir rapidement l'interview.

4.5.3 Non disponibilité du ménage/commerçant

Si un ménage tiré dans l'échantillon n'est pas disponible pour répondre à la question, prenez un autre ménage adjacent (qui le suit directement). Dans le cas où le ménage/commerçant n'est pas disponible, il peut faire l'objet de remplacement par le ménage/commerçant suivant dans la zone. Informez votre supérieur hiérarchique (le chef d'équipe) après des rencontres vaines et avant tout remplacement.

4.5.4 Réticence ou refus de l'interview

Pour les personnes réticentes (chefs de ménage, commerçant, etc.), rassurez-les qu'elles ne courent aucun danger en répondant au questionnaire. Informer le que ses informations vont dans l'intérêt du pays. Insistez sur le caractère confidentiel des informations recueillies dans le cadre de l'enquête et cette enquête n'a qu'un but statistique.

Insistez aussi sur les objectifs et la finalité de cette enquête. Si un répondant vous insulte ou refuse de vous répondre, soyez tolérant et gardez votre calme. Evitez un affrontement entre vous et répondants.

4.5.5 Vérification du questionnaire

A la fin de chaque interview, vérifiez bien que toutes les lignes sont remplies conformément aux instructions. Assurez-vous qu'aucune information ne manque ou n'est incomplète dans les différents modules du questionnaire (surtout la périodicité des informations et les dépenses par fonction). Vérifiez que les codes ont été bien remplis.

V. REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE

5.1. Conseils pratiques pour l'enregistrement des réponses

Le questionnaire est le principal document utilisé pour recueillir les informations recherchées. Vous devez donc le connaître parfaitement de façon à pouvoir enregistrer les réponses dans les endroits appropriés. Pour y parvenir, vous devez prendre les principales précautions dans les domaines ci-après.

5.2. Enregistrement des informations ou des réponses

Le questionnaire est subdivisé en section pour faciliter l'enregistrement des réponses. Il existe trois types de question dans cette enquête.

❖ *Questions fermées*

Les modalités de réponses explicites sont prévues avec des codes :

- ✓ Vous devez cocher la réponse correspondante.

Exemple 1 : dans le questionnaire Ménage :

A la question 1.10 : Sexe du chef de ménage ? La réponse à cette question peut être par exemple : Masculin.

❖ *Les questions semi fermées*

Les modalités de réponses explicites sont prévues avec des codes et en plus une modalité « Autre à préciser ».

❖ *Les questions à choix multiples (QCM)*

Certaines questions offrent la possibilité de déclarer plusieurs réponses de la part du répondant. Ce sont des questions à choix multiples (QCM). Dans ce cas, coché toutes les réponses possibles.

Exemple : Votre ménage possède-t-il les équipements suivants qui fonctionnent ?

- 01) Machine à coudre
- 02) Lampe à gaz / pétrole
- 03) Radio
- 04) Bicyclette
- 05) Houe / hache
- 06) Faucille
- Etc.

❖ *Les questions ouvertes*

Les questions ouvertes sont celles pour lesquelles il n'existe pas de modalité de réponse prévue, donc la réponse donnée par l'enquêté doit être écrite de façon littérale ou inscrire des nombres ou chiffres. En d'autres termes, les réponses peuvent être aussi des chiffres et des nombres (comme l'âge, la superficie, le rendement, la production, la quantité, etc.)

Dans cette enquête, la plupart des questions sont de type ouvert et l'inscription des réponses est la méthode appropriée. Plusieurs questions dans les questionnaires sont de type ouvert.

Exemple 1 :

1.6	District/Quartier	:.....
-----	-------------------	--------

5.3 Remplissage du questionnaire « Ménage ».

Deux questionnaires composent ce manuel : le questionnaire ménage et le questionnaire village.

I-QUESTIONNAIRE MENAGE

Ce questionnaire est administré auprès des ménages sélectionnés dans la Zone de Dénombrement.

1.1. Définition du concept de ménage

Ménage :

Un ménage est un groupe d'individus, apparentés ou non, vivant généralement dans la même concession ou dans le même bâtiment et partageant leur repas, mettant en commun les éléments essentiels à leur niveau de vie, sous la responsabilité d'un chef dont l'autorité est reconnue par tous les membres.

Il y a cependant des cas de ménages particuliers dont les plus remarquables sont listés ci- après :

- ménage réduit à une seule personne : cas d'un locataire vivant seul par exemple,
- cas d'un ménage polygame où chaque épouse avec ses enfants et dépendants constituera un ménage si elles ne vivent pas ensemble dans la même concession,
- un fils célibataire louant une chambre hors de la concession paternelle tout en restant dépendant de son père, fera partie du ménage de ce dernier bien que ne vivant pas sous le même toit s'il partage le même repas,
- une femme peut être chef de ménage ; il peut s'agir :
 - * de femmes veuves, célibataires, divorcées ou séparées en charge de leurs enfants ;
 - * de femmes polygames, considérées comme chef de ménage lorsque le mari n'est pas présent;
 - * de femmes dont le mari est absent de longue durée, pour cause de migration.
- un employé de maison, une domestique, vivant dans le logement du ménage sont à inclure dans le dit ménage s'il partage le même repas,
- les femmes d'un même mari avec leurs enfants forment un seul ménage à eux tous, s'ils habitent le même logement,
- un groupe d'hommes ou de femmes célibataires qui partagent un logement, forment un seul ménage s'ils prennent des dispositions communes pour les repas. Sinon, ils constitueront un groupe de ménages composés chacun par une seule personne ;
- un groupe de domestiques qui dorment ensemble et en dehors de leur lieu de travail, associant ou pas leurs repas constitue un groupe de ménages.

1.2. Présentation des sections

IDENTIFICATION

✓ **Quest 0.0 : numéro du questionnaire**

L'agent enquêteur écrira le numéro correspondant à celui du ménage dans lequel il se trouve au niveau de la zone d'enquête.

Quest 0.1 : Nom de l'enquêteur

L'agent enquêteur écrira le code correspondant à son nom. Chaque enquêteur aura un code, c'est ce code qu'il écrira dans la case.

✓ **Quest 0.2 Numéro de l'équipe**

Le numéro de l'équipe correspond au numéro qu'on vous donnera après la formation pour nommer votre équipe, il sera marqué dans la case prévue.

✓ **Quest 0.3 : Langue d'entretien**

L'agent enquêteur écrira le code dans la case en se référant aux codes proposés en face.

✓ **Quest 0.4 : Région Administrative**

L'agent enquêteur écrira le code de la région où il opère dans la case à droite. Ce code doit être déchiffré sur un support remis aux membres de l'équipe avant le début de l'enquête.

✓ **Quest 0.5 : Préfecture**

L'agent enquêteur écrira le code de la Préfecture où il opère dans la case à droite. Ce code doit être déchiffré sur un support remis aux membres de l'équipe avant le début de l'enquête.

✓ **Quest 0.6 : Sous-Préfecture/Commune**

L'agent enquêteur écrira le code de la Sous-Préfecture/Commune où il opère dans la case à droite. Ce code doit être déchiffré sur un support remis aux membres de l'équipe avant le début de l'enquête.

✓ **Quest 0.7 : District**

L'agent enquêteur écrira le code du district ou du quartier où il opère dans la case à droite. Ce code doit être déchiffré sur un support remis aux membres de l'équipe avant le début de l'enquête.

✓ **Quest 0.8 : Numéro ZD**

L'agent enquêteur portera le code **ZD** la zone de dénombrement dans les cases prévues. Ces codes seront attribués avant le début de l'enquête.

✓ **Quest 0.9 : Village/ Quartier**

L'agent enquêteur écrira en toute lettre le nom du village où il opère et marquera le code village dans la case à droite. Ce code doit être déchiffré sur un support remis aux membres de l'équipe avant le début de l'enquête.

✓ **Quest 10 : Milieu de résidence**

L'agent enquêteur portera le code du milieu de résidence dans les cases prévues.

SECTION 1 : DEMOGRAPHIE

NB : Pour l'inscription des codes, si plusieurs cases sont à remplir, commencé toujours de la droite vers la gauche en inscrivant d'abord l'unité, puis la dizaine et ainsi de suite. Et cela est valable pour toutes les autres sections du questionnaire.

✓ **Quest 1.01** : Le répondant est-il le chef du ménage ?

Inscrire le code dans la case : 1 si Oui ou 2 si Non.

✓ 1.01a) Si non quel est le sexe du répondant ?

Inscrire le code dans la case : 1 si sexe masculin ou 2 si sexe féminin.

✓ 01b) Si non quel est le statut du répondant ?

Poser la question au Chef de Ménage et selon la réponse encrer l'état matrimonial correspondant : a) **conjoint (e) ; (b) Frère/sœur ; (c) oncle/tante ; (d) Père/Mère ; (e) Enfant ; (f) Autre (précisez).**

✓ **Quest 1.02** : Sexe du chef de ménage

Inscrire le code dans la case : 1 si sexe masculin ou 2 si sexe féminin.

✓ **Quest 1.03** : **Age du chef de ménage**

L'âge est un élément important pour beaucoup d'analyses socio-économiques et il doit être déterminé avec précision pour chaque chef de ménage. Poser la question sur l'âge puis, noter le chiffre déclaré (en années révolues) dans les cases prévues.

Exemple : une personne née en 1972 a eu 36 ans en 2008, c'est à dire $2008-1972 = 36$ ans.

Une personne née le 8 novembre 1965 a eu 43 en novembre 2008 mais il n'aura 44 qu'en novembre 2009. Donc son âge en années révolues est 43 ans c'est à dire $2008-1965 = 43$ ans.

Quest 1.04 : Statut matrimonial du chef de ménage

Poser la question au Chef de Ménage et selon la réponse encrer l'état matrimonial correspondant : **Célibataire = 1 ; Marié (e) ou vivant maritalement = 2 ; Divorcé (e)/séparé(e) = 3 ; Veuf(e); =4.**

✓ **Quest 1.5** : si chef de ménage est une femme mariée, habite-t-elle avec son conjoint ?

Inscrire le code dans la case : 1 si Oui ou 2 si Non.

✓ **Quest 1.06** Le chef de ménage est-il polygame ?

Inscrire le code dans la case : 1 si Oui ou 2 si Non.

✓ **Quest 1.7 : Nombre d'épouses pour les chefs de famille (ménage) polygames**

Pour les hommes chefs de ménage mariés c'est à dire si 1.1 = 1 et 1.4 = 2, demander le nombre d'épouses (vivantes) et l'inscrire dans les cases.

✓ **Quest 1.8 : Nombre de membres du ménage par sexe et par tranche d'âge**

Ici, on cherche la taille du ménage non seulement par tranche d'âge mais aussi par sexe. Le tact de l'enquêteur doit être activé pour minimiser les cas d'oublis suite à la déclaration du chef de ménage. Par exemple pour chaque tranche d'âge, l'enquêteur doit poser les questions comme suit :

- Question : combien d'enfants de moins de 5 ans vivent dans votre ménage ?
- Réponse : 7

AGVSAN - Guinée 2018

- Question : parmi eux il y a combien de filles et combien de garçons ?
- Réponse : 4 garçons et 3 filles.

Ainsi, pour chaque tranche d'âge il doit y avoir 2 questions mais la manière doit changer quand l'enquêteur arrive par exemple à la tranche d'âge 15-59 ans il ne parlera plus de filles ou de garçons mais d'hommes et de femmes.

A la fin, l'enquêteur doit s'assurer que le nombre total de personnes par tranche d'âge correspond au nombre de personnes du ménage.

- ✓ **Quest 1.10A** Combien de personnes de sexe MASCULIN des catégories suivantes vivent dans le ménage ?
Poser la question et encercler le code correspondant :
1.09.6) 0-5 ans
1.09.7) 6-14 ans
1.09.8) 14-59 ans
1.09.8) 60 ans et +
- ✓ **Quest 1.10B**) Combien de personnes de sexe FEMININ des catégories suivantes vivent dans le ménage ?
Poser la question et encercler le code correspondant :
1.09.6) 0-5 ans
1.09.7) 6-14 ans
1.09.8) 14-59 ans
1.09.8) 60 ans et +

SECTION 2 : EDUCATION DES ENFANTS

Cette section s'intéresse à la situation éducative des enfants à l'enseignement primaire. Les questions portent sur la fréquentation actuelle et les abandons.

- ✓ **Quest 2.01) Quel est le niveau d'instruction du chef de ménage ?**

Poser la question et encercler le code correspondant.

- Aucun et non-alphabétise
- Aucun mais alphabétise
- Primaire Incomplet
- Primaire complet
- Secondaire
- Supérieur
- Professionnel
- Coranique
- Autre (Précisez)

- ✓ **Quest 2.2** : Nombre d'enfants **de 6-15 ans** scolarisés du ménage ?

Poser la question et inscrire le nombre de garçons et de filles qui vont actuellement à l'école dans les colonnes respectives.

2.02.01) Combien de garçons de 6-14 ans du ménage vont actuellement à l'école ?

2.02.02) Combien de filles de 6-14 ans du ménage vont actuellement à l'école ?

✓ **Quest 2.3 : Un ou plusieurs enfants du ménage ont-ils abandonné l'école ou n'ont jamais été scolarisés ?**

Demander si un ou des enfants de 6-14 ans du ménage sont allés à l'école et ont abandonné ou si certains ne sont jamais allés à l'école. En fonction de la réponse, inscrire le code 0 pour Non ou le code 1 pour Oui dans la case.

✓ **Quest 2.3 : Nombre d'enfants de 6-14 ans qui ont abandonné ou ne sont jamais allés à l'école**

Ici, on cherche nombre d'enfants de 6-14 ans du ménage qui ne vont pas actuellement à l'école soit parce qu'ils ont abandonné ou parce qu'ils n'ont jamais été scolarisés. Le procédé est le même que pour la question 1.6. Une grande attention doit être faite pour minimiser les cas d'oublis suite à la déclaration du chef de ménage. Par exemple pour chaque cas, l'enquêteur doit poser les questions comme suit :

- Question : combien d'enfants de 6-14 ans vivant dans le ménage ont abandonné ?
- Réponse : 3
- Question : parmi eux il y a combien de filles et combien de garçons ?
- Réponse : 1 garçons et 2 filles.

Poser une 1^{ère} question sur le nombre de garçons et de filles qui ont abandonné l'école et inscrire les réponses dans les colonnes respectives. Poser une 2^{ème} question sur le nombre de garçons et de filles qui ne sont jamais allés à l'école inscrire les réponses dans les colonnes respectives.

✓ **Quest 2.4 : Raison d'abandon ou de non scolarisation**

Pour chaque cas, donner **la principale raison** par groupe de genre (garçons et filles). Difficilement les raisons diffèrent au sein du même ménage. Mais, il se peut que, sur un nombre d'enfants dans cette situation, des malades existent alors il est préférable de choisir la principale parmi d'autres. L'enquêteur doit inscrire le code correspondant à la principale raison :

2.04.01) Quelles est la raison principale d'abandon des GARCONS ?

2.04.01) Quelles est la raison principale d'abandon des FILLES ?

2.04.03) Quelles est la raison principale de non-scolarisation des GARCONS ?

- a) **Pas d'école ou école non fonctionnelle ; b) école trop lointaine ; c) =frais de scolarité élevés ; d)=enfant handicapé ou malade ; e)=l'enfant s'occupe d'une tierce personne ; f)=l'enfant travaille (domestique, professionnel, etc.) ; g)=mariage ; h)=grossesse ; i)=manque d'intérêt des parents ; j)= refus de l'enfant ; k)= Faim/manque d'alimentation; l)=Autres à préciser.**

SECTION 3 : SANTE

Cette section porte sur l'état sanitaire des membres du ménage.

✓ **Quest 3.1 : Malades chroniques ou handicapés**

Demander si un ou des membres du ménage sont chroniquement malades ou sont handicapés. En fonction de la réponse inscrire 0 pour Non ou 1 pour Oui.

✓ **Quest 3.2 : Le chef de ménage est-il chroniquement malade ou handicapé ?**

Demander si le chef de ménage fait partie des personnes chroniquement malades ou handicapés et inscrire 0 pour Non ou 1 pour Oui.

✓ **Quest 3.3 :** Si certains sont dans ces situations, demander le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants et inscrire les chiffres dans les cases prévues en faisant attention pour ne pas se tromper de catégorie.

- 3.03.01) Si 3.01 = OUI, combien de membres masculins de votre ménage souffrent ou ont souffert de MALADIES CHRONIQUES ou handicapantes au cours des 12 derniers mois ?
- 3.03.02) Si 3.01 = OUI, combien de membres féminins de votre ménage souffrent ou ont souffert de MALADIES CHRONIQUES ou handicapantes au cours des 12 derniers mois ?
- Si 3.01 = OUI, combien d'enfants de moins de 5 ans souffrent ou ont souffert de MALADIES CHRONIQUES ou handicapantes au cours des 12 derniers mois ?
- 3.03.04) Si 3.01 = OUI, quelles maladie chroniques ou handicapantes touchent votre ménage ? (Choix multiple)
- 3.03.05) Si 3.01 = OUI, parmi ces malades chroniques, comment ont-ils été traités ? (Type de soins principal)
- 3.03.07) Si 3.01 = OUI, si les malades n'ont pas été traités dans une structure sanitaire, quelle en est la principale raison ?

✓ **Quest 3.4 Des membres de votre ménage ont-ils souffert d'une maladie non-chronique au cours des 12 derniers mois ?**

Demander s'il y a eu au moins un membre du ménage qui a été malade au cours du mois écoulé et inscrire 0 pour Non ou 1 pour Oui. Si au moins un membre a souffert de maladie, poser les questions 3.5 et 3.6.

✓ **Quest 3.5 : Si 3.04 = OUI, le chef de ménage en fait-il partie ?**

Posez la question et cocher Oui ou Non.

✓ **Quest 3.6.01 : Nombre membres du ménage qui ont été malades au cours du mois précédant l'enquête**

Si certains membres du ménage ont été malades au cours du mois écoulé, demander le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants et inscrire les chiffres dans les cases prévues en faisant attention pour ne pas se tromper de catégorie. Renseignez ces questions 3.06.01) Si 3.04 = OUI, combien de membres masculins de votre ménage souffrent ou ont souffert de MALADIES NON-CHRONIQUES ou handicapés au cours des 12 derniers mois ?

- 3.06.02) Si 3.04 = OUI, combien de membres féminins de votre ménage souffrent ou ont souffert de MALADIES NON-CHRONIQUES ou handicapés au cours des 12 derniers mois ? (Uniquement pour des personnes de plus de 5 ans) ;
- 3.06.03) Si 3.04 = OUI, combien d'enfants de moins de 5 ans souffrent ou ont souffert de MALADIES CHRONIQUES ou handicapés au cours des 12 derniers mois ? (Uniquement pour des personnes de plus de 5 ans) ;

AGVSAN - Guinée 2018

- 3.06.04) Si 3.04 = OUI, quelles est la principale maladie survenue dans le ménage au cours du mois précédant l'enquête ?

Cochez la principale maladie :

- a) Paludisme/Malaria
- b) Diarrhée
- c) Anémie
- d) Vers intestinaux
- e) Malnutrition
- f) Infection Respiratoire Aiguë (IRA)
- g) Autres problèmes respiratoires (Toux, grippe ...)
- h) Maladies de la peau
- i) Autres (3.06.05 : Préciser)

3.06.05) Si 3.04 = OUI, parmi ces malades non-chroniques du mois passé, comment ont-ils été traités ? (type de soins principal)

Cochez les structures consultées par le malade :

- a) Structure de santé
- b) Guérisseur
- c) Automédication
- d) Médicaments de rue
- e) Autre (à préciser)

3.06.07) Si les malades n'ont pas été traités dans une structure sanitaire, quelle en est la raison ?

Cochez les raisons qui ont fait que les malades n'ont pas été traités dans une structure :

- a) Manque de moyens financiers
- b) Manque de confiance dans la médecine moderne
- c) Manque de moyen de transport
- d) Mauvaise qualité de l'accueil dans la structure
- e) Manque de confiance au personnel soignant
- f) Autre (à préciser)

3.07) Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu à payer des prestations de la façon suivante, dans une structure sanitaire ?

Posez la question et cochez les façons que le ménage à utiliser pour payer ces prestataires :

- a) Comptant avec fonds propres
- b) Emprunt
- c) Assurance maladie
- d) Autres

3.08) Certains membres du ménage sont-ils décédés au cours des 12 derniers mois ?

Posez la question et cocher Oui ou Non.

AGVSAN - Guinée 2018

3.08.1) Si 3.08 = OUI, combien de membres de votre ménage sont décédés ?

3.08.2) Si 3.08 = OUI, principale Cause

Posez la question et cocher les principales causes.

- a) Maladie chronique (au moins 3 mois sur 12)
- b) Handicap physique ou mental à la naissance
- c) Handicap physique ou mental acquis par accident / maladie
- d) Vieillesse
- e) Autre (Préciser)
- f) Pas de réponse

3.10) Ménages touchés par EBOLA

Posez la question et cocher Oui ou Non.

3.10.01) Y a-t-il eu des cas de maladie à virus Ebola dans votre ménage entre 2014 et 2016 ?

3.10.02) Si 3.10.01 = OUI, y a-t-il eu des cas de décès dans votre ménage des suites d'Ebola ?

3.10.03) Si 3.10.02 = OUI, S'il y a des décès, le chef de ménage en fait-il partie ?

3.10.04) Si 3.10.02 = OUI, combien de personnes sont décédées dans votre ménage des suites d'Ebola ?

3.10.04a) Si 3.10.02 = OUI, combien de personnes âgées entre 14-59 sont décédées des suites d'Ebola ?

3.10.05) Si 3.10.01 = OUI, y a-t-il des survivants Ebola dans votre ménage ?

3.10.06) Si 3.10.05 = OUI, le chef de ménage en fait-il partie ?

3.10.07) Si 3.10.05 = OUI, quel est le nombre de personnes guéries d'Ebola (survivants) ?

3.10.08) Si 3.10.01 = OUI, par rapport à la situation avant Ebola, comment estimez-vous les revenus du ménage aujourd'hui ?

Posez la question et cocher la bonne réponse :

- a) Perte de revenus très importante (plus de 50%)
- b) Perte de revenus élevée (entre 25 et 50%)
- c) Perte de revenus faible (moins de 25%)
- d) Aucune perte de revenus (0%)

3.10.09) Si une perte de revenus a été constatée, comment avez-vous fait face ?

Posez la question et cocher les réponses données l'enquêté :

- a) Travail journalier
- b) Travail contre vivre
- c) Dons/Solidarité/Aide parents/amis
- d) Emprunt
- e) Crédit
- f) Vente d'outils agricole/animaux domestiques
- g) Augmentation des sources de revenus
- h) Déscolarisation
- i) Diminution de la nourriture
- j) Appui d'institutions/ONGs/ONU
- k) Autre (Préciser)

3.10.10) Si 3.10.01 = OUI, votre ménage a-t-il souffert ou souffre-t-il encore aujourd'hui de stigmatisation des suites d'Ebola ?

AGVSAN - Guinée 2018

Posez la question et cocher Oui ou Non

3.10.11) Si 10.11 = OUI, comment cela se manifeste-t-il ? (problème principal)

Posez la question et cocher le principal problème :

- a) Difficulté à trouver du travail
- b) Méfiance
- c) Violence physique et verbale
- d) Autre (préciser)

3.10.12) Si 10.01 = OUI, avez-vous migré dans votre lieu de résidence actuelle à cause de l'Ebola ?

Posez la question et cocher Oui ou Non

3.10.12a) Si 10.12 = OUI, à partir de quelle sous-préfecture ?

Posez la question et cocher la sous-préfecture donnée par l'enquêté

3.10.13) Si 10.01 = OUI, quels mots vous viennent à l'esprit pour décrire l'impact de l'Ebola sur votre vie au présent ? (Résumez en 1 phrase)

Posez la question et résumer les commentaires du répondant.

SECTION 4 : MIGRATION

4.01) Certains membres de votre ménage ont-ils migré pendant un mois au moins au cours des 6 derniers mois ?

Posez la question et cocher Oui ou Non

4.02) Si 4.01 = OUI, le chef de ménage en fait-il partie ?

Posez la question et cocher Oui ou Non

4.03) Si 4.01 = OUI, combien de membres de votre ménage ont migrés ?

Posez la question et cocher Oui ou Non

4.04.1) Age du migrant

Ecrire l'âge de deux migrants

4.04.2) Sexe du migrant

Indiquez le sexe de ces deux migrants

4.04.3) Quelle est leur destination principale ?

Posez la question et cocher les destinations de ces deux migrants :

- a) Une capitale régionale
- b) Autre localité urbaine
- c) Vers le milieu rural
- d) Vers un pays africain
- e) Vers un pays européen
- f) Vers un autre pays du monde
- g) Vers une zone minière ailleurs en Guinée
- h) Vers Conakry

4.04.4) A quelle période migrent-ils ?

Posez la question et cocher les périodes indiquées :

- a) Début saison pluvieuse
- b) Début saison sèche
- c) Milieu saison pluvieuse
- d) Milieu saison sèche
- e) N'importe quand

4.04.5) De quel type de migration s'agit-il ?

Posez la question et cocher les types de migrations :

- a) Temporaire
- b) Habituel
- c) Permanent

4.04.6) Quelles sont les raisons de leur migration ?

Posez la question et cocher les raisons de migrations des migrants :

- a) Recherche de travail salarié
- b) Manque de nourriture
- c) Manque de terres cultivables /pression foncière
- d) Manque de pâturages
- e) Mauvaises conditions climatiques (sécheresse, inondation)
- f) Insécurité (violence, etc.)
- g) Scolarisation
- h) Autre (spécifier)

4.04.7) Quel est le principal type de transferts que font ces migrants ?

Posez la question et cocher les types de transferts des fonds des migrants :

- a) Argent
- b) Aliments
- c) Habillement
- d) Equipements productifs
- e) Equipements domestiques
- f) Pas de transfert

4.05) Si les migrants ont envoyé des transferts, approximativement à quel montant total cela correspond-t'il au cours des 12 derniers mois ?

Posez la question et écrire le montant donné par l'enquêté

4.06) Si le ménage a dû payer pour un membre qui a migré au cours des 12 derniers mois, combien ?

Posez la question et écrire le montant donné par l'enquêté

SECTION 5 : HABITAT ET ÉQUIPEMENT DU MÉNAGE

NB : Pour les caractéristiques du logement, si plusieurs maisons/cases sont occupés par le ménage, se référer à la maison/case du chef de famille.

✓ **Quest 5.01) Quelle est la « situation locative » de la maison ou de la concession dans lequel habite le ménage ?**

L'information à chercher ici est le type de propriété du logement. L'enquêteur posera la question et encrèlera le code correspondant : **1=Propriétaire/Héritier ; 2=Logé gratuitement ; 3=Hébergé ; 4=Autres (à préciser).**

✓ **Quest 5.02 : quel est le principal matériau du mur du principal logement du ménage ?**

Ici l'enquêteur est invité à faire l'observation sans poser de question et cochez la réponse donnée : **1=Paille ; 2=Bois ; 3=Brique de terre (banco) ; 4=Brique en terre cuite ; 5=Briques en ciment ; 6= Autres à préciser.**

✓ **Quest 5.03 : quel est le principal matériel du toit de l'habitation principale du logement du ménage ?**

Ici aussi, l'enquêteur est invité à faire l'observation sans poser de question et cochez la réponse : **1=Paille ; 2=Raphia ; 3= Bois/bambou Brique de terre (banco) ; 4=Tôle ; 5=Tuile ; 6=Dalle ; 7=Banco ; 8=Autres à préciser.**

✓ **Quest 5.04 : quel est le principal matériel du sol de l'habitation principale du logement du ménage ?**

Ici aussi, l'enquêteur est invité à faire l'observation sans poser de question et encrèler le code correspondant : **1=Paille ; 2=Terre battue (banco) ; 3=Carreaux ; 4=Ciment ; 5=Autres à préciser.**

✓ **Quest 5.05) Combien de pièces à coucher compte le logement occupé par le ménage ?**

Poser la question et écrire le nombre de chambre à coucher dans le ménage :

✓ **Quest 5.6 : quelle est la principale source d'éclairage de votre ménage ?**

Poser la question et selon la réponse cochez la bonne réponse :

a=Electricité ; b=Lampe à pétrole, c=Lampe à gaz ; d=Torche (piles) ; e= Energie solaire ; f=Bougie ; g=Feux (bois, paille, etc.) ; =Pas d'éclairage

✓ **Quest 5.7 : quelle est la principale source d'énergie pour la cuisson des aliments dans votre ménage ?**

Poser la question et selon la réponse cochez la bonne réponse :

a=Bois de chauffe/déchets de bois ; b=Charbon de bois ; c=Gaz ; d= Electricité ; e=Déchets animaux ; f=Réchaud à pétrole

✓ **Quest 5.8 : quelle est la principale source d'eau de boisson de votre ménage ?**

Poser la question et selon la réponse cochez la bonne réponse :

1=Robinet eau courante ; 2=Forage à pompe ; 3=Puits amélioré ; 4=Puits traditionnel ; 5=marigot, rivière, ruisseau, eau de pluie ; 6= Autre à préciser.

✓ **5.09) Comment les membres du ménage ont-ils accès à l'eau ?**

Poser la question et cochez la réponse donnée par l'enquêté :

1=Accès gratuit ; 2=Achat

✓ **5.09a) Ou stockez-vous votre eau de boisson ?**

Poser la question et cochez les réponses données par l'enquêté :

- a) Bassine
- b) Seau en plastique couvert
- c) Seau en plastique non-couvert
- d) Fut couvert
- e) Fut non-couvert
- f) Canari artisanal en terre/ciment
- Autre (Précisez)

5.10) Combien de temps faut-il pour aller chercher l'eau de boisson du ménage (aller et retour) ?

Poser la question selon la réponse sur le temps aller et retour cochez la réponse correspondante :

1= Dans la maison/cour/concession c'est à dire que la source d'eau est dans la concession ; 2= moins de 5 mn ; 3=entre 6 et 30 mn ; 4=entre 31 et 59mn ; 5= entre 1 à 3 heures ; 3=plus de 1 heure.

5.11) Un membre de votre ménage a-t-il déjà connu un incident ou un problème en allant puiser de l'eau de boisson (sur le chemin ou sur le point d'eau) ?

Poser la question et cochez Oui ou Non :

5.12) Qui va principalement chercher l'eau de boisson du ménage (au puits, au forage, à une source d'eau de surface) ?

Poser la question et cochez les réponses données par l'enquêté :

- a) Jeunes filles
- b) Jeunes garçons
- c) Jeunes filles et garçons
- d) Femmes
- e) Hommes
- f) Domestiques
- g) Tout le monde

5.13) Quel est le principal type de toilette utilisé par le ménage ?

Poser la question et cochez les réponses données par l'enquêté :

- a) Toilette avec chasse d'eau
- b) Latrines améliorées
- c) Latrines traditionnelles
- d) Dans la nature

✓ **5.13a) A quel moment vous lavez-vous les mains ?**

Poser la question et cochez les réponses données par l'enquêté :

- a) Avant manger
- b) Après manger
- c) Après avoir été aux toilettes
- d) Après avoir nettoyé les selles d'un enfant
- e) Après avoir manipulé les ordures
- f) Avant de préparer le repas

AGVSAN - Guinée 2018

- g) Avant de donner à manger à un enfant
- h) Au moment de la prière
- i) Autre (Préciser)

5.14) Votre ménage possède-t-il les équipements suivants qui fonctionnent ? (OUI-NON)

Poser la question et cochez les réponses données par l'enquêté :

Machine à coudre ; 5.14.02) Lampe à gaz / pétrole ; 5.14.03) Radio ;5.14.04) Bicyclette ;5.14.05) Houe / hache ; 5.14.06) Faucille ; 5.14.07) Fer à repasser ; 5.14.08) Machine à écraser ; 5.14.09) Machette ; 5.14.10) Réfrigérateur ; 5.14.11) Antenne parabolique ; 5.14.12) Ventilateur ; 5.14.13) Téléphone portable ; 5.14.14) Télévision ; 5.14.15) Voiture ;5.14.16) Moto ; 5.14.17) Table ; 5.14.18) Chaises ; 5.14.19) Lit ; 5.14.20) Tracteur ; 5.14.21) Charrue ; 5.14.22) Bœuf de labour ; 5.14.23) Charrette ; 5.14.24) Fusil de chasse ; 5.14.25) Moulin/Décortiqueuse ; 5.14.26) Filet de pêche ; 5.14.27) Pirogue ; 5.14.28) Motoculteur ; 5.14.29) Motopompe ; 5.14.30) Groupe électrogène ; 5.14.31) Batteuse de riz motorisé ou mécanique ; 5.14.32) Pulvérisateur ; 5.14.33) Moteur hors-bord

SECTION 6 : AGRICULTURE

6.01) Le ménage a-t-il pratiqué l'agriculture (cultures vivrières) au cours de la dernière campagne agricole (mai 2017 à février 2018) ?

Poser la question et cochez Oui ou Non :

6.01.01) Si non, pour quelle raison principale le ménage n'a t'il pas pratiqué l'agriculture ?

Poser la question et cochez les réponses données par l'enquêté :

- a) Problème de santé
- b) Manque de terres
- c) Migration (déplacement)
- d) Autre activité économique
- e) Manque d'intrants
- f) Manque des ressources économiques pour démarrer l'activité
- g) Manque des ressources humaines
- h) Insécurité
- i) Manque d'eau
- j) Autre (Précisez)

6.02) Le ménage pratique t'il le maraichage ?

Poser la question et cochez Oui ou Non :

6.02.01) Si non, pour quelle raison principale le ménage n'a t'il pas pratiqué le maraichage ?

Poser la question et cochez les raisons données par l'enquêté :

- a) Problème de santé
- b) Manque de terres
- c) Migration (déplacement)
- d) Autre activité économique
- e) Manque d'intrants
- f) Manque des ressources économiques pour démarrer l'activité

AGVSAN - Guinée 2018

- g) Manque des ressources humaines
- h) Insécurité
- i) Manque d'eau
- j) Autre (Précisez)

6.03) Quel est le principal mode d'accès à la terre du ménage ?

Poser la question et cochez le principal mode d'accès à la terre du ménage

A=Propriétaire ; b=Locataire (loyer en espèce ou métayage) ; c=Emprunt ; d=Gage ; e=Terres du mari (époux) ou de l'épouse ; f=Héritage

6.04) Quelle est la superficie totale mise en valeur ?

Poser la question et cochez la réponse donnée par l'enquêté :

- a) Moins de 1 hectare
- b) 1 à 1,99 hectares
- c) 2 à 2,99 hectares
- d) 3 à 3,99 hectares
- e) 4 à 4,99 hectares
- f) 5 hectares et plus

6.05) Quelles sont les 4 PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES que vous avez pratiquées sur votre terre au cours de la dernière campagne agricole (mai 2017 à février 2018) ?

Poser la question et cochez les 4 principales cultures vivrières du ménage :

A=Arachide ; b=Banane plantain / douce ; c=Cultures maraîchères (tomate, carotte, gombo etc.) ; d=Haricot / Niébé ; e=Ignome ; f=Fonio ; g=Maïs ; h=Manioc ; i=Mil (millet) ; j=Patate douce ; k=Pomme de terre ; l=Riz ; m=Sésame ; n=Soja ; o=Sorgho ; p=Taro ; q= Voandzou ; r=Autres (Préciser)

➤ **Production culture) Quelle production de cette culture avez-vous récolté durant la dernière campagne (en kg)**

Poser la question et écrit la quantité produite par culture :

- a) Première culture : _____
- b) Deuxième culture : _____
- c) Troisième culture : _____
- d) Quatrième culture

➤ **Récolte culture) De cette récolte, quelle quantité avez-vous vendue ? (en /Kg) pendant la même période**

Poser la question et écrit la quantité vendue par culture :

- a) Première culture : _____
- b) Deuxième culture : _____
- c) Troisième culture : _____
- d) Quatrième culture

➤ **Stock culture) De cette récolte, quelle quantité avez-vous en stock (en Kg)**

Poser la question et écrit la quantité stockée par culture :

AGVSAN - Guinée 2018

➤ **Semence culture)** Quelle part est réservée pour les semences (en Kg) Mettre -1 pour les cultures à semences non consommables

- a) Première culture : _____
- b) Deuxième culture : _____
- c) Troisième culture : _____
- d) Quatrième culture

➤ **Consommation culture)** Quelle quantité est réservée pour la consommation du ménage ? (en Kg)

Poser la question et écrit les quantités consommées par culture :

- a) Première culture : _____
- b) Deuxième culture : _____
- c) Troisième culture : _____
- d) Quatrième culture :

➤ **Don culture)** Quelle quantité de cette production donnée par le ménage ? (en Kg)

Poser la question et écrit les quantités offrit en Don par culture :

- a) Première culture : _____
- b) Deuxième culture : _____
- c) Troisième culture : _____
- d) Quatrième culture : __

➤ **Perte culture)** Quelle quantité de cette production a été perdue ? (en Kg)

Poser la question et les quantités perdues par culture :

- a) Première culture : _____
- b) Deuxième culture : _____
- c) Troisième culture : _____
- d) Quatrième culture

➤ **Remb_culture)** Quelle quantité de cette production a été utilisée pour le remboursement des dettes du ménage (en Kg)

Poser la question et écrit les quantités utilisées par culture :

- a) Première culture : _____
- b) Deuxième culture : _____
- c) Troisième culture : _____
- d) Quatrième culture :

6.06) A quelle PERIODE et à quelle RAISON correspondent essentiellement les volumes D'ACHAT les plus importants de Première culture

Poser les 6.06.1 à 6.06.4 en cochant les modalités données par l'enquête :

6.07) A quelle PERIODE et à quelle RAISON correspondent essentiellement les volumes de VENTE les plus importants de Première culture

Poser les 6.07.1 à 6.07.4 en cochant les modalités données par l'enquête :

6.8) Quels sont les mois de l'année 2018 pendant lesquels votre stock de produits vivriers (ensemble) vous permettra de couvrir vos besoins alimentaires ?

Poser la question et cochez les réponses données par l'enquête :

AGVSAN - Guinée 2018

6.8.1) Janvier ; 6.8.2) Février ; 6.8.3) Mars ; 6.8.4) Avril ; 6.8.5) Mai ; 6.8.6) Juin ; 6.8.7) Juil ; 6.8.8) Août ; 6.8.9) Septembre ; 6.8.10) Octobre ; 6.8.11) Novembre ; 6.8.12) Décembre ; 6.9) Le ménage a-t-il utilisé les intrants suivants lors de la campagne dernière 2017/2018 ? ; 6.9.1) Semences améliorées ou sélectionnées ; 6.9.2) Herbicides ; 6.9.3) Fumier/Engrais organiques ; 6.9.4) Engrais chimiques ; 6.9.5) Insecticides/Fongicides ; 6.10) Le ménage pratique-t-il l'agriculture de rente ? ; 6.10a) Si non, pour quelle raison principale le ménage n'a-t-il pas pratiqué l'agriculture de rente ?

6.9) Le ménage a-t-il utilisé les intrants suivants lors de la campagne dernière 2017/2018 ?

Poser la question et cochez la réponse donnée par l'enquêté :

6.9.1) Semences améliorées ou sélectionnées ; 6.9.2) Herbicides ; 6.9.3) Fumier/Engrais organiques ; 6.9.4) Engrais chimiques ; 6.9.5) Insecticides/Fongicides

6.10) Au cours de la campagne 2017/2018, le ménage a-t-il pratiqué l'agriculture de rente ?

Poser la question et cochez Oui ou Non selon la réponse donnée par l'enquêté

6.10a) Si non, pour quelle raison principale le ménage n'a-t-il pas pratiqué l'agriculture de rente ?

Poser la question et cochez la raison principale :

a=Problème de santé, b=Manque de terres ; c=Migration (déplacement) ; d=Autre activité économique ; e=Manque d'intrants ; f=Manque des ressources économiques pour démarrer l'activité ; g=Manque des ressources humaines ; h=Insécurité ; i=Manque d'eau ; j=Autre

6.11.1) Au cours de la campagne 2017/2018, quelle est la superficie allouée à chaque culture de rente pratiquée (en hectares) par le ménage ?

Poser la question et écrivez la superficie allouée à chaque produit :

6.11.1.1) Cacao ; 6.11.1.2) Café ; 6.11.1.3) Hévéa ; 6.11.1.4) Coton ; 6.11.1.5) Fruitières ; 6.11.1.6) Palmier à huile ; 6.11.1.7) Anacardier ; 6.11.1.8) Ananas ; 6.11.1.9) Autres (à spécifier)

6.11.2) Gains (en francs guinéens) issus de la VENTE du produit en 2017/2018 chaque culture de rente pratiquée par le ménage ?

Poser la question et écrivez le gain de l'enquêté issus de la vente de chaque culture e 2017/2018 :

6.11.2.1) Cacao ; 6.11.2.2) Café ; 6.11.2.3) Hévéa ; 6.11.2.4) Coton ; 6.11.2.5) Fruitières ; 6.11.2.6) Palmier à huile ; 6.11.1.7) Anacardier ; 6.11.1.8) Ananas ; 6.11.2.9) Autres (à spécifier) ; 6.11.2.9_autr) Préciser autre

SECTION 7 : ELEVAGE & PECHE

7.01) Votre ménage pratique-t-il l'élevage ?

Poser la question et cochez Oui ou Non selon la réponse donnée par l'enquêté :

7.02) Si non, pour quelles raison principale le ménage ne pratique-t-il pas l'élevage ?

Poser la question et cochez la raison principale :

a=Problème de santé ; b=Manque de moyens ; c=Manque pâturage ; d=Crainte des maladies des ; e=animaux ; f=Migration (déplacement) ; g=Non Applicable ; h=Insécurité ; i=Autres (préciser)

7.03) Si oui, combien d'animaux le ménage possède-t-il ?

AGVSAN - Guinée 2018

Poser la question et écrivez le nombre de chaque type d'animal :

7.03.01) Bovins ; 7.03.02) Caprins ; 7.03.03) Ovins ; 7.03.04) Volaille ; 7.03.05) Anes ; 7.03.06) Chevaux ; 7.03.07) Porcins

NB : vous faite la même chose pour les variables 7.03nr à 7.05

7.06) A quelle PERIODE et pour quelle RAISON correspondent essentiellement les ventes d'animaux ?

Poser les questions et écrivez les périodes principales et les raisons :

7.07) Combien d'animaux sont morts de causes naturelles au cours des trois derniers mois ?

Poser les questions et cochez les réponses données par l'enquêté :

7.06.01) Bovins ; 7.06.02) Caprins ; 7.06.03) Ovins ; 7.06.04) Volaille ; 7.06.05) Anes ; 7.06.06) Chevaux ; 7.06.07) Porcins (NB : Vous faite la même chose de 7.08 à 7.15)

SECTION 8 : Source de revenus et moyens d'existence

8.01) Combien de membres du ménage contribuent aux revenus ?

Poser les questions et écrivez le nombre de membres du ménage contribuant aux revenus :

8.02) De combien de type de sources de revenus votre ménage dispose t'il ?

Poser les questions et écrivez les types de revenus du ménage :

8.03) Par ordre d'importance, quelles sont les 3 principales activités/sources génératrices de revenus de votre ménage ?

Poser les questions et écrivez les trois principales activités/ sources génératrices de revenus du ménage :

8.04) Quelle est le nombre de mois de pratique annuelle pour chacune de ces activités

Poser les questions et écrivez le nombre de mois de pratique annuelle pour chacune des activités

8.05) Quelle est la contribution relative (%) de cette activité/source dans l'ensemble des revenus du ménage ?

Poser les questions et écrivez la part de contribution relative (en %) pour chacune des activités

8.06) Qui participe à ces activités ?

Poser les questions et cochez les personnes chargées de gérer les ressources monétaires provenant des activités

a=Chef de ménage ; b=Epouse du chef de ménage seulement ; c=Homme(s) seulement ; d=Femme(s) seulement ; e=Adultes seulement ; f=Enfants seulement ; g=Femmes et enfants ; h =Hommes et enfants ; i=Tous

NB : De même pour les questions 8.07 à 8.08.03

SECTION 9 : CREDIT ET DEPENSES

9.01) Les membres du ménage ont-ils eu recours au crédit ces 12 derniers mois ?

Poser les questions et cochez Oui ou Non selon la réponse de l'enquêté :

9.01.01) Si 9.01 = OUI, a quelle période de l'année votre ménage a-t-il habituellement le plus recours au crédit ?

Posez les questions et cochez les périodes indiquées par l'enquêté

9.01.02) Si 9.01 = OUI, comment votre ménage va -t-il à payer ses dettes cette année ?

9.02) Quelles sont les principales sources de crédit du ménage ?

Posez les questions et cochez les principales sources de crédit du ménage

9.02.01) Si 9.02 = d ou f, quel est le taux d'emprunt ? (% , mettre 99 si ne sais pas)

Posez les questions et écrivez le taux ou 99 s'il ne sait pas

NB : La méthode reste de même pour toutes les variables. Vous posez la question et cochez les réponses données par le chef de ménage.

SECTION 14 – NUTRITION

Instructions générales pour l'anthropométrie

Cette section permettra de collecter les données sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) et les mesures anthropométriques. Elle permettra également d'évaluer le niveau de connaissance des femmes en âge de procréer sur l'introduction des aliments de complément chez un enfant âgé de 0 à 24 mois, de prendre leur PB des afin de déterminer leur statut nutritionnel.

Chaque étape décrite dans le manuel fait référence à des participants bien précis qui sont désignés en caractères gras au début du texte: par exemple "**Mesureur**", "**Assistant Mesureur**", etc.

- **Il faut deux personnes expérimentées.** Pour mesurer la taille d'un enfant, en position debout ou couchée, le Mesureur tient l'enfant et effectue les mesures. L'assistant aide le Mesureur à tenir l'enfant.
- **Positionnement de la toise et de la balance.** Commencez par repérer les endroits où l'on peut installer la toise et poser la balance. Choisissez ces deux endroits avec soin. Il est préférable d'effectuer les mesures à l'extérieur pendant la journée. Mais s'il pleut, ou si l'on est gêné par les regards indiscrets, on peut être mieux installé à l'intérieur pour effectuer les mesures. Dans ce cas, assurez-vous que l'endroit soit suffisamment bien éclairé.
- **Evaluation de la position à utiliser pour la mesure de la taille.** Avant de mesurer un enfant, il faut décider s'il doit être mesuré debout ou allongé. Ceci est fait en fonction de l'âge de l'enfant. Si l'enfant a moins de 2 ans, il faut le mesurer couché. S'il a 2 ans ou plus de 2 ans, il faut le mesurer debout.
- **Ne mesurer et peser qu'un seul enfant à la fois.** Lorsqu'il y a dans un ménage plusieurs enfants à mesurer, il faut remplir toutes les sections du questionnaire y compris celle consacrée aux mesures d'un seul enfant à la fois. L'opération sera répétée pour chaque enfant en reprenant le questionnaire au début. EVITER de mesurer tous les enfants en même temps, car cela peut introduire facilement la confusion et multiplier par 1 à même les risques d'erreurs, par exemple en écrivant les mesures d'un enfant sur le questionnaire concernant un autre enfant. Dès que vous avez fini de prendre les mesures dans un ménage, remettez immédiatement le matériel dans les sacs protecteurs.

Evitez de prendre toute mesure si:

- La mère s'y oppose;
- L'enfant est trop malade ou trop perturbé;
- L'enfant est atteint d'une malformation qui gêne la mesure au risque de donner un résultat erroné. Toutefois, pour ne froisser personne, il est parfois bon de prendre quand même les mesures et de signaler la malformation dans le questionnaire.

➤ **Notation des résultats et précautions nécessaires**

Lorsque vous prenez les mesures d'un enfant, ne conservez aucun objet à la main et retirez vos crayons de votre bouche, de vos cheveux ou de la poche de votre veston pour ne pas risquer de blesser l'enfant ou de vous blesser vous-même. Veillez à avoir les ongles courts. Avant de travailler, retirez les bagues et les montres qui pourraient vous gêner. Ne fumez pas en travaillant ni dans la maison que vous visitez.

- **Il faut se perfectionner sans arrêt.** Vous deviendrez un Mesureur qualifié si vous cherchez constamment à vous perfectionner et si vous vous conformez exactement aux procédures à suivre en opérant chaque fois toujours de la même façon. Qualité et vitesse s'amélioreront avec la pratique.
- Vous aurez à prendre les mesures d'un grand nombre d'enfants. Ne prenez jamais les choses à la légère même si les opérations à effectuer vous paraissent simples et répétitives. Il est facile de faire des erreurs lorsqu'on n'est pas soigneux. Ne sautez aucune des étapes prescrites. Concentrez-vous sur ce que vous faites.

Date de naissance

L'âge exact de l'enfant est nécessaire pour décider si

- l'enfant est éligible pour l'enquête;
- doit être mesuré debout ou couché ;
- on doit administrer à sa mère, le questionnaire sur les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.

Critères d'inclusion et d'exclusion

Sont inclus dans cette enquête tous les enfants de 0 à 59 mois à compter du jour de l'enquête ; Les questions sur l'allaitement maternel concerneront les enfants de 0 à 24 mois.

Quand utiliser le calendrier d'évènements?

Pour la détermination de l'âge de l'enfant, l'enquêteur doit noter sur le questionnaire la date de naissance de l'enfant en jour/mois/année.

- Si l'enfant possède un carnet de santé ou une pièce d'état civil mentionnant sa date de naissance : noter la date de naissance sur le questionnaire.

Cette méthode est la plus fiable et doit être préférée à l'estimation de l'âge en mois toutes les fois où cela est possible.

- Si l'enfant ne possède pas de carnet de santé ou de pièce d'état civil: déterminer l'âge en mois grâce au calendrier des évènements, retrouver le mois de naissance et affecter le 15 de ce mois comme jour de naissance.

Comment utiliser le calendrier des événements ?

Utiliser une série de questions formulées ainsi:

"<nom> est-il/elle né(e) avant ou après <évènement>?"

Choisir les évènements dans la colonne la plus appropriée du calendrier pour réduire l'intervalle à chaque question.

Lorsque la mère connaît l'âge en années, convertir cet âge en mois à l'aide du calendrier et lui poser des questions sur les circonstances qui ont entouré la naissance de l'enfant. Préciser avec la mère :

- Sur le calendrier, s'il y a un évènement particulier (par exemple la fin du ramadan) proche de la naissance de l'enfant, demandé à la mère si la naissance de son enfant est intervenue avant ou après cet évènement.
- Demander pendant quelle saison l'enfant est né : pluies, chaleur, froid, etc.
- Ces différentes informations permettront d'estimer l'âge de l'enfant de manière beaucoup plus précise.

Lorsque la mère connaît la date de naissance de l'enfant, mais n'a pas de document officiel pour le justifier:

- Localiser la date de naissance sur le calendrier ;
- Poser des questions à la mère sur les évènements qui ont entouré la naissance de l'enfant (fêtes, saison, etc.) pour estimer l'âge en mois effectif.

AGVSAN - Guinée 2018

Lorsque la mère ne connaît ni l'âge ni la date de naissance, on utilisera les événements notés sur le calendrier pour l'aider à se souvenir des circonstances de la naissance de son enfant et estimer l'âge en mois.

- Demander à la mère ou la personne en charge de l'enfant si elle se rappelle de la période ou d'un événement lors de l'accouchement de cet enfant,
- Poser une série de questions en fonction de sa réponse pour localiser le mois et l'année de naissance.

Lorsqu'il est absolument impossible d'obtenir des indications avec la mère, chercher un enfant d'âge probablement similaire dans l'entourage ou un frère de l'enfant

- Déterminer l'âge de l'autre enfant
- Estimer la différence d'âge entre les deux enfants en se servant du calendrier
- En déduire l'âge de l'enfant enquêté.

Erreurs fréquentes

- ✓ Les erreurs d'estimation de l'âge en mois les plus communes sont :
- ✓ Des erreurs de + ou – 12 mois qui correspondent à une erreur dans l'année de naissance.
- ✓ Une surestimation des multiples de 12 (12, 24, 36, 48 mois), correspondant à la conversion de l'âge en année sans affinage de l'estimation.

NB : Il est donc important d'estimer l'âge en mois avec beaucoup de soin pour éviter les erreurs.

Poids

La balance pèse-personne UNISCALE a été conçue pour permettre de peser les enfants et les femmes enceintes. La balance pèse-personne permet des pesées rapides, faciles et précises. Elle peut être utilisée de deux manières différentes:

1. Les enfants suffisamment âgés peuvent être pesés en montant sur la balance pèse-personne directement.
2. Les bébés et les jeunes enfants peuvent être pesés tenus dans les bras d'un assistant ou de leur mère. Cette seconde manière de peser est appelée double pesée.

Simple pesée

1. Placer la balance sur une surface dure et plane. Des surfaces molles ou irrégulières provoqueraient de légères erreurs dans la pesée.
2. Activer l'alimentation électrique en positionnant l'interrupteur dans le compartiment à piles sur « ON ».
3. La balance est équipée d'un détecteur de mouvement. Placez le pied (sans les chaussures) sur le plateau pour que la balance s'allume.

Sur l'affichage apparaissent successivement « SECA », « 8.8.8.8 » puis .

Attendez que l'écran affiche pour monter sur la balance pèse-personne.

4. Installez l'enfant entièrement nu au centre de la balance. Il ne doit pas bouger.
5. Le mesureur lit à haute voix le poids de l'enfant. Le chef d'équipe le répète et l'inscrit sur le questionnaire.

Double-pesée

Il s'agit de la pesée d'un nourrisson ou d'un jeune enfant tenu dans les bras de sa mère ou de l'assistant mesureur (pesée avec tarage).

Répétez les étapes 1, 2, et 3 expliquées ci-dessus.

La personne pesée doit se tenir immobile sur le pèse-personne.



Le poids de l'assistant est affiché sur l'écran dans les deux secondes qui suivent.

- Alors que l'assistant ou la mère se tient sur le pèse-personne, appuyez sur la touche bleue « mère-enfant » (bouton situé à côté de l'écran de lecture). L'écran affichera. Le symbole de la mère et l'enfant indique que le pèse-personne s'est réglé (taré) pour ignorer le poids de l'assistant ou de la mère et s'est préparé à ne peser que le bébé.
- L'assistant ou la mère peut ensuite soit descendre de la balance pèse-personne pour prendre le bébé, ou recevoir le bébé qui sera entièrement nu.

Si l'assistant descend de la balance pèse-personne pour prendre le bébé, l'écran affichera.



L'écran indique que le pèse-personne a été taré pour le poids de l'assistant.

- L'assistant peut prendre le bébé entièrement nu et remonter sur le pèse-personne. L'enfant doit être maintenu de manière à ce qu'il soit immobile pendant au moins 3 secondes pour que le poids affiché soit le bon.

Seul le poids du bébé est affiché à l'écran. Le pèse-personne n'affichera que le poids du bébé jusqu'à ce que la touche bleue « mère-enfant » soit appuyée ou que le bébé soit rendu à sa mère.

- Le mesureur lit la mesure à haute voix. L'enquêteur l'enregistre sur le questionnaire en la répétant à haute voix.



- Lorsque le bébé est rendu à sa mère, l'écran affichera à nouveau (aussi longtemps que l'assistant reste sur le pèse-personne). Si l'assistant descend de la balance pèse-personne pour prendre un autre bébé, l'écran affichera.



Si l'assistant donne le bébé à quelqu'un d'autre, la balance pèse-personne tarée affichera à nouveau .

10. Répétez les opérations 6 et 7 pour peser un autre bébé.

Pesée avec tarage : remarques importantes

- Le poids de la personne qui tiendra l'enfant doit être affiché (et ensuite taré) avant que l'enfant ne le lui soit donné pour peser.
- Seule la personne dont le poids a été taré doit tenir l'enfant pour la pesée.
- Le poids de l'enfant pesé doit être supérieur à 2 kg si l'assistant reste sur la balance pèse-personne pour recevoir l'enfant.

Si l'assistant descend de la balance pèse-personne pour prendre un enfant, le poids de l'enfant peut être inférieur à 2 kg.

La tare peut être désactivée en appuyant sur la touche bleue « mère-enfant » située à côté de l'écran de lecture ou en attendant que la balance pèse-personne se mette automatiquement hors tension.

- La balance pèse-personne affichera toujours si la nouvelle charge est inférieure au poids taré.
- S'il y a trop de mouvements sur la balance pèse-personne pendant la mesure, l'affichage clignotera jusqu'à ce que la charge soit stable. Pour le système de double-pesée, l'enfant doit être immobilisé dans les 3 premières secondes.

Manier la balance avec soin:

- Ne pas laisser tomber, ni heurter la balance pèse-personne.
- Ne pas peser des charges supérieures à 150 kg.
- Protéger la balance pèse-personne de l'excès d'humidité.

Nettoyage

Pour nettoyer la balance pèse-personne, passer une serviette jetable sur la surface. Ne jamais plonger le pèse-personne dans l'eau.

A la fin de la journée ou entre chaque déplacement assez long, veuillez penser à mettre l'interrupteur de la balance sur "OFF" afin d'économiser les piles

Taille

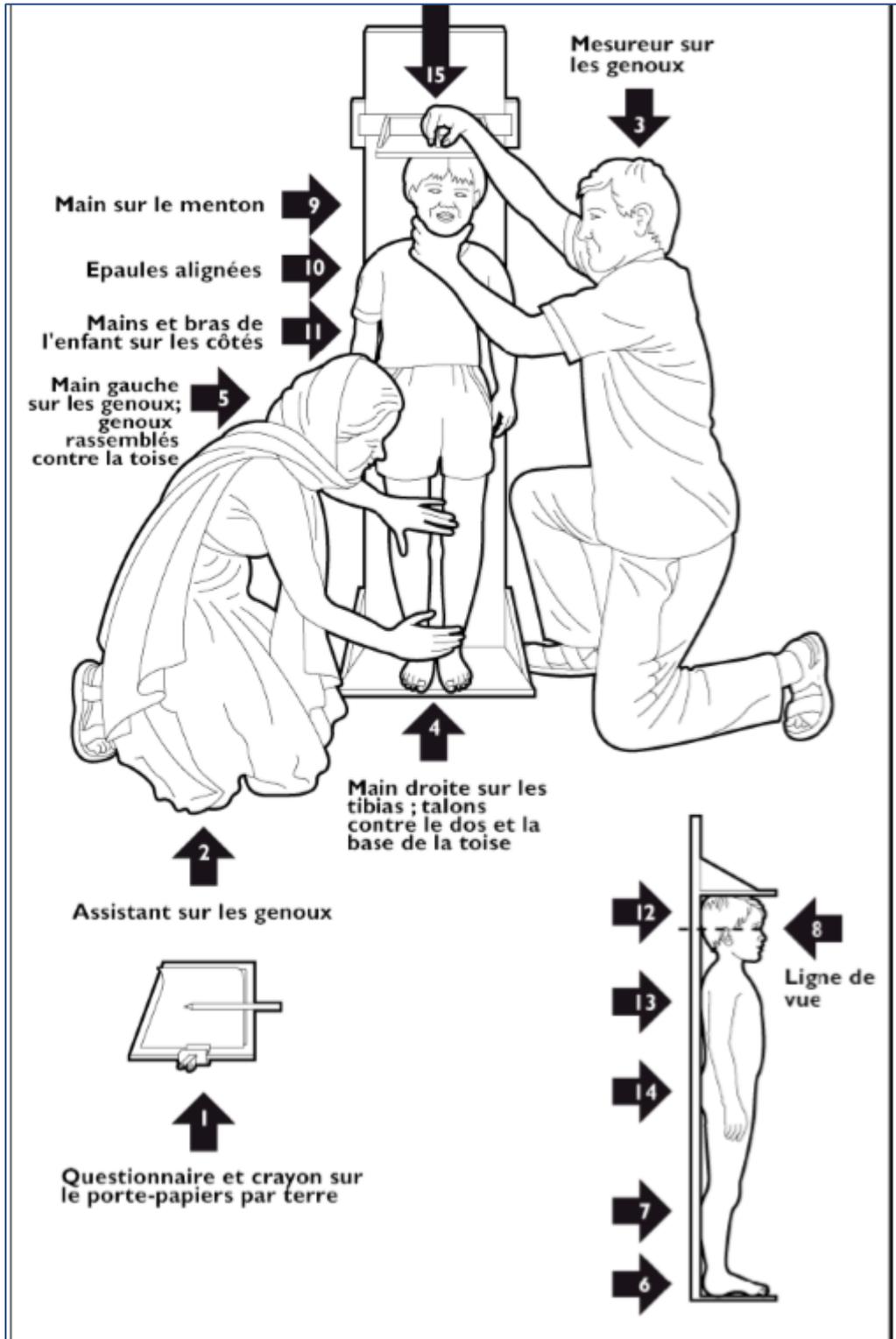
Taille debout

Pour les enfants de 2 ans et plus (Figure 2)

- **Mesureur ou assistant :** Placez la toise sur une surface plate et solide contre un mur, une table, un arbre, un escalier, etc. Vérifiez que la toise ne bouge pas.
- **Mesureur ou assistant :** Demandez à la mère de retirer les souliers de l'enfant et d'enlever tout ce qui pourrait interférer avec la mesure de la taille (foulard, chapeau, coiffure). Demandez-lui d'emmener l'enfant vers la toise et de se mettre à genoux devant l'enfant.
- **Assistant :** Mettez-vous à genoux avec les deux genoux du côté de l'enfant (Flèche 2).
- **Mesureur :** Mettez-vous sur votre genou droit à gauche de l'enfant (Flèche 3). Cela vous donnera plus de marge de mobilité.
- **Assistant :** Mettez les pieds de l'enfant à plat et ensemble au centre et contre le dos et la base de la toise/mur. Mettez votre main droite juste au-dessus des chevilles de l'enfant sur les tibias (Flèche 4), votre main gauche sur les genoux de l'enfant (Flèche 5) et poussez contre la toise/mur. Vérifiez que les jambes de l'enfant sont droites et que les talons et les mollets sont contre la toise/mur (Flèches 6 et 7). Indiquez au mesureur lorsque vous avez terminé de positionner les pieds et les jambes.
- **Mesureur :** Dites à l'enfant de regarder devant lui vers sa mère qui devrait se trouver devant l'enfant. Vérifiez que la ligne de vue de l'enfant est parallèle au sol (Flèche 8). Mettez votre main gauche ouverte sous le menton de l'enfant. Fermez graduellement votre main (Flèche 9).

Ne couvrez pas la bouche ou les oreilles de l'enfant. Vérifiez que les épaules sont au même niveau (Flèche 10), les mains sont contre le côté de l'enfant (Flèche 11) et la tête, les omoplates et les fesses se trouvent contre la toise/mur (Flèches 12, 13 et 14). Avec votre main droite, faites descendre la pièce coulissante sur la tête de l'enfant. Vérifiez que vous poussez sur les cheveux de l'enfant (Flèche 15).

- **Mesureur et assistant :** Vérifiez la position de l'enfant (Flèches 1 à 15). Répétez certaines étapes si nécessaires.
- **Mesureur :** Lorsque la position de l'enfant est correcte, lisez à haute voix la mesure à plus ou moins 0,1 cm.
- **Chef d'équipe :** Répétez la mesure à haute voix et notez-la sur le questionnaire.
- **Mesureur :** Vérifier la mesure lorsque l'enquêteur la répète. Si la mesure est bonne, retirez la pièce coulissante de la tête de l'enfant et votre main gauche de son menton.

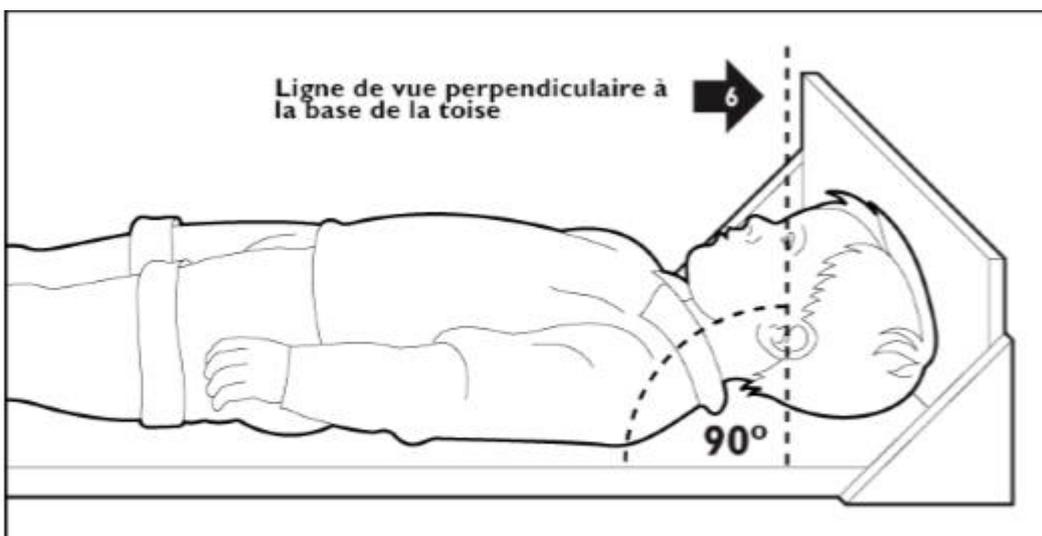
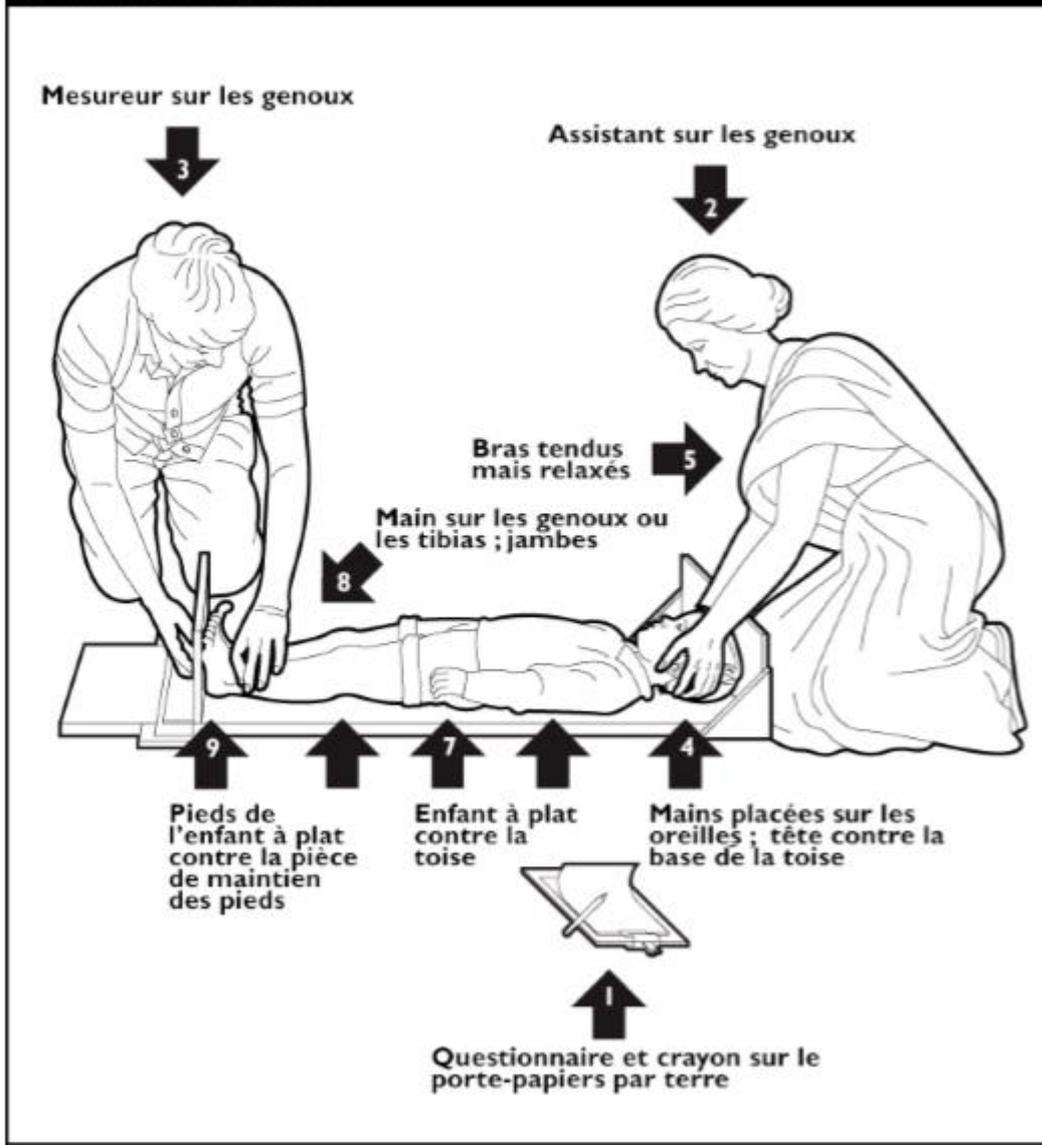


Taille couchée

Longueur pour les nourrissons et les enfants de moins de 2 ans (Figure 3)

- 1. Mesureur ou assistant :** Placez la toise à plat sur une surface plate et solide, par exemple le sol (ou une table solide).
- 2. Assistant :** Mettez-vous avec les deux genoux derrière la base de la toise si elle se trouve sur le sol (Flèche 2).
- 3. Mesureur :** Mettez-vous à genoux à droite de l'enfant pour pouvoir tenir la pièce qui tient les pieds avec votre main droite (Flèche 3).
- 4. Mesureur et assistant :** Avec l'aide de la mère, allongez l'enfant sur la toise, les pieds du côté du curseur, en soutenant le derrière de la tête de l'enfant avec une main et le torse avec l'autre main. Descendez doucement l'enfant sur la toise.
- 5. Mesureur ou assistant :** Demandez à la mère de s'agenouiller tout près de l'autre côté de la toise, faisant face au mesureur, pour que l'enfant reste calme.
- 6. Assistant :** Mettez vos mains sur les oreilles de l'enfant (Flèche 4). , placez la tête de l'enfant contre la base de la toise de sorte que l'enfant regarde en l'air (Flèche 5). La ligne de vue de l'enfant devrait être perpendiculaire au sol (Flèche 6). Votre tête devrait être droite, par-dessus la tête de l'enfant. Regardez droit dans les yeux de l'enfant.
- 7. Mesureur :** Vérifiez que l'enfant est couché à plat et qu'il se trouve au centre de la toise (Flèche 7). Mettez votre main gauche sur les tibias de l'enfant (au-dessus des chevilles) ou sur les genoux (Flèche 8). Appuyez-les fermement contre la toise. Avec votre main droite, tenez fermement le curseur contre les talons de l'enfant (Flèche 9).
- 8. Mesureur et assistant :** Vérifiez la position de l'enfant (Flèches 1 à 9). Répétez toute étape nécessaire.
- 9. Mesureur :** Lorsque la position de l'enfant est correcte, lisez et notez les mensurations à plus ou moins 0,1 cm et lisez la à haute voix à l'enquêteur.
- 10. Chef d'équipe :** Répétez la mesure à haute voix et notez-la sur le questionnaire.
- 11. Mesureur :** Vérifier la mesure lorsque l'enquêteur la répète. Si la mesure est bonne, retirez le curseur et enlevez votre main gauche des tibias ou des genoux de l'enfant.
- 12. Assistant :** Relâchez immédiatement la tête de l'enfant, notez les mensurations et montrez-les au mesureur.
- 13. Mesureur :** Contrôlez la mesure notée sur le questionnaire pour voir si elle est exacte et bien lisible. Indiquez à l'assistant d'effacer et de corriger toute erreur.

Figure 5-2. Mesure de la longueur de l'enfant – Longueur pour les nourrissons et les enfants de 0 à 23 mois



Source : How to Weigh and Measure Children : Assessing the Nutritional Status of Young Children, Nations Unies, 1986.

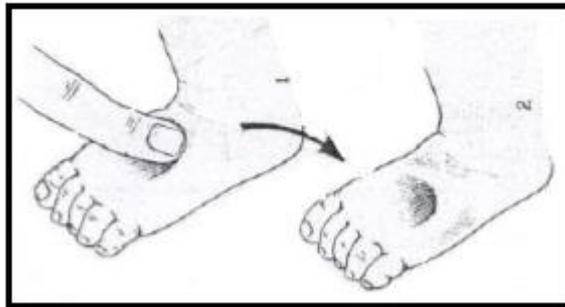
Œdèmes

1. Appuyer avec le pouce sur le dessus du pied (Figure 4)
2. Garder la pression pendant environ trois secondes sur l'œdème (ex : compter doucement en disant mille-et-un, mille-et-deux, mille-et-trois.)
3. Vérifier si l'empreinte reste pendant quelques secondes.
4. Faire la recherche d'œdèmes sur les deux pieds à la fois.

NB : S'il y a œdème, une empreinte reste pendant un certain temps (au moins quelques secondes) sur le dessus du pied où on a appuyé.

L'œdème doit être observé sur les deux pieds pour que l'enfant soit identifié comme étant œdémateux.

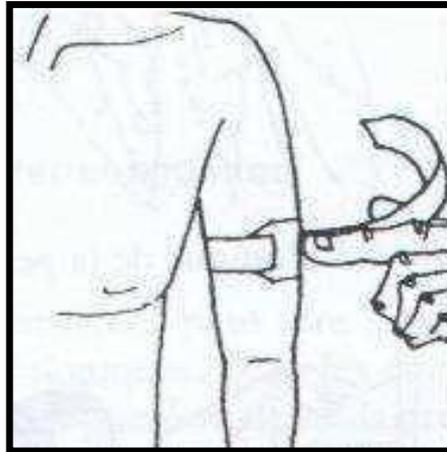
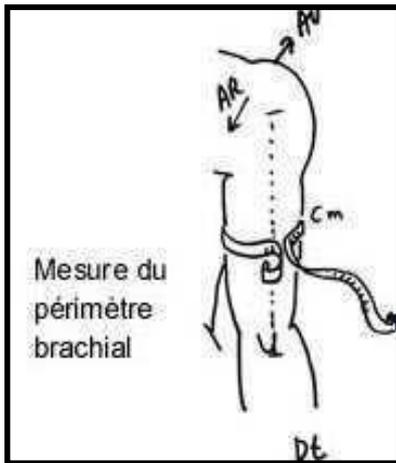
Figure 4 : Diagnostic des œdèmes



Périmètre brachial

1. Le périmètre brachial doit être pris sur les enfants âgés de 6 à 59 mois et les femmes en âge de procréer
2. Déterminer le milieu du bras gauche à mi-distance de l'olécrane (la pointe du coude) et de l'acromion (la pointe de l'omoplate) le bras doit pendre et être décontracté.
3. Utiliser un mètre ruban spécial, que l'on place autour du bras pour effectuer la mesure. La lecture s'effectue dans la fenêtre du mètre, en serrant le mètre modérément. La mesure est enregistrée avec une précision de 0,1cm.

Il est important que le ruban PB touche la peau tout autour du bras, mais il ne doit pas être trop serré et causer une marque sur la peau.



II- QUESTIONNAIRE VILLAGE

SECTION 0 : IDENTIFICATION DU VILLAGE

✓ **Quest A1: numéro du questionnaire**

L'agent enquêteur écrira le numéro correspondant à celui du ménage dans lequel il se trouve au niveau de la zone d'enquête.

✓ **Quest A2 : Nom du chef d'équipe**

Le chef d'équipe écrira le code correspondant à son nom. Chaque chef d'équipe aura un code, c'est ce code qu'il écrira dans la case.

✓ **Quest A3 : Date**

Le chef d'équipe écrira la date de collecte des données dans le village où il se trouve

✓ **Quest A5 : Région Administrative**

L'agent enquêteur écrira le code de la région où il opère dans la case à droite. Ce code doit être déchiffré sur un support remis aux membres de l'équipe avant le début de l'enquête.

✓ **Quest 0.6 : Préfecture**

L'agent enquêteur écrira le code de la Préfecture où il opère dans la case à droite. Ce code doit être déchiffré sur un support remis aux membres de l'équipe avant le début de l'enquête.

✓ **Quest A7 : Sous-Préfecture/Commune**

L'agent enquêteur écrira le code de la Sous-Préfecture/Commune où il opère dans la case à droite. Ce code doit être déchiffré sur un support remis aux membres de l'équipe avant le début de l'enquête.

✓ **Quest 0.8 : Numéro ZD**

L'agent enquêteur portera le code **ZD** la zone de dénombrement dans les cases prévues. Ces codes seront attribués avant le début de l'enquête.

✓ **Quest 0.9: District**

L'agent enquêteur écrira le code du district ou du quartier où il opère dans la case à droite. Ce code doit être déchiffré sur un support remis aux membres de l'équipe avant le début de l'enquête.

✓ **Quest 10 : Village/ Quartier**

L'agent enquêteur écrira en toute lettre le nom du village où il opère et marquera le code village dans la case à droite. Ce code doit être déchiffré sur un support remis aux membres de l'équipe avant le début de l'enquête.

✓ **Quest 10 : Coordonnées GPS du village**

L'agent enquêteur prendra les coordonnées GPS du village où il se trouve

SECTION 1 : DEMOGRAPHIQUES ET MIGRATION

Cette section nous informe sur les mouvements de la population, ainsi que leur accessibilité aux services sociaux de base.

✓ **Quest 1.1 : Quel est le nombre d'habitants de votre village ?**

Ecrire dans les cases le nombre d'habitants qui vivent dans le village.

✓ **Quest 1.2 : Quel est le nombre de ménages dans votre village ?**

Ecrire dans les cases le nombre de ménages qui existent dans le village.

✓ **Quest 1.3 : Parmi ces ménages, combien sont dirigés par des femmes ?**

A travers cette question, on veut savoir le nombre de femmes chef de ménage. Ecrire ce nombre en clair dans les cases appropriées.

✓ **Quest 1.4 : Est-ce certains membres des ménages de votre village vont en migration ?**

Poser la question et selon la réponse, mettre le code correspondant : 1 si Oui et 0 si Non. Dans le cas où la réponse est non, passer directement à la section 2.

✓ **Quest 1.5 : Si oui, quelles sont les principales destinations des migrants du village ?**

Poser la question et selon la réponse, mettre les trois codes correspondants dans les cases prévues.

✓ **Quest 1.6 : Quelles sont les périodes où s'effectuent le plus souvent ces migrations ?**

Indiquer les deux périodes pendant lesquelles on observe les mouvements les plus intenses en inscrivant les codes correspondant aux mois pour les départs et pour les retours.

SECTION 2 : TRANSPORT ET COMMUNICATION

✓ **Quest 2.1 : Comment votre village est accessible par voie terrestre ?**

Indiquer les deux principales voies d'accès au village en mettant les codes correspondants dans les cases.

✓ **Quest 2.2 : Combien de temps de marche sépare le village de la plus proche route goudronnée ou carrossable ?**

Il s'agit d'estimer le temps qu'il faut faire pour atteindre la route goudronnée ou carrossable la plus proche du village et d'inscrire le code correspondant à un intervalle de temps prédéfini.

✓ **Quest 2.3 : Votre village est-il enclavé pendant une partie de l'année ?**

Poser la question et selon la réponse, mettre le code correspondant : 1 si Oui et 0 si Non.

✓ **Quest 2.4 : Quelles sont les principales causes de l'enclavement du village ?**

Si le village est enclavé, donner les deux raisons principales qui expliquent cet enclavement en inscrivant les deux codes correspondant à ces raisons dans les cases.

Quest 2.5 : Durant la période d'enclavement combien de temps de marche vous sépare de la plus proche route goudronnée ou carrossable ?

Durant la période d'enclavement il s'agit de donner d'une part le temps qu'il faut faire pour atteindre la route goudronnée ou carrossable la plus proche du village et d'autre part le nombre de km correspondant à ce temps. **1 = 15 minutes ou moins ; 2 = De 15 à 30 minutes ; 3= De 30 minutes à 1 heure ; 4 = Plus de 1 heure.**

✓ **Quest 2.6 : Quelle est la période d'enclavement ?**

Indiquer le début et la fin de la période d'enclavement en inscrivant les codes des mois correspondant dans les cases.

✓ **Quest 2.7 : Votre village est-il couvert par le réseau téléphonique ?**

Poser la question sur la couverture du village par un des opérateur de téléphone et selon la réponse, mettre le code correspondant : 1 si Oui et 0 si Non.

✓ **Quest 2.8 : Temps de marche pour accéder à un poste de téléphone**

Il s'agit d'estimer le temps qu'il faut faire pour atteindre le poste de téléphone le plus proche du village et d'inscrire le code correspondant à un intervalle de temps prédéfini dans la case.

✓ **Quest 2.9 : Quel est le principal mode d'envoi/réception de l'argent dans le village ?**

Indiquer le principal mode d'envoi/réception de l'argent dans le village en inscrivant le code approprié dans la case.

SECTION 3 : EDUCATION

✓ **Quest 3.1 : Avez-vous un centre fonctionnel d’alphabétisation dans le village ?**

Il s’agit du centre d’alphabétisation qui reçoit des élèves au moment de l’enquête. Ne prenez pas en compte celui qui ne marche pas du tout. Si le centre fonctionne, mettre 1 pour Oui et 0 pour Non dans la case.

✓ **Quest 3.2 : Avez-vous une école primaire fonctionnelle dans le village ?**

Il s’agit de l’école primaire qui reçoit des élèves au moment de l’enquête. Ne prenez pas en compte celle qui ne marche pas du tout. Si l’école primaire fonctionne, mettre 1 dans la case et vous continuez à poser les questions. Dans le cas où la réponse à la question est non, vous partez directement à la question 3.13.

✓ **Quest 3.3 : De quel type est l’école primaire du village ?**

Ecrire le code correspondant au type d’école primaire (de la 1^{ère} année à la 6^{ème} incluse) dans le village. **1 = Public ; 2 = Privé ; 3 = Communautaire ; 4 = Autres.** Vous avez la possibilité de relever les renseignements sur trois écoles si elles sont situées dans le village où se déroule l’enquête.

✓ **Quest 3.4 : Quel est le niveau d’études le plus élevé dans votre école primaire ?**

Indiquer pour chacune des écoles existant dans le village (3 au maximum), le code correspondant à la classe d’études la plus élevée. **1= 1^{ère} année ; 2= 2^{ème} année ; 3= 3^{ème} année ; 4= 4^{ème} année ; 5= 5^{ème} année ; 6= 6^{ème} année ; 7= Autre.**

✓ **Quest 3.5 : Combien d’élèves compte votre école primaire ?**

Mentionner de façon claire l’effectif total de chacune des écoles primaires dans les cases correspondantes.

✓ **Quest 3.6 : Quel est le nombre de filles et de garçons qui étudient à l’école primaire du village ?**

Mentionner de façon claire l’effectif total de garçons et de filles inscrits dans chacune des écoles du village dans les cases correspondantes.

✓ **Quest 3.7 : Combien de salles de classes compte votre école primaire ?**

Mentionner de façon claire le nombre de classes de chaque école primaire et inscrire le nombre dans la case correspondante.

✓ **Quest 3.8 : Combien d’enseignants compte votre école primaire ?**

Ecrire le nombre d’enseignants (par sexe) que compte chaque école primaire dans les cases correspondantes.

✓ **Quest 3.9 : Y a-t-il une cantine scolaire dans votre école ?**

Poser la question et selon la réponse, mettre le code correspondant : 1 si Oui et 0 si Non.

✓ **Quest 3.10 : De quel type de cantine scolaire s’agit-il ?**

Indiquer pour chacune des écoles existant dans le village, le code correspondant au type de cantine dans la case.

✓ **Quest 3.11 : Votre école possède-t-elle un champ ou une plantation scolaire ?**

Indiquer pour chacune des écoles existant dans le village, si elle possède un champ ou une plantation et inscrire 1 pour Oui et 0 pour Non dans la case.

✓ **Quest 3.12 : Y a t-il dans votre école de l’eau potable, de l’électricité ou des latrines ?**

Indiquer pour chacune des écoles existant dans le village, si elle possède de l’eau potable, de l’électricité ou des latrines et inscrire pour chacune des installations 1 pour Oui et 0 pour Non dans les cases correspondantes.

✓ **Quest 3.13 : Quel est le principal mode de transport utilisé par les élèves pour se rendre à l’école (si elle est située en dehors de la localité) ?**

AGVSAN - Guinée 2018

Cette question nous renseigne sur le mode de transport des enfants pour aller à l'école primaire. Ecrire le code correspondant à ce mode dans les cases appropriées. **1 = A pied ; 2 = Charrette ; 3 = Animaux ; 4 = Vélo/Moto ; 5 = Voiture ; 6 = Autres**

✓ **Quest 3.14 : Quel est le temps de marche à pied pour se rendre à l'école primaire ?**

Indiquer en fonction des codes proposés le temps de marche à pied pour aller à l'école primaire que fréquentent les enfants du village.

✓ **Quest 3.15 : Quel est le temps de marche à pied pour se rendre à l'école secondaire ?**

Indiquer avec les codes proposés le temps de marche à pied pour aller à l'école secondaire que fréquentent les enfants du village.

✓ **Quest 3.16 : Est-ce que ces écoles sont situées dans des endroits surs ?**

Poser la question et selon la réponse mettre le code correspondant : 1 pour Oui et 0 pour Non.

SECTION 4 : SANTE

Cette section renseigne sur la disponibilité et l'accessibilité des services de santé par les habitants du village.

✓ **Quest 4.1 : Y a-t-il une infrastructure sanitaire fonctionnelle dans votre village ?**

Poser la question et selon la réponse mettre le code correspondant : 1 pour Oui et 0 pour Non.

✓ **Quest 4.2 : Combien de temps de marche sépare le village de la structure sanitaire la plus proche ?**

Il s'agit d'estimer le temps qu'il faut faire pour atteindre à pied la structure sanitaire la plus proche et d'inscrire le code correspondant à un intervalle de temps prédéfini dans la case.

✓ **Quest 4.3 : De quel type est l'infrastructure fréquentée par les habitants du village ?**

Cette question cherche à appréhender la fréquentation des habitants du village. Poser la question et selon la réponse sur la fréquentation mettre le code correspondant. Vous avez la possibilité de fournir l'information pour 2 infrastructures.

1=poste de santé ; 2=Centre de santé ; 3=Dispensaire ; 4=Hôpital préfectoral ; 5=Hôpital régional ; 6=clinique privée/ONG ; 7=Autres à spécifier.

✓ **Quest 4.4 : Quel est le principal mode de transport utilisé pour évacuer les malades ?**

Poser la question et selon la réponse donnée sur le principal mode de transport mettre le code correspondant : **1= A pied ; 2=Charrette ; 3=Animaux ; 4=Vélo/Moto ; 5=Voiture ; 6 =Pirogue ; =Autres.**

✓ **Quest 4.5 : Y a-t-il une pharmacie, un dépôt, une mutuelle ou un poste de pharmacie dans votre village ?**

Poser la question et selon la réponse mettre le code correspondant : 1 si Oui et 0 si Non.

✓ **Quest 4.6 : Comment les habitants du village se procurent leurs médicaments ?**

Indiquer à l'aide du code approprié la source principale des médicaments utilisés par les habitants du village.

✓ **Quest 4.7 : Combien de points d'eau potable (forage, source aménagée ou puits amélioré) existent dans le village ?**

Inscrire le nombre total de sources d'eau potable dont dispose le village en l'inscrivant dans les cases prévues à cet effet ; (voir Annexe 1).

✓ **Quest 4.8 : Y a-t-il des périodes de rupture d'approvisionnement en eau ?**

Indiquer à l'aide du code approprié si le village connaît des périodes de rupture en eau potable en écrivant 1 pour Oui et 0 pour Non dans la case.

AGVSAN - Guinée 2018

✓ **Quest 4.9 : Quelle est la période critique ?**

Indiquer le début et la fin de la période pendant laquelle le village connaît des ruptures dans l'approvisionnement en eau. Inscrive les codes des mois dans les cases prévues à cet effet.

✓ **Quest 4.10 : Quelles sont les deux principales maladies qui affectent les habitants du village (enfants de 0 à 14 ans, adultes de 15 à 59 ans et de 60 ans et plus) et les périodes de pic épidémique ?**

Pour chaque catégorie de personnes (enfants de 0 à 14 ans, adultes de 15 à 59 ans et personnes âgées de 60 ans et plus), poser les questions sur les deux principales maladies qui les affectent ainsi que les périodes de pic épidémique et mettre les codes correspondants. Les codes des maladies et des périodes sont proposés dans le tableau.

SECTION 5 : MARCHE

Cette section renseigne sur la disponibilité, l'accès et les services offerts par les trois marchés dans lesquels se rendent les habitants du village.

Les questions 5.1, 5.2, 5.3 et 5.4 permettent de savoir, pour chacun des marchés identifiés, le temps de marche pour y accéder et les blocages éventuels au cours de l'année.

✓ **Quest 5.1 : Le temps de marche**

Poser la question sur le temps de marche (heures et minutes) pour accéder à chaque marché et inscrire les réponses dans les cases appropriées.

✓ **Quest 5.2 : Combien de mois par an avez-vous en général l'accès physique à ces marchés ?**

Poser la question et mettre le nombre de mois dans la colonne appropriée.

✓ **Quest 5.3 : Si l'accès physique aux marchés est bloqué, cela l'est de quel mois à quel mois ?**

Les deux premières cases concernent le mois de début du blocage et les deux secondes le mois de fin de blocage. Le code mois va de 01 à 12 c'est à dire les 12 mois de l'année. Si c'est juillet pour le début et septembre pour la fin, marquer |_0_|_7_| -|_0_|_9_|.

✓ **Quest 5.4 : Pourquoi l'accès physique aux marchés est bloqué ?**

Poser la question et selon la réponse mettre le code correspondant : 0=Pas d'entraves ; 1=Inondation ; 2=Insécurité ; 3=manque de transport ; 4=Autre à préciser ;

✓ **Quest 5.5 : Produits vendus par les ménages du village sur les marchés**

Demander quels sont les 5 principaux produits couramment vendus par les ménages du village sur les marchés. Inscrive le nom de chacun des produits et le code correspondant les cases respectives.

✓ **Quest 5.6 : Dans quel(s) marché(s) les habitants du village achètent ils principalement les produits agricoles, d'élevage et/ou de pêche ?**

Indiquer à l'aide de code les trois principaux marchés dans lesquels les habitants du village achètent leurs produits agricoles, d'élevage ou de pêche. 1=marché du village ; 2=marché du village voisin ; 3=marché du district 4=marché de la sous-préfecture ; 5=marché de la préfecture ; 6=marché de la capitale ; 7=Autre.

✓ **Quest 5.7 : Quelles sont les raisons principales du choix de ces marchés ?**

Poser la question pour chacun des marchés cités à Quest 5.6 et écrire le code correspondant à la réponse dans la case appropriée.

✓ **Quest 5.8 : Dans quel(s) marché(s) les habitants du village vendent ils principalement les produits agricoles, d'élevage et/ou de pêche ?**

Indiquer à l'aide de code les trois principaux marchés dans lesquels les habitants du village achètent leurs produits agricoles, d'élevage ou de pêche. 1=marché du village ; 2=marché du village voisin ;

AGVSAN - Guinée 2018

3=marché du district 4=marché de la sous-préfecture ; 5=marché de la préfecture ; 6=marché de la capitale ; 7=Autre.

✓ **Quest 5.9 :** Quelles sont les raisons principales du choix de ces marchés?

Poser la question pour chacun des marchés cités à Quest 5.8 et écrire le code correspondant à la réponse dans la case appropriée.

✓ **Quest 5.10 :** En temps normal, quel est le niveau d'approvisionnement du (des) marché(s) que vous fréquentez ?

Poser la question et en fonction de la réponse inscrire 1 pour Bon, 2 pour Limité et 3 pour Très limité

✓ **Quest 5.11 :** Quel est le niveau d'approvisionnement du marché en produits alimentaires en comparaison avec l'année dernière ?

Poser la question et en fonction de la réponse inscrire 1 pour Moins que l'année dernière ; 2 pour Identique à l'année dernière et 3 pour Plus que l'année dernière.

✓ **Quest 5.12 :** Quels sont les produits alimentaires qui sont fréquemment en rupture de stock ?

Pour chacun des produits listés, inscrire 0 si le produit ne connaît pas de rupture ou par 1 dans le cas contraire.

SECTION 6 : ASSISTANCE ET AIDE ALIMENTAIRE

✓ **Quest 6.1 :** Votre village a-t-il bénéficié d'une assistance extérieure au cours des 12 derniers mois ?

Poser la question et selon la réponse, mettre le code correspondant : 1 si Oui et 2 si Non.

NB : il faut respecter la période de référence c'est-à-dire les 12 derniers mois.

✓ **Quest 6.2 :** De quel type d'assistance s'agit-il ?

Si le village a bénéficié d'une assistance extérieure, demander la nature de cette assistance et inscrire 0 si elle est alimentaire ou 1 si elle est non alimentaire.

✓ **Quest 6.3 :** Quels sont les trois principaux intervenants ?

Parmi les intervenants listés, demander les trois principaux et inscrire les codes correspondants dans les cases : 1=ONG ; 2=Association de Développement Villageoise (ADV) ; 3=Organisme international ; 4=Etat ; 5=Autre (à préciser).

✓ **Quest 6.4 :** Quels sont les trois principaux domaines d'intervention ?

Donner par ordre d'importance, les trois principaux domaines d'intervention et inscrire le code correspondant dans la case : 1=Agriculture ; 2=Elevage ; 3=Education ; 4=Santé/Nutrition ; 5 =Activité génératrices de revenus ; 6=Autres (à préciser).

✓ **Quest 6.5 :** Qui sont les 3 principaux bénéficiaires ?

Il s'agit de déterminer les trois principaux bénéficiaires de l'aide reçue. Si c'est tout le village qui bénéficie de l'intervention, mettez 1. Dans le cas où ce sont des vulnérables mettez 5. Comprenez par vulnérables les catégories de personnes qui ne s'identifient pas dans les modalités 2, 3, et 4. Il peut s'agir des malades, des handicapés entre autres. 1=Tout le village ; 2=Femmes ; 3=Enfants ; 4=Hommes ; 5=Vulnérables ; 6=Autres

✓ **Quest 6.6 :** Combien de ménages ont bénéficié d'une assistance alimentaire au cours des 12 derniers mois ?

Inscrire le nombre de ménages qui ont bénéficié de l'assistance alimentaire dans les cases correspondantes. Il faut noter que l'assistance peut être apportée à quelques ménages seulement ou à l'ensemble des ménages du village.

✓ **Quest 6.7 : Au cours des trois derniers mois, quels sont les aliments reçus et quelles en ont été les quantités ?**

Pour chacun des produits alimentaires cités, demander si le village en a reçu et inscrire 1 si Oui ou 0 si Non. Ensuite, pour les produits reçus demander et inscrire les quantités (en kg) dans la case correspondante aux produits alimentaires. Il s'agit des céréales sèches, le riz, les légumineuses, l'huile végétale, le sucre, le sel et la farine enrichie.

NB : Si les quantités sont exprimées en Unités de Mesure locale, convertir en kg

SECTION 7 : CHOC ET SECURITE ALIMENTAIRE

Cette section renseigne sur les chocs qui ont affecté le ménage et les stratégies mises en place par le ménage pour y faire face.

Choc : on appelle choc un événement survenu au sein d'une entité (famille, village, zone) qui fait changer les comportements habituels des ménages, ou introduit un élément de stress qui affecte le mode de vie du ménage

On distingue les catégories de chocs suivants :

- **chocs biophysiques** : tels que sécheresse, criquets, inondations, vent/ensablement, maladies des animaux...
- **chocs économiques** : vols ou pillage, hausse des prix au consommateur, baisse des prix au producteur, chômage, perte de la source de revenu, spéculations ...
- **chocs sociaux** : épidémies, maladies consécutives ou fréquentes des membres du ménage
- **chocs politiques** : guerres, déplacements forcés, conflits locaux pour eau/terre...

✓ **Quest 7.1 : Pendant les 12 derniers mois, le ménage a-t-il subi un choc ?**

Poser la question et selon la réponse mettre le code correspondant : **1 si Oui et 0 si Non. Si la réponse est non l'interview est terminée.**

✓ **Quest 7.2 : si oui, par ordre d'importance, quels sont les quatre principaux chocs qui ont affecté votre ménage durant les 12 derniers mois ?**

L'enquêteur, en posant la question, se passera de la liste établie pour écouter attentivement la déclaration de l'enquêté et mettre le code correspondant dans la case appropriée. **On peut ne pas avoir quatre chocs et la liste des types de chocs classés par catégorie figure en bas du tableau.**

Ensuite pour chaque choc mentionné, demander la fréquence au cours des 10 dernières années et la période de l'année au cours de laquelle ce choc intervient. En fonction des codes de fréquence et de mois remplir les cases correspondantes.

ANNEXES

Annexe 1 : Types de points d'eau

Puits

Traditionnel, non cimenté (en mauvais état)



Puits

Cimenté (mais sans couvercle)



Puits

Cimenté (sans suspensoir)



Forage

équipé d'une pompe à motricité humaine (aire assainie, bon état)



Forage

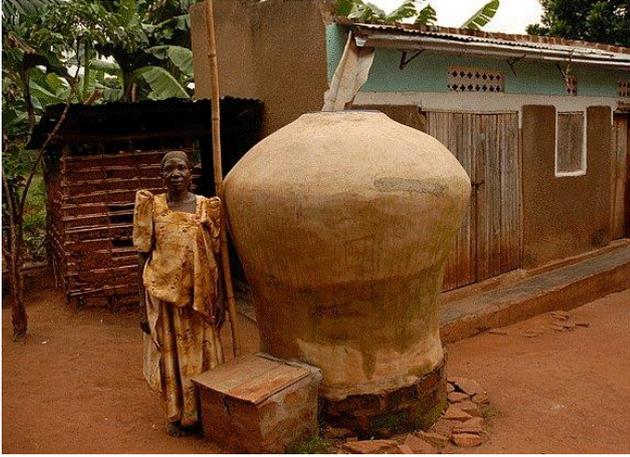
équipé d'une pompe à motricité humaine



Borne fontaine



Citerne pour l'eau de pluie



Citerne pour l'eau de pluie



Annexe2 : Latrines

Toilettes

à chasse manuelle



Latrine

à fosse ventilée



Latrine

(à récupération des urines et excréta)

Latrine

à dalle en ciment



Latrine

à dalle en bois + argile



Latrine

A dalle en bois + banco



Trou ouvert



Défécation dans la nature



Annexe 2 : Questionnaires

Questionnaire ménage (p. 58)

Questionnaire village (p. 78)

Questionnaire marché (p. 87)

Questionnaire commerçant (p. 93)

Questionnaire producteur (p. 48)

Questionnaire transporteur (p. 52)

QUESTIONNAIRE MENAGE



AGVSAN - Guinée 2018

ANALYSE GLOBALE DE LA VULNERABILITE, DE LA SECURITE ALIMENTAIRE, ET DE LA NUTRITION EN REPUBLIQUE DE GUINEE

Questionnaire ménage



Section 0 : A Compléter par l'enquêteur

Instructions aux informateurs

Le gouvernement guinéen et ses partenaires des Nations Unies (PAM, UNICEF, PNUD, FAO, OMS) conduisent une étude sur la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages. Nous voudrions vous poser quelques questions sur votre ménage. Nos questions s'adressent essentiellement au chef du ménage (ou à son représentant), L'entretien durera environ 60 minutes. Toutes les informations recueillies resteront strictement confidentielles. La participation à cette étude est volontaire et vous pouvez refuser de répondre à tout ou une partie du questionnaire. Nous espérons que vous accepterez de participer à cette étude car les résultats obtenus permettront au gouvernement et à ses partenaires de mieux apprécier vos besoins en cas de nécessité d'assistance. Vos réponses n'affecteront en aucune façon votre accès à tous les programmes d'assistance. Avez-vous des questions particulières et êtes-vous d'accord pour participer à cette enquête ?

DATE : / /

0.1) Code de l'équipe	(Liste)
0.2) Code de l'enquêteur	(Liste)
0.3) Langue de l'entretien	a) Français b) Sousou c) Poulard d) Malinke e) Kissi f) Guerze g) Toma h) Autre (Précisez)
0.4) Région	(Liste)
0.5) Préfecture	(Liste)
0.6) Sous-préfecture	(Liste)
0.7) District	(Liste)
0.8) Numéro ZD	---
0.9) Village/Quartier
0.10) Strate	a) Rurale b) Urbaine
0.11) Le répondant accepte t'il de participer a l'enquête?	OUI – NON

SECTION 1 – DEMOGRAPHIE

1.01) Le répondant est-il le chef du ménage ?	OUI – NON
1.02) Si non quel est le sexe du répondant ?	MASCULIN - FEMININ
1.02b) Si non quel est l'âge du repondant ?	__ (n'accepter que les répondants de plus de 18 ans)
1.03) Quel est le sexe du chef de ménage ?	MASCULIN - FEMININ
1.04) Quel est l'âge du chef de ménage ?	__ (ne peut etre plus jeune que 15 ans)
1.05) Statut matrimonial du chef de ménage	a) Marie(e) b) Divorce (e) /Separe(e) c) Veuf (ve) d) Célibataire
1.06) Si le chef de ménage est une femme mariée, habite-t-elle avec son conjoint ?	OUI – NON
1.07) Le chef de ménage est-il polygame ?	OUI – NON
1.08) Si oui, combien d'épouses le chef de ménage a-t-il ?	---
1.09) Nombre de membres du ménage par sexe et par tranche d'âge. (Sont exclus les membres qui ne vivent pas avec le ménage au moment de l'enquête ET qui ne sont pas en situation de migration temporaire c'est-à-dire qui passent plus de 6 mois à l'extérieur du ménage)	---
1.10A) Combien de personnes de sexe MASCULIN des catégories suivantes vivent dans le ménage ?	<ul style="list-style-type: none"> • 0-5 ans • 6-14 ans • 15-34 ans • 35-59 ans • 60 ans et +
1.10B) Combien de personnes de sexe FEMININ des catégories suivantes vivent dans le ménage ?	<ul style="list-style-type: none"> • 0-5 ans • 6-14 ans • 15-34 ans • 35-59 ans • 60 ans et +

(Confirmer le nombre de personnes totales dans le ménage)

Section 2 – EDUCATION

AGVSAN - Guinée 2018

2.01) Quel est le niveau d'instruction du chef de ménage ?	<ul style="list-style-type: none"> - Aucun et non-alphabétise - Aucun mais alphabétise - Primaire Incomplet - Primaire complet - Secondaire complet - Secondaire incomplet - Supérieur - Professionnel - Coranique
2.02) Nombre d'enfants scolarisés du ménage	<p>2.02.01) Combien de garçons de 6-14 ans du ménage vont actuellement à l'école ?</p> <p>—</p> <p>2.02.02) Combien de filles de 6-14 ans du ménage vont actuellement à l'école ?</p> <p>—</p>
2.03) Nombre d'abandons et de non-scolarisation	<p>2.03.01) Combien de garçons de 6-14 ans du ménage ne sont jamais allés à l'école?</p> <p>—</p> <p>2.03.02) Combien de garçons de 6-14 ans du ménage ont été retirés de l'école?</p> <p>—</p> <p>2.03.03) Combien de filles de 6-14 ans du ménage ne sont jamais allés à l'école?</p> <p>—</p> <p>2.03.04) Combien de filles de 6-14 ans du ménage ont été retirés de l'école?</p> <p>—</p>
2.04.01) Quelles est la raison principale d'abandon des GARCONS?	<ul style="list-style-type: none"> a) Pas d'école ou école non fonctionnelle b) Ecole trop lointaine c) Frais de scolarité élevés d) Enfant malade ou handicapé e) Enfant s'occupant d'une tierce personne f) Enfant travailleur (domestique...) g) Mariage/Grossesse h) Manque d'intérêt des parents pour l'école i) Manque d'intérêt pour l'école de la part de l'enfant Faim/Manque d'alimentation j) Autres (Préciser)
2.04.01) Quelles est la raison principale d'abandon des FILLES?	
2.04.03) Quelles est la raison principale de non-scolarisation des GARCONS?	
2.04.04) Quelles est la raison principale de non-scolarisation des FILLES ?	
Section 3 – SANTE	
3.01) Des membres de votre ménage ont-ils souffert de MALADIES CHRONIQUES ou handicapantes au cours des 12 derniers mois ? O-N	OUI – NON
3.02) Si 3.01 = OUI, le chef de ménage en fait-il partie?	OUI – NON
3.03.01) Si 3.01 = OUI, combien de membres masculins de votre ménage souffrent ou ont souffert de MALADIES CHRONIQUES ou handicapantes au cours des 12 derniers mois ? (personnes de plus de 5 ans uniquement)	--
3.03.02) Si 3.01 = OUI, combien de membres féminins de votre ménage souffrent ou ont souffert de MALADIES CHRONIQUES ou handicapantes au cours des 12 derniers mois ? (personnes de plus de 5 ans uniquement)	--
3.03.03) Si 3.01 = OUI, combien d'enfants de moins de 5 ans souffrent ou ont souffert de MALADIES CHRONIQUES ou handicapantes au cours des 12 derniers mois ?	--
3.03.04) Si 3.01 = OUI, quelles maladie chroniques ou handicapantes touchent votre ménage? (choix multiple)	<ul style="list-style-type: none"> a) Hyper/Hypo tension artérielle et autres MCV b) Diabète c) Cancer d) Maladie respiratoire chronique (y compris asthme) e) Maladie mentale (y compris épilepsie)

AGVSAN - Guinée 2018

	<ul style="list-style-type: none"> f) Handicap physique ou mental à la naissance g) Handicap physique ou mental acquis par accident / maladie h) Autres (Préciser) i) Pas de réponse
3.03.05) Si 3.01 = OUI, parmi ces malades chroniques, comment ont-ils été traités ? (type de soins principal)	<ul style="list-style-type: none"> a) Structure de santé b) Guérisseur/Remèdes traditionnels c) Automédication (Pharmacie) d) Automédication (Médicaments de rue) e) Autre (à préciser)
3.03.07) Si 3.01 = OUI, si les malades n'ont pas été traités dans une structure sanitaire, quelle en est la principale raison? (3.03.05 != a)	<ul style="list-style-type: none"> a) Manque de moyens financiers b) Manque de confiance dans la médecine moderne c) Manque de moyen de transport d) Mauvaise qualité de l'accueil dans la structure e) Manque de confiance au personnel soignant f) Autre (Préciser)
3.04) Des membres de votre ménage ont-ils souffert d'une maladie non-chronique au cours des 12 derniers mois ?	OUI – NON
3.05) Si 3.04 = OUI, le chef de ménage en fait-il partie?	OUI – NON
3.06.01) Si 3.04 = OUI, combien de membres masculins de votre ménage souffrent ou ont souffert de MALADIES NON-CHRONIQUES au cours du mois précédant l'enquête ? (personnes de plus de 5 ans uniquement)	--
3.06.02) Si 3.04 = OUI, combien de membres féminins de votre ménage souffrent ou ont souffert de MALADIES NON-CHRONIQUES au cours du mois précédant l'enquête ? (personnes de plus de 5 ans uniquement)	--
3.06.03) Si 3.04 = OUI, combien d'enfants de moins de 5 ans souffrent ou ont souffert de MALADIES CHRONIQUES au cours du mois précédant l'enquête ?	--
3.06.04) Si 3.04 = OUI, quelles est la principale maladie survenue dans le ménage au cours du mois précédant l'enquête ?	<ul style="list-style-type: none"> a) Paludisme/Malaria b) Diarrhée c) Anémie d) Vers intestinaux e) Malnutrition f) Infection Respiratoire Aiguë (IRA) g) Autres problèmes respiratoires (Toux, grippe) h) Maladies de la peau i) Autres (3.06.05 : Préciser) j) Pas de réponse
3.06.06) Si 3.04 = OUI, parmi ces malades non-chroniques du mois passé, comment ont-ils été traités ? (type de soins principal)	<ul style="list-style-type: none"> f) Structure de santé g) Guérisseur/Remèdes traditionnels h) Automédication (Pharmacie) i) Automédication (Médicaments de rue) j) Autre (à préciser)
3.06.07) Si les malades n'ont pas été traités dans une structure sanitaire, quelle en est la raison? (3.06.06 != a)	<ul style="list-style-type: none"> g) Manque de moyens financiers h) Manque de confiance dans la médecine moderne i) Manque de moyen de transport j) Mauvaise qualité de l'accueil dans la structure k) Manque de confiance au personnel soignant l) Autre (à préciser)
3.07) Quel est l'impact de ces maladies sur les revenus du ménage ?	<ul style="list-style-type: none"> m) Perte de revenus très importante (plus de 50%) n) Perte de revenus élevée (entre 25 et 50%) o) Perte de revenus faible (moins de 25%) p) Aucune perte de revenus (0%) q) Hausse des revenus
3.08) Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu à payer des prestations de la façon suivante, dans une structure sanitaire ?	<ul style="list-style-type: none"> e) Comptant avec fonds propres f) Emprunt g) Assurance maladie h) Autres (Précisez)
3.09) Certains membres du ménage sont-ils décédés au cours des 12 derniers mois ?	OUI – NON
3.09.1) Si 3.08 = OUI, combien de membres de votre ménage sont décédés ?	--
3.09.2) Si 3.08 = OUI, principale Cause	<ul style="list-style-type: none"> g) Maladie chronique (au moins 3 mois sur 12) h) Handicap physique ou mental à la naissance i) Handicap physique ou mental acquis par accident / maladie j) Vieillesse

AGVSAN - Guinée 2018

	k) Autre (Préciser) l) Pas de réponse
3.10) Ménages touchés par EBOLA	
3.10.01) Y a t'il eu des cas de maladie à virus Ebola dans votre ménage entre 2014 et 2016 ?	OUI – NON
3.10.02) Si 3.10.01 = OUI, y a t'il eu des cas de décès dans votre ménage des suites d'Ebola ?	OUI – NON
3.10.03) Si 3.10.02 = OUI, S'il y a des décès, le chef de ménage en fait-il partie ?	OUI – NON
3.10.04) Si 3.10.02 = OUI, combien de personnes sont décédées dans votre ménage des suites d'Ebola ?	--
3.10.04a) Si 3.10.02 = OUI, combien de personnes âgées entre 14-59 sont décédées des suites d'Ebola? __	--
3.10.05) Si 3.10.01 = OUI, y a-t-il des survivants Ebola dans votre ménage?	OUI – NON
3.10.06) Si 3.10.05 = OUI, le chef de ménage en fait-il partie?	OUI – NON
3.10.07) Si 3.10.05 = OUI, quel est le nombre de personnes guéries d'Ebola (survivants) ?	--
3.10.08) Si 3.10.01 = OUI, par rapport à la situation avant Ebola, comment estimez-vous les revenus du ménage aujourd'hui?	e) Perte de revenus très importante (plus de 50%) f) Perte de revenus élevée (entre 25 et 50%) g) Perte de revenus faible (moins de 25%) h) Aucune perte de revenus (0%) i) Hausse des revenus
3.10.09) Si une perte de revenus a été constatée, comment avez-vous fait face? (3.10.08 =/= d)	l) Travail journalier m) Travail contre vivre n) Dons/Solidarité/Aide parents/amis o) Emprunt p) Crédit q) Vente d'outils agricole/animaux domestiques r) Augmentation des sources de revenus s) Déscolarisation t) Diminution de la nourriture u) Appui d'institutions/ONGs/ONU v) Autre (Préciser)
3.10.10) Si 3.10.01 = OUI, votre ménage a-t-il souffert ou souffre t'il encore aujourd'hui de stigmatisation des suites d'Ebola?	OUI – NON
3.10.11) Si 10.11 = OUI, comment cela se manifeste t'il? (problème principal)	e) Difficulté à trouver du travail f) Méfiance g) Violence physique et verbale h) Autre (préciser)
3.10.12) Si 10.01 = OUI, avez-vous migré dans votre lieu de résidence actuelle à cause de l'Ebola ?	OUI – NON
3.10.12a) Si 10.12 = OUI, à partir de quelle sous-préfecture ?	(Liste)
3.10.13) Si 10.01 = OUI, quels mots vous viennent à l'esprit pour décrire l'impact de l'Ebola sur votre vie au présent ? (Résumez en 1 phrase)
Section 4 : MIGRATION	
4.01) Certains membres de votre ménage ont-ils migré pendant un mois au moins au cours des 6 derniers mois ?	OUI – NON
4.02) Si 4.01 = OUI, le chef de ménage en fait-il partie?	OUI – NON
4.03) Si 4.01 = OUI, combien de membres de votre ménage ont migrés?	--
4.04) MIGRANT N° (répéter pour 2 migrants maximum)	
4.04.1) Quel est l'âge de la personne ayant migré?	--
4.04.2) Quel est le sexe de la personne ayant migré?	MASCULIN - FEMININ
4.04.3) Quelle est la destination principale ?	i) Une capitale régionale j) Autre localité urbaine k) Vers le milieu rural l) Vers un pays africain m) Vers un pays européen n) Vers un autre pays du monde o) Vers une zone minière ailleurs en Guinée p) Vers Conakry
4.04.4) A quelle période migre-t-il ?	f) Début saison pluvieuse g) Début saison sèche h) Milieu saison pluvieuse

AGVSAN - Guinée 2018

	<ul style="list-style-type: none"> i) Milieu saison sèche j) N'importe quand
4.04.5) De quel type de migration s'agit-il ?	<ul style="list-style-type: none"> d) Temporaire e) Habituel f) Permanent
4.04.6) Quelles est la raison principale de la migration ?	<ul style="list-style-type: none"> i) Recherche de travail salarié j) Manque de nourriture k) Manque de terres cultivables /pression foncière l) Manque de pâturages m) Mauvaises conditions climatiques (sécheresse, inondation) n) Insécurité (violence, etc.) o) Scolarisation p) Raison familiale q) Autre raison
4.04.7) Quel est le principal type de transferts que font ces migrants ?	<ul style="list-style-type: none"> g) Argent h) Aliments i) Habillement j) Equipements productifs k) Equipements domestiques l) Pas de transfert
4.05) Si les migrants ont envoyé des transferts, approximativement à quel montant total cela correspond-t'il au cours des 12 derniers mois ?	----- GNF (0 si NON)
4.06) Si le ménage a dû payer quelque chose pour une personne ayant migré au cours des 12 derniers mois, combien (en francs guinéens)?	----- GNF (0 si NON)
Section 5 – Habitat et équipement du ménage	
5.01) Quelle est la « situation locative » de la maison ou de la concession dans lequel habite le ménage ?	<ul style="list-style-type: none"> a) Propriétaire/Hérité b) Logé gratuitement c) Locataire d) Autre (Préciser)
5.02) Quel est le principal composant des murs du logement occupé par le ménage?	<ul style="list-style-type: none"> a) Paille b) Palme/Bambou c) Bois/Planche d) Terre e) Semi-dur f) Pierre g) Brique / parpaings h) Autre (Préciser)
5.03) Quel est le principal composant du toit du logement occupé par le ménage?	<ul style="list-style-type: none"> a) Tôle b) Tuile c) Terre d) Paille e) Dalle f) Bois/Planche g) Tente h) Autre (Préciser)
5.04) Quel est le principal composant du sol logement occupé par le ménage?	<ul style="list-style-type: none"> a) Ciment b) Carrelage c) Terre battue/sable d) Bois/Planche e) Bambou/Palme f) Autre (Préciser)
5.05) Combien de pièces à coucher compte le logement occupé par le ménage ?	--
5.06) Quelle est la source principale d'éclairage du ménage ?	<ul style="list-style-type: none"> a) Electricité b) Lampe à pétrole c) Lampe à gaz d) Torche (piles) e) Energie solaire f) Bougie g) Feux (bois, paille, etc.) h) Pas d'éclairage
5.07) Quelle est la principale source d'énergie pour la cuisson et la transformation des aliments du ménage ?	<ul style="list-style-type: none"> a) Bois b) Charbon de bois c) Gaz d) Electricité

AGVSAN - Guinée 2018

	<ul style="list-style-type: none"> e) Déchets animaux f) Réchaud à pétrole
5.08) Quelle est la principale source d'eau de boisson du ménage ?	<ul style="list-style-type: none"> a) Robinet b) Forage/pompe c) Eau de surface (marigot, rivière, lac, ...) d) Puits amélioré e) Puits traditionnel f) Eau de pluie g) Sachet ou bouteille d'eau minérale h) Autre (Préciser)
5.09) Comment les membres du ménage ont-ils accès à l'eau ?	<ul style="list-style-type: none"> a) Accès gratuit b) Achat
5.09a) Ou stockez-vous votre eau de boisson ?	<ul style="list-style-type: none"> g) Bassine h) Seau en plastique couvert i) Seau en plastique non-couvert j) Fut couvert k) Fut non-couvert l) Canari artisanal en terre/ciment m) Autre (Précisez)
5.10) Combien de temps faut-il pour aller chercher l'eau de boisson du ménage (aller et retour) ?	<ul style="list-style-type: none"> a) Moins de 5 minutes b) 6 minutes - 30 minutes c) 31 minutes à 59 minutes d) 1 à 3 heures e) Plus de 3 heures
5.11) Un membre de votre ménage a-t-il déjà connu un incident ou un problème en allant puiser de l'eau de boisson (sur le chemin ou sur le point d'eau) ?	OUI – NON
5.12) Qui va principalement chercher l'eau de boisson du ménage (au puits, au forage, à une source d'eau de surface)?	<ul style="list-style-type: none"> h) Jeunes filles i) Jeunes garçons j) Jeunes filles et garçons k) Femmes l) Hommes m) Domestiques n) Tout le monde
5.13) Quel est le principal type de toilette utilisé par le ménage ?	<ul style="list-style-type: none"> e) Toilette avec chasse d'eau f) Latrines améliorées g) Latrines traditionnelles h) Dans la nature
5.13a) A quel moment vous lavez-vous les mains?	<ul style="list-style-type: none"> j) Avant manger k) Après manger l) Après avoir été aux toilettes m) Après avoir nettoyé les selles d'un enfant n) Après avoir manipulé les ordures o) Avant de préparer le repas p) Avant de donner à manger à un enfant q) Au moment de la prière r) Autre (Préciser)
5.14) Votre ménage possède-t-il les équipements suivants qui fonctionnent ? (OUI-NON)	<ul style="list-style-type: none"> 5.14.01) Machine à coudre 5.14.02) Lampe à gaz / pétrole 5.14.03) Radio 5.14.04) Bicyclette 5.14.05) Houe / hache 5.14.06) Faucille/Couteau 5.14.07) Fer à repasser 5.14.08) Machette/Coupe-coupe 5.14.9) Téléphone portable 5.14.10) Télévision 5.14.11) Voiture 5.14.12) Moto/Mobylette 5.14.13) Table 5.14.14) Chaises 5.14.15) Lit 5.14.16) Tracteur 5.14.17) Charrue

AGVSAN - Guinée 2018

	<p>5.14.18) Bœuf de labour 5.14.19) Charrette 5.14.20) Fusil de chasse 5.14.21) Moulin/Décortiqueuse 5.14.22) Filet de pêche 5.14.23) Pirogue</p>
SECTION 6 – AGRICULTURE	
6.01) Le ménage a-t-il pratiqué l'agriculture (cultures vivrières) au cours de la dernière campagne agricole (mai 2017 à février 2018) ?	OUI – NON
6.01.01) Si non, pour quelle raison principale le ménage n'a-t-il pas pratiqué l'agriculture?	<p>k) Problème de santé l) Manque de terres m) Migration (déplacement) n) Autre activité économique o) Manque d'intrants p) Manque des ressources économiques pour démarrer l'activité q) Manque des ressources humaines r) Insécurité s) Manque d'eau t) Autre (Précisez)</p>
6.02) Le ménage pratique-t-il le maraîchage?	OUI – NON
6.02.01) Si non, pour quelle raison principale le ménage n'a-t-il pas pratiqué le maraîchage?	<p>k) Problème de santé l) Manque de terres m) Migration (déplacement) n) Autre activité économique o) Manque d'intrants p) Manque des ressources économiques pour démarrer l'activité q) Manque des ressources humaines r) Insécurité s) Manque d'eau t) Autre (Précisez)</p>
6.03) Quel est le principal mode d'accès à la terre du ménage?	<p>a) Propriétaire b) Locataire (loyer en espèce ou métayage) c) Emprunt d) Gage e) Terres du mari (époux) ou de l'épouse f) Héritage</p>
6.04) Quelle est la superficie totale mise en valeur ?	<p>g) Moins de 1 hectare h) 1 à 1,99 hectares i) 2 à 2,99 hectares j) 3 à 3,99 hectares k) 4 à 4,99 hectares l) 5 hectares et plus</p>
6.05) Quelles sont les 4 PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES que vous avez pratiquées sur votre terre au cours de la dernière campagne agricole (mai 2017 à février 2018) ?	<p>a) Arachide b) Banane plantain / douce c) Cultures maraîchères (tomate, carotte, gombo etc.) d) Haricot / Niébé e) Igname f) Fonio g) Maïs h) Manioc i) Mil (millet) j) Patate douce k) Pomme de terre l) Riz m) Sésame n) Soja o) Sorgho p) Taro q) Voandzou r) Autres (Préciser)</p>
Production culture) Quelle production de cette culture avez-vous récolté durant la dernière campagne (en kg)	<p>Première culture : _____ Deuxième culture : _____</p>
Récolte culture) De cette récolte, quelle quantité avez-vous vendue ? (en /Kg) pendant la même période	<p>Première culture : _____ Deuxième culture : _____</p>

AGVSAN - Guinée 2018

Stock culture) De cette récolte, quelle quantité avez-vous en stock (en Kg)	6.05.4.1) Première culture (campagne actuelle – 2017-2018) 6.05.4.1a) Première culture (campagne précédente – 2016-2017) 6.05.4.1b) Combien de mois de consommation ce stock couvrira t'il? 6.05.4.2) Deuxième culture (campagne actuelle – 2017-2018) 6.05.4.2a) Deuxième culture (campagne précédente – 2016-2017) 6.05.4.2b) Combien de mois de consommation ce stock couvrira t'il?
Semence culture) Quelle part est réservée pour les semences (en Kg) Mettre -1 pour les cultures à semences non consommables	Première culture : _____ Deuxième culture : _____
Consommation culture) Quelle quantité est réservée pour la consommation du ménage? (en Kg)	Première culture : _____ Deuxième culture : _____
Don culture) Quelle quantité de cette production donnée par le ménage? (en Kg)	Première culture : _____ Deuxième culture : _____
Perte culture) Quelle quantité de cette production a été perdue? (en Kg)	Première culture : _____ Deuxième culture : _____
Remb_culture) Quelle quantité de cette production a été utilisée pour le remboursement des dettes du ménage (en Kg)	Première culture : _____ Deuxième culture : _____
6.06.1) A quelle PERIODE et à quelle RAISON correspondent essentiellement les volumes d'achat les plus importants de ces 2 cultures (réponses séparées pour chaque type de culture)	
6.06.1) A quelle PERIODE et à quelle RAISON correspondent essentiellement les volumes D'ACHAT les plus importants de Première culture 6.06.2) A quelle PERIODE et à quelle RAISON correspondent essentiellement les volumes D'ACHAT les plus importants de Deuxième culture	<p>PERIODE :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Récolte b) Soudure c) Cérémonies (fêtes, deuil, etc...) d) Autres (Préciser) <p>RAISON :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Constitution stocks b) Reconstitution stocks c) Cérémonie / fête d) Prix bas e) Autre (préciser) f) Pas de réponse / ne sait pas
A quelle PERIODE et à quelle RAISON correspondent essentiellement les volumes de ventes importantes de ces 2 cultures (réponses séparées pour chaque type de culture)	
6.07.1) A quelle PERIODE et à quelle RAISON correspondent essentiellement les volumes de VENTE les plus importants de Première culture 6.07.2) A quelle PERIODE et à quelle RAISON correspondent essentiellement les volumes de VENTE les plus importants de Deuxième culture	<p>PERIODE :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Récolte b) Soudure c) Cérémonies (fêtes, deuil, etc...) d) Autres (Préciser) <p>RAISON :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Remboursement dettes b) Achat des intrants c) Dépenses cérémonie / fêtes d) Exode rural e) Paiement des frais d'école / d'impôts f) Achat des vivres g) Achat des animaux h) Dépenses habillement i) Dépenses pour la santé j) Anticipation chute des prix k) Manque grenier stockage l) Autre (Préciser) m) Pas de réponse / ne sait pas
6.8) Quels sont les mois de l'année 2018 pendant lesquels votre stock de produits vivriers (ensemble) vous permettra de couvrir vos besoins alimentaires ?	7.8.1) Janvier : OUI – NON 7.8.2) Février : OUI – NON 7.8.3) Mars : OUI – NON 7.8.4) Avril : OUI – NON 7.8.5) Mai : OUI – NON 7.8.6) Juin : OUI – NON 7.8.7) Juil : OUI – NON 7.8.8) Août : OUI – NON 7.8.9) Septembre : OUI – NON 7.8.10) Octobre : OUI – NON 7.8.11) Novembre : OUI – NON 7.8.12) Décembre : OUI – NON

AGVSAN - Guinée 2018

6.9) Le ménage a-t-il utilisé les intrants suivants lors de la campagne dernière 2017/2018 ?	6.9.1) Semences améliorées ou sélectionnées 6.9.2) Herbicides 6.9.3) Fumier/Engrais organiques 6.9.4) Engrais chimiques 6.9.5) Insecticides/Fongicides
6.10) Au cours de la campagne 2017/2018, le ménage a-t-il pratiqué l'agriculture de rente ?	OUI – NON
6.10a) Si non, pour quelle raison principale le ménage n'a-t-il pas pratiqué l'agriculture de rente?	a) Problème de santé b) Manque de terres c) Migration (déplacement) d) Autre activité économique e) Manque d'intrants f) Manque des ressources économiques pour démarrer l'activité g) Manque des ressources humaines h) Insécurité i) Manque d'eau j) Autre (Récitez)
6.11.1) Si 6.10 = OUI, quelle est la superficie allouée à chaque culture de rente pratiquée (en hectares) par le ménage au cours de la campagne 2017/2018,?	6.11.1.1) Cacao 6.11.1.2) Café 6.11.1.3) Hévéa 6.11.1.4) Coton 6.11.1.5) Fruitiers 6.11.1.6) Palmier à huile 6.11.1.7) Anacardier 6.11.1.8) Ananas 6.11.1.9) Autres (Précisez) 6.11.1.9_autr) Préciser autre
6.11.2) Gains (en francs guinéens) issus de la VENTE du produit en 2017/2018 chaque culture de rente pratiquée par le ménage?	6.11.2.1) Cacao 6.11.2.2) Café 6.11.2.3) Hévéa 6.11.2.4) Coton 6.11.2.5) Fruitiers 6.11.2.6) Palmier à huile 6.11.2.7) Anacardier 6.11.2.8) Ananas 6.11.2.9) Autres (à spécifier) 6.11.2.9_autr) Préciser autre
Section 7 – ELEVAGE & PECHE	
7.01) Votre ménage pratique-t-il l'élevage?	OUI – NON
7.02) Si non, pour quelles raisons principales le ménage ne pratique-t-il pas l'élevage ?	a) Problème de santé b) Manque de moyens c) Manque pâturage d) Crainte des maladies des animaux e) Migration (déplacement) f) Non Applicable g) Insécurité h) Autres (préciser)
7.03) Si oui, quels animaux le ménage possède t-il ou a-t-il possédé au cours de l'année écoulée?	7.03.01) Bovins 7.03.02) Caprins 7.03.03) Ovins 7.03.04) Volaille 7.03.05) Anes 7.03.06) Chevaux 7.03.07) Porcins
7.03nr) Pour le type d'animaux sélectionnés en 7.03, combien d'animaux le ménage possède t-il actuellement ?	7.03.01) Bovins 7.03.02) Caprins 7.03.03) Ovins 7.03.04) Volaille 7.03.05) Anes 7.03.06) Chevaux 7.03.07) Porcins
7.04) Pour le type d'animaux sélectionnés en 7.03, combien d'animaux le ménage a-t-il consommé au cours des trois derniers mois ?	7.04.01) Bovins 7.04.02) Caprins 7.04.03) Ovins 7.04.04) Volaille 7.04.05) Anes 7.04.06) Chevaux 7.04.07) Porcins

AGVSAN - Guinée 2018

7.05) Pour le type d'animaux sélectionnés en 7.03, combien d'animaux le ménage a-t-il vendu au cours des trois derniers mois ?	7.05.01) Bovins 7.05.02) Caprins 7.05.03) Ovins 7.05.04) Volaille 7.05.05) Anes 7.05.06) Chevaux 7.05.07) Porcins
7.06) A quelle PERIODE et pour quelle RAISON correspondent essentiellement les ventes d'animaux?	
7.06.01) Période principale de vente 1 7.06.02) Période de vente 2	a) Récolte b) Soudure c) Cérémonies (fêtes, deuil, etc...) d) Autres (Préciser)
7.06.03) Raisons 1 7.06.04) Raisons 2	a) Constitution stocks b) Reconstitution stocks c) Cérémonie / fête d) Prix bas e) Autre (préciser) f) Pas de réponse / ne sait pas
7.07) Pour le type d'animaux sélectionnés en 7.03, combien d'animaux sont morts de causes naturelles au cours des trois derniers mois ?	7.06.01) Bovins 7.06.02) Caprins 7.06.03) Ovins 7.06.04) Volaille 7.06.05) Anes 7.06.06) Chevaux 7.06.07) Porcins
7.07b) Quels sont les principales contraintes auxquelles vous faites face dans la production animale ?	a) Problème de santé b) Manque de moyens (ressources économiques) c) Transport (carence d'infrastructures ou de moyens de transport) d) Manque pâturage e) Crainte des maladies des animaux f) Migration (déplacement) g) Insécurité h) Manque de services vétérinaires i) Marché trop loin j) Manque de structures de conservation (chaîne du froid) k) Autre (préciser)
PECHE	
7.08) Votre ménage pratique-t-il la pêche ?	OUI – NON
7.09) Si oui, quels types de pêche le ménage pratique-t-il ?	7.09.1) Pêche maritime : OUI – NON 7.09.2) Pêche fluviale/continentale/ artisanale : OUI – NON 7.09.3) Pisciculture : OUI – NON
7.10) Quel est le statut du ménage dans cette activité de pêche ?	a) Propriétaire b) Employé
7.11) Si propriétaire, comment le ménage obtient-il principalement le matériel de pêche qu'il utilise ?	a) Achat au comptant b) Achat à crédit c) Don d'une ONG d) Héritage e) Subvention du Gouvernement f) Propriété d'une coopérative g) Location h) Appartient à une tierce personne i) Autre (Préciser)
7.12) Quelle part des prises de poissons revient à votre ménage en moyenne par mois ?	a) Aucune b) Moins de la moitié c) Plus de la moitié d) La totalité
7.13) Quels sont les principaux types de poissons et/ou de produits de la mer que le ménage pêche le plus souvent ?	a) Crustacés (crevettes, écrevisse, langouste, langoustine, ...) b) Mollusques (seiche, calamar, poulpe, escargot de mer, ...) c) Autres fruits de la mer d) Petit poisson e) Poissons moyens (dorade, capitaine, ...) f) Gros poissons (espadon, requin, barracuda, thon) g) Autres (Préciser)
7.14) Généralement, au cours de quels mois de l'année le ménage fait-il les prises les plus importantes ? (Choix multiple – Maximum 3)	7.14.1) Janvier 7.14.2) Février 7.14.3) Mars

AGVSAN - Guinée 2018

	<p>7.14.4) Avril 7.14.5) Mai 7.14.6) Juin 7.14.7) Juillet 7.14.8) Août 7.14.9) Septembre 7.14.10) Octobre 7.14.11) Novembre 7.14.12) Décembre</p>
7.15) Quels sont les principales contraintes auxquelles vous faites face dans la production ?	<p>a) Problème de santé b) Manque de moyens (ressources économiques) c) Transport (carence d'infrastructures ou de moyens de transport) d) Migration (déplacement) e) Non Applicable f) Insécurité g) Marché trop loin h) Manque de structures de conservation (chaîne du froid) i) Autres (Préciser)</p>
Section 8 – Source de revenus et moyens d'existence	
8.01) Combien de membres du ménage contribuent aux revenus ?	--
8.02) De combien de type de sources de revenus votre ménage dispose t'il ?	--
8.03) Par ordre d'importance, quelles sont les 3 principales activités/sources génératrices de revenus de votre ménage? 8.03.1) Principale source 8.03.2) Deuxième source 8.03.3) Troisième source	<p>a) Aide, dons (en nature/vivres) b) Artisanat c) Commerce de produits agricoles d) Commerce de produits d'élevage e) Commerce de produits de la Pêche f) Commerce des produits de la chasse/cueillette g) Autre commerce h) Crédit, emprunt i) Fonctionnaire/Salarié du public j) Pension de retraite / Pension d'invalidité k) Petit commerce//Sauveteur/ Vendeur ambulant l) Petits métiers (Mécanicien Auto/Moto, Electricien/Frigoriste/Electronicien, etc...) m) Production agricole n) Salarier du privé o) Transfert d'argent des migrants p) Transport (propriétaire d'une voiture) q) Transport (propriétaire d'une moto) r) Travail journalier (avec paiement en espèces) s) Travail journalier (travail contre aliments) t) Vente de bétail u) Vente de produits maraichers v) Vente produits de rente (café, coton, cacao , etc) w) Chauffeur de véhicules de transport x) Conducteur de moto taxi y) Transformateurs produits agricoles z) Autre (Préciser) aa) Pas d'activité</p>
8.04) Quelle est le nombre de mois de pratique annuelle pour chacune de ces activités ? • Principale source • Deuxième source • Troisième source	<p>8.04.2.1) Première source de revenu 8.04.2.2) Deuxième source de revenu 8.04.2.3) Troisième source de revenu</p>
8.05) Quelle est la contribution relative (%) de cette activité/source dans l'ensemble des revenus du ménage ? • Principale source • Deuxième source • Troisième source	<p>8.05.1) Première source de revenu 8.05.2) Deuxième source de revenu 8.05.3) Troisième source de revenu</p>
8.06) Qui participe à ces activités ? • Principale source • Deuxième source • Troisième source	<p>a) Chef de ménage b) Epouse du chef de ménage seulement c) Homme(s) seulement d) Femme(s) seulement e) Adultes seulement</p>

AGVSAN - Guinée 2018

	<ul style="list-style-type: none"> f) Enfants seulement g) Femmes et enfants h) Hommes et enfants i) Tous
8.07) Qui est chargé de gérer les ressources monétaires (argent) provenant de cette activité dans le ménage ? <ul style="list-style-type: none"> • Principale source • Deuxième source • Troisième source 	<ul style="list-style-type: none"> a) Chef de ménage b) Epouse du chef de ménage seulement c) Homme(s) seulement d) Femme(s) seulement e) Adultes seulement f) Enfants seulement g) Femmes et enfants h) Hommes et enfants i) Tous
8.08) Qui est chargé de gérer les ressources en nature dans le ménage (issues du don ou de la production cfr. question 8.3) ? <ul style="list-style-type: none"> • Principale source • Deuxième source • Troisième source 	<ul style="list-style-type: none"> j) Chef de ménage k) Epouse du chef de ménage seulement l) Homme(s) seulement m) Femme(s) seulement n) Adultes seulement o) Enfants seulement p) Femmes et enfants q) Hommes et enfants r) Tous
8.08.01) Dans le domaine de l'éducation, qui dans le ménage prend les décisions ?	<ul style="list-style-type: none"> a) Chef de ménage b) Epouse du chef de ménage seulement c) Homme(s) seulement d) Femme(s) seulement e) Adultes seulement f) Enfants seulement g) Femmes et enfants h) Hommes et enfants i) Tous
8.08.02) Dans le domaine de la santé, qui dans le ménage prend les décisions ?	<ul style="list-style-type: none"> a) Chef de ménage b) Epouse du chef de ménage seulement c) Homme(s) seulement d) Femme(s) seulement e) Adultes seulement f) Enfants seulement g) Femmes et enfants h) Hommes et enfants Tous
8.08.03) Dans le domaine de l'alimentation, qui dans le ménage prend les décisions ?	<ul style="list-style-type: none"> a) Chef de ménage b) Epouse du chef de ménage seulement c) Homme(s) seulement d) Femme(s) seulement e) Adultes seulement f) Enfants seulement g) Femmes et enfants h) Hommes et enfants Tous
Section 9 – CREDIT ET DEPENSES	
9.01) Les membres du ménage ont-ils eu recours au crédit ces 12 derniers mois ?	OUI – NON
9.01.01) Si 9.01 = OUI, a quelle période de l'année votre ménage a-t-il habituellement le plus recours au crédit ?	<ul style="list-style-type: none"> a) Récolte b) Soudure c) Cérémonies (fêtes, deuil, etc...) d) Autres (Préciser)
9.01.02) Si 9.01 = OUI, comment votre ménage va –t-il à payer ses dettes cette année ?	
9.02) Quelles sont les principales sources de crédit du ménage ?	<ul style="list-style-type: none"> a) Parents/Amis b) Bienfaisance / ONGs c) Prêteur local/Usurier d) Banque e) Tontine f) Coopérative/imf/Crédit mutuel/Caisse Epargne/Crédit Rural g) Employeur h) Autre (préciser)
9.03) A quelles fins est principalement utilisé le crédit contracté ?	<ul style="list-style-type: none"> a) Achat des aliments b) Paiement des frais de scolarité

AGVSAN - Guinée 2018

	<ul style="list-style-type: none"> c) Soins de santé d) Achat des semences e) Achat des intrants agricoles/pêche f) Animaux et nourriture/soins des animaux g) Equipements du ménage h) Loyer i) Cérémonies j) Migration k) Autre (préciser) 			
9.03t) Combien de temps faudra-t'il pour rembourser le crédit ?	<ul style="list-style-type: none"> a) 1 semaine b) 2-4 semaines c) 2-6 mois d) 6-12 mois e) Plus de 12 mois f) Je ne peux pas rembourser 			
09.04) Au cours des 03 derniers mois, combien de fois avez-vous procédé comme suit pour nourrir les membres du ménage ?	9.04.1) Emprunter de l'ARGENT 9.04.2) Emprunter des ALIMENTS			
9.05) Avez-vous acheté certains des aliments suivants pendant <u>les 30 derniers jours</u> pour votre consommation domestique? (Si 'oui', demander à la personne interrogée d'estimer les dépenses totales en espèces et à crédit consacrées à ce bien pendant <u>les 30 derniers jours</u> ; Si 'non', entrer '0' et passer aux l'aliments de la ligne suivante. <i>Enregistrer les dépenses selon la monnaie locale</i>)				
09.05b) Si votre ménage a consommé un des aliments suivants sans avoir à les acheter au cours des 30 derniers jours, estimez en la valeur en espèces (monnaie locale)? (Si NON, mettez "0")				
		(espèces, monnaie locale)	(crédit, monnaie locale)	(monnaie locale)
1.	Céréales (maïs, riz, sorgho, blé, pain, fonio, igname)			
2.	Tubercules (patates douces, manioc, igname, pommes de terre)			
3.	Légumineuses (haricots, pois, arachide)			
4.	Fruits et légumes			
5.	Poisson, viande, œufs, poulet			
6.	Huile, matières grasses, beurre			
7.	Lait, fromage, yogourt			
8.	Sucre/Sel			
9.	Thé/Café			
10.	Autres repas/snacks consommés hors de la maison			
09.06) Combien le ménage a-t-il dépensé pour acquérir les biens et/ou services suivants au cours des 30 derniers jours		Electricité Eau Logement/Location Téléphone / Accès internet Combustible : bois / charbon de bois / pétrole lampant / gaz butane Transport (déplacement, voyage, carburant, dépense pour les véhicules, etc.) Savon/produits d'entretien et de nettoyage/ Hygiène et soins corporels Tabac/Alcool Autre (Préciser)		

AGVSAN - Guinée 2018

09.07) Combien le ménage a dépensé pour acquérir les biens et/ou les services au cours des 6 derniers mois ?	Dépenses médicales/santé Vêtements, chaussures Education, frais de scolarité Remboursement de dette Construction/Réparation de logement Evénements sociaux / Festivités Intrants agricoles (semences, engrais, pesticides) Intrants élevage (aliment bétail, produits vétérinaires, pierres à lécher) Autres (Préciser)
--	---

Section 10 – CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Combien de jours, durant les 7 derniers jours, les membres de votre ménage ont-ils consommé les produits alimentaires suivants et comment ces aliments ont-ils été acquis ?
(écrire 0 pour les produits non consommés)

	Produits alimentaires	a) Nombre de JOURS de consommation durant les 7 derniers jours ? (0 à 7)	b) Source principale des aliments consommés (Voir les codes ci-dessous)	c) Votre ménage a-t-il consommé [l'aliment] hier ? OUI - NON
10.1.1	Céréales, Racines, tubercules : sorgho, mil, maïs, blé, riz, fonio, pain/galette, beignets, farine, pâtes alimentaire et autres céréales	__	__	__
10.1.2	Tubercules : manioc, pomme de terre, patates douces, ignames, et autres tubercules	__	__	__
10.2	Légumineuse/noix : haricots, arachides, lentilles, amande, et/ou autre noix	__	__	__
10.3	Lait et Autres produits laitiers : Lait frais/aigri, yaourt, fromage, autre produits laitiers SAUF margarine / beurre ou de petites quantités de lait pour le thé / café (Lait en poudre : seulement si des verres de lait en poudre sont consommés)	__	__	__
10.4	Viande, Poisson, Œufs : chèvres, mouton, bœuf, poulets, fruits de mer, khonkue, thon en boîte, chenilles, termites, etc.	__	__	__
SI 0, Pas de consommation de Viande et Poisson, allez à la question suivante				
10.4.1	Viande : chèvre, mouton, bœuf, poulet, porc, chenilles	__	__	__
10.4.2	Foie, rognon, cœur et/ou autres abats rouges	__	__	__
10.4.3	Poisson d'eau douce / mer / conserves de poisson	__	__	__
10.4.4	Œufs	__	__	__
10.5	Légumes et feuilles vertes : carotte, poivron rouge, citrouille, oignon, tomates, concombre, haricot vert, petit pois, champignon, etc.	__	__	__
SI 0, Pas de consommation de légumes et de feuilles vertes, allez à la question suivante				
10.6.1	Légumes de couleur orange : légumes riches en Vitamine A: carotte, poivron rouge, citrouille	__	__	__
10.6.2	Légumes à feuilles vertes foncées (feuilles de manioc, patates, niébé, etc.)	__	__	__
10.7	Fruits : mangue, papaye, banane, pomme, citron, mandarine, orange, goyave, etc.	__	__	__
SI 0, Pas de consommation de fruits, allez à la question suivante				
10.7.1	Fruit de couleur orange (Fruits riches en Vitamine A) : mangue, papaye, etc.	__	__	__
10.8	Huile/gras/beurre : huile de cuisson, beurre de karité, margarine, autres gras/huile	__	__	__
10.9	Sucre ou produits sucré : miel, confiture, beignets, bonbons, biscuits, pâtisseries, gâteaux et autre produits sucré	__	__	__
10.10	Epices/Condiments : thé, café/cacao, sel, ail, épices, levure/poudre à pâte, tomate/sauce	__	__	__

AGVSAN - Guinée 2018

	piquante, autres condiments y compris petite quantité de lait pour le thé/café							
Sources : 1 =Propre production 2 =Achats (marché, boutique) 3 =Emprunt, (crédit de la boutique)	4 =Dons d'amis/de voisins/parents 5 =Chasse/cueillette/pêche/collecte 6 = échanges d'aliments contre du travail ou biens 7 = Aides alimentaires de la société civile, d'ONG, du gouvernement, du PAM, etc.	8 = Travail contre nourriture 9 = Transfert des migrants 10 = Troc 11 = Autre						
10.4)	Quel est le nombre de repas consommés par le ménage hier ? <i>S'il n'y a aucun enfant dans le ménage, écrivez 99 pour N/A</i>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">10.4.1</td> <td>Enfants ([1-5 ans]) : _</td> </tr> <tr> <td>10.4.2</td> <td>Enfants ([6-14 ans]) : _</td> </tr> <tr> <td>10.4.3</td> <td>Adultes (>14 ans) : _</td> </tr> </table>	10.4.1	Enfants ([1-5 ans]) : _	10.4.2	Enfants ([6-14 ans]) : _	10.4.3	Adultes (>14 ans) : _
10.4.1	Enfants ([1-5 ans]) : _							
10.4.2	Enfants ([6-14 ans]) : _							
10.4.3	Adultes (>14 ans) : _							

SECTION 11 - CHOCS

<p>11.1) Par ordre de gravité, quel est le premier choc ayant affecté votre ménage au cours des 12 derniers mois ?</p> <p>11.2) Par ordre de gravité, quel est le deuxième choc ayant affecté votre ménage au cours des 12 derniers mois ?</p> <p>11.3) Par ordre de gravité, quel est le troisième choc ayant affecté votre ménage au cours des 12 derniers mois ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Pluies tardives/sécheresse b) Pluies diluviennes/inondations c) Erosion/glissement de terrain d) Criquets pèlerins/Infestation/insectes e) Maladies des cultures f) Feu/feu de brousse/incendie g) Maison endommagée, détruite (termites, pluies intenses) h) Epidémies humaines (méningite, etc.) i) Décès d'un membre actif du ménage j) Décès d'un autre membre du ménage k) Maladie sérieuse ou accident d'un membre du ménage l) Maladies du bétail m) Perte/Manque d'emploi d'un membre du ménage n) Revenu réduit d'un membre du ménage o) Augmentation du prix d'achat des produits alimentaires p) Augmentation du prix d'achat des produits non alimentaire q) Augmentation du prix d'achat des intrants agricoles (semences, engrais, etc.) r) Augmentation du prix d'achat des aliments pour le bétail s) Baisse du prix de vente des produits agricoles t) Baisse du prix de vente du bétail/ produits de l'élevage u) Baisse de l'accès au crédit v) Vol d'argent, d'outils du ménage, d'effets personnels w) Vol d'animaux ou de produits de la ferme x) Conflits/violences y) Autres (spécifier) z) Aucun choc subi
<p>11.1.2) Ce premier choc ou problème a-t-il causé une réduction ou une perte en argent (liquide ou en espèce) ?</p> <p>11.2.2) Ce deuxième choc ou problème a-t-il causé une réduction ou une perte en argent (liquide ou en espèce) ?</p> <p>11.3.2) Ce troisième choc ou problème a-t-il causé une réduction ou une perte en argent (liquide ou en espèce) ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Perte de revenus très importante (plus de 50%) b) Perte de revenus élevée (entre 25% et 50%) c) Perte de revenus faible (moins de 25%) d) Aucune perte de revenus (0%)
<p>11.1.3) Pour le premier choc, est-ce que le ménage a pu se relever de la diminution de revenus ou de biens subie lors du choc ?</p> <p>11.1.3) Pour le deuxième choc, est-ce que le ménage a pu se relever de la diminution de revenus ou de biens subie lors du choc ?</p> <p>11.1.3) Pour troisième choc, est-ce que le ménage a pu se relever de la diminution de revenus ou de biens subie lors du choc ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> 1 = Pas du tout 2 = Partiellement 3 = Entièrement
<p>11.4) Si le ménage a subi au moins un choc, quelle sont les principales initiatives prises par le ménage pour résoudre ces problèmes / faire face aux diminutions ou pertes de revenus et/ou de biens à cause de ces chocs ? (Ne lisez pas les options et cochez trois réponses maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> 01 Consommer des aliments moins coûteux ou moins préférés 02 Consommer des aliments sauvages 03 Emprunter des aliments ou compter sur l'aide d'amis, de voisins ou de la famille 04 Acheter de la nourriture à crédit

AGVSAN - Guinée 2018

	<p>05 Consommer les semences de la prochaine campagne agricole</p> <p>06 Réduire la quantité d'aliments consommés par repas</p> <p>07 Réduire le nombre de repas journaliers</p> <p>08 Passer des journées sans manger</p> <p>09 Rechercher du travail temporaire en dehors de la communauté</p> <p>10 Longue migration (supérieure à 6 mois)</p> <p>11 Réduire les dépenses au niveau de la santé et/ou de l'éducation</p> <p>12 Dépenser les économies</p> <p>13 Vendre des équipements ménagers</p> <p>14 Emprunter de l'argent</p> <p>15 Vendre les outils agricoles</p> <p>16 Vendre les intrants agricoles (semences, engrais, etc.)</p> <p>17 Vendre les stocks d'aliments</p> <p>18 Vendre le bétail non reproducteur</p> <p>19 Vendre le bétail reproducteur</p> <p>20 Louer ses terres</p> <p>21 Vendre ses terres</p> <p>22 Travailler en échange de nourriture</p> <p>23 Envoyer les enfants travailler pour de l'argent/de la nourriture</p> <p>24 Envoyer les enfants vivre avec des parents</p> <p>25 Mendier</p> <p>26 Travailler occasionnellement ou sous contrat</p> <p>27 Augmenter le petit commerce</p> <p>28 Réduire les dépenses d'éducation</p> <p>29 Aucune</p> <p>30 Autre (préciser pour chaque choc)</p>
SECTION 12 - STRATEGIES DE CONSOMMATION ET DE MOYENS DE SUBSISTANCE	
<p>12.01) Au cours des 7 derniers jours, y a-t-il eu des jours (et si oui, combien) où votre ménage a dû employer une des stratégies suivantes pour faire face à un manque de nourriture ou d'argent pour en acheter ?</p> <p><i>(Insérer le nombre de jours)</i></p>	<p>12.01.1) Consommer les aliments moins préférés ou moins chers</p> <p>12.01.2) Emprunter la nourriture ou solliciter l'aide d'un ami ou d'un parent</p> <p>12.01.3) Limiter la quantité de nourriture pendant les repas</p> <p>12.01.4) Réduire les quantités consommées par les adultes/mères au profit des enfants</p> <p>12.01.5) Diminuer le nombre de repas par jour</p>
<p>12.02) Au cours des 30 derniers jours, un membre de votre ménage a-t-il effectué une des actions suivantes pour faire face à un manque de nourriture ou un manque d'argent pour acheter de la nourriture ?</p>	<p>12.02.1) Emprunté de l'argent / nourriture auprès d'un prêteur formel /banque</p> <p>12.02.2) Dépensé l'épargne</p> <p>12.02.3) Vendu des actifs/biens du ménage (radio, meuble, réfrigérateur, télévision, bijoux etc.)</p> <p>12.02.4) Vendu plus d'animaux (non-productifs) que d'habitude</p> <p>12.02.5) A envoyé les membres du ménage manger ailleurs</p> <p>12.02.6) Vendu des biens productifs ou des moyens de transport (machine à coudre, brouette, vélo, car, etc.)</p> <p>12.02.7) Retiré les enfants de l'école</p> <p>12.02.8) Réduit les dépenses non alimentaires de santé (dont de médicaments) et d'éducation</p> <p>12.02.9) Récolte de cultures non arrivées à maturité (par ex., maïs vert)</p> <p>12.02.10) Consommation des stocks de semence qui devaient être gardés pour la prochaine saison agricole.</p> <p>12.02.11) Diminution des dépenses de fertilisants, de pesticides, fourrage et d'aliments pour animaux, soins vétérinaires, etc. .</p> <p>12.02.12) Vendu la maison ou du terrain</p> <p>12.02.13) Mendié</p> <p>12.02.14) Vendu les derniers animaux femelles</p> <p>12.02.15) Activités illégales pour générer un revenu (vol, prostitution)</p>

AGVSAN - Guinée 2018

	<p>12.02.16) Migration de l'entièreté du ménage</p> <p>CHOIX:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oui • Non, car cela n'était pas nécessaire • Non, car j'ai déjà vendu ces avoirs ou mené cette activité lors des 12 derniers mois et je ne peux pas continuer à le faire • Non pour une autre raison • Non applicable
SECTION 13 - ASSISTANCES & PRIORITES	
<p>13.01) Est-ce que votre ménage (ou un membre du ménage) a reçu une assistance au cours des 6 derniers mois?</p>	<p>OUI – NON</p>
<p>13.02) Si oui, de quel type d'assistance s'agit t'il et de qui?</p> <p><i>(Précisez la source principale pour chaque type)</i></p>	<p>13.02.1) Alimentaire en nature 13.02.1) Non-alimentaire en nature (hygiène, équipements, etc.) 13.02.2) Alimentaire en cash 13.02.2) Non-alimentaire en cash 13.02.3) Pesticides 13.02.4) Semences 13.02.5) Autre appui agricole (Petit outillage et/ou conseils agricoles)</p> <p>SOURCES:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Gouvernement – ONGs – Agence des Nations-Unies (PAM, UNICEF, FAO, PNUD, OMS, etc.) – Autorités locales – Elites – Famille/Amis – Je n'ai pas reçu ce type d'assistance
<p>13.03) Quelle serait votre modalité d'assistance préférée pour chaque besoin ?</p>	<p>13.03.1) Alimentaire 13.03.2) Non-alimentaire 13.03.3) Intrants agricoles 13.03.4) Appui aux AGRs</p> <p>MODALITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> – En nature – En cash – En coupons – Nature+Cash – Nature+Coupons – Cash+Coupons – Aucune préférence ou les trois
<p>13.04) Quelles sont les 3 besoins prioritaires actuels de votre ménage ?</p> <p>13.04.1) Principal besoin 13.04.2) Second besoin 13.04.3) Troisième besoin</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Alimentation – Santé – Education – Intrants agricoles – Terres (accès) – Construction de nouvelle case/Loyer – Accès à l'eau – Retour dans le village de provenance – Recomposition familiale – Accès au pâturage – Reconstitution du cheptel – Equipements domestiques – Autre (Préciser)
<p>13.05) Comment votre ménage se débrouille-t-il actuellement pour à combler ce besoin prioritaire ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Travail journalier – Travail contre vivre – Dons/Solidarité/Aide parents/amis – Emprunt – Crédit – Vente d'outils agricole/animaux domestiques – Augmentation des sources de revenus – Déscolarisation – Diminution de la nourriture

AGVSAN - Guinée 2018

	– Appui d'institutions/ONGs/ONU – Autre (Préciser)
SECTION 14 - NUTRITION	
14.1) Combien d'enfants de 0-59 mois sont présents dans le ménage ?	--
ALIMENTATION DES ENFANTS N° Questions qualitatives	
<i>(Pour chacun de ces enfants, relevez les paramètres anthropométriques suivants)</i>	
14.2) Sexe de l'enfant	M – F
14.3) Date de naissance (vérifiez sur document ou par rapport au calendrier des événements)	__ / __ / ____
14.4) (auto-calculer l'âge en mois)	
14.5) La naissance a-t-elle été enregistrée/déclarée à l'état civil?	OUI – NON
14.6) Avez-vous reçu un carnet/carte de vaccination? (l'enquêteur doit vérifier l'existence de ce carnet)	OUI – NON
14.7) Si l'enfant a entre 6 et 59 mois, est-ce que votre enfant a reçu un supplément en VITAMINE A dans les six derniers mois?	OUI – NON – NSP
14.8) Si l'enfant a entre 12-59 mois, a-t-il reçu un déparasitage à l'Albendazole?	OUI – NON – NSP
14.9) Si l'enfant a entre 0 et 24 mois, l'enfant a-t-il été allaité?	OUI – NON
14.10) Si oui à 14.9, combien de temps après la naissance avez-vous mis au sein pour la première fois ?	<ul style="list-style-type: none"> • Immédiatement • Moins d'une heure • Moins de 24 heures • Plus de 24 heures • Ne sait pas
14.11) Si oui à 14.9, jusqu'à combien de mois avez-vous allaité?	__ mois
14.12) Si oui à 14.9, avez-vous donné autre chose que le lait maternel pendant l'allaitement?	OUI – NON
14.13) Si oui à 14.12, à combien de mois l'avez-vous fait ?	__ mois
Note : Paramètres anthropométriques	
14.6.1) Présence d'œdèmes bilatéraux ?	OUI – NON
14.4.3a) Poids (kg) (00.0)	__ . __
14.4.3b) Taille (Cm)	__ __
14.4.2) Si l'enfant a entre 6 et 59 mois, quel est son périmètre brachial?	__ __ millimètres
14.14 Uniquement sur les enfants de 6-24 mois, Maintenant, je veux vous demander quels aliments (NOM) ont reçu hier pendant la journée et la nuit	
14.14 a) Hier, (enfant) a-t-il/elle reçu un des aliments suivants (OUI-NON)	14.14.1) Céréales (riz, maïs, fonio, sorgho, biscuits, kala, riz, riz sec, semoule de maïs, crème de blé, fufu, pommes de terre, ou toute autre céréale ou tubercule etc.) 14.14.2) Fruits et légumes riches en vitamine A (patate douce, fruits et légumes jaunes, mangues mures, papayes ...) 14.14.3) Autres légumes et fruits secs ou frais (bananes, le chou-fleur) 14.14.4) Viandes et poissons (de bœuf, de chèvre, poulet, canard ou de porc, etc.) et produits enrichis ou fortifiés - aliments nutritifs spécialisés (SNF) (CSB, Plumpy'sup ; Plumpy Doz etc) ("Flesh Foods") 14.14.5) Œufs 14.14.6) Aliments sucrés (Tout aliment sucré, comme le chocolat, les bonbons, les pâtisseries, les gâteaux ou les biscuits, etc.) 14.14.7) Lait et les produits laitiers (lait maternisé, lait concentré, lait frais, yaourt, fromage) 14.14.8) Liquides (l'eau seule, jus, thé, décoction...)
14.14 b) Hier, pendant la journée et la nuit, combien de fois (NOM) a-t-il été nourri/alimenté de bouillies, d'aliments solides ou semi-solides? (Bouillie, purée, plat ou aliment venant du plat familial)	1 = 1 fois 2 = 2 fois 3 = 3 fois 4 = 4 fois 5 = 5 fois 6 = 6 fois 7 = 7 fois ou plusieurs fois 99 = je ne sais pas
14.15) Combien de femmes de 15 a 49 ans sont présentes dans le ménage?	_
ALIMENTATION DES FEMMES N°	
14.15.1) Date de naissance	__ / __ / ____
14.15.2) Etes-vous enceinte actuellement ?	OUI – NON
14.15.4) Si 14.15.3 != 0, à combien de mois remonte votre dernier accouchement ?	__ mois
14.15.4) Si 14.15.3 != 0, allaitez-vous encore ?	OUI – NON

AGVSAN - Guinée 2018

14.15.5) Selon vous, combien de mois après l'accouchement une mère doit commencer à donner des aliments solides, semi-solides ou mous à l'enfant ?	__ mois (99 si NSP)
14.15.6) Quel est le périmètre brachial de la femme ?	__ millimètres
14.16) Le ménage dispose-t'il de sel iodé?	OUI – NON
SECTION 15 - SURVEILLANCE PAR TELEPHONIE MOBILE	
15.note) Pour surveiller l'évolution de la situation de sécurité alimentaire, nous aimerions suivre un sondage par téléphone de manière périodique. Si vous acceptez, votre numéro de téléphone sera gardé et sécurisé, nous ne partagerons jamais votre numéro de téléphone. Tout comme dans cette enquête, vos réponses seront confidentielles. Comme prime de participation, vous recevrez un crédit de temps de communication de 5000 GNF au terme de l'enquête téléphonique si nous vous rappelons.	
15.01) Seriez-vous d'accord pour participer à une telle enquête ?	OUI – NON
15.02a) Si oui, à quel numéro de téléphone mobile pouvons-nous vous joindre ?	
15.02b) Veuillez répéter le numéro afin de confirmer que nous l'avons correctement saisi.	
15.03) Avez-vous ouvert un compte mobile money associé à ce numéro de téléphone ?	OUI – NON
15.04) A quels moments préférez-vous être contacté ? (choix multiple)	<ul style="list-style-type: none"> - Matin (8-11h) - Midi (11-14h) - Après-midi (14-17h) - Soir (17-20h)
15.05) Dans quelles langues pouvons-nous vous rappeler ?	<ul style="list-style-type: none"> a) Français b) Sousou c) Poulard d) Malinke e) Kissi f) Guerze g) Toma e) Autre (Précisez)
15.06) Nous souhaiterions avoir un moyen de vous identifier sans utiliser votre nom. Pourriez-vous proposer un surnom utilisé pour vous demander au téléphone ?	
16) Coordonnées GPS	(Prenez les coordonnées)
17) Commentaires de l'enquêteur	
FIN : Je vous remercie pour votre temps et votre participation	

QUESTIONNAIRE VILLAGE



ANALYSE GLOBALE DE LA VULNERABILITE, DE LA SECURITE ALIMENTAIRE, ET DE LA NUTRITION EN REPUBLIQUE DE GUINEE

QUESTIONNAIRE VILLAGE

Le Gouvernement de la République de Guinée et ses partenaires des Nations Unies mènent une étude sur la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages et des enfants dans le pays. Nous voudrions vous poser quelques questions sur votre ménage. Elles s'adresseront aux représentants de toutes les classes sociales de votre population chef du ménage ou à toute autre personne pouvant fournir des informations complètes sur la vie des ménages. Cet entretien nécessite environ (3) heures. Les informations que vous nous fournirez seront strictement confidentielles et ne seront en aucun cas communiquées à d'autres personnes pour quelque motif que ce soit. La participation est volontaire, cependant nous espérons que vous participerez à cette enquête car vos points de vue sont importants. Vos réponses n'affecteront en aucune façon votre accès à tous les programmes d'assistance. Avez-vous des questions particulières ? Pouvons-nous commencer maintenant ?

A/- A compléter par le chef d'équipe

A.1	NUMERO DU QUESTIONNAIRE	_ _ _ _		
A.2	Chef d'équipe _____ _ _ _ <i>Code chef d'équipe</i>	A.3	Date	Jour Mois _ _ / _ _ /2018
Identification				
A.5	Région administrative	_____	_ _	
A.6	Préfecture	_____	_ _ _	
A.7	Sous-préfecture	_____	_ _ _	
A.8	Zone de Dénombrement	_____	_ _ _ _	
A.9	District	_____	_ _ _	
A.9	Village	_____	_ _ _ _	
A.10	Coordonnées GPS du village	Long. _ _ _ , _ _ _ _ _ _ _ _	Lat. _ _ _ , _ _ _ _ _ _ _ _	

AGVSAN - Guinée 2018

Section 1 – DEMOGRAPHIE ET MIGRATION			
1.1	Quel est le nombre d'habitants du village ?	_ _ _ _ _ _ _	personnes
1.2	Quel est le nombre de ménages du village ?	_ _ _ _ _ _ _	ménages
1.3	Quel est le nombre de ménages dirigés par des femmes ?	_ _ _ _ _ _ _	ménages
1.4	Est-ce que certains membres des ménages de votre village migrent ou sont en migration ?	_ _	0 = Non 1 = Oui Non → Section 2
1.5	Quelles sont les trois destinations principales des migrants de votre village ? (Au maximum trois réponses)	_ _ _ _ _ _	1 = Chef lieu de la préfecture 2 = Chef lieu de la région 3 = Capitale 4 = Autres villes du pays 5 = Autre village 6 = Pays frontalier/Pays étranger 7 = Autres (préciser) _____
1.6	Quand s'effectuent le plus souvent les mouvements de migration des habitants de votre village ? Période 1 Départ _ _ _ Retour _ _ _ Période 2 Départ _ _ _ Retour _ _ _		01= Janvier...12 = Décembre
1.7	Quelles sont les principales raisons de ces migrations?		<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de travail • Travail dans les mines • Manque de nourriture • Manque de terres cultivables/pression foncière • Manque de pâturages • Mauvaises conditions climatiques (sécheresse, inondation, pollution) • Insécurité (violence, etc.) • Scolarisation • Raison familiale • Autre raison (Précisez)
1.8	1.8b Est-ce que des personnes ont émigré dans votre village en venant d'autres zones au cours des 12 derniers mois et si oui combien?		__ __ (si non, mettez 0)
1.8b	Quelles sont les principales raisons poussant ces personnes à émigrer dans votre zone ?		<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de travail • Travail dans les mines • Manque de nourriture • Manque de terres cultivables/pression foncière • Manque de pâturages • Mauvaises conditions climatiques (sécheresse, inondation, pollution) • Insécurité (violence, etc.) • Scolarisation • Raison familiale • Autre raison (Précisez)
1.9	Le village se situe t'il dans une zone minière ?		OUI – NON
1.9b	Quels mots vous viennent à l'esprit lorsque l'on parle des activités minières dans votre région ?	

SECTION 2 – TRANSPORT & COMMUNICATION			
2.1	Comment votre village est-il accessible ? (réponse à compléter par l'observation) (Au maximum deux réponses)	_ _ _ _	1 = Route goudronnée 2 = Piste carrossable/piste améliorée 3 = Chemin de brousse (piste ordinaire) 4 = Fleuve/rivière 5 = Autres (préciser) _____
2.2	Combien de temps de marche sépare votre village de la plus proche route goudronnée ou carrossable/améliorée ?	_ _	1 = 15 minutes ou moins 2 = De 15 à 30 minutes 3 = De 30 minutes à 1 heure 4 = Plus de 1 heure
2.3	Votre village est-il enclavé pendant une partie de l'année ?	_ _	0 = Non 1 = Oui Non → 2.7
2.4	Quelles sont les causes principales de cet enclavement ? (Au maximum deux réponses)	_ _ _ _	1 = Pluies 2 = Relief 3 = Route dégradée 4 = Hydrographie 5 = Travaux d'aménagement 6 = Autres (préciser)

AGVSAN - Guinée 2018

2.5	Durant la période d'enclavement, combien de temps <u>de marche</u> sépare votre village de la plus proche route goudronnée ou carrossable/améliorée ?	_		1 = 15 minutes ou moins 2 = De 16 à 30 minutes 3 = De 31 minutes à 1 heure 4 = Plus de 1 heure
2.6	De quand à quand dure cet enclavement ?	Début _ _	Fin _ _	01= Janvier...12 = Décembre
2.7.	Quelles sont les principales sources d'électricité disponibles dans votre village ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réseau privé 2. Générateur 3. Point de recharge/kiosque 4. Electricité solaire 5. Autre (Précisez) 		
2.8	Votre village est-il couvert par le réseau téléphonique ?	_		0 = Non 1 = Oui
2.7.1	Si oui lesquels ?	_		<ol style="list-style-type: none"> 1. Orange 2. MTN 3. Cellcom 4. Autre (Précisez)
2.8	Si 2.7=0 , combien de temps <u>de marche</u> sépare votre village du poste de téléphone (fixe ou portable), antenne-relais le plus proche ?	_		1 = 15 minutes ou moins 2 = De 15 à 30 minutes 3 = De 30 minutes à 1 heure 4 = Plus de 1 heure
2.9	Quel est le principal mode d'envoi/réception de l'argent dans votre village ?	_		<ol style="list-style-type: none"> 1 = Western Union/Money Gram/Poste/Banque 2 = Commerçants / chauffeur 3= Parents / amis 4 = Autre (préciser)
2.10	Votre village dispose t'il d'un point de distribution/agent de mobile ou orange money associé à ce réseau téléphonique et si oui pour quels réseaux?	_		<ol style="list-style-type: none"> 1. Non aucun 2. Oui pour plusieurs réseaux 3. Oui pour Orange seulement 4. Oui pour MTN seulement 5. Oui pour Cellcom seulement 6. Autre (Précisez)
2.10.1	Si non a 2.10, combien de temps <u>de marche</u> sépare votre village du point de distribution mobile money/orange money le plus proche?	_		1 = 15 minutes ou moins 2 = De 15 à 30 minutes 3 = De 30 minutes à 1 heure 4 = Plus de 1 heure

SECTION 3 – EDUCATION

3.1	Avez-vous un centre fonctionnel d'alphabétisation ?	_		0 = Non 1 = Oui		
3.2	Avez-vous une école primaire fonctionnelle dans le village ?	_		0 = Non 1 = Oui		
3.3	De quel type est votre école primaire ?	Ecole 1	Ecole 2	Ecole 3	<ol style="list-style-type: none"> 1 = Public 2 = Communautaire 3 = Privé 4 = Confessionnel 5 = Autres 	
		_	_	_		
3.4	Quel est le niveau le plus élevé dans votre école primaire ?	_	_	_	<ol style="list-style-type: none"> 1 = 1^{ère} année 2 = 2^e année 3 = 3^e année 4 = 4^e année 5 = 5^e année 6 = 6^e année 	
3.5	Combien d'élèves compte votre école primaire ?	_ _ _	_ _ _	_ _ _	Elèves	
3.6	Quel est le nombre de filles et garçons dans cette école ?	F	G	F	G	
		_	_	_	_	
3.7	Combien de salles de classes compte votre école primaire ?	_ _	_ _	_ _	Salles	
3.8	Combien d'enseignants compte votre école primaire ?	_ _	_ _	_ _	Enseignants	
3.9	Y a-t-il une cantine scolaire dans votre école ?	_	_	_	0 = Non → 3.11 1 = Oui	
3.10	De quel type de cantine scolaire s'agit-il ?	_	_	_	<ol style="list-style-type: none"> 1 = PAM 2 = Gouvernement 3 = Autres 	

AGVSAN - Guinée 2018

3.11	Votre école possède t-elle un champ ou une plantation dont les produits sont destinés à l'école ?	_	_	_	0 = Non 1 = Oui
3.11 .1	Existe-t'il des groupements maraichers à proximité du village qui puissent approvisionner l'école ?	_	_	_	0 = Non 1 = Oui
3.11 .2	Si oui pouvons-nous avoir leur nom et contact ?	Nom	Contact 1	Contact 2	(Répéter la ligne si plusieurs groupements, max. 3)
3.11 .3	Quelle est la distance entre l'école et le marché ?	_	_	_	Estimer le nombre de kilomètres
3.12	Y a-t-il dans votre école les installations suivantes ?	Eau potable	_	_	0 = Non 1 = Oui
		Electricité	_	_	
		Latrines	_	_	
3.12 b	Si présence de latrines , sont-elles séparées pour les filles et les garçons	_	_	_	0 = Non 1 = Oui
3.13	Si l'école est en dehors du village, quel est le principal mode de transport utilisé par les élèves du village pour se rendre à l'école ?		_		1 = A pied 2 = Charrette → 3.15 3 = Animaux → 3.15 4 = Vélo/Moto → 3.15 5 = Voiture → 3.15 6 = Autre → 3.15
3.14	Si 3.13 = OUI, si les élèves du village vont à pied, combien de temps cela prend-il ? (Considérer uniquement le trajet aller)		_		1 = 15 minutes ou moins 2 = De 15 à 30 minutes 3 = De 30 minutes à 1 heure 4 = Plus de 1 heure
3.15	Combien de temps de marche sépare votre village de l'école secondaire où vous envoyez vos enfants ?		_		1 = 15 minutes ou moins 2 = De 15 à 30 minutes 3 = De 30 minutes à 1 heure 4 = Plus de 1 heure
3.16	Est-ce que ces écoles sont situées dans des endroits sûrs ?		_		0 = Très sécurisé 1 = Moyennement sécurisé 3 = Pas sécurisé

SECTION 4 : SANTE

4.1	Y a-t-il une infrastructure sanitaire fonctionnelle dans votre village ?	_			0 = Non 1 = Oui → 4.3
4.2	Si NON , combien de temps de marche vous sépare de la structure sanitaire la plus proche ?	_			1 = 15 minutes ou moins 2 = De 15 à 30 minutes 3 = De 30 minutes à 1 heure 4 = Plus de 1 heure
4.3	Quel(s) type(s) d'infrastructure (s) sanitaire(s) est (sont) le(s) plus fréquenté(s) par les ménages de votre village ? (Au maximum deux réponses)	1^{ière} _ 2^{ème} _			1 = Poste de santé 2 = Centre de santé 3 = Dispensaire 4 = Hôpitaux préfectoraux 5 = Hôpitaux régionaux 6 = Clinique Privé/ONG 7 = Autres
4.4	Quel est le principal mode de transport souvent employé dans le village pour évacuer les malades ?	_			1 = A pied 2 = Charrette 3 = Animaux 4 = Vélo/Moto 5 = Voiture 6 = Pirogue 7 = Autre
4.5	Y a-t-il une pharmacie/un dépôt/ une mutuelle ou un poste de pharmacie dans votre village ?	_			0 = Non 1 = Oui → 4.7
4.6	Si NON , comment les ménages se procurent-ils principalement leurs médicaments ?	_			1 = Tradipraticien 2 = Vendeur ambulant 3 = Envoi par une tierse personne 4 = Don (ONG par exemple) 5 = Pharmacie d'un autre village 6 = Pharmacie non agréé 7 = Autre
4.7	Combien de points d'eau potable (forage, source aménagée, puit amélioré) existe-t-il dans le village ?	_ _			Points d'eau potable

AGVSAN - Guinée 2018

4.8	Y a-t-il des périodes de rupture d'approvisionnement en eau ?	_ _	0 = Non 1 = Oui
4.9	Si OUI , quelle est la période critique ?	_ _	de à _ _
			01 = Janvier...12 = Décembre

4.1 0 Quelles sont les deux principales maladies qui affectent la population et quelles sont les périodes de pic épidémique ? (UTILISER LES CODES PERIODES ET MALADIES CI-DESSOUS)		
Catégories	1ère maladie	2ème maladie
Enfants de 0 à 14 ans	Maladie _ _ Période _	Maladie _ _ Période _
Adultes 15 à 59 ans	Maladie _ _ Période _	Maladie _ _ Période _
Personnes âgées 60 ans et +	Maladie _ _ Période _	Maladie _ _ Période _
Codes des Périodes 1 = Pluvieuse 2 = Sèche 3 = Fraîche (intermédiaire) 4 = Tout au long de l'année	Code Maladies 01 = Diarrhée 02 = Paludisme 03 = Infection Respiratoire Aiguë, toux, asthme 04 = Tuberculose 05 = Rhume 06 = Hypertension 07 = Diabète 08 = Maladies de la peau	09 = Bilharziose 10 = Ver de Guinée/Parasites 11 = IST/VIH/SIDA 12 = Méningite 13 = Conjonctivite 14 = Choléra 15 = Coqueluche 16 = Hépatite 17 = Cécité nocturne 18 = Rhumatismes 19 = Typhoïde/fièvre jaune 20 = hypotension

SECTION 5 – MARCHÉ AGRICOLE			
Pour trois marchés auxquels les ménages de votre village ont accès, précisez :			
	Marché	Marché A	Marché B
5.1	Le temps de marche	_ _ H _ _ min.	_ _ H _ _ min.
5.2	Combien de mois par an, en général, avez-vous l'accès physique à ces marchés ? → Si 12 mois, passer à 5.5.	_ _ Mois	_ _ Mois
5.3	Si l'accès physique aux marchés est bloqué, cela l'est de quel mois à quel mois ? (Janvier = 01 - Décembre = 12)	_ _ à _ _	_ _ à _ _
5.4	Pourquoi l'accès physique aux marchés est bloqué ?	_	_ _____
		Codes des blocages 1 = Inondation /crue 2 = Insécurité	3 = Manque de moyen de transport/Etat des routes 4 = Autres (limiter les autres) _____

PRODUITS VENDUS PAR LES MENAGES DU VILLAGE SUR LES MARCHES					
5.5	Quels sont les 5 principaux produits couramment vendus par les ménages du village sur les marchés				
	Code produit 1	Code produit 2	Code produit 3	Code produit 4	Code produit 5
	_ _	_ _	_ _	_ _	_ _
	_____	_____	_____	_____	_____
	—				
Codes des produits vendus					
Céréales	Légumineuses	Fruits	Légumes	Tubercules/racines	Animaux
01 = Mil	20 = Arachide	31 = Mangue	41 = Tomate	51 = Manioc	61 = Bovins
02 = Maïs	21 = Sésame	32 = Orange	42 = Oignon	52 = Taro	62 = Caprins

AGVSAN - Guinée 2018

03 = Riz	22 = Niébé/Haricot	33 = Banane		53 = Igname	63 = Ovins
04 = Fonio	23 = Petits pois	34 = Ananas		54 = Patate douce	64 =Volailles
05 = Sorgho	24 = Soja	35 = Cola		55 = Patate blanche	65 = Porcs
				56 = Pomme de terre	71= Produits de la pêche
06 = Autre (à préciser) _____	25 = Autre (à préciser) _____	36 = Autre (à préciser) _____	43 = Autre (à préciser) _____	57 = Autre (à préciser) _____	72 = Autre (à préciser) _____

ACHAT DES PRODUITS AGRICOLES, D'ELEVAGE ET/OU DE PECHE

5.6	Dans quel (s) marché (s) les habitants du village achètent-ils principalement les produits agricoles, d'élevage et/ou de pêche ? (CITER LES TROIS PRINCIPAUX MARCHES) _____ __ _____ __ _____ __ _____	1 = Marché du village 2 = Marché du village voisin 3 = Marché du district 4 = Marché de la S/Préfecture 5 = Marché de la préfecture 6 = Marché de la capitale 7 = Autre _____
5.7	Quelles sont les raisons principales du choix de ce marché ? (CITER LES TROIS PRINCIPALES RAISONS) _____ __ __ _____ __ __ _____ __ __ _____	01 = Prix d'achat bas 02 = Achat d'autres produits 03 = Bon approvisionnement 04 = Ecoulement facile 05 = Proximité vendeurs 06 = Possibilité emprunt 07 = Marché plus proche 08 = Transport facile 09 = Proximité famille/amis 10 = Autre (préciser) _____

AGVSAN - Guinée 2018

VENTE DES PRODUITS AGRICOLES, D'ELEVAGE ET/OU PECHE		
5.8	Dans quel (s) marché (s) les habitants du village vendent-ils principalement les produits agricoles, d'élevage et/ou pêche ? (CITER LES TROIS PRINCIPAUX MARCHES)	1 = Marché du village 2 = Marché du village voisin 3 = Marché du district 4 = Marché de la S/Préfecture 5 = Marché de la préfecture 6 = Marché de la capitale 7 = Autre _____
	_____ __ _____ __ _____ __ _____	
5.9	Quelles sont les raisons principales du choix de ce (s) marché (s) ? (CITER LES TROIS PRINCIPALES RAISONS)	01 = Prix de vente élevé 02 = Achat d'autres produits 03 = Ecoulement facile 04 = Proximité acheteurs 05 = Marché plus proche 06 = Transport facile 07 = Proximité famille/amis 08 = Autre (à préciser)
	_____ __ __ _____ __ __ _____ __ __ _____	

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ			
5.10	En temps normal, quel est le niveau d'approvisionnement du (des) marché (s) que les habitants de votre village fréquentent?	__	1 = Bon 2 = Limité 3 = Très limité
5.11	Quel est le niveau d'approvisionnement du marché en produits alimentaires en comparaison avec l'année dernière ?	__	1 = Moins que l'année dernière 2 = Identique à l'année dernière → Sect 6 3 = Plus que l'année dernière → Sect 6
5.12	Si 5.11 = 1, quels sont les produits qui sont fréquemment en rupture de stock ? 0 = Non 1 = Oui		
	01- Riz Local __ 02- - Riz importé __ 03- Mais __ 04- Igname __ 05- Mil __	06- Sorgho __ 07- Manioc __ 08- Niébé / haricot __ 09- Arachide __ 10- Viande __	11- Poisson __ 12- Huile de cuisson __ 13- Légumes __ 14- Sel __ 15- Sucre __ 16- Autre _____ __

AGVSAN - Guinée 2018

SECTION 6 – ASSISTANCE & AIDE ALIMENTAIRE					
6.1	Votre village a-t-il bénéficié d'une assistance extérieure (alimentaire ou non) au cours des 12 derniers mois ?	_	0 = Non → Section 7 1 = Oui		
6.2	De quel type d'assistance s'est-il agit ?	_	1 = Alimentaire 2 = Non alimentaire 3 = Alimentaire et non alimentaire		
6.3	Qui sont les 3 principaux intervenants ?	1 = ONG 2 = ADV (Association de Développement Villageoise) 3 = Organisme international 4 = Etat 5 = Autre (préciser)	Intervenant 1	Intervenant 2	Intervenant 3
			_	_	_
6.4	Quels sont les 3 principaux domaines d'intervention ?	1 = Agriculture 2 = Elevage 3 = Education 4 = Santé/Nutrition 5 = Sécurité alimentaire 6 = Activité Génératrice de Revenus 7 = Autre (préciser)	Domaine 1	Domaine 2	Domaine 3
			_	_	_
6.5	Qui sont les 3 principaux bénéficiaires ?	1 = Tous 2 = Femmes 3 = Enfants 4 = Hommes 5 = Vulnérables (personnes âgées, femmes enceintes,...) 6 = Autre	Bénéficiaire 1	Bénéficiaire 2	Bénéficiaire 3
			_	_	_
6.6	Combien de ménages/personnes ont bénéficié d'une assistance alimentaire au cours des 12 derniers mois? <i>Si aucun bénéficiaire, passer à la section 7</i>	_ _ _ _ _	ménages		
		_ _ _ _ _	personnes/bénéficiaires		
6.7	Au cours des trois derniers mois, quels sont les aliments reçus et quelles en ont été les quantités ?	Produits alimentaires	0 = Non 1 = Oui	Quantité	
		a- Riz	_	_ _ _ _ _ _ _ Kg	
		b- Autres céréales	_	_ _ _ _ _ _ _ Kg	
		c- Légumineuse	_	_ _ _ _ _ _ _ Kg	
		d- Huile végétale	_	_ _ _ _ _ _ _ Lit.	
		e- Sucre	_	_ _ _ _ _ _ _ Kg	
		f- Sel	_	_ _ _ _ _ _ _ Kg	
		g- Farine enrichie	_	_ _ _ _ _ _ _ Kg	
		h- Autres	_	_ _ _ _ _ _ _ Kg	

AGVSAN - Guinée 2018

SECTION 7 – CHOCS ET SECURITE ALIMENTAIRE				
7.1	Pendant les 12 derniers mois, le village a-t-il subi un choc ?	_ _	0 = Non → Fin de l'entretien 1 = Oui	
7.2	Si oui, par ordre d'importance, quels sont les quatre principaux chocs qui ont affecté le village durant les 12 derniers mois ? Ne pas lire les options, Ecrire le code du choc			
	Quel est ce choc ?	Quelle a été la fréquence de ce choc durant les 10 dernières années	Au cours de quels périodes de l'année, ce choc intervient-il ?	
			Début	Fin
7.2.a-	Premier choc	_ _	_ _ _	_ _ _
7.2.b-	Deuxième choc	_ _	_ _ _	_ _ _
7.2.c-	Troisième choc	_ _	_ _ _	_ _ _
7.2.d-	Quatrième choc	_ _	_ _ _	_ _ _
	Voir code des chocs	1 = Chaque année 2 = 5 ans sur 10 et plus 3 = 2 à 4 ans sur 10 4 = 1 année sur 10	01 = Janvier 12 = Décembre	

Code des chocs			
Code	Type de choc	Nature du risque	
10	Sécheresse	Risques biophysiques	
11	Inondations		
12	Baisse anormale de la température		
13	Incendie		
14	Vent/ensablement		
15	Maladies et ennemis des cultures (sésamie)		
16	Maladies des animaux (épizootie)		
17	Tarissement de source d'eau		
18	Feux de brousse		
20	Pillage		Risques économiques
21	Vols ou rackets organisés		
22	Hausse des prix		
23	Écoulement productions		
24	Crise économique		
25	Chômage		
26	Fermeture activité donnant un emploi		
27	Baisse des prix aux producteurs		
28	Spéculations des commerçants		

Code des chocs		
Code	Type de choc	Nature du risque
30	Décès d'un membre du ménage	Risques sociaux
31	Epidémie (choléra, paludisme...)	
32	Fréquence des maladies	
33	Fermeture de structure de santé	
34	Cérémonies (Baptême, mariage etc.)	Risques politiques
40	Guerre	
41	Déplacement forcé des populations	
42	Conflit local (terre, eau, animaux,...)	
43	Fermeture de frontière	
44	Elections	

Liste des participants à la collecte des informations sur le village

N°	PRENOM	SEXE (M/F)	AGE	OCCUPATION Indiquer si la personne est une personne clé
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				

Je vous remercie pour votre participation

QUESTIONNAIRE MARCHE

AGVSAN - Guinée 2018

A compléter avant l'entretien par l'interviewer	
0.1	Nom interviewer _____
0.2	Date: __ __ / __ __ / 2018 <i>Jour Mois</i>
0.3	Nom de la Région: _____
0.4	Nom de la Préfecture : _____
0.5	Nom de la Sous-Préfecture : _____
0.6	Nom de la ville ou village : _____
0.7	Nom du marché: _____ Autre, spécifiez _____
A lire pour la présentation de l'interviewer et de l'enquête, et pour demander le consentement	
<p>Je m'appelle Je fais partie d'une équipe Gouvernement/PAM et partenaires. Nous menons actuellement une étude des marchés du pays pour comprendre leurs fonctionnements actuels, apprécier les changements par rapport aux années précédentes et pour pouvoir définir les programmes à venir. Je souhaiterai vous poser quelques questions relatives à ces sujets. Notre entretien durera environ une trentaine de minutes.</p> <p>Pouvons-nous commencer? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	

SECTION 1 – STRUCTURE DU MARCHÉ ET INFLUENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

1.1a	Répondants par sexe : homme __ femme __	1.1b Fréquence du marché - Journalier - Hebdomadaire - Semestriel - Autre (Préciser)	
1.2a	Combien de détaillants (= qui vendent aux consommateurs) sont actifs le jour le plus animé du marché la semaine dernière?		
	1.2a.1 Total	1.2a.2 Hommes	
		1.2a.3 Femmes	
1.2b	Combien de grossistes (= qui vendent à d'autres commerçants) sont actifs le jour le plus animé du marché la semaine dernière?		
	1.2b.1 Total	1.2b.2 Hommes	
		1.2b.3 Femmes	
1.3 & 1.4	Sur ce marché, comment sont fixés les prix de vente ?		
	1.3. La semaine dernière		
	1.4. En 2017 à la même période		
	Mil et sorgho	__	Mil et sorgho
	Fonio	__	Fonio
	Maïs	__	Maïs
	Riz importé	__	Riz importé
	Riz local	__	Riz local
	Tubercules (Patate, igname, manioc, taro, pomme de terre, etc.)	__	Tubercules (Patate, igname, manioc, taro, pomme de terre, etc.)
	Bétail	__	Bétail
Poisson	__	Poisson	
	Codes pour 1.3 & 1.4 : 1. Les prix sont fixés par un agent de l'état 2. Les prix sont fixés par plusieurs grossistes sur les marchés 3. Les prix sont fixés par plusieurs grossistes extérieurs au marché 4. Les prix sont fixés par un grossiste sur le marché 5. Les commerçants se concertent pour fixer un prix minimum ou une fourchette de prix 6. Chaque commerçant détermine son propre prix 7. Les prix sont fixés par rapport à ceux d'un autre marché 8. Les prix sont fixés par des associations de commerçants 9. Autre (préciser) 97= Pas applicable 98= Refus 99= Ne sait pas		
1.5	Est-il facile d'ouvrir un nouveau commerce dans ce marché ? (Non= 1 ; Oui= 2 ; 97 = Pas applicable ; 98 = Refus ; 99 = Ne sais pas)	__	
1.5.1	Si non, expliquez _____		

AGVSAN - Guinée 2018

1.5.2	Est-ce que la situation est la même pour les femmes et les hommes ? - Plus facile pour les hommes - Plus facile pour les hommes - Pareil pour les hommes et les femmes		
1.5.3	Si plus facile pour les hommes ou les femmes, pourquoi ?		
1.6.0	Le montant des taxes, impôts ou prélèvements a-t-il changé par rapport à l'an passé ?	_____	1. Il faut payer plus de taxes 2. Il faut payer moins de taxes 3. Pas de changement 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas
1.6	Comment ont évolué les infrastructures de stockage dans ce marché par rapport à l'an passé ?	_____	1. Amélioré 2. Dégradé 3. Pas de changement 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas
1.7	Quelle est la quantité maximale de céréales pouvant être stockée sur ce marché ?	_____	En tonnes
1.8	Quelle est la quantité de céréales actuellement stockée sur ce marché ?	_____	En tonnes
1.9	Les interventions de l'état et de ses partenaires (ventes à prix social, boutiques témoins, distributions de vivres, etc.) ont-elles une influence sur le comportement des commerçants de ce marché ?	_____	1. Non 2. Oui 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas
1.9Spec	Si oui, décrire comment		
1.10	Les commerçants rencontrent-ils des difficultés liées au taux de change ?	_____	1. Non 2. Oui 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas
1.10spec	Si oui, quelles difficultés ?		

SECTION 2 : ACCES PHYSIQUE AUX MARCHES

2.1	Le marché est-il accessible tout au long de l'année ?	_____	1. Non 2. Oui 3. Oui mais pas pour tous les moyens de transport 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas
2.2	Est-ce que le marché est accessible par... ?	_____	1. une route bitumée 2. une piste 3. une piste non aménagée 4. une voie fluviale 5. Autres, préciser : _____ 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas
2.3	Qu'est-ce qui entrave fréquemment l'accès à ce marché ?	_____	1. des check-points 2. des incidents de sécurité 3. des conditions météorologiques (crues, etc.) 4. Autres, préciser _____ 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas
2.4	Le marché fonctionne-t-il tout au long de l'année?	_____	1. Oui 2. Non 3. Oui, mais pas avec un volume de transactions très stable 97. Pas applicable 98. Refus

AGVSAN - Guinée 2018

			99. Ne sais pas
2_4spec	si 2 ou 3, Quelles sont les périodes creuses ?	_____	
2.5	Le marché est-il visité par tous les groupes sociaux?	_____	1. Non 2. Oui 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas
2.6	Si non pourquoi ?	_____	_____

SECTION 3 : DISPONIBILITE ET PRIX

Code Produits	Produits	3.0 Est-ce que le produit suivant est vendu sur ce marché ? 1. Non 2. Oui 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas	3.1 Qui le vendent généralement ? 1. Principalement les hommes 2. Principalement les femmes 3. Pareil 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas	3.2 D'où vient ce produit? 1. Même département (admin 2) 2. Même Région 3. Autres Régions du pays..... 4. Autres pays 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas	3.3 Comment est le niveau de l'offre de ce produit sur le marché comparé à la même période l'année passée ? 1. Identique 2. Augmenté 3. Diminué 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas	3.4 Si différent, dites pourquoi ? 1. Application/Levé des mesures de contrôle de sortie dans les zones 2. Ouverture/fermeture des frontières 3. Augmentation/Diminution de la demande 4. Forte/faible demande d'autres zones 5. Autres spécifiez 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas	3.5 A combien ce produit est vendu cette semaine ?		
							Monnaie 1. Franc Guinéen (GNF) 2. FCFA 3. USD 4. Euro 5. Autres spécifiez	Montant	Unité 1. Casier 2. Sac de 50 Kg 3. Gr. Bassine 4. Pt. Bassine 5. Unité 6. Régime 7. Sac de 100 Kg 8. Kg 9. Tas 10. Fût 11. Bidon 12. Bassine 13. Estagnon 14. Sariyaarè 15. Penny 16. Sariya 17. Autre..... 18. Pas applicable 19. Refus 20. Ne sais pas
P.01	Riz local								
P.02	Riz importé								
P.03	Maïs								
P.04	Mil-Sorabo								
P.08	Arachide								
P.09	Haricot/Ni ébé								
P.10	Huile végétale								
P.11	Huile de palme								
P.12	Igname								
P.13	Manioc								
P.14	Poisson								
P.15	Caprin (tête)								
P.16	Ovin (tête)								

AGVSAN - Guinée 2018

P.17	Bovin (tête)								
P.18	Viande de bœuf (KG)								
P.19	Plantain								
P.20	Œufs								
P.21	Tomates								
P.22	Sésame								
P.22	Sucre								

Coordonnées GPS

1. Latitude: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

2. Longitude : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Commentaires

1.	
2.	
3.	
4.	
5.	

QUESTIONNAIRE COMMERCANT

AGVSAN - Guinée 2018

A compléter avant l'entretien par l'enquêteur	
0.1	Nom enquêteur _____
0.2	Date: __ __ / __ __ / 2018 <i> Jour Mois</i>
0.3	Nom de la Région: _____
0.4	Nom de la Préfecture: _____
0.5	Nom de la Sous-Préfecture: _____
0.6	Nom de la ville ou village: _____
0.7	Nom du marché: _____ Autre, spécifiez _____
A lire pour la présentation de l'enquêteur et de l'enquête, et pour demander le consentement	
<p>Je m'appelle Je fais partie d'une équipe Gouvernement/Nations Unies. Nous menons actuellement une étude des marchés du pays pour comprendre leurs fonctionnements actuels, apprécier les changements par rapport aux années précédentes et pour pouvoir définir les programmes à venir. Je souhaiterai vous poser quelques questions relatives à ces sujets. Notre entretien durera environ une trentaine de minutes.</p> <p>Pouvons-nous commencer? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	

Section 1: Caractéristiques générales du commerçant			
1.0	Pouvons-nous avoir votre numéro de téléphone ?	__	1. Non 2. Oui
	Entrez le numéro (vérifiez l'exactitude en relisant le numéro pour confirmation)	_____	
1.1	Quand avez-vous démarré votre commerce ?	__	1. Il y a moins d'un an 2. Il y a entre 1 et 3 années 3. Il y a plus de trois années
1.2	Sexe du commerçant	__	1. homme 2. Femme
1.3	Age du commerçant	__ __	
1.4	Niveau d'éducation	__	1. Aucune 2. Primaire 3. Secondaire 4. Universitaire 5. Ecole coranique 6. Formation professionnelle 7. Autre
1.5	Quelle monnaie utilisez-vous principalement pour vos transactions ?	__	1. GNF 2. Euro 3. CFA 4. USD 5. Autre
1.6	A quelle(s) type(s) d'activité(s) commerciale(s) participez-vous [encercler les chiffres qui s'appliquent]	1	Achat aux commerçants, vente aux consommateurs
		2	Achat aux commerçants, vente aux commerçants
		3	Achat aux producteurs, vente aux commerçants (=collecteurs)
		4	Autre (préciser)
		97	Pas applicable
		98	Refus
		99	Ne sais pas

AGVSAN - Guinée 2018

1.7	Avez-vous des employés dans votre commerce ?	_	1. Non 2. Oui 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sait pas
1.7 spec	Si oui, combien au total : _ _	Combien d'hommes : _ _	Combien de femmes : _ _
1.8	Combien de clients avez-vous eu pendant les derniers 7 jours?	_ _	
1.8 spec	La plupart était des hommes ou des femmes?	_	1. Principalement des hommes 2. Principalement des femmes 3. Pareil 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sait pas
1.9	Où stockez-vous vos produits ? <i>[encercler les chiffres qui s'appliquent]</i>		1 Pas de stocks 2 Dans mon magasin au marché 3 Dans mon magasin hors du marché 4 Dans un magasin public 5 Dans un magasin appartenant à un autre commerçant 6 A l'air libre 7 Au domicile (magasin à domicile) 8 Autre, spécifiez 97 Pas applicable 98 Refus 99 Ne sais pas
1.10	Si 1.4= 2 ou 3, quelle est la capacité de stockage de votre magasin ? <i>[Mettre la quantité et encercler l'unité]</i> Quantité [_____]		1 Coro 2 Sac 100kg 3 Sac 50kg 4 Kg 5 500g 6 250g 7 Litre 8 Tasse 9 Tête 10 Unité 11 Autre..... 97 Pas applicable 98 Refus 99 Ne sais pas
1.11	Quels produits vendez-vous dans votre magasin ? <i>[encercler les chiffres qui s'appliquent]</i>		1 Mil 2 Sorgho 3 Maïs 4 Riz importé 5 Riz local 6 Arachides 7 Niébé 8 Ruminants 9 Légumes frais 10 Tubercules 11 Racines 12 Repas préparés 13 Poisson 14 Viande 15 Fruits frais 16 Viande 17 Autre 97 Pas applicable 98 Refus 99 Ne sais pas
Section 2: Contraintes et capacité de réponse			
2.1		1	Manque de capital propre
		2	Manque de crédit/crédit trop cher

AGVSAN - Guinée 2018

	Quelle est la plus grande difficulté à laquelle vous faites face dans l'exercice de votre commerce ? <i>[choisissez les chiffres qui s'appliquent]</i>	3	Qualité mauvaise ou variable du produit (offre)
		4	Quantité insuffisante ou irrégulière du produit (offre)
		5	Manque de moyen de transport
		6	Mauvais état des routes, coût du transport trop élevé.
		7	Trop d'insécurité
		8	Manque de structure de stockage
		9	Marges trop faibles (prix de vente trop bas, prix d'achat trop élevé)
		10	Manque de pouvoir d'achat des clients (quantités achetées plus faible)
		11	Restrictions commerciales (interdiction d'exporter....)
		12	Non remboursement des dettes par les clients
		13	Concurrence trop rude
		14	Les autorités ne me permettraient pas de prendre autant d'importance
		15	Impôts ou taxes trop élevés
		16	Trop d'assistance alimentaire
		17	Taux de change
		18	Charges sociales trop importantes
		19	Exode ou transhumance des ménages
		20	Problème foncier
		21	Autre
		97	Pas applicable
98	Refus		
99	Ne sais pas		
2.2	Supposons que la demande vienne à doubler. Auriez-vous la capacité de répondre à cette demande, et en combien de temps?	<input type="checkbox"/>	1. Non 2. Oui, dans une semaine ou moins 3. Oui, en moins de deux semaines 4. Oui, en moins d'un mois 5. Oui, mais après plus d'un mois 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas
2.3.1	Pendant quelle période de l'année connaissez-vous le plus souvent des ruptures de stock ?	<input type="checkbox"/>	1. Saison des pluies 2. Saison sèche 3. Il n'y a pas eu de rupture de stocks l'année passée 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas
2.3.2	En cas de rupture de stock, avez-vous mis en place des stratégies inhabituelles pour cette période de l'année pour faire face à la hausse des prix engendrée et/ou aux problèmes d'approvisionnement ?	<input type="checkbox"/>	1. Non, passez à Section 3 2. Oui 97. Pas applicable, passez à Section 3 98. Refus, passez à Section 3 99. Ne sais pas, passez à Section 3
2.3.3	Si Oui , lesquelles ? <i>[encercler l'un des chiffres]</i>		1. Recours à d'autres zones de production 2. Recours aux importations 3. Diminution des marges commerciales 4. Déstockage 5. Stockage 6. Changement de fournisseurs 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sait pas

Section 3: Stockage, crédit et financement

AGVSAN - Guinée 2018

3.1	Quelle est votre principale source de financement?	[]	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">1=Autofinancée</td> <td style="width: 50%;">7= mes associés</td> </tr> <tr> <td>2= Famille, amis</td> <td>8= Autre</td> </tr> <tr> <td>3= Banque</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td>4= Fournisseur</td> <td>97=Pas applicable</td> </tr> <tr> <td>5= Client</td> <td>98= Refus</td> </tr> <tr> <td>6= Microcrédit/ONG</td> <td>99= Ne sait pas</td> </tr> </table>	1=Autofinancée	7= mes associés	2= Famille, amis	8= Autre	3= Banque	4= Fournisseur	97=Pas applicable	5= Client	98= Refus	6= Microcrédit/ONG	99= Ne sait pas
1=Autofinancée	7= mes associés														
2= Famille, amis	8= Autre														
3= Banque														
4= Fournisseur	97=Pas applicable														
5= Client	98= Refus														
6= Microcrédit/ONG	99= Ne sait pas														
3.2	Disposez-vous d'un compte bancaire ?	[]	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td>1. Non, passez à 3.5</td> </tr> <tr> <td>2. Oui</td> </tr> <tr> <td>97. Pas applicable, passez à 3.5</td> </tr> <tr> <td>98. Refus, passez à 3.5</td> </tr> <tr> <td>99. Ne sais pas, passez à 3.5</td> </tr> </table>	1. Non, passez à 3.5	2. Oui	97. Pas applicable, passez à 3.5	98. Refus, passez à 3.5	99. Ne sais pas, passez à 3.5							
1. Non, passez à 3.5															
2. Oui															
97. Pas applicable, passez à 3.5															
98. Refus, passez à 3.5															
99. Ne sais pas, passez à 3.5															
3.3	Si oui, citez la banque ?														
3.4	Si 3.2=oui, quelle est la distance qui vous sépare de votre banque en km ?	_____	km												
3.5	Faites-vous les achats de stocks à crédits ?	[]	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td>1. Non</td> </tr> <tr> <td>2. Oui</td> </tr> <tr> <td>97. Pas applicable</td> </tr> <tr> <td>98. Refus</td> </tr> <tr> <td>99. Ne sais pas</td> </tr> </table>	1. Non	2. Oui	97. Pas applicable	98. Refus	99. Ne sais pas							
1. Non															
2. Oui															
97. Pas applicable															
98. Refus															
99. Ne sais pas															
3.6	Quel taux d'intérêt pratiquez-vous ?														
3.7	Si 3.5=oui, quelles sont les conditions de remboursement ?	[]	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">1. Apres vente</td> <td style="width: 50%;">5. Pas de délai</td> </tr> <tr> <td>2. Dans une semaine</td> <td>6. Autre</td> </tr> <tr> <td>3. Dans 2 semaines</td> <td>97. Pas applicable</td> </tr> <tr> <td>4. Dans un mois</td> <td>98. Refus</td> </tr> <tr> <td></td> <td>99. Ne sais pas</td> </tr> </table>	1. Apres vente	5. Pas de délai	2. Dans une semaine	6. Autre	3. Dans 2 semaines	97. Pas applicable	4. Dans un mois	98. Refus		99. Ne sais pas		
1. Apres vente	5. Pas de délai														
2. Dans une semaine	6. Autre														
3. Dans 2 semaines	97. Pas applicable														
4. Dans un mois	98. Refus														
	99. Ne sais pas														
3.8	Avez-vous pratiqué la vente à crédit le mois passé?	[]	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td>1. Non, passez à 3.9</td> </tr> <tr> <td>2. Oui</td> </tr> <tr> <td>97. Pas applicable, passez à 3.9</td> </tr> <tr> <td>98. Refus, passez à 3.9</td> </tr> <tr> <td>99. Ne sais pas, passez à 3.9</td> </tr> </table>	1. Non, passez à 3.9	2. Oui	97. Pas applicable, passez à 3.9	98. Refus, passez à 3.9	99. Ne sais pas, passez à 3.9							
1. Non, passez à 3.9															
2. Oui															
97. Pas applicable, passez à 3.9															
98. Refus, passez à 3.9															
99. Ne sais pas, passez à 3.9															
3.8 a spec	Si 3.8b = oui, donnez la répartition de vos ventes totales qui se font à crédit et au comptant? <i>[insérer un % pour le crédit, un% au comptant, le total devant être 100%]</i>	Crédit: []% des ventes	Au comptant: []% des ventes												
3.8 a	Avez – vous pratiqué la vente à crédit la même période de l'année dernière?	[]	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td>1. Non, passez à 3.8b</td> </tr> <tr> <td>2. Oui</td> </tr> <tr> <td>97. Pas applicable, passez à 3.8b</td> </tr> <tr> <td>98. Refus, passez à 3.8b</td> </tr> <tr> <td>99. Ne sais pas, passez à 3.8b</td> </tr> </table>	1. Non, passez à 3.8b	2. Oui	97. Pas applicable, passez à 3.8b	98. Refus, passez à 3.8b	99. Ne sais pas, passez à 3.8b							
1. Non, passez à 3.8b															
2. Oui															
97. Pas applicable, passez à 3.8b															
98. Refus, passez à 3.8b															
99. Ne sais pas, passez à 3.8b															
3.8 a spec	Si 3.8a = oui, donnez la répartition de vos ventes totales qui se faisaient à crédit et au comptant? <i>[insérer un % pour le crédit, un% au comptant, le total devant être 100%]</i>	Crédit: []% des ventes	Au comptant: []% des ventes												
3.9	Qui décide si vous allez prendre un crédit pour financer des activités commerciales la plupart du temps?	[]	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td>1. Vous-même</td> </tr> <tr> <td>2. Partenaire/Conjoint</td> </tr> <tr> <td>3. Vous et votre partenaire/conjoint ensemble</td> </tr> <tr> <td>4. Autre membre du ménage</td> </tr> <tr> <td>5. Vous et l'autre membre du ménage</td> </tr> <tr> <td>6. Partenaire/Conjoint et d'autre(s) membre(s) du ménage.....</td> </tr> <tr> <td>7. Quelqu'un (ou groupe de personnes) à l'extérieur du ménage</td> </tr> <tr> <td>8. Autre</td> </tr> <tr> <td>97. Pas applicable</td> </tr> <tr> <td>98. Refus</td> </tr> <tr> <td>99. Ne sais pas</td> </tr> </table>	1. Vous-même	2. Partenaire/Conjoint	3. Vous et votre partenaire/conjoint ensemble	4. Autre membre du ménage	5. Vous et l'autre membre du ménage	6. Partenaire/Conjoint et d'autre(s) membre(s) du ménage.....	7. Quelqu'un (ou groupe de personnes) à l'extérieur du ménage	8. Autre	97. Pas applicable	98. Refus	99. Ne sais pas	
1. Vous-même															
2. Partenaire/Conjoint															
3. Vous et votre partenaire/conjoint ensemble															
4. Autre membre du ménage															
5. Vous et l'autre membre du ménage															
6. Partenaire/Conjoint et d'autre(s) membre(s) du ménage.....															
7. Quelqu'un (ou groupe de personnes) à l'extérieur du ménage															
8. Autre															
97. Pas applicable															
98. Refus															
99. Ne sais pas															

AGVSAN - Guinée 2018

3.1 0	Qui décide du montant du revenu que votre commerce génère qui sera consacré à la nourriture de votre ménage la plupart du temps?	__	1. Vous-même 2. Partenaire/Conjoint 3. Vous et votre partenaire/conjoint ensemble 4. Autre membre du ménage 5. Vous et l'autre membre du ménage 6. Partenaire/Conjoint et d'autre(s) membre(s) du ménage..... 7. Quelqu'un (ou groupe de personnes) à l'extérieur du ménage 8. Autre 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas				
Les questions suivantes sont pour les grossistes uniquement, si détaillant passer à Section 4							
3.11 a	Vous est-il arrivé de stocker des produits pour les revendre plus tard dans l'année lors de la campagne 2016/2017 ?	__	1. Non, passez à 3.11b 2. Oui 97. Pas applicable, passez à 3.11b 98. Refus, passez à 3.11b 99. Ne sais pas, passez à 3.11b				
3.11 a spe c	Si 3.11a = oui,	a1. Jusqu'à quelle quantité pouvez-vous stocker ? [_____]	a2. Combien de mois le stock a duré en moyenne ? [__] Mois				
3.11 b	Vous est-il arrivé de stocker des produits pour les revendre plus tard dans l'année lors de la campagne 2017/18 ?	__	1. Non, passez à Section 4 2. Oui 97. Pas applicable, Section 4 98. Refus, Section 4 99. Ne sais pas, Section 4				
3.1+ 1b spe c	Si 3.11b = oui,	b1. Jusqu'à quelle quantité pouviez-vous stocker ? [_____]	b2. Combien de mois le stock a duré en moyenne? [__] Mois				
Section 4: volumes et approvisionnement d'un produit local							
L'enquêteur doit sélectionner un produit local/national parmi les produits que le commerçant vend sur lequel les questions de cette section vont être posées							
4.1	Sélectionnez le produit principal local/national	__	Voir code 1.11 Spécifiez si autre _____				
4.2	Pour ce produit, avez-vous actuellement plus ou moins de clients comparés à la même période de l'année précédente ?	__	1. Plus 2. Moins 3. Même 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sait pas				
4.3	Quel est le volume estimatif de vos ventes par semaine pour le produit ?	[_____]	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">4.3.1 Quantité</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">4.3.2 Unité de mesure (Voir code 1.10)</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">[_____]</td> <td style="text-align: center;"> __ Spécifiez si autre _____</td> </tr> </table>	4.3.1 Quantité	4.3.2 Unité de mesure (Voir code 1.10)	[_____]	__ Spécifiez si autre _____
4.3.1 Quantité	4.3.2 Unité de mesure (Voir code 1.10)						
[_____]	__ Spécifiez si autre _____						
4.4	Vos ventes du produit pendant la semaine passée ont augmenté, diminué ou sont – ils restées stables par rapport à la même période de l'année précédente ?	__	1. Augmentation de plus de 50% 2. Augmentation de 10-49% 3. Augmentation de 0-9% 4. Pas de changement 5. Baisse de plus de 50% 6. Baisse de 10-49% 7. Baisse de 0-9% 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sait pas				

AGVSAN - Guinée 2018

4.4pos	Si le volume est en augmentation, quelle en est le principal facteur?	__	<ul style="list-style-type: none"> 1. Meilleure récolte 2. Plus de demande d'autres zones ou de l'étranger 3. Plus d'offre provenant d'autres districts ou de l'étranger 4. Plus de demande des consommateurs dans le district 5. Marges en hausse 6. Plus de capital/crédit disponible pour le commerce 7. Ouverture des barrages routiers 8. Arrivée de transhumants 9. Départ de transhumants 10. Stockage plus facile 11. Transport plus facile 12. Autre 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sait pas
4.4neg	Si le volume est en baisse, quelle en est le principal facteur?	__	<ul style="list-style-type: none"> 1. Moins bonne récoltes 2. Moins de demande d'autres zones ou de l'étranger 3. Moins d'offre provenant d'autres districts ou de l'étranger 4. Moins de demande dans le district 5. Marges en baisse 6. Moins de capital/crédit disponible pour le commerce 7. Barrages routiers 8. Restrictions commerciales ou douanières 9. Insécurité 10. Arrivée de transhumants 11. Départ de transhumants 12. Stockage difficile 14. Transport plus difficile 15. Transport plus facile 16. Epidémie 17. Autres 98. Pas applicable 97. Refus 99. Ne sait pas
4.5	Avez-vous changé de source de ravitaillement pour le produit depuis le début de votre activité?	__	<ul style="list-style-type: none"> 1. Non 2. Oui 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas
4.6	Si oui à 4.5, quel a été le changement dans votre mode d'approvisionnement	__	<ul style="list-style-type: none"> 1. Recherche d'un fournisseur dans une localité plus éloignée 2. Recherche d'un fournisseur dans une localité plus proche 3. Changement de fournisseur dans la même localité 4. Autre, spécifiez 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas
4.7	Si oui à 4.5, citer la principale raison de ce changement	__	<ul style="list-style-type: none"> 1. Meilleure récolte 2. Moins bonne récoltes 3. Plus de demande d'autres zones ou de l'étranger 4. Moins de demande d'autres zones ou de l'étranger 5. Plus d'offre provenant d'autres districts ou de l'étranger 6. Moins d'offre provenant d'autres districts ou de l'étranger 7. Plus de demande des consommateurs dans le district 8. Moins de demande des consommateurs dans le district 9. Marges en hausse 10. Marges en baisse 11. Moins de capital/crédit disponible pour le commerce 12. Plus de capital/crédit disponible pour le commerce 13. Plus de risque 14. Moins de risque 15. Restrictions commerciales ou douanières 16. Evolution de l'infrastructure (nouvelle route) 17. Insécurité 18. Arrivée de transhumants 19. Départ de transhumants 20. Le stockage est plus difficile 21. Le stockage est plus facile

AGVSAN - Guinée 2018

			22. Le transport est plus difficile 23. Le transport est plus facile 24. Autres (préciser: _____) 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas
4.8	Qui décide quel produit vous allez vendre la plupart du temps?	_ _	Voir code 3.9 Spécifiez si autre _____
4.9	Qui décide à quel prix vous allez vendre vos produits la plupart du temps?	_ _	Voir code 3.9 Spécifiez si autre _____
4.10	Qui décide si vous allez donner gratuitement vos produits la plupart du temps?	_ _	Voir code 3.9 Spécifiez si autre _____
4.11	Qui décide chez qui / où vous pourrez acheter la plupart du temps?	_ _	Voir code 3.9 Spécifiez si autre _____
4.12	Dans l'avenir (6 mois - 1 an), comment pensez-vous que la situation va évoluer?	_ _	1. Demande augmente 2. Demande diminue 3. Offre augmente 4. Offre diminue 5. Offre statique 6. Autre, spécifiez 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas
Section 5: volumes et approvisionnement d'un produit importé			
L'enquêteur doit sélectionner un produit importé parmi les produits que le commerçant vend sur lequel les questions de cette section vont être posées			
5.1	Sélectionnez le produit principal importé	_ _	Voir code 1.11 Spécifiez si autre _____
5.2	Pour ce produit, avez-vous actuellement plus ou moins de clients comparés à la même période de l'année précédente ?	_ _	1. Plus 2. Moins 3. Même 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sait pas
5.3	Quel est le volume estimatif de vos ventes par semaine pour le produit ?	5.3.1 Quantité	
		[_____]	5.3.2 Unité de mesure (Voir code 1.10)
		_ _	Spécifiez si autre _____
5.4	Vos ventes du produit pendant la semaine passée ont augmenté, diminué ou sont restées stables par rapport à la même période de l'année précédente ?	_ _	1. Augmentation de plus de 50% 2. Augmentation de 10-49% 3. Augmentation de 0-9% 4. Pas de changement 5. Baisse de plus de 50% 6. Baisse de 10-49% 7. Baisse de 0-9% 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sait pas
5.4pos	Si le volume est en augmentation, quelle en est le principal facteur?	_ _	Voir code 4.4pos Spécifiez si autre _____
5.4neg	Si le volume est en baisse, quelle en est le principal facteur?	_ _	Voir code 4.4neg Spécifiez si autre _____
5.5	Avez-vous changé de source de ravitaillement pour le produit depuis le début de votre activité?	_ _	1. Non 2. Oui 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas

AGVSAN - Guinée 2018

5.6	Si oui à 4.5, quel a été le changement dans votre mode d'approvisionnement	_ _	1. Recherche d'un fournisseur dans une localité plus éloignée 2. Recherche d'un fournisseur dans une localité plus proche 3. Changement de fournisseur dans la même localité 4. Autre, spécifiez 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas
5.7	Si oui à 4.5, citer la principale raison de ce changement	_ _	Voir code 5.7 Spécifiez si autre _____
5.8	Qui décide quel produit vous allez vendre la plupart du temps?	_ _	Voir code 3.9 Spécifiez si autre _____
5.9	Qui décide à quel prix vous allez vendre vos produits la plupart du temps?	_ _	Voir code 3.9 Spécifiez si autre _____
5.10	Qui décide si vous allez donner gratuitement vos produits la plupart du temps?	_ _	Voir code 3.9 Spécifiez si autre _____
5.11	Qui décide chez qui / où vous pourrez acheter la plupart du temps?	_ _	Voir code 3.9 Spécifiez si autre _____
5.12	Dans l'avenir (6 mois - 1 an), comment pensez-vous que la situation va évoluer?	_ _	1. Demande augmente 2. Demande diminue 3. Offre augmente 4. Offre diminue 5. Autre, spécifiez 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sais pas

Section 6: Défis

6.1	Quel est votre plus grand défi/obstacle pour votre activité à l'avenir?	_____	
6.2	Etes-vous à l'aise de discuter des problèmes d'activités commerciales en public?	_ _	1. Non, pas du tout 2. Oui, mais c'est très difficile 3. Oui, mais c'est un peu difficile 4. Oui, à l'aise 5. Oui, très à l'aise 97. Pas applicable 98. Refus 99. Ne sait pas

Commentaires

1.	_____
2.	_____
3.	_____
4.	_____
5.	_____

QUESTIONNAIRE PRODUCTEUR

AGVSAN - Guinée 2018

1.4		2	Gouvernement
		3	PAM
		4	ONGs
		5	Autre (préciser: _____)
1.5	Disposez-vous de votre propre magasin de stockage ? Si oui, quelle est sa capacité de stockage?	1	Oui
		2	Non
		[_____] tonnes	99= pas de réponse
1.6	Comment transportez-vous généralement votre production vers le point de vente?	<ul style="list-style-type: none"> - A pied - Animaux - A velo - Pirogue - Charette - Moto propre - Moto-taxi - Moto-tricycle - Voiture/Déplacement - Pick-up - Camion - Autre 	Montant dépensé pour le transport ? (GNF)
1.7	Avez-vous eu recours au crédit dans les 12 mois écoulés ?	Si oui auprès de quel organisme ?	Si oui à quel taux
1.8	Combien d'adhérents ont accès aux modalités de paiement suivantes ?	Un compte en banque : Telephone portable Un compte Mobile Money :	Nrbr hommes-femmes : Nom des banques : Nrbr hommes-femmes : Nom des opérateurs :
1.9	Quels sont les principaux défis pour les chauffeurs Hommes ?	_____	
1.8	Quels sont les principaux défis pour les chauffeurs Femmes ?	_____	

Section 2: CAPACITE DE PRODUCTION

2.1	Quelle est votre capacité de production annuelle ?	Produits	a. Campagne agricole 2016/2017 Quantités (tonnes)	b. Campagne agricole 2017/2018 Quantités (tonnes)
		2.1.1. Céréales		
		2.1.2 Légumineuses		
		2.1.3 Oléagineux		
		2.1.4 Racines & Tubercules		

Section 3: MISE A MARCHÉ DES PRODUITS

3.1 Au cours de l'année, quels sont les mois où vous vendez en priorité ? *[choisir le chiffre qui s'applique]*
1= vend surtout ; 2= ne vend rien ; 3= regroupement des produits

Produits	Jan.	Fev.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
3.1.1 Céréales	<input type="checkbox"/>											
3.1.2 Légumineuses	<input type="checkbox"/>											
3.1.3 Oléagineux	<input type="checkbox"/>											
3.1.4 Racines & tubercules	<input type="checkbox"/>											

Section 4: Disponibilité et Prix

4.1	Produits	a. Quantités actuellement disponibles (tonnes)	b. Prix (GNF/tonne)	Délai d'approvisionnement si la demande double (semaine)
	4.1.1. Céréales			
	4.1.2 Légumineuses			
	4.1.3 Oléagineux			
	4.1.4 Racines & Tubercules			

Section 5: CONTRAINTES

AGVSAN - Guinée 2018

5.1) Citez les contraintes qui entravent le développement de votre activité ?

- Problème de santé
- Manque de terres
- Migration (déplacement)
- Autre activité économique
- Manque d'intrants
- Manque de ressources économiques pour démarrer l'activité
- Manque de ressources humaines
- Insécurité
- Manque d'eau
- Autre (Préciser) :

QUESTIONNAIRE TRANSPORTEUR

AGVSAN - Guinée 2018

A compléter avant l'entretien par l'interviewer	
0.1	Nom interviewer _____
0.2	Date: __ _ / __ _ / 2018 <i> Jour Mois</i>
0.3	Nom du Région : _____
0.4	Nom de la Prefecture : _____
0.5	Nom de la sous-prefecture : _____
0.6	Nom de la ville ou village : _____
0.7	Nom du marché: _____ Autre, spécifiez _____
A lire pour la présentation de l'interviewer et de l'enquête, et pour demander le consentement	
<p>Je m'appelle Je fais partie d'une équipe Gouvernement/Nations Unies. Nous menons actuellement une étude des marchés du pays pour comprendre leurs fonctionnements actuels, apprécier les changements par rapport aux années précédentes et pour pouvoir définir les programmes à venir. Je souhaiterais vous poser quelques questions relatives à ces sujets. Notre entretien durera environ une trentaine de minutes.</p> <p>Pouvons-nous commencer? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	

1.0	Pouvons-nous avoir votre numéro de téléphone? __ _ 	1. Non 2. Oui												
	Entrez le numéro (vérifiez l'exactitude en relisant le numéro pour confirmation)	_____												
1.1	Répondant homme __ _	Répondant femme __ _												
	Combien de véhicules sont venus sur le marché (y compris pickups)													
	1.2. Le jour du marché semaine dernière ?	1.3 Le jour du marché, même période de l'an passé ?												
	__ _	__ _												
1.4	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; padding: 5px;">1.4.1 __ _ Camion de 30 tonnes</td> <td rowspan="5" style="padding: 5px; vertical-align: top;"> 1= Toute l'année 2= Seulement en saison sèche 3= Jamais 97= Pas applicable 98= Refus 99= pas de réponse </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">1.4.2 __ _ Camion de 20 tonnes</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">1.4.3 __ _ Camion de 10 tonnes</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">1.4.4 __ _ Pickup</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">1.4.5 __ _ Hors-bord/Pirogue</td> </tr> </table>	1.4.1 __ _ Camion de 30 tonnes	1= Toute l'année 2= Seulement en saison sèche 3= Jamais 97= Pas applicable 98= Refus 99= pas de réponse	1.4.2 __ _ Camion de 20 tonnes	1.4.3 __ _ Camion de 10 tonnes	1.4.4 __ _ Pickup	1.4.5 __ _ Hors-bord/Pirogue	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">1.4.1 __ _ Camion de 30 tonnes</td> <td rowspan="5" style="padding: 5px; vertical-align: top;"> 1= Toute l'année 2= Seulement en saison sèche 3= Jamais 97= Pas applicable 98= Refus 99= pas de réponse </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">1.4.2 __ _ Camion de 20 tonnes</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">1.4.3 __ _ Camion de 10 tonnes</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">1.4.4 __ _ Pickup</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">1.4.5 __ _ Hors-bord/Pirogue</td> </tr> </table>	1.4.1 __ _ Camion de 30 tonnes	1= Toute l'année 2= Seulement en saison sèche 3= Jamais 97= Pas applicable 98= Refus 99= pas de réponse	1.4.2 __ _ Camion de 20 tonnes	1.4.3 __ _ Camion de 10 tonnes	1.4.4 __ _ Pickup	1.4.5 __ _ Hors-bord/Pirogue
1.4.1 __ _ Camion de 30 tonnes	1= Toute l'année 2= Seulement en saison sèche 3= Jamais 97= Pas applicable 98= Refus 99= pas de réponse													
1.4.2 __ _ Camion de 20 tonnes														
1.4.3 __ _ Camion de 10 tonnes														
1.4.4 __ _ Pickup														
1.4.5 __ _ Hors-bord/Pirogue														
1.4.1 __ _ Camion de 30 tonnes	1= Toute l'année 2= Seulement en saison sèche 3= Jamais 97= Pas applicable 98= Refus 99= pas de réponse													
1.4.2 __ _ Camion de 20 tonnes														
1.4.3 __ _ Camion de 10 tonnes														
1.4.4 __ _ Pickup														
1.4.5 __ _ Hors-bord/Pirogue														
1.5	1.5.1 De quelle préfecture viennent principalement les produits céréaliers vendus sur ce marché ?	_____ (liste des préfectures)												
	1.5.2 De quelle sous-préfecture viennent principalement les produits céréaliers vendus sur ce marché ?	_____ (liste des sous-préfectures)												
	1.5.3 Nom du marché d'approvisionnement (texte)	_____												
	1.5.2 Quelle est la distance (km) de ce marché d'approvisionnement par rapport à ce marché-ci ?	_____ km												
1.6	Précisez les informations suivantes relatives au coût et au temps de transport depuis le marché d'embarquement ?													
	En 2017	Monnaie 1. Franc Guinéen (GNF) 2. FCFA 3. USD 4. Euro	Coût par kilo	Temps de parcours en heures										

AGVSAN - Guinée 2018

		5. Autre.....		
	Saison des pluies	_	_ _ _ _	_ _ _ _
	Saison sèche	_	_ _ _ _	_ _ _ _
1.7	Quel est le montant des taxes et prélèvements qu'un transporteur doit payer sur cet axe ?			
	1.7.1 Monnaie 1. Franc Guinéen (GNF) 2. FCFA 3. USD 4. Euro 5. Autre	1.7.2 Montant	1.7.3 Type de véhicule 1. Camion 30 tonnes 2. Camion 20 tonnes 3. Camion 10 tonnes 4. Pick-up 5. Autre	
	_	_ _ _ _	_ _ _ _	
1.8.1	Combien de postes de contrôle formels y a-t-il en tout sur cet axe ?		_	
1.8.2	Combien de postes de contrôle informels y a-t-il en tout sur cet axe ?		_	
1.9 & 1.10	Quel est le prix du carburant (gasoil) sur ce marché ?			
		Monnaie 1. Franc Guinéen (GNF) 2. FCFA 3. USD 4. Euro 5. Autre.....	Coût par litre	
	Mars 2017	_	_ _ _ _	
	Mars 2018	_	_ _ _ _	
1.11	Quelles sont les trois principales contraintes à la bonne marche de votre activité ?	1	Insécurité	
		2	Mauvais état des routes	
		3	Disponibilité ou prix du carburant	
		4	Pas assez de fret retour	
		5	Pas assez de demande de transport	
		6	Manque de crédit	
		7	Tâches domestiques	
		8	Autre (préciser)	
		97	Pas applicable	
		98	Refus	
		99	Ne sait pas	
1.12	En cas d'insécurité, quelle est la stratégie mise en place ?	_	1= arrêt du transport 2= changement d'itinéraires 3= changement du moment des transports 4= Voyage en convoi 5=autres, spécifiez ... 97= Pas applicable 98= Refus 99= Ne sait pas	
1.13	Quelle est le nombre de chauffeurs homme et femme ?	Homme : ___		Femme : ___
1.13a	Quels sont les principaux défis pour les chauffeurs Hommes ?	_____		
1.14b	Quels sont les principaux défis pour les chauffeurs Femmes ?	_____		
COMMENTAIRES				

Annexe 3 : Configuration et utilisation d'ODK

I- Durée de fonctionnement de la batterie

La durée de fonctionnement d'une batterie dépend de plusieurs facteurs. Il s'agit entre autres de l'utilisation de la connexion internet, le partage de connexion (wlan), du GPS, du bluetooth, etc. Ils ne sont à activer qu'en cas de besoin. Aussi, garder l'écran du téléphone allumé, peut diminuer la durée de fonctionnement de la batterie. Pendant les courtes pauses, le téléphone doit être en veille, ou éteint pendant les temps de longs repos (les nuits par exemple).

C'est pourquoi, avoir la maîtrise de l'utilisation de l'appareil (desactivation des périphéries, mise en veille du smartphone, etc) est un élément important pour la suite des activités car pour la collecte des données à travers les smartphones, un téléphone éteint, signifie la fin des opérations de collecte car il est l'outil à partir duquel sont les données sont collectées et directement transmises au serveur.

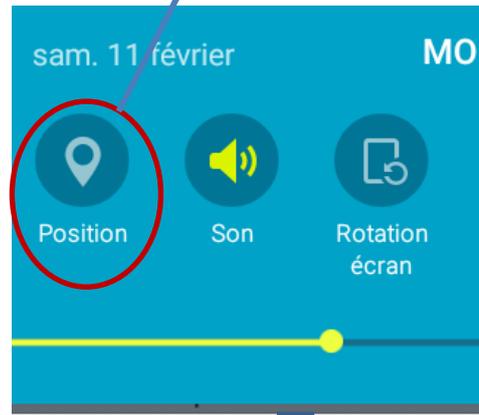
Comment alors faire pour maximiser la durée de fonctionnement de la batterie sur le terrain ?



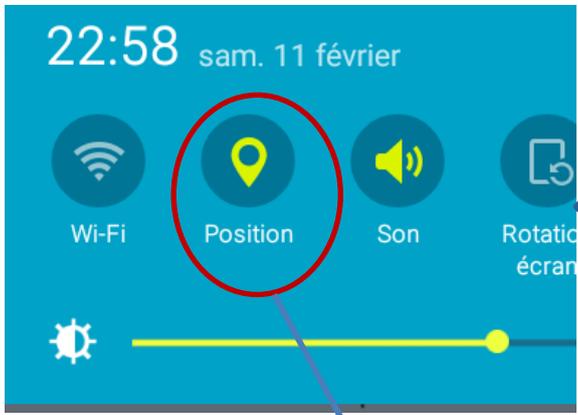
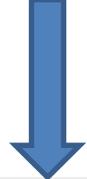
a- Activation/ desactivation du GPS



Appuyer légèrement le doigt sur l'écran du haut vers le bas



Appuyer sur « POSITION » pour l'activer



Etat activé. Pour désactiver, appuyer à nouveau sur « Position »

Améliorer la précision de la localisation ?

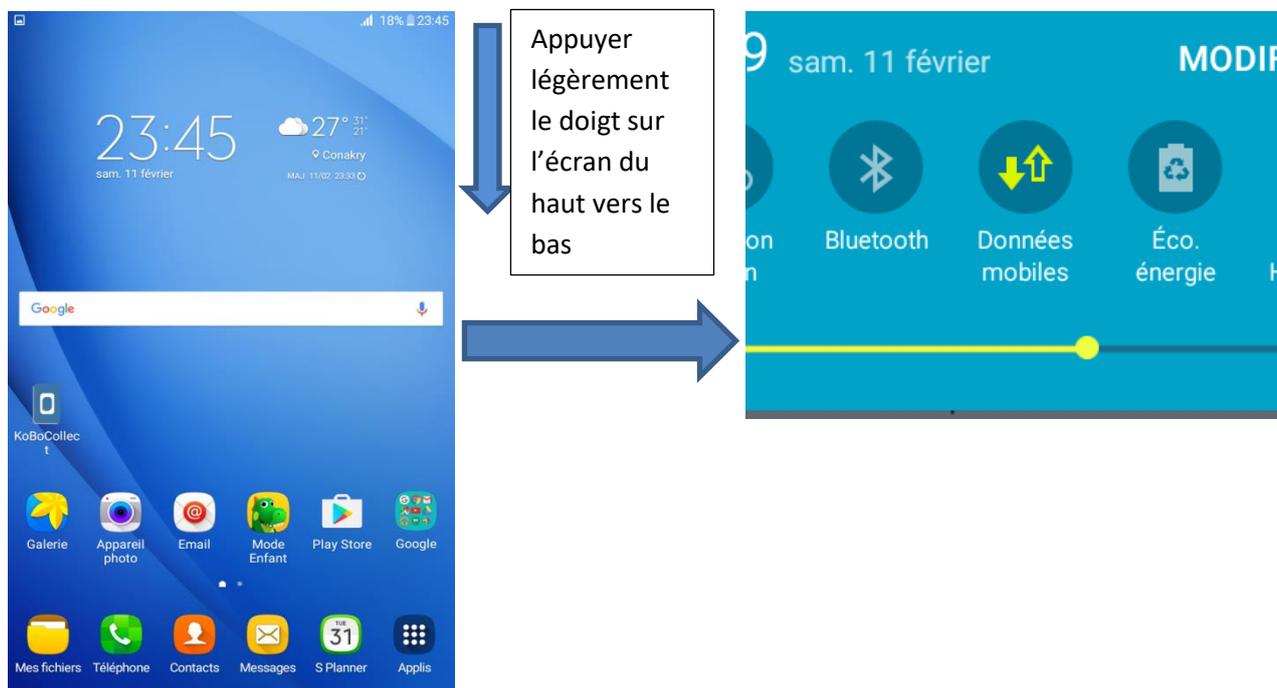
Autoriser le service de localisation de Google à aider les applications à déterminer votre position de manière rapide et précise, ce qui peut améliorer l'autonomie de la batterie. Des données de localisation anonymes seront parfois envoyées à Google, même si aucune application n'est en cours d'exécution.

Ne plus afficher

REFUSER **ACCEPTER**

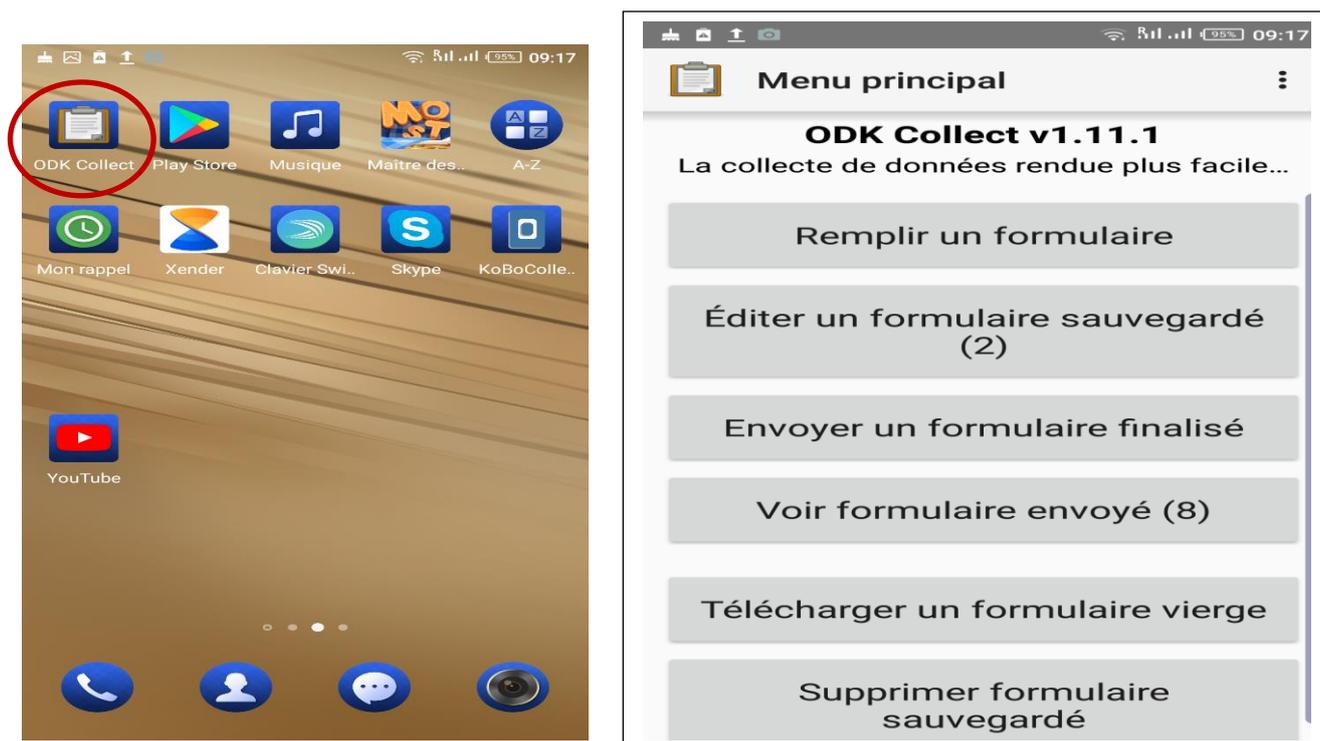
b- Activation/ désactivation de la connexion

Après l'achat de la connexion et l'existence du reseau téléphonique, procédez comme suit pour activer la connexion.



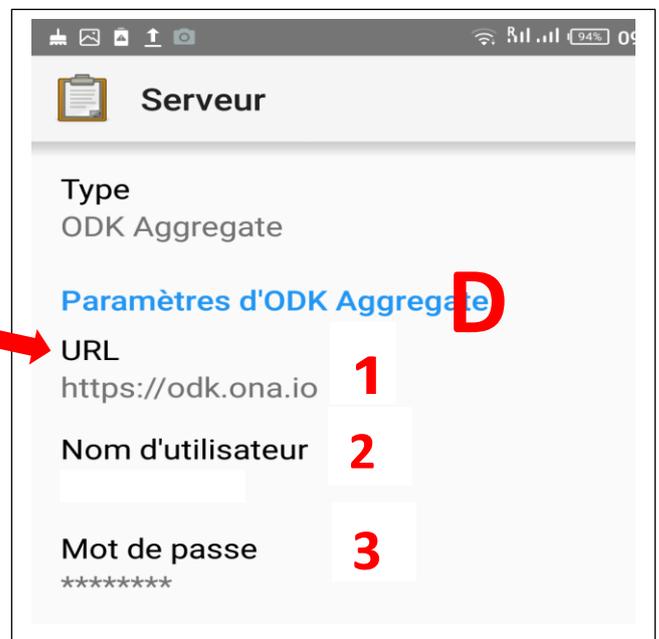
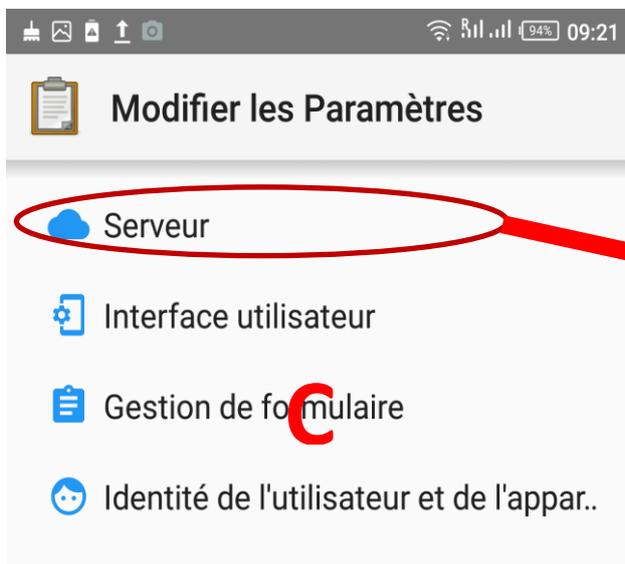
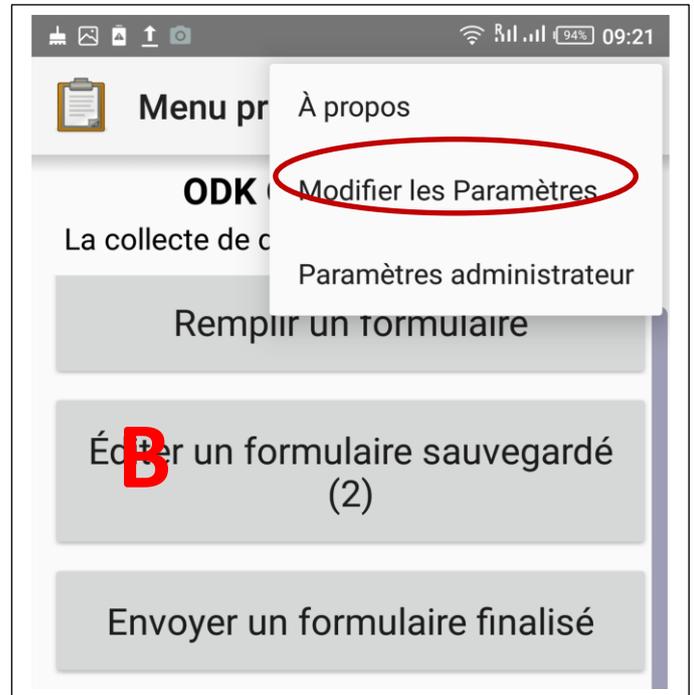
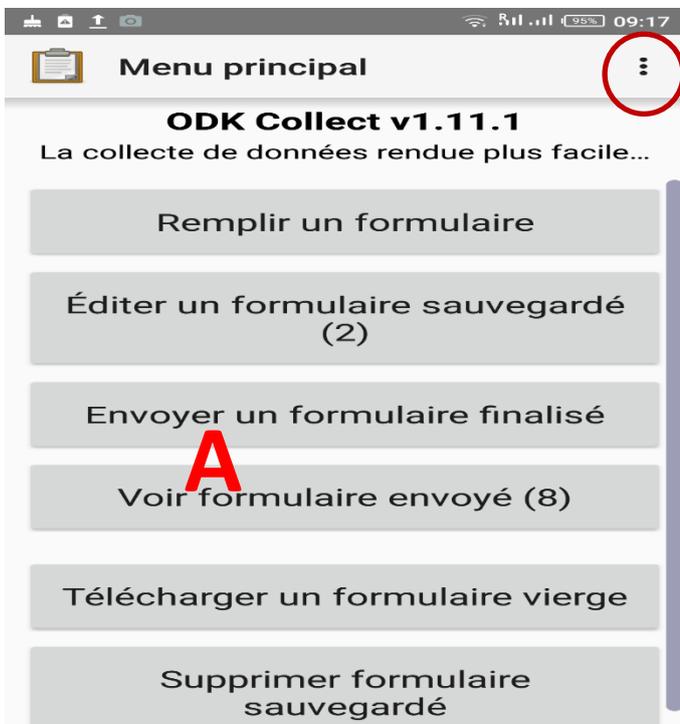
II- CONFIGURATION DE L'APPLICATION ODK

Conformément au questionnaire, un masque de saisie a été développé et ODK a été installé dans toutes les tablettes. Pour lancer l'application ODK, appuyer, sur son icone sur l'écran (1) et peu de temps, vous avez l'écran 2.



Pour pouvoir l'utiliser (pour télécharger les formulaires de l'enquête, l'envoi des données sur le serveur), tous les smartphones qui seront utilisés pour la collecte de données, doivent faire l'objet d'une configuration.

a. CONFIGURATION DES TABLETTES : Serveur



1- Cliquer sur URL : supprimer l'adresse existante et taper :

<https://odk.ona.io>

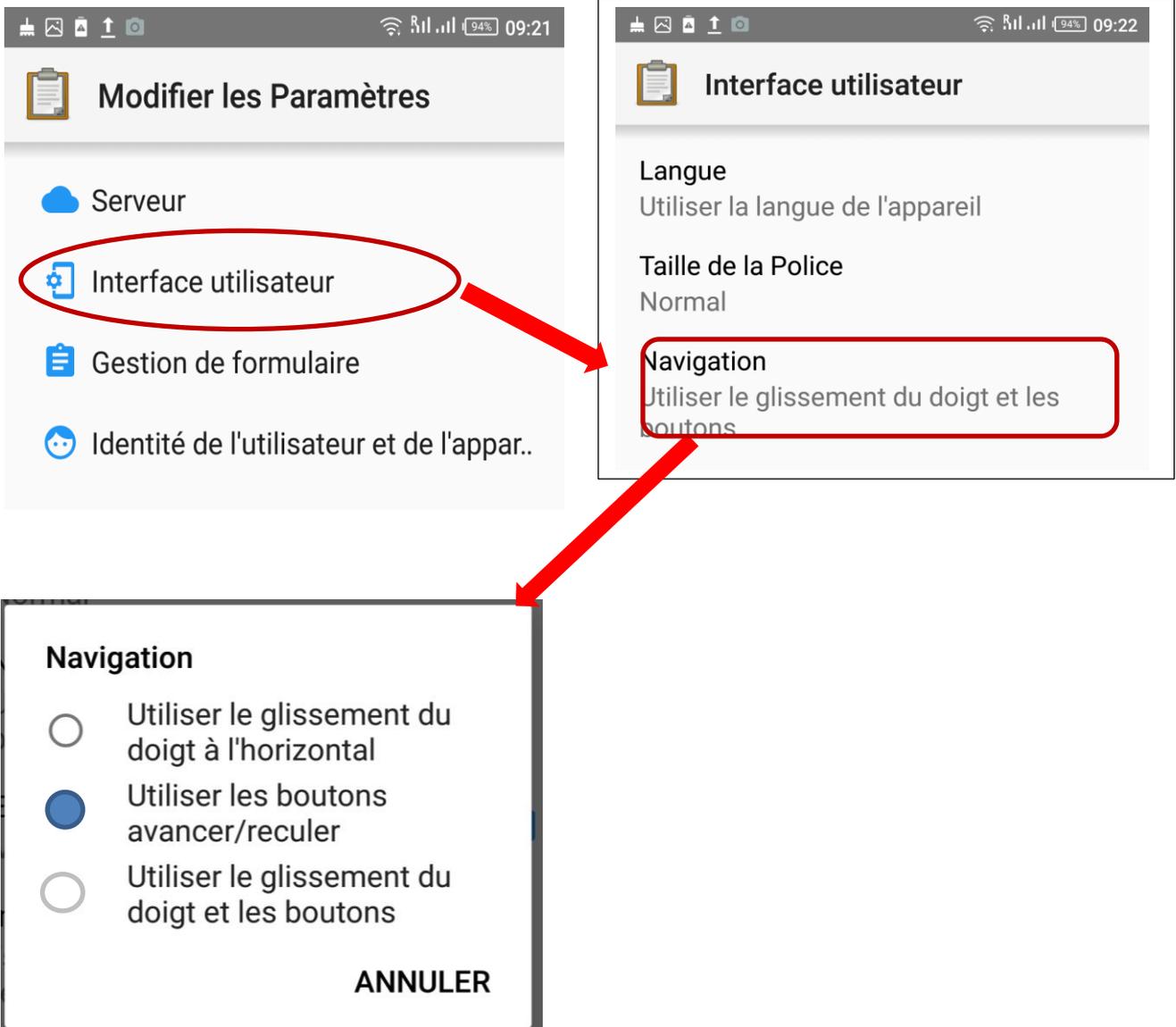
2- Nom d'utilisateur : taper le nom d'utilisateur.

Attention : respecter la casse (MAJUSCULE, miniscule, etc) et surtout pas d'espace.

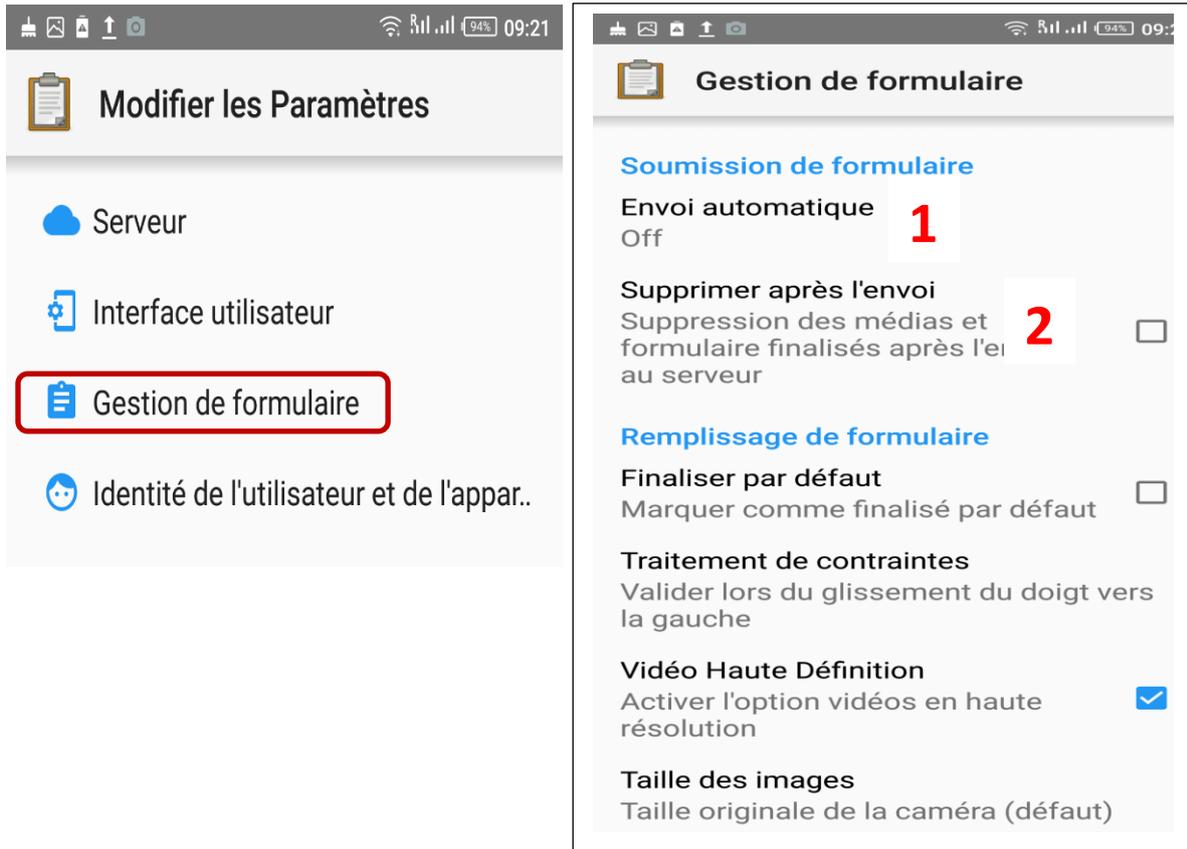
3- **Mot de passe** : taper le nom d'utilisateur.

Attention : respecter la casse (MAJUSCULE, miniscule, etc) et surtout pas d'espace.

b- CONFIGURATION DES TABLETTES : Interface utilisateur



c- CONFIGURATION DES TABLETTES : Gestion de formulaire



- 1- **S'assurer que « ENVOI AUTOMATIQUE » est : OFF.** Sinon les formulaires remplis seront automatiquement envoyés dès que la connexion internet est disponible.
- 2- **Décocher « Supprimer après l'envoi » s'il est coché.** Cela permettra de garder les formulaires envoyés dans le smartphone.

Après la configuration des tablettes, c'est la phase de l'utilisation proprement dite de l'application ODK pour la collecte des données.

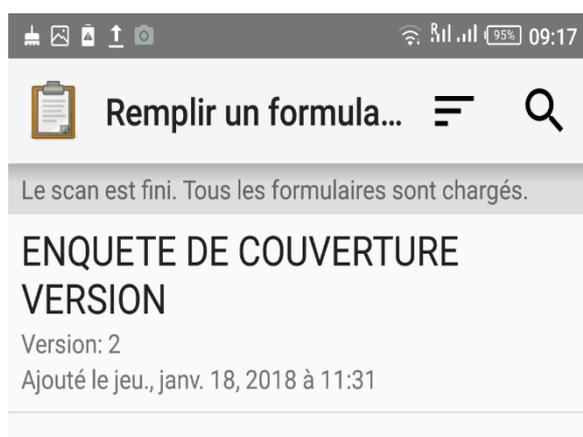
III- UTILISATION PROPREMENT DITE DE ODK POUR LA COLLECTE DES DONNEES

Pour mieux comprendre le fonctionnement ODK, faire une correspondance entre les anciennes et les nouvelles pratiques serait nécessaire.

- Remplir un Formulaire

Remplir un formulaire suppose qu'il a déjà été téléchargé après toutes les étapes de la configuration (voir la rubrique « Télécharger un formulaire vierge »).

Cliquer sur le formulaire pour l'ouvrir.



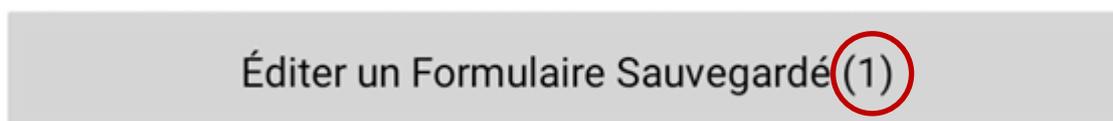
Utiliser ces flèches pour continuer ou reculer.

- Enregistrement du formulaire

Afin de garder les informations collectées, le formulaire peut être enregistré et est possible de le renommer. Il est préférable pour ce cas, de taper le nom par défaut du formulaire peut être effacé et saisir le nouveau nom.

- Editer un Formulaire Sauvegardé

Cette option aide à apporter des corrections aux questionnaires ou formulaires partiellement ou complètement remplis.



Le chiffre entre parenthèse donne le nombre de formulaire partiellement remplis et par conséquent, ces formulaires ne peuvent pas être envoyés.

- Envoyer un formulaire finalisé

A travers le lien URL, le nom d'utilisation et le mot de passe, les données collectées sur le terrain sont directement envoyées dans le serveur. **Cela nécessite une connexion internet.**

L'envoi des données peut se faire à chaque fois que cela est nécessaire. Une fois les données envoyées, il est impossible qu'elles soient modifiées par l'enquêteur. Seul l'administrateur de la base de données peut procéder à une modification.

NB : Seuls les formulaires finalisés peuvent être envoyés. L'envoi n'est possible que si la connexion est activée et si le volume du Pass le permet (Plus de détails dans la rubrique « Envoyer un formulaire finalisé »)..

- **Voir formulaire envoyé**

Montre à l'utilisateur, le nombre de formulaires ayant été envoyé à travers cette tablette.

Attention : ces formulaires peuvent être pour une autre enquête. Alors il serait mieux de les supprimer avant le début d'une autre enquête.

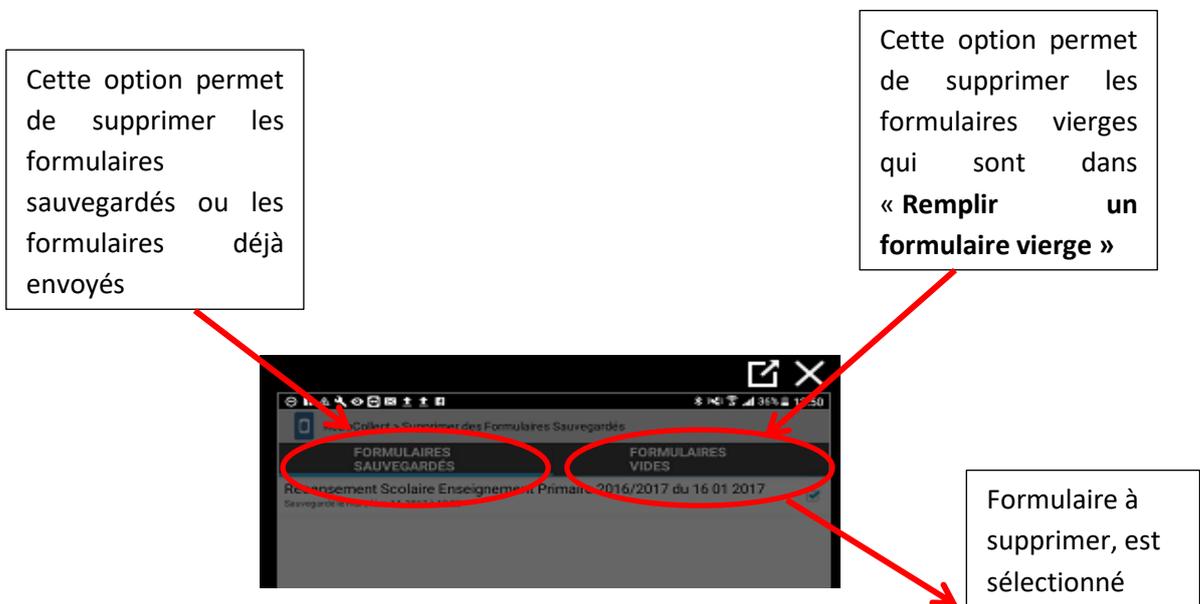
- **Télécharger un formulaire vierge**

Le formulaire est récupéré grâce à la connexion internet.

NB : Pour télécharger un formulaire vierge, il faut activer la connexion et puis le télécharger.

- **Supprimer des formulaires sauvegardés**

Après la collecte et l'envoi, les données peuvent être supprimées. Il est aussi possible de supprimer les formulaires vierges qui existent dans la rubrique « **Remplir un formulaire** »



NB : Seulement le téléchargement et l'envoi des données qui nécessitent la connexion internet.

IV- **Conclusion**

AGVSAN - Guinée 2018

L'utilisation de la nouvelle technologie de l'information et de la communication pour la collecte des données est un moyen qui a permis d'améliorer la qualité des données collectées. Avec les NTIC, les opérations de collecte, saisie et une partie de l'apurement sont faites de façon instantanée. Elle permet également de faire des économies sur certaines de ligne budgétaire et facilite la supervision des opérations de collecte.

Malgré cette avancée dans les techniques de collecte de données, la supervision continue reste un moyen qui permet de vérifier l'application de la méthodologie développée dans le protocole de recherche et enseignée pendant la formation des enquêteurs. Ce qui permet de trouver des indicateurs fiables.

Pour plus d'informations :

Bureau de Pays du PAM en Guinée
Contact : WFP.Conakry@wfp.org

Bureau Régional du PAM à Dakar
Contact : rbd.vam@wfp.org